

CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES

SUR

L'HISTOIRE DU BRÉSIL

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
(AOUT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1857).

CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES

SUR

L'HISTOIRE DU BRÉSIL

EXAMEN CRITIQUE

D'UNE NOUVELLE HISTOIRE GÉNÉRALE DU BRÉSIL

RÉCEMMENT PUBLIÉE EN PORTUGAIS A MADRID

PAR M. FRANÇOIS-ADOLPHE DE VARNHAGEN

CHARGÉ D'AFFAIRES DU BRÉSIL EN ESPAGNE,

RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

DANS SES SÉANCES DES 1^{ER} MAI, 15 MAI ET 5 JUIN 1857.

EXTRAIT DE L'ALPHABÉTIQUE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

PAR M. D'AVEZAC

VICE-PRÉSIDENT DE CETTE SOCIÉTÉ ET DE SA COMMISSION CENTRALE,

DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES DE LONDRES, FRANCFORT, BERLIN ET BOMBAY;

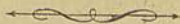
DES SOCIÉTÉS ASIATIQUE, SYRO-ÉGYPTEENNE, ET AFRICAINE DE LONDRES;

DES SOCIÉTÉS ETHNOLOGIQUES DE PARIS, LONDRES, ET NEW-YORK;

DES SOCIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES D'ANGLETERRE ET D'ESPAGNE;

DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

ETC., ETC., ETC.



PARIS.

IMPRIMERIE DE L. MARTINET,

RUE MIGNON, 2.

1857.

v
981
A956
cgh
1857

CONSIDERAÇÕES FUNDAMENTAIS

171

L'HISTOIRE DU BRÉSIL

PAR M. MACHADO DE ASSIS

D'UNE NOUVELLE HISTOIRE GÉNÉRALE DU BRÉSIL

TRADUITE EN FRANÇAIS PAR M. MACHADO DE ASSIS

PAR M. MACHADO DE ASSIS

ÉDITION CORRIGÉE DE LA SECONDE ÉDITION

PAROISSIALE DE LA VILLE DE RIO DE JANEIRO

1974

WILEY-INTERSCIENCE

BIBLIOTECA DO SENADO FEDERAL
Este volume foi registrado
sob número 2636
do ano de 1974

(N) - Este volume foi registrado sob o número 2636 do ano de 1974. A publicação deste volume é de responsabilidade do Senado Federal. A reprodução total ou parcial deste volume sem a autorização do Senado Federal é proibida. A venda deste volume é livre e facultativa. A distribuição deste volume é gratuita para as bibliotecas públicas e para os estudantes de graduação e pós-graduação das universidades e institutos de pesquisa. A distribuição deste volume é gratuita para as bibliotecas públicas e para os estudantes de graduação e pós-graduação das universidades e institutos de pesquisa.



CONSIDÉRATIONS GÉOGRAPHIQUES

SUR

L'HISTOIRE DU BRÉSIL

EXAMEN CRITIQUE

D'UNE NOUVELLE HISTOIRE GÉNÉRALE DU BRÉSIL

RÉCEMMENT PUBLIÉE EN PORTUGAIS A MADRID

PAR M. FRANÇOIS-ADOLPHE DE VARNHAGEN

CHARGÉ D'AFFAIRES DU BRÉSIL EN ESPAGNE,

RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

DANS SES SÉANCES DES 1^{ER} MAI, 15 MAI ET 5 JUIN 1857

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il est proverbial que la Géographie est la compagne inséparable de l'Histoire (1), et jamais proverbe n'a trouvé d'application plus vraie qu'à l'égard de ces pa-

(1) « L'on ne doit faire estat d'aucune Histoire, si la Géographie, son œil droit et lumière naturelle, ne marche devant. En quoy néant-
» moins tous Historiografes de quelque temps et langue qu'ils soient,
» ont tousjours failly com' à plusieurs autres choses. » (*Les trois mondes, par le seigneur de LA POPELLINIÈRE*; Paris 1582, petit in-8° : sommaire du 1^{er} livre.)

ragés où le génie des découvertes illumina tout à coup de son flambeau, par delà l'Océan aux ténèbres séculaires, des terres jusqu'alors ignorées : quelques peuplades chasseresses, hôtes sauvages des forêts vierges, n'avaient pas de traditions que se fût soucié de recueillir l'esprit conquérant et affamé de richesses, des aventuriers qui prenaient possession de leur pays en vertu du plus irrésistible de tous les droits, le droit du plus fort. Les événements politiques ne se produisent qu'à la suite de la formation des États, et les États nouvellement éclos dans ces terres nouvelles ne peuvent avoir d'annales que pour des dates voisines de nous et pour de telles contrées; la découverte, l'exploration, la colonisation, constituent la majeure part de leur histoire, et cette part est presque tout entière du domaine de la Géographie.

Voilà comment la Société de Géographie de Paris a reçu à bon droit l'hommage d'une *Histoire générale du Brésil*, et qu'elle a voulu qu'il lui en fût fait un rapport exprès. Puisse-t-elle ne pas regretter d'avoir imposé à mon insuffisance une tâche que de justes scrupules m'avaient porté à décliner.

Le livre lui a été offert par un de ses membres, le chevalier Joachim-Gaëtan da Silva, ami particulier de l'auteur, François-Adolphe de Varnhagen, pareillement chargé d'affaires du Brésil, le premier dans les Pays-Bas, le second en Espagne; émmes l'un de l'autre dans l'étude approfondie des sources historiques de leur commune patrie; tous deux membres de l'Institut de Rio-Janeiro, dont la *Revista trimestral* nous met dès longtemps à portée d'apprécier le noble but et les

louables efforts pour recueillir les éléments de l'histoire nationale (1); tous deux connus par leur zèle infatigable à fouiller les archives de l'Europe afin d'y retrouver les pièces justificatives des origines et des annales de leur pays. De l'ample moisson qu'ils y ont faite, l'un tire des sujets variés des *Questions américaines* dont il projette la publication (2); l'autre, une masse de matériaux à coordonner en un seul tout pour former l'*Histoire générale du Brésil*, dont nous avons sous les yeux le premier volume, et qui doit renfermer, ainsi que le titre l'explique, celle « de la découverte, » « de la colonisation, de l'organisation et du développement de cet État, aujourd'hui empire indépendant, » « écrite sur de nombreux documents authentiques recueillis dans les archives du Brésil, de Portugal, » « d'Espagne et de Hollande (3). » Deux volumes contiendront l'œuvre totale, conduite jusqu'à la date de la proclamation de l'empire, qui ouvre une ère nou-

(1) Voir l'Appendice, note A.

(2) On peut considérer comme un spécimen de ces *Questions américaines* un « Mémoire sur les limites du Brésil avec la Guyane française » conformément au sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht » lu en présence de l'empereur Pierre II, à l'Institut historique et géographique du Brésil, dans ses séances des 26 septembre, 10 et 24 octobre 1851, et inséré dans la *Revista trimestral*, tome XIII (6^e de la 2^e série), pages 421 à 512. Excellente défense d'une mauvaise cause.

(3) Voici le titre de l'ouvrage : *Historia geral do Brazil, isto é do descobrimento, colonisação, legislação e desenvolvimento deste Estado, hoje imperio independente, escripta em presença de muitos documentos autenticos recolhidos nos archivos do Brazil, de Portugal, da Hespanha e da Hollanda, por um socio do Instituto historico do Brazil, natural de Sorocaba*; Madrid 1854, petit in-4.

velle (1); le premier volume seul a paru : il s'arrête à l'avènement de la maison de Bragance (2), qui avait aussi puissamment influé sur les destinées des provinces portugaises transatlantiques.

II.

Ce n'est pas la première fois qu'il se publie une histoire générale du Brésil : d'assez nombreux essais se sont déjà produits en différentes langues, à des dates inégalement échelonnées sur un espace de cent vingt ans, depuis 1730 jusqu'à 1850, dans des conditions fort diverses de mérite et d'étendue. Nous avons en portugais les histoires de Sébastien da Rocha Pitta, de François Solano Constancio, de Louis Gonçalves dos Santos, d'Henri-Louis de Niemeyer Bellegarde, de Joseph-Ignace d'Abreu e Lima, de Salvator-Henri d'Albuquerque, d'Augustin-Marques Perdigão Malheiro, d'Antoine-Alvares Pereira Coruja; en anglais, celles d'André Grant, de Robert Southey, de James Henderson, de John Armitage; en allemand, celles du

(1) La déclaration d'indépendance du Brésil est du 7 septembre 1822, et la proclamation de l'empereur Pierre 1^{er}, du 12 octobre suivant. L'empereur actuel, Pierre II, a succédé à son père le 7 avril 1831.

(2) La restauration de la maison de Bragance sur le trône de Portugal, suggérée et favorisée par le cardinal de Richelieu, s'accomplit à Lisbonne le 1^{er} décembre 1640, et à Bahia, chef-lieu du Brésil, le 16 février suivant. Le nouveau roi érigea en 1643 cette colonie en titre de principauté, pour en faire l'apanage de l'aîné de ses fils, et ce titre fut désormais affecté à l'héritier présomptif de la couronne de Portugal, jusqu'au 16 décembre 1815 que Jean VI éleva la principauté à la dignité de royaume.

D^r Schæffer (depuis comte de Frankenthal), d'Édouard Lebrecht, d'Ernest-Joseph-Hermann Münch ; en français, celles d'Alphonse de Beauchamp, de Ferdinand Denis, et de l'anglo-américain David Bailie Warden (1).

Il ne saurait nous appartenir d'apprécier la valeur relative de toutes ces œuvres, dont quelques-unes d'ailleurs ne nous sont guère connues que par leur titre. La plupart sont de simples abrégés, parmi lesquels le Résumé de Ferdinand Denis qui a eu deux éditions et les honneurs d'une contrefaçon belge, celui de Bellegarde qui en est une traduction arrangée pour l'usage des écoles brésiliennes et qui a pareillement eu deux éditions, enfin la petite histoire d'Édouard Lebrecht, également traduite du Résumé de Ferdinand Denis et imprimée aussi deux fois, ont été plus favorablement accueillis ; tandis que les compilations plus développées d'Alphonse de Beauchamp et de Warden, sur lesquelles ont été calquées celles de Constancio et d'Abreu e Lima, ont eu moins de succès. Certains auteurs, comme Schæffer, Dos Sanctos et Armitage, ne se sont occupés que de l'époque contemporaine ; Henderson, puisant largement dans la Chorographie brésilienne du Père Emmanuel Ayres de Casal, est plutôt descriptif qu'historique, de même que Ferdinand Denis dans ses autres publications sur le Brésil.

Bien au-dessus de tous ces livres plane, hors de pair, par l'importance et le mérite, celui de Southey, dont les trois volumes in-quarto sont le fruit d'une recherche attentive des sources, d'une étude soignée

(1) Voir l'Appendice, note B.

des matériaux recueillis, et d'une élaboration littéraire que le nom de l'auteur suffit à caractériser : les annales générales du Brésil y sont déroulées depuis la découverte, en 1500, jusqu'à l'arrivée de la famille royale de Portugal en 1808 ; et le livre de John Armitage en est la continuation expresse jusqu'à l'avènement de l'empereur actuel en 1831.

Il existait donc une histoire générale du Brésil, toute faite, et d'une valeur incontestée ; mais elle n'était pas absolument exempte d'imperfections ni de lacunes : c'était d'ailleurs l'ouvrage d'un étranger, et le Brésil attendait encore une histoire nationale.

L'Institut de Rio-Janeiro ayant mis au concours (1) le plan d'une histoire ancienne et moderne du Brésil, considérée à la fois au point de vue politique, civil, ecclésiastique et littéraire, avait reçu d'Europe, à ce sujet, les conseils éclairés d'un homme dont les excursions ont autrefois sillonné, au profit de la science, cet immense territoire, moins bien connu de ses possesseurs clairsemés (2).

(1) Dans sa séance anniversaire du 27 novembre 1840, l'Institut brésilien proposait, parmi ses prix, une médaille d'or de 200 milreis (600 francs) pour le meilleur *Plano de se escrever a Historia antiga e moderna do Brasil, organizada com tal systema que nella se comprehendam as suas partes politica, civil, ecclesiastica e litteraria*. Le rapport sur le concours fut présenté par le D^r François Freire Allemão dans la séance du 20 mars 1847, discuté et approuvé dans celle du 10 juin suivant. (*Revista trimensal*, tome IX, 2^e de la 2^e série, pages 273, 279 et suiv.)

(2) *Como se deve escrever a historia do Brazil : dissertação offerecida ao Instituto historico e geographico do Brazil, pelo D^r Carlos-Frederico-Ph. DE MARTIUS, acompanhada de uma Bibliotheca brasileira ou lista das obras pertencentes á historia do Brazil*. Munich, 10 de janeiro 1843. (*Revista trimensal*, tome VI, pages 381 à 403.)

L'étude du caractère propre de la population nouvelle formée hier de la juxtaposition, aujourd'hui du mélange, demain de la fusion des trois races distinctes qui occupent le sol à des titres divers ; l'étude spéciale de chacune de ces races, — d'abord l'homme rouge aborigène avec les quelques vestiges saisissables d'une antique civilisation disparue, — puis l'homme blanc, l'aventurier portugais, avec les liens multiples qui le rattachent au monde ancien, dans ce monde nouveau où il vient s'acclimater, — enfin le nègre apporté comme esclave et réagissant sur ses maîtres ; — voilà, dans la pensée de M. de Martius, quelle doit être la préoccupation première de l'écrivain qui méditera une véritable histoire du Brésil ; et dans le récit des événements, il rejettera la monotone et interminable chronique des petits faits locaux sans intérêt et sans portée, pour ne considérer que la vie d'ensemble de ce grand corps, soit dans ses relations avec la mère patrie et le reste du monde, soit dans ses grandes manifestations intérieures, diverses sans doute suivant la prédominance de tel ou tel des éléments inégalement répartis sur une si vaste étendue et qui appellent l'attention tour à tour sur des points divers : mais là encore les analogies et les contrastes déterminent des groupes naturels autour d'un petit nombre de centres bien caractérisés, Saint-Paul, Maragnan, Fernambouc et Bahia (1).

(1) « Converte a historia das provincias de S. Paulo, Minas, Goyaz » e Mato grosso ; a do Maranhão se liga a do Pará ; e a roda dos acontecimentos de Pernambuco formam um grupo natural os de Ceará, Rio grande do Norte e Parahyba ; enfim a historia de Sergipe, Alagoas e Porto seguro não será senão a da Bahia. » (MARTIUS, *ubi supra*, p. 400.)

A l'exemple d'Hérodote, le narrateur aura soin, dans les occasions opportunes, de décrire le théâtre des événements, source d'intérêt varié pour le lecteur; il évitera la diffusion, l'enflure de style, la surcharge d'érudition; il unira la chaleur poétique de la jeunesse à la raison de l'âge mûr; mieux que tout cela, il écrira en homme de bien, qui fait servir le passé à l'enseignement de l'avenir, et qui consacre ses efforts à diriger toutes les volontés vers un seul but, la prospérité de la commune patrie.

Avec un devancier tel que Southey, un programme magistralement esquissé tel que celui de Martius, préparé en outre lui-même par l'étude directe des documents originaux glanés dans toutes les archives, le nouvel historiographe se trouvait dans les conditions les plus avantageuses pour entreprendre son œuvre. Assez riche de matériaux pour les compiler aisément en une volumineuse série chronologique de trente-deux prolives décades (1), à la manière de Barros ou de Herrera, incité d'autre part à s'élever avec Martius à cette hauteur de vues qui domine l'ensemble des faits et ne les considère plus que par masses saillantes, par groupes caractérisés coordonnés suivant des lois philosophiques de dépendance mutuelle; il a préféré pour son livre les proportions moyennes de la narration plus élégante que nerveuse de Southey. D'autres, lui-

(1) « Com o arquivo de documentos inéditos que tivemos à vista, além de uns cem livros impressos que possuimos acerca da nossa historia, muito mais facil nos houvera sido compilar treinta e duas decadas em crescido numero de volumes. » (VARNHAGEN, *Historia geral do Brazil*; post-editum, p. 478.)

même peut-être, nous donneront quelque jour l'ample collection des sources historiques brésiliennes (1); d'autres ou lui-même, la savante analyse de la formation et du développement de cette nation nouvelle qui progresse vigoureusement à cette heure vers une robuste virilité. Ce que l'auteur nous offre aujourd'hui, c'est un récit compacte, disposé avec méthode et rédigé avec soin, empreint à la fois, dans une certaine mesure, de l'abondance des matériaux colligés et des inspirations élevées de l'académicien bavarois. Il avoue avec candeur qu'il n'a pas eu la pensée de faire de plein jet un chef-d'œuvre (2); peut-être s'il eût eu le loisir d'attendre davantage, eût-il présenté dans un autre ordre quelques parties de son travail, imprimé à son style plus de recherche et de grâce. Quoi qu'il en soit, tel qu'il est, c'est un livre sérieux, avec lequel il faut sérieusement compter.

III.

L'auteur ne s'est pas placé au point de vue proprement brésilien. L'enfant légitime du sol donne son

(1) « Incluímos varios documentos, pela maior parte inéditos... » muitos leitores desejariam acaso ter presente todos quantos no texto citamos... Não nos fôra possível sem auxilio das câmaras e do Governo emprender a sua publicação, que alias desejaremos effectuar, se podéssemos, por meio de uma collecção especial, etc. » (VARNHAGEN, *ubi suprâ*, p. 479.)

(2) « Agora porém que, impresso o livro, o autor se converte em leitor desapiedado de si proprio, e que a letra de molde lhe revela desalinhos que como que se ocultavam entre os seus rabiscos... agora que ao cabo de tantas fadigas e vigílias se vê tão pouco satisfeito, etc. » (VARNHAGEN, *ubi suprâ*, p. 477.)

premier regard à la terre natale, aux habitants primitifs dont il est de plein droit le représentant, et dont il recherche pieusement les vestiges effacés; il note curieusement, à mesure qu'elle se produit, l'apparition sur ses côtes, des étrangers advenus de terres inconnues peut-être d'abord isolément, à d'incertaines époques, quelques naufragés jetés par les tempêtes et les courants loin des routes où leur témérité s'était risquée; puis tout à coup, se succédant à de courts intervalles, à l'aurore du xvi^e siècle de notre ère, les explorateurs castillans conduits par Vincent Pinçon et par Diègue de Lepe; après eux, les conquérants portugais égarés de leur route vers l'Inde sous le commandement de Cabral; et ceux qui bientôt reviennent à deux reprises guidés par Vespuce; presque aussitôt les visiteurs français amenés par Binot Paulmier de Gonneville et par Jean Denys de Honfleur, suivis de près par les nombreux navires de Bretagne et de Normandie; puis derechef des explorateurs castillans, et des commerçants français, et des conquérants portugais, et le reste.

Le nouvel historien a choisi le point de vue exclusif et jaloux des conquérants portugais, et il en subit les inexorables exigences. Ce n'est point au Brésil que s'ouvre son récit : c'est en Europe. Il nous montre d'abord la péninsule ibérique au milieu de ses luttes contre la puissance musulmane, prêtant l'oreille à la voix inspirée de Raimond Lulle (4), qui prêchait à la chrétienté le refoulement des Arabes jusque dans leur

(1) Voir l'Appendice, note C.

propre foyer. Le Portugal, après les avoir chassés de son Algarve, les poursuit en Afrique, et pour les atteindre en Orient, cherche une route maritime par le sud; Vasco da Gama frayé la voie nouvelle, et bientôt une escadre est mise aux ordres de Cabral pour suivre ses traces : les instructions préparées par Gama lui-même (1), recommandent, pour éviter la région des vents contraires, de s'élever au sud-ouest jusqu'à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, afin de le prendre dans les conditions les plus favorables, droit à l'est. Cabral, docile aux conseils de son devancier, force au sud-ouest, et dans cet écart aperçoit inopinément devant lui une terre inconnue, dont il se hâte de prendre solennellement possession au nom de son souverain. Voilà comment le Brésil fut découvert, et adjudgé à la couronne de Portugal. Il lui appartenait bien légitimement, puisque le pape Alexandre VI avait jadis partagé entre le Portugal et l'Espagne toutes les découvertes maritimes faites ou à faire, au moyen d'une ligne méridienne supposée à cent lieues dans l'ouest des archipels des Açores et du cap Vert (2), et que sur les vives réclamations du Portugal contre l'insuffisance de son lot, l'Espagne avait, par un fameux traité signé en 1494 à Tordesillas entre les deux couronnes, consenti à reculer ce méridien de démarcation jusqu'à trois cents soixante-dix lieues à l'ouest des îles du cap Vert (3). Il est vrai que François I^{er} s'avisait de ne pas prendre au sérieux un tel partage, et demandait plaisamment

(1) Voir l'Appendice, note D.

(2) Voir l'Appendice, note E.

(3) Voir l'Appendice, note F.

(1) Voir l'Appendice, note C.

qu'on lui montrât le testament du Père commun, qui déshéritait le roi de France de sa part dans ce patrimoine (1); mais la convention engageait du moins mutuellement les deux puissances contractantes, et fut entre elles ultérieurement l'objet de bien des subtilités et des chicanes; notre auteur ne manque pas de l'interpréter le plus largement possible (trop largement à coup sûr) dans l'intérêt portugais d'alors. Nous y reviendrons (2).

Cependant l'historien ne veut point dissimuler les explorations castillanes antérieures, bien qu'à vrai dire elles aient laissé si peu de traces que jusqu'à ces derniers temps elles sont restées à peine connues, et presque contestées : il n'ose avouer tout à fait que l'ignorance et la préoccupation sont réellement allées jusqu'à les contester (3). Mais du moins (compensation restrictive), pourra-t-on mettre à leur charge la première cause de cette hostilité des indigènes qui s'est tant de fois depuis manifestée contre les conquérants portugais. Bref, l'historien reconnaît que Pinçon (et même Hojeda, ce qui est de trop) sont venus avant Cabral au Brésil, que ce soit ou non le cap Saint-Augustin que Pinçon ait visité; le navigateur espagnol a vu ensuite

(1) Voir l'Appendice, note G.

(2) Voir ci-après, le § XII.

(3) Le père Manoel Ayres de CAZAL (*Corografia Brazilica*, Rio de Janeiro 1817, 2 vol. petit in-4° : tome I, pages 34 à 36) prétend que le cap où atterrit Pinçon, au lieu d'être le cap Saint-Augustin, n'est autre que le cap de Nord, par 2° de latitude septentrionale; et il trouve très vraisemblable que Gaspard de Lemos ait été le découvreur réel du cap Saint-Augustin et du cap Saint-Roch!

L'embouchure de l'Amazone, puis remontant la côte au nord, il est entré dans divers ports, et son nom est resté attaché, avec ou sans raison, au fleuve Oyapoc, déclaré par divers traités limite septentrionale du Brésil. Voilà pour nous, dans le champ de la science, de véritables énormités, qu'une déférence peut-être forcée à des préjugés nationaux intraitables, ne saurait absoudre à nos yeux, et qu'il suffirait de signaler pour en faire justice, si l'incorrigible légèreté de la tourbe des compilateurs n'était toute prête à les répéter de confiance, sans plus d'examen. Nous aurons donc à en parler (1).

Sauf, en certaines parties, ce renversement des objets et ces altérations de forme et de couleur résultant d'une fascination inhérente au point de vue où l'auteur s'est placé, et contre laquelle la rectitude habituelle de son esprit est réduite à l'impuissant correctif d'une hésitation qui se trahit plutôt qu'elle ne s'avoue ; à part, dirai-je, ces questions de rivalités internationales, où le joug inflexible des vanités de l'ancienne métropole pèse encore sur la colonie émancipée, l'écrivain montre généralement un sens droit, une connaissance étendue et approfondie de son sujet, une recherche sincère de la vérité des faits, et une saine critique dans leur appréciation.

L'économie générale du volume présente, au premier aspect, une série continue de trente et une sections ou petits chapitres se succédant comme les anneaux multiples et semblables d'une chaîne ininterrompue ; en sorte qu'il n'en resterait dans la mémoire

(1) Voir ci-après, les §§ X et XV.

qu'une empreinte uniforme de détails ajustés bout à bout, si l'esprit de synthèse ne venait les réunir par groupes moins nombreux et plus nettement caractérisés, de manière à graver dans le souvenir les grands traits du tableau d'ensemble : le lecteur parvient seulement ainsi à percevoir distinctement les phases diverses de cette histoire de la conquête du Brésil par les Portugais : d'abord la découverte et la prise de possession, sections I à VI; alors un coup d'œil sur le sol, ses productions et ses habitants indigènes, sections VII à X; puis les entreprises de colonisation par des concessionnaires féodaux, sections XI à XIV; bientôt la reprise et l'organisation par le pouvoir central, sections XV et XVI; ensuite, comme avant, comme après, comme toujours, le développement laborieux, à travers la guerre d'envahissement et de servitude contre les indigènes, la guerre d'exclusion contre le commerce et les tentatives d'établissement des Français, sections XVII à XXVI; et encore la guerre d'exclusion contre l'occupation plus tenace des Hollandais, sections XXVII à XXXI.

Quelques mots sur chacune de ces grandes phases.

IV.

Nous avons remarqué déjà que pour la découverte et la prise de possession, le premier plan du tableau est consacré sans partage aux Portugais, de manière à rejeter les Espagnols sur le deuxième plan; comme de raison les Français n'apparaissent qu'en troisième ligne.

Après avoir montré Cabral touchant à Porto-Seguro

et détachant de son escadre un aviso qui portât à son maître la nouvelle de sa découverte, l'auteur nous raconte les deux expéditions successivement envoyées par le roi Emmanuel à la reconnaissance de cette *île de la Sainte-Croix*, que le hasard venait de lui adjuger; expéditions au profit desquelles avait été embauché en Espagne, à grand renfort de sollicitations royales, le fameux cosmographe florentin Améric Vespuce, dont il nous est parvenu un récit incorrect et tronqué (1). La première, de trois caravelles, partit de Lisbonne en 1501, courut tout le littoral depuis le 5^e jusqu'au 52^e degré de latitude australe. A deux ans d'intervalle, la seconde, de six caravelles, dont quatre périrent en mer, aborda à Bahia, et remontant la côte jusqu'auprès de Porto-Seguro, y construisit le poste de Santa-Cruz, premier établissement des Européens en cette contrée. On sait que Gonçalve Coelho était le commandant de cette deuxième expédition exploratrice (2), mais on

(1) Voir l'Appendice, note H.

(2) L'opinion nettement formulée à cet égard par Southey (*History of Brazil*, tome I, p. 20, note 23) a été adoptée et corroborée par Humboldt (*Géographie du nouveau continent*, section II, § VI: tome V, pages 145 à 148). Par respect sans doute pour les conjectures du P. Cazal (*Corografia Brazilica*, tome I, pages 36 à 39 du texte, pages 44 et 45 de l'entrefilets, et tome II, p. 113, à la note), qui attribue à Gonçalve Coelho le commandement de l'expédition de 1501, et à Christophe Jaques celui de l'expédition de 1503, M. de Varnhagen garde sur ce point, dans son texte, un silence absolu, et dans une note (p. 424, note 8) une complète indécision. Dans son édition du *Diario de Pero Lopes* (p. 73) et dans ses *Primeiras negociações diplomaticas* (p. 126), M. de Varnhagen hasarde même la conjecture que le commandant de l'expédition de 1503 était en réalité Fernand de Noronha.

ignore qui conduisait la première : si nous osions hasarder à cet égard des conjectures personnelles, nous serions tenté de désigner ce même Coelho, qui aurait ainsi fait avec Vespuce deux campagnes consécutives, dans l'une desquelles il n'aurait eu sous ses ordres que trois caravelles, conformément à l'indication expresse de Gabriel Soares (1), tandis que dans la suivante il partit avec un nombre double de navires, comme le raconte Damien de Goes (2). Cependant il est un autre nom, celui de Nuno Manuel, signalé dans des correspondances officielles ultérieures comme le chef d'une division navale portugaise qui aurait fait la première découverte de la Plata (3), et pour trouver sa place

(1) Le P. CAZAL (*ubi supra*), en attribuant à Coelho l'expédition de 1501 exclusivement, s'appuie précisément sur le texte, alors anonyme, de Gabriel Soares, qu'il désigne sous le nom de François da Cunha : « A estas partes [do Brazil] foi depois mandado por S. A. [elRey D. » Manoel] Gonsalo Coelho com tres caravelas da Armada, para que » descubrisse esta costa, com as quaes andou por ellas muitos mezes » buscandolhe os portos e rios, etc. » (*Noticias das nações ultramarinas*, tome III, n° 4 : *Noticia do Brazil*, cap. I, p. 6; ou dans l'édition de Varnhagen, *Revista trimensal*, tome XIV, p. 46.) La perte de deux des trois navires de Coelho nous paraît cependant offrir, contre cette hypothèse, une sérieuse difficulté, malgré le bon marché qu'en fait le P. Cazal (tome I, p. 43, note 19).

(2) « No mesmo anno [MDII] mandou [elRey D. Emanuel] Gonçallo Coelho com seis naus à terra de Sancta-Cruz, com que partiu » de Lisboa ahos dez dias do mêz de junho; das quaes por ainda terem » pouca noticia da Terra, perdeu quatro, et has outras duas trouxe aho » Regno com mercadorias da terra, que entam nam eram outras que » páu vermelho a que chamam Brazil, bogios et papagaios. » (Damiano de Goes, *Chronica do serenissimo senhor Rey Dom Emanuel*; Coimbre 1790, 2 vol. petit in, 4°; part. I, cap. 65, tome I, p. 170.)

(3) Voir l'*Appendice*, note I.

dans la série des navigations connues, on est en quelque sorte conduit à lui attribuer le commandement de l'expédition de 1501, que Vespuce déclare s'être élevée à de hautes latitudes australes (1).

Désormais signalé comme une escale pour les grandes expéditions des Indes, le poste de Santa-Cruz fut visité au passage, déjà peut-être par Jean de Nova, mais certainement par Alphonse d'Albuquerque, Vasco da Gama, et leurs successeurs. Le commerce, de son côté, y alla chercher des bois de teinture; un riche armateur qui en avait dès l'origine affermé le privilège, et auquel dès le mois de janvier 1504 fut concédée, à titre de découvreur, l'île qui porte son nom (2), Fernand de

(1) « Questa terra ferma comincia dritta della linea equinoziale otto
 » gradi verso il polo antartico; e navigammo presso di detta costa,
 » che trapassammo il tropico iemale, verso il polo antartico, per
 » 17 gradi e mezzo, dove avemmo l'orizzonte levato 50 gradi. »
 (VESPUCCI, *Lettera del terzo viaggio*, dans BANDINI, p. 106; ou dans
 CANOVAL, p. 87.) — Il y a évidemment ici une erreur de chiffre :
 17° 30' ajoutés aux 23° 30' du tropique hiémal ne donneraient que
 41° de hauteur du pôle. Dans la lettre de 1504 à Soderini, Vespuce
 pousse encore plus loin : « e tanto navicammo por questo vento (sci-
 » loco), che ci trovammo tanto alti, che il polo del meridione ci stava
 » alto fuora del nostro orizzonte ben 52 gradi. » (BANDINI, p. 54; ou
 CANOVAL, p. 107.) Il semblerait donc, si l'on doit admettre une lati-
 tude australe de 50° à 52°, qu'il y aurait lieu de corriger les 17° 30' ci-
 dessus en 27° 30'.

(2) Des Lettres du 16 et du 24 janvier 1504, transcrites dans des confirmations ultérieures, constatent la découverte récente, par Fernand de Noronha, d'une île de Saint-Jean, à 50 lieues au large de la Terre de Santa-Cruz, et lui en accordent la capitainerie et la propriété effective. Ces documents ont été imprimés par M. de Varnhagen dans ses

Noronha envoyait ses navires prendre de riches chargements au Brésil, ainsi que nous en fournit un exemple le voyage de *la Bretoime*, expédiée en février 1511 pour son compte en participation avec trois associés, et dont le journal de bord est publié en entier à la fin du volume que nous examinons (1). Après Noronha, George Lopes Bixorda obtint la forme de cette exploitation privilégiée (2).

Quant aux explorations castillanes du Brésil, nous nous sommes déjà récrié contre les solécismes que notre auteur a commis sur ce point, par simple inadvertance sans doute à l'égard de Hojeda, mais de propos délibéré et sous l'empire de préoccupations étranges à l'égard de Vincent Pinçon, et nous nous réservons de revenir spécialement sur ce sujet (3).

Vespuce avait pris part à ces expéditions espagnoles avant que le Portugal l'eût attiré à lui; il revint en Espagne quand il eut éprouvé l'ingratitude portu-

notes au *Diario de Pero Lopez de Souza* (pages 70 à 73). Dans la seconde de ces pièces se trouve énoncée la forme déjà concédée à Noronha : « Nossa Terra de Sancta-Cruz que lhe temos arrendada. » (p. 72.)

(1) Dans la note 13, pages 427 à 432 : *Elyero da naõo Bartoa que vuy para a terra do Brazil.*

(2) « No anno de mil et quinhentos et treze... George Lopes Bixorda que naquella tempo tinha o trato do pão brasil que traxem desta terra de Santa Cruz, veo a fallar a elRei et com elle tres homens desta provincia, assas bem dispostos, que então vierão em huma naõ que de la chegara. » (Damião de Goes, *ubi supra*; part. I, cap. 56; tome I, p. 136.)

(3) Voir ci-après le § X.

gaise (1) : Solis (2) et Magellan (3), enfants propres ou adoptifs du Portugal, renièrent eux-mêmes cette ingrate patrie pour venir trouver en Castille une estime plus juste de leurs mérites. Ceux de Vespuce ont été vivement contestés sous l'inspiration d'une généreuse pensée d'expiation envers la gloire méconnue de Colomb, comme si le cosmographe florentin eût été directement coupable de

(1) « La fortuna le ha sido contraria como à otros muchos : sus trabajos bajos no le han aprovechado tanto como la razon requiere. » Ainsi s'exprimait sur son compte Christophe Colomb, dans une lettre du 5 février 1505. (NAVARRETE, *Viages y descubrimientos de los Españoles*, tome I, p. 351.) — Le roi d'Espagne lui accorda d'abord une gratification honorable, bientôt des lettres de naturalisation, puis il l'employa à ses armements avec le titre de capitaine, et enfin il créa pour lui, le 22 mars 1508, l'emploi de pilote en chef (*piloto mayor*), dont les lettres furent expédiées le 6 août suivant; et après sa mort, arrivée le 22 février 1512, une pension fut assurée à sa veuve, et un traitement annuel comme pilote à son neveu Jean Vespuce. (Voir les documents officiels à ce relatifs, n^{os} III à XIV, dans NAVARRETE, *ubi supra*, tome III, pp. 292 à 299.)

(2) Voir l'Appendice, note J.

(3) Fernand de Magalhães, que nous appelons Magellan, avait été blessé dans son orgueil de preux et de gentilhomme, par le refus obstiné d'une distinction légère en apparence, mais significative; il renouça hautement au service de son ingrat souverain, et vint chercher fortune en Espagne, où il fut rejoint par l'astronome portugais Ruy Falcão, qui avait aussi ses griefs, et par le puissant armateur anversois, Christophe de Haro, irrité de son côté d'une perfidie portugaise qui venait de lui coûter sept de ses navires. Une même pensée de vengeance réunit ces trois hommes dans le dessein de donner les Moluques à l'Espagne; et ce dessein s'accomplit, en dépit des sourdes intrigues employées auprès de Magellan ou contre lui pour faire avorter son entreprise. Le quatrième volume de la collection de Navarrete est consacré tout entier à l'histoire de cette expédition célèbre.

L'immense honneur que lui a fait la postérité en préférant son nom à celui du découvreur génois pour dénommer le continent d'Amérique; M. de Varnhagen fait équitablement ressortir les motifs plausibles qui, du moins pour l'Amérique méridionale, excusent, s'ils ne le justifient, un choix contre lequel il n'est plus de recours (1).

Moins heureux, Solis s'obstinant à la recherche d'un passage à l'ouest vers les îles orientales des Epices, après avoir en 1508, de conserve avec Pinçon, couru le littoral depuis le cap Saint-Augustin jusqu'au 40° degré de latitude méridionale, rallie encore, en 1515, la côte brésilienne au cap Saint-Roch, et la remonte au sud jusqu'à l'estuaire de la Plata, pour y périr misérablement, dévoré par les sauvages, sans que son nom, donné alors à ce grand fleuve, y soit resté attaché plus de quelques années. Magellan, à son tour, ne périt du moins qu'après avoir frayé la voie tant cherchée de

(1) M. de Varnhagen avait déjà abordé spécialement cette question dans ses notes au *Diario de Pero Lopes de Souza* (à la fin de la note 11, pp. 73 à 77). Depuis le beau travail de M. de Humboldt sur ce sujet tant controversé (*Géographie du nouveau continent*, tomes IV et V), une appréciation plus saine a remplacé les exagérations des détracteurs et des apologistes passionnés; sans doute tous les détails n'ont pas été éclaircis, toutes les difficultés résolues, mais la lumière s'est faite sur l'ensemble du problème. Les *Noticias exactas de America Vesputio* dans lesquelles Nayarrete (tome III, pp. 315 à 334) avait résumé la substance des documents authentiques par lui recueillis, étaient déjà, il le faut avouer, un travail préliminaire propre à faciliter beaucoup la tâche des critiques ultérieurs, et M. de Humboldt n'a eu garde de le dissimuler.

l'un à l'autre océan; et son nom brave encore sur place l'oublieuse ingratitude des générations suivantes.

Plus tard, l'Espagne envoya Garcie de Loaysa (1) sur les traces de Magellan, et Sébastien Cabot (2) sur les traces de Loaysa, pendant que Diègue Garcia (3) devait remonter le fleuve de Solis.

(1) Frère Garcie-Geoffroi de Loaysa, commandeur profès en l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, partit de la Corogne le 24 juillet 1525, avec sept navires, que les tempêtes assaillirent et dispersèrent aux abords du détroit de Magellan; quatre seulement le franchirent et furent dispersés de nouveau dans le grand Océan. Loaysa, n'ayant plus qu'un seul navire, mourut à bord le 30 juillet 1526; son successeur Jean-Sébastien d'El Cano mourut quatre jours après; puis à neuf jours de là mourut à son tour Toribio-Alonso de Salazar qui l'avait remplacé; et ce fut Martin Lónguez de Carquizano qui conduisit enfin le vaisseau amiral à Tidor, où l'on débarqua le 1^{er} janvier 1527. Navarrete a consacré à cette expédition tout le cinquième volume, malheureusement le dernier, de son précieux recueil.

(2) Voir l'*Appendice*, note K.

(3) Le pilote Diègue Garcia (encore un Portugais au service de l'Espagne), parti du cap de Finisterre le 15 août 1526, atteignit au mois d'avril 1527 le fort du Saint-Esprit élevé par Cabot, et remonta 27 journées de navigation au delà, jusqu'au terme des découvertes de Cabot de ce côté. M. de Varnhagen a publié dans la *Revista trimesal* (tome XV, pages 6 à 14), d'après l'original conservé aux archives des Indes, à Séville, un rapport de Diègue Garcia sur son expédition; il est facile de reconnaître que Herrera a eu cette pièce entre les mains, et la fidélité avec laquelle il la reproduit (Decad. III, lib. X, cap. 1, et Decad. IV, lib. I, cap. 1), doit inspirer une grande confiance dans l'exactitude de cet écrivain: Or il a la *abul* pour la date du départ (ce qui s'accorde avec celle de septembre pour la relâche aux Canaries), tandis que la copie de M. de Varnhagen porte *janvier*.

De ces expéditions portugaises et castillanes, il resta souvent, au milieu des populations indigènes, quelques individus, les uns débarqués expressément pour subir une déportation pénale, d'autres inévitablement abandonnés au fort de quelque désastre, comme les compagnons de Solis ou de Cabot, certains autres déserteurs volontaires : tous devenant par la suite de précieux auxiliaires pour leurs frères d'Europe; et comme avec eux il se trouva aussi des Français, il faut bien que des navires français fussent pareillement venus de bonne heure en ces parages.

Notre auteur semble ne s'être pas suffisamment souvenu des indications précises que lui offraient, quant aux premiers voyages des Français au Brésil, des documents qu'il connaît d'ailleurs à merveille; et d'un autre côté, il se risque à assigner conjecturalement le millésime de 1508 à un opuscule allemand anonyme et sans date donnant des nouvelles d'une expédition portugaise dans le sud du Brésil, et constatant occasionnellement à ce propos la fréquentation antérieure des mêmes côtes par des navires français. Tout cela est à examiner de plus près, et nous en reparlerons (1).

Quoi qu'il en soit, les voyages des Français au Brésil se multipliaient tellement, sans égard pour les prétentions exclusives des Portugais, que des réclamations furent officiellement adressées en 1516 à la cour de France, mais sans beaucoup d'efficacité; et qu'en 1526, averti de préparatifs d'armemens encore plus considérables, le Portugal prit le parti d'instituer une croisière

(1) Voir au-dessous le § XI.

sur les côtes du Brésil, avec ordre de ne faire aucune merci aux étrangers (1). Christophe Jaques (2) qui le premier en reçut le commandement, commença par établir à Fernambouc un poste, où il recueillit et retint prisonnier l'un des capitaines de l'escadre espagnole de Loaysa, victime des tempêtes, de la désertion de ses hommes, et de l'abandon de trois navires français qui l'avaient d'abord secouru près de l'embouchure du fleuve San-Francisco, où il les avait rencontrés en chargement (3). Bientôt après, trois autres navires français, surpris par les croiseurs dans le Paraguaçu (4), furent

(1) « In anno MDXXXVI idem Rex serenissimus [Portugallia] per totum ejus regnum edictum ab eo emanatum publicationi dederat, quo continebatur præceptum expressum omnibus ejus subditis sub pœna capitis, de omnibus Gallis ad dictas insulas accedentibus, seu ab eis redeuntibus, submergendis; et expressam commissionem ad hoc finis, dicto Correa signatam tradiderat. Et illud decreverat, licet tunc nullum extaret bellum inter præfatos reges seu eorum subditos, imo tunc confederati erant, et licet etiam merces de quibus supra facta est mentio non sint de iis quæ de jure prohibentur ad inimicos deferri. » (Plainte du baron de Saint-Blancard contre la capture de la *Pèlerine*, p. 443.)

(2) Une indication équivoque et mal comprise de Gabriel Soares faisait rapporter inconsidérément à l'année 1503 la présence de Christophe Jaques au Brésil; mais les Annales manuscrites de la vie de Jean III, par Louis de Souza, ont fourni à M. de Varnhagen (*As primeiras negociações*, p. 127) la date précise de 1526 pour l'expédition de Jaques; ce qui est d'ailleurs confirmé par les documents contemporains relatifs au navire espagnol le *Saint-Gabriel*, où nous voyons en outre que Jaques était déjà remplacé en octobre 1548 par Antoine Ribeiro.

(3) Voir l'*Appendice*, note L.

(4) Ces trois navires français capturés par Christophe Jaques (deux de 140 tonneaux et l'autre de 80) appartenaient à des armateurs bre-

capturés après une défense opiniâtre qui dura toute une journée. Mais à quelques années de là (1) un galion de France vint à son tour tomber sur Fernambouc et saccager l'établissement portugais.

Quelques mois plus tard (2), nous voyons un autre navire français, *la Pèlerine*, armé à Marseille aux frais du baron de Saint-Blancard, général des galères (3),

tions (Yvon de Kertrugar, Guerret-Maturin Tournemouche, Jean Bureau et Jean Jamet), qui sollicitèrent, sans les obtenir, des lettres de marque pour tiser de repréailles. (VARNHAGEN, *As primeiras negociações*, p. 130. — *Historia geral*, pp. 41 et 45.) — Les cruautés exercées à l'égard des matelots prisonniers, par les capteurs, sont rappelées dans une lettre de Diègue de Gouvea adressée de Paris, le 17 février 1535, au roi de Portugal, et dont un extrait a été publié par M. de Varnhagen (dans une note de ses *Primeiras negociações*, p. 137) : on les enterrait jusqu'aux épaules, et leurs têtes servaient de cible aux arquebusades des Portugais.

(1) A la date du vendredi 17 février 1531, on lit dans le *Diario de Pero Lopes de Souza* (p. 14, et p. 78 noté 16) : « E me disseram que » foram ao Rio de Pernambuco, e como havia dous mezes que ao dito » rio chegara hum galeam de França, e que saqueara a feitoria, e que » roubara toda a fazenda que nelle estava del Rei nosso senhor : e » que o feitor do dito rio [que se chamava Diogo Dias (*ibid.* p. 20)] » era ido ao Rio de Janeiro n'uma caravela que ia para Cofala. » — Le coup de main du galion français avait donc eu lieu vers le milieu de décembre 1530.

(2) Au mois de mars (ou au commencement d'avril) de l'année 1531, si l'on s'en rapporte aux dates indiquées dans un document de 1538, où il semble y avoir erreur d'une année, du moins sur les dates postérieures à celle-ci ; il y a donc incertitude entre 1531 et 1532.

(3) Bertrand d'Ornézan, baron de Saint-Blancard en Astarac, était revêtu depuis 1521 de la grande charge de *Général des galères*, qu'il ne faut pas confondre avec le grade, relativement inférieur, de lieute-

et commandée par le capitaine Du Pèret, construire un fort sur l'emplacement même du poste portugais, y laisser une garnison de 37 hommes sous les ordres du capitaine De la Motte, et revenir en Europe sous le commandement du capitaine Barran, avec une riche cargaison qui fut traitreusement capturée (1) dans la Méditerranée par une division portugaise; et le fort, attaqué et battu pendant dix-huit jours consécutifs, capitula à des conditions honorables, aussitôt honteusement violées (2). Nous devons à M. de Varnhagen la première publication du document original (3), intéres-

nant général des armées navales, de création beaucoup plus récente. Le Général des galères avait, sur la Méditerranée, le même rang que l'Amiral de la flotte sur l'Océan. Le dernier titulaire a été Jean-Philippe d'Orléans, fils naturel du régent, entre les mains de qui la charge fut éteinte, par la réunion de la marine des galères à celle des vaisseaux, en septembre 1748.

(1) Voir l'*Appendice*, note M.

(2) Voir l'*Appendice*, note N.

(3) *Notas e provas*, pp. 441 à 444. — C'est la requête présentée le 11 mars 1838, au nom du baron de Saint-Blancard, aux commissaires français et portugais siégeant à Bayonne et Fontarabie pour régler les différends entre les sujets des deux nations à raison des prises en mer. Les commissaires français étaient Jean de Calvimont et Bertrand de Moncaup, président et conseiller au parlement de Bordeaux; les commissaires portugais étaient l'évêque de Santiago du cap Vert, Gonçaly Pinheiro, remplaçant l'évêque d'Asafy, Blaise Neto, décédé, et le licencié Alphonse Fernandes. Voir sur ce sujet le *Quadro elementar das relações politicas e diplomaticas de Portugal com as diversas potencias do mundo*, pelo Visconde de SANTAREM, Paris 1842-1854, 10 vol. in-8°; tome III, pages 248 à 274, où les noms propres français sont malencontreusement défigurés: Dorversas (à la page 270) doit se lire d'Ornézan.

sant à plus d'un titre, qui contient les curieux détails de cette affaire.

V.

Dès auparavant avait commencé, de la part des Portugais, une prise de possession plus sérieuse : Depuis trois ans déjà, des demandes de concessions territoriales avaient été faites, au retour de sa croisière, par Christophe Jacques, qui s'engageait à y conduire mille colons, et par Ruy Gonçalves da Câmara qui promettait d'en amener deux mille (1); ces propositions n'avaient pas été accueillies, mais elles montraient la voie; et pour la préparer enfin, Martin-Alphonse de Souza était venu, au commencement de 1531, muni de pouvoirs étendus, à la tête d'une expédition qui portait quatre cents immigrants destinés à former dans le sud, pour servir de barrière aux tentatives castillanes de ce côté, le noyau d'un établissement solide (2).

(1) Ces détails sont donnés dans une lettre du portugais Diègue de Gouyca, directeur du collège de Sainte-Barbe à Paris, adressée au roi de Portugal le 1^{er} mars 1532, et publiée par M. de Varnhagen (*As primeiras negociações*, p. 135).

(2) L'histoire détaillée de cette expédition est consignée dans le journal original de Pierre-Lopes de Souza, frère de Martin-Alphonse, publié en 1839 à Lisbonne, en un volume in-octavo, par M. de Varnhagen lui-même (d'après une copie de la main de Pero de Goes, corrigée de la main de Martin Affonso, *Rev. trim.*, XIV, 376) sous ce titre : *Diario da navegação da Armada que foi à terra do Brasil em 1530 sob a capitania-mor de Martin-Affonso de Souza, escrito por seu irmão Pero-Lopes de Souza*. L'éditeur, qui a préfacé par tant de publications utiles au grand ouvrage qu'il accomplit aujourd'hui, a joint au texte de Pero-Lopes, outre les biographies de l'auteur et de son

En arrivant dans les eaux de Fernambouc, il avait rencontré une nouvelle triade de navires français, dont il s'était emparé; et après avoir visité le poste récemment dévasté, il avait envoyé en reconnaissance vers le nord Diègue Leite, qui s'avança jusqu'au delà du Maragnan (1), tandis que lui-même remontait au sud, touchant d'abord à la baie de Tous-les-Saints, *Bahia*, où depuis vingt-deux ans était établi et devenu puissant au milieu des sauvages, sous le nom de Caramurú, le naufragé Diègue Alvares Correa, dont le souvenir s'est perpétué dans une légende populaire, fabuleuse comme toutes les légendes (2). Souza laissa en cet endroit deux autres Portugais, avec les esclaves que l'ancien facteur de Fernambouc avait sauvés de la désastreuse attaque des Français; et sans s'arrêter là davantage, il arriva bientôt dans cette autre baie qui porte singulièrement le nom de fleuve ou *Rio de Janeiro*, y éleva un poste avec des retranchements, et y fit un séjour de trois mois,

héros, des notes étendues, enrichies de plusieurs documents originaux d'un grand intérêt. Le vicomte de Santarem en a donné, en 1840, dans les *Nouvelles annales des voyages* (4^e série, tome I, pp. 330 à 372) un compte rendu détaillé, qu'il a fait tirer à part sous ce titre: *Analyse du journal de la navigation de la flotte qui est allée à la terre du Brésil en 1530-1532, par Pedro Lopes de Souza* (Paris, 1840, in-8°).

(1) Le nom de Diègue Leite resta attaché un certain temps à un port ou havre qu'on trouve ainsi désigné sur plusieurs cartes anciennes, mais avec trop peu de précision ou d'accord pour ne laisser aucune incertitude sur l'application exacte; l'hésitation ne semble possible toutefois qu'entre l'entrée du Turry-assu et celle du Gurupi; des mesures de distances et des conditions de limites nous semblent devoir faire opter pour l'entrée du Turry-assu.

(2) Voir l'Appendice, note O.

pendant lequel il envoya quatre de ses hommes à la découverte jusqu'à cent quinze lieues dans l'intérieur (1); Poursuivant sa route, Souza fit encore une relâche d'un mois et demi au port de la Cananea, où il retrouva un ancien banni portugais (2) et quelques Espagnols; un de ceux-ci fut envoyé avec quatre-vingts hommes tenter une reconnaissance dans l'intérieur; mais ils y périrent tous (3).

Souza avait repris sa route vers la Plata; les mauvais temps l'assillèrent avant qu'il y arrivât, et il fut décidé que l'expédition n'irait pas plus loin; le commandant dut se borner à envoyer son frère Pierre Lopes explorer cet estuaire; puis redescendant la côte jusqu'au tropique, il entra le 24 janvier 1532 au port de

(1) On traversa 65 lieues de montagnes, puis 50 lieues de plaines, jusqu'à la demeure d'un chef puissant, qui donna des renseignements sur les richesses du Paraguay (*Diario de Pero Lopes*, p. 26).

(2) L'ancien banni portugais était peut-être cet Edouard Pires qui, d'après CHARLEVOIX (*Histoire du Paraguay*, Paris 1737, 6 vol. in-12; tome I, p. 51), vint avec sa famille trouver sur la côte le Castillan Ruy Mosquera ramenant les débris de la garnison du fort abandonné de Cabot. Comparez ce qu'en dit le P. Gaspard da MADRE DE DEOS (*Memorias para a historia da capitania da San Vicente*; Lisbonne 1797, petit in-4^o, p. 90).

(3) L'expédition conduite par François de Chaves partit le 1^{er} septembre 1531; mais arrivée sur les bords du Paraná en descendant l'Iguacu, elle fut attaquée au passage de cette rivière par les Carijos, qui massacrèrent tous ces malheureux. (Gaspard da MADRE DE DEOS, *ubi supra*, pp. 85 et 93 à 95. — Alvar Nuñez CABEÇA DE VACA, *Commentaires*, dans la collection de *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique*, publiés pour la première fois en français par H. TERNAUX-COMPANS, Paris 1837, in-8^o, p. 81. — HERRERA, *Historia de las Indias*, Decad. VII, lib. II, cap. IX.)

San-Vicente, où il fut bien accueilli des naturels, grâce à l'influence du portugais Jean Ramalho, (1) qui vivait parmi eux depuis vingt ans : c'est là que Souza se détermina à jeter les fondements de la colonie qu'il avait mission de créer, et il y établit en effet deux villes jumelles, l'une sur la côte, en l'île qui prit le nom de San-Vicente, l'autre à quelques lieues de là dans les terres, au lieu même où demeurait Ramalho, et qui est aujourd'hui Saint-Paul.

Sur ces entrefaites, le roi de Portugal, instruit par la capture de *la Pèlerine*, de la présence des Français à Fernambouc, donnait des ordres pour les déloger : et déterminé enfin à une prise de possession effective du pays, qui servit de garantie contre les entreprises étrangères, il fit une répartition générale de tout le littoral qu'il s'attribuait, entre des capitaines donataires investis de la plénitude des pouvoirs féodaux, à charge par eux de former des établissements. La répartition ne comprenait d'abord que les terres qui s'étendent de la Plata à Fernambouc (2); mais quand furent délivrées ultérieurement les lettres d'investiture (3), la limite

(1) Voir ce qu'en disent le P. Simon de VASCONCELLOS dans son *Historia da Companhia de Jesus do Estado do Brazil*, Lisbonne 1663, in-f°, lib. I, n°s 77 et 126 de la *Chronica*, pp. 70 et 113; et le Fr. Gaspari da MADRE DE DEOS, *ubi supra*, pp. 30 à 32, 68, 108.

(2) « Se praticó se seria meu serviço povoar toda essa costa do Brasil, e algumas pessoas me requeriam capitánias em terra delle. »

« Determinei de mandar demarcar de Pernambuco até o Rio da Prata cincoenta leguas de costa á cada capitania. » (Lettre du roi à Martin-Alphonse de Souza, du 28 septembre 1532; dans VANHAGEN, *Historia do Brazil*, pl. 62.)

(3) Voir l'Appendice, note P.

extrême en fut poussée jusqu'au havre de Diêgue Leite. Il y eût en tout quinze lots pour douze donataires, deux d'entre eux, Martin-Alphonse de Souza et son frère, en ayant eu cinq pour leur double part. Cette distribution du sol a un intérêt géographique trop direct pour que nous négligions ici d'en donner au moins un aperçu.

La limite extrême de la plus méridionale de ces capitainies, concédée à Pierre-Lopes de Souza, est déterminée, dans les lettres mêmes de donation, par une latitude expresse de vingt-huit degrés et un tiers; elle confinait, un peu au nord du Paranaguá, avec celle de San-Vicente réservée à Martin-Alphonse de Souza, et qui s'étendait à l'opposite jusqu'au Macahé au nord du cap Frio, développant ainsi plus de cent lieues de côtes, mais en deux parts qui enclavaient, depuis San-Vicente jusqu'à l'embouchure du Juquiriquêré, celle de Santo-Amaro, de dix lieues, adjugée à Pierre-Lopes, le frère de Martin-Alphonse.

Au nord des domaines de celui-ci était la capitainie de San-Thomé, dont les trente lieues allaient expirer auprès d'Itapemerim (1); c'était le lot de Pierre de Goês, frère du célèbre historien Damien de Goês. A la suite venait la capitainie d'Espirito-Santo, octroyée à Vasco-Fernandes Coutinho, et dont la borne ultérieure était marquée par le Mocury, qui la séparait de la capitainie de Porto-Seguro, attribuée à Pierre do Campo Tourinho; celle-ci se poursuivait l'espace de cinquante lieues, jusqu'à celle des Ilhéos, obtenue par George de

(1) Cette limite fut déterminée antérieurement entre Vasco-Fernandes et Pêro de Goês, et confirmée par lettres royales du 12 mars 1543.

Figueiredo Correa, et pareillement de cinquante lieues dont le terme arrivait tout près de Bahia. La capitainie de Bahia, échue à François Pereira Coutinho, s'étendait jusqu'au grand fleuve de San-Francisco; au delà était celle de Fernambouc, adjudgée à Édouard Coelho, et qui comptait soixante lieues jusqu'à la rivière Igaracu, après laquelle Pierre-Lopes de Sousa possédait encore un troisième lot de trente lieues formant sa capitainie d'Itamaracá jusqu'à la baie de la Trahison.

À cet endroit commençait, pour s'étendre sur un littoral de cent lieues jusqu'à l'anse des Nègres, la capitainie du Rio-Grande, donnée en commun au grand historien Jean de Barros et à son associé Ayres da Cunha; de l'anse des Nègres à la rivière de la Croix, quarante lieues de côtes constituaient le lot concédé à Antoine Cardoso de Barros; de la rivière de la Croix au cap de Todos-Santos voisin du Maragnan, soixante-quinze lieues (1) étaient adjudgées au secrétaire des finances Fernand-Alvares d'Andrade; et au delà venait enfin la capitainie de Maragnan, formant un deuxième lot pour l'association de Jean de Barros et d'Ayres da Cunha, avec cinquante lieues d'étendue sur le littoral jusqu'au havre de Diêgae Leite, c'est-à-dire jusque vers l'embouchure du Tury-assou.

C'était là, pour chacune des capitainies, le développement du côté qui longeait la mer; à l'intérieur, elles

(1) M. de Varnhagen énonce expressément dans son Histoire (pp. 76, et 145 note 37) que la donation à Fernand Alvares fut de 75 lieues, corrigeant ainsi un extrait du document original, par lui rapporté dans ses notes au *Diario de Pero Lopes* (p. 80) où il avait écrit le chiffre 65, par suite d'une mauvaise lecture de *sessenta* pour *setenta*.

devaient se poursuivre dans les mêmes proportions jusqu'à une profondeur indéfinie, sans autre terme que l'imaginaire démarcation hispano-portugaise (1). Notre auteur se livre à ce propos à des calculs de superficie relative qui ont le double défaut de manquer d'exactitude et de n'avoir jamais eu d'application possible (2).

Toutes ces capitainies, inféodées à titre perpétuel et héréditaire, assuraient aux impétrants les droits seigneuriaux les plus étendus : gouvernement, administration civile et judiciaire, nomination à toutes charges et offices, faculté de concéder des terres avec clause de redevance, perception d'impôts divers, exemptions et privilèges personnels ; propriété directe d'un domaine privé occupant dix lieues de côtes, à la seule condition du morcellement en quatre ou cinq parcelles distantes entre elles d'au moins deux lieues ; plus que tout cela : le droit exorbitant de réduire en esclavage les indi-

(1) Les lettres de donation définissaient uniformément l'étendue superficielle de la concession, de la manière suivante (prise comme exemple dans celles de Pedro do Campo, du 27 mai 1534, rapportées dans les *Provas da Historia genealogica da casa real de Portugal*, d'Antonio Caetano de Sousa, Lisbonne 1739-1748, in-folio ; tome VI, p. 68) : « As quaes cincoenta leguas se entenderam e seram de largo, » ao longo da costa, e entraram na mesma largura pelo certam e terra » firme adentro, tanto quanto poderem entrar, e for de minha conquista, da qual terra pela sobredita demarcação lhe assy faço » doaçam. »

(2) Le manque d'exactitude est la conséquence inévitable d'une détermination arbitraire du tracé de la ligne de démarcation, trop reculée à l'ouest de plus de cinquante lieues géographiques ; et les concessionnaires s'étaient à peine aventurés à quelques lieues du rivage, que déjà leurs droits territoriaux avaient fait retour à la couronne.

gènes pour le service du donataire et de ses navires, même pour en faire vendre annuellement à Lisbonne un nombre déterminé, exempts de toute taxe jusqu'à un maximum de trente-neuf têtes (1). Si telle fut la mesure du droit, qui pourra dire celle de l'abus?.....

Voilà les conditions dans lesquelles les conquérants portugais venaient prendre pied au Brésil.

VI.

La description du pays dont il était si cavalièrement disposé par les rois de Portugal, est donnée par notre auteur avec une brièveté excessive (2). Une terre d'immense étendue, aussi neuve encore aujourd'hui pour ses possesseurs que pour les étrangers, semblait réclamer une exposition plus développée de ses formes extérieures, de sa constitution géognostique, de ses productions naturelles si variées dans leur admirable richesse.

Nous aurions voulu que le nouvel historien nous fit embrasser à la fois, d'un coup d'œil prolongé, d'abord

(1) « Outro sim me praz.... que todes os escravos que elles resgatarem e houverem nadita terra do Brasil possam mandar a este reino, » 24 peças cada anno para fazer dellas o que lhe bem vier.... E alem das ditas 24 peças que assim cada anno poderá mandar forros, hei por bem que possa trazer por marinheiros e grumetes em seus navios todos os escravos que quizer e lhe for necessarios. » — « E assim me praz que os escravos que elle e seus successores poderão mandar trazer forros de direitos sejam 39 peças em cada um anno para sempre. » (Donation à Pero Lopes, dans VARNHAGEN, *Diario*, pp. 123, 124.)

(2) Section VII, pp. 89 à 96.

le rideau des montagnes littorales avec ses sommets déchiquetés élevant quelques-unes de leurs aiguilles à plus de treize cents mètres : en arrière, sur une deuxième ligne, la puissante chaîne dorsale dont le faite est jalonné par les cimes d'Itambé, de Piedade, d'Itaculumi, d'Itabirá, de Caraça, d'Ibitipocá, du Papagayó, qui mesurent de dix-huit à dix-neuf cents mètres d'altitude ; puis, en arrière encore, le système occidental des versants, dont les culminances n'atteignent guère que neuf cents mètres, et au delà duquel s'étendent d'un côté les reliefs qui dessinent le bassin du Parahyba, de l'autre les plateaux où prennent naissance les grands affluents de l'Amazone et de la Plata, séparés entre eux à leur origine par quelques lieues à peine (1).

L'histoire même des antiques révolutions du sol, dont les époques successives demeurent écrites sur les gigantesques monuments qu'elles ont élevés, n'avaient-elles pas aussi quelque titre à obtenir une page spéciale, qui nous eût initiés à la genèse des terres brésiliennes (2) ?

Remontant l'échelle des âges jusqu'à l'époque primordiale où l'Océan n'avait encore déposé sur le noyau terrestre qu'une couche de gneiss, l'auteur aurait pu nous montrer cette assise rocheuse cédant à l'effort d'une brusque dislocation, se déchirer alors et se redresser sur une étendue de trois cents lieues du sud-ouest au nord-est, pour émerger sous la forme d'une

(1) Voir l'Appendice, note Q.

(2) Voir l'Appendice, note R.

île étroite et longue, à laquelle appartiennent les noms modernes de *serra do Mar*, *serra dos Orgãos*, et *cordilheira dos Aymorés* (1).

Puis, à de longs siècles d'intervalle, quand au pied de ces montagnes la mer eut déposé d'énormes couches de schistes argileux, entremêlés à leur dernier étage de strates arénacées où apparaissent les premiers vestiges d'êtres animés, des trilobites, des calymènes, des asaphes, l'auteur nous aurait fait assister à une convulsion nouvelle qui, soulevant et brisant d'est en ouest ces assises accumulées au couchant de l'île primitive, fit surgir à travers les fissures, les cimes dioritiques de ce grand *Espinhaço* ou arête dorsale dont elles constituent les vertèbres.

L'auteur aurait pu nous décrire l'île, ainsi agrandie en un vaste triangle, au pied de laquelle, durant de longs siècles encore, l'Océan devait déposer des couches alternatives de grès dépourvu de fossiles, et de calcaires où se laissent reconnaître les solarions, les productes, les spirifères, les terébratules qui peuplaient alors ces rivages, jusqu'à ce qu'une autre catastrophe, soulevant le fond des mers à l'ouest et au nord de l'île triangulaire, et le striant de déchirures dirigées de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, fit émerger une immense étendue de terres longeant au sud le parallèle de 40° jusqu'aux limites les plus occidentales du Brésil actuel, et probablement aussi au nord-est les monta-

(1) Voir, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, Savants étrangers*, tome X, à la suite du mémoire de M. Pissis, la planche septième, offrant une *Carte de la partie australe du Brésil pendant le dépôt du terrain silurien*; c'est précisément l'île primitive dont nous parlons.

origines du Parahyba, en même temps que celles des Guyanes.

Une autre révolution physique, d'une plus puissante énergie, vint, à une époque ultérieure, faire surgir du sein des couches triasiques le granit des Andes boliviennes, qui formèrent, à l'ouest de la grande île ancienne, déjà vieille de trois âges, une île nouvelle séparée de la première par un large détroit. Puis, quand des siècles de tranquillité eurent laissé s'accumuler dans le canal et ses abords, des couches considérables de grès, d'argile et de calcaire, avec les ammonites et les autres mollusques de cette période, les convulsions puissantes qui tracèrent la ligne porphyrique de la grande Cordillère en déchirant les assises superposées, soulevèrent en même temps ces terrains crétacés entre les deux îles, qu'ils soudèrent par un isthme s'évasant au nord et au sud en une large bordure le long des rivages contigus. Et les oscillations de l'Océan, inséparables des grandes perturbations continentales, promenant ses ondes sur l'ensemble des surfaces émergées, en balayaient les détritits vers le fond des bassins, en lits successifs de grès ferrugineux, de calcaire, et d'argile gypseuse.

Alors commence une période d'un intérêt tout nouveau : c'est la naissance de la vie terrestre, le développement de la végétation primitive, l'apparition des mammifères aux proportions gigantesques (1). La mer

(1) LUSD (Lettre à M. Victor Audouin, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, tome VIII, pp. 571 à 577) et CLAUSSEN (Notes géologiques, dans le Bulletin de l'Académie de Bruxelles, tome VIII, pp. 310 et 341) ont publié la liste des animaux antédiluviens dont les ossements fossiles abondent dans les cavernes du Brésil.

répand encore sur les plages où elle peut atteindre, des sédiments arénacés parsemés de dépouilles de mollusques antédiluviens; les rivières charrient et déposent avec leurs sables des coquilles fluviatiles, des débris végétaux, des ossements de grands quadrupèdes. Mais il arrive un jour où des convulsions plus puissantes que toutes celles qui avaient précédé, ébranlant dans l'ouest la grande Cordillère, et poussant au travers des roches éclatées les plus hauts sommets archyptiques, remuent l'Océan jusqu'en ses profondeurs, et le lancent en vagues immenses sur toutes les terres d'alentour : et quand l'inondation se fut retirée, toute vie avait disparu; une épaisse couche de limon rougeâtre couvrait le sol à tous des étages, et toutes les races d'animaux qui naguères peuplaient cette terre, étaient désormais éteintes (1).

Une nouvelle période de tranquillité succéda à ce grand cataclysme, et la vie repaît, mais sous d'autres formes; il ne se produisit plus, sous l'effort des volcans qui s'ouvraient des issues dans les Andes, que des désastres partiels; la terre, revêtue d'une végétation luxuriante, s'était repeuplée d'animaux, l'homme avait pris naissance (2); et l'histoire de l'âge actuel avait commencé.

(1) LUD, *ubi supra*, aux pages 371 et 377.

(2) LUD (Lettres au secrétaire de l'Institut de Rio, dans la *Revista Grimense*, tome IV, pp. 83-84, et tome VI, pp. 329 à 333) établit que la population du Brésil remonte à une époque des plus reculées, et que ces habitants primitifs appartenaient à une race semblable à celle que la découverte européenne y rencontra.

Nulle région, peut-être, autant que le Brésil, ne porte l'empreinte significative de ces grandes vicissitudes qui constituent les primitives annales de la terre (1), et nous devons regretter que M. de Varnhagen, familier de longue date avec ces études (2), n'en ait pas consigné l'exposition rapide dans le chapitre si court, le plus court hélas de tout le volume (3), qu'il consacre à la description de son pays natal. Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que ce tableau, qui emprunterait aux majestés de la nature un caractère de si haute poésie, et

(1) Alcide D'ORBIGNY, *Voyage dans l'Amérique méridionale : Géologie*, p. 265 ; et ÉLIE DE BEAUMONT, *Rapport à l'Académie des sciences*, dans les *Comptes rendus*, tome XVII, p. 416. — D'Orbigny a rendu encore plus saisissable la succession des époques géologiques du continent américain austral, par une carte où elles sont distinguées au moyen de teintes différentes, respectivement appliquées aux diverses émergences (*Atlas : Géologie spéciale*, pl. X).

(2) Notre auteur est le troisième fils du colonel du génie Frédéric-Louis-Guillaume de Varnhagen, que le baron d'Eschwege avait attiré en Portugal pour le seconder dans ses travaux métallurgiques, et qui continua d'être employé avec lui au Brésil, où il devint le créateur et le directeur de la grande forge ou fonderie de fer de Saint-Jean d'Ipanema, sur la montagne de *Guaraçoyava* (plus exactement *Araçsoiava*) près de Sorocaba, dans la province de Saint-Paul : (ESCHWEGE, *Journal von Brasilien*, Weimar 1818, 2 vol. in-8° : tome I, pp. 231 à 242, et tome II, pp. 238 à 264. — IDEM, *Brasilien die Neue Welt*, Braunschweig 1824 (ou 1830), 2 vol. in-8° : tome II, pp. 88 à 132). Le jeune Adolphe de Varnhagen, élevé au sein même du grand établissement dirigé par son père, se trouva naturellement initié dès son jeune âge aux connaissances pratiques ayant cours dans le milieu où il vivait.

(3) Les trente et une sections de ce volume occupent un total effectif de 433 pages, ce qui donne une moyenne de 14 pages par section, et celle-ci n'a que huit pages !... — Avertissons occasionnellement qu'à

dont la place serait marquée dans une introduction largement conçue, au début de l'ouvrage, se trouverait probablement à l'étroit dans une simple digression passagère, telle que l'a faite notre auteur, sur l'état de la contrée au moment de la prise de possession des nouveaux venus d'Europe : c'est pour nous un motif de plus de déplorer ce point de vue de la conquête portugaise, qui domine tout le livre et amoindrit les proportions du sujet.

Nous nous persuadons volontiers, au surplus, que l'auteur a déjà senti lui-même le désavantage des conditions trop étroites où il s'est laissé emprisonner ; il nous semble entrevoir qu'il médite, pour une édition nouvelle, une autre disposition dans l'ordonnance générale de son œuvre (1), et nous serons heureux que nos incitations puissent contribuer à l'affermir dans ce dessein.

VII.

Après la terre, les habitants.

M. de Varnhagen consacre à la population indigène une intéressante notice générale, à laquelle du moins il a cru pouvoir accorder quelque développement (2). Il

partir de la page 290 jusqu'à 333, la pagination du volume offre de fréquentes répétitions de chiffres, si bien que la page numérotée 334 est en réalité la 330°. Nous distinguerons entre elles, dans nos citations, les pages portant un même numéro, par l'addition respective des lettres a ou b.

(1) » Não duvidamos de que, em uma nova edição, se a chegamos a » preparar, teremos de dar a alguns pontos maior desenvolvimento. » etc. (VARNHAGEN, *Historia do Brazil : Post-editum*, p. 478.)

(2) Sections VIII, IX et X, pages 97 à 137.

représente le Brésil comme habité par une seule race d'hommes, une seule grande nation, au milieu de laquelle demeurent isolés et perdus des restes de caravanes étrangères réfugiées ou transmigrées. Une même langue sert de lien commun à toutes les fractions éparses du grand peuple, divisé et subdivisé en nombre de peuplades mutuellement indépendantes et souvent ennemies. Cette langue générale est désignée, au propre, sous le nom de Toupi, qui paraît aussi être fondamentalement celui de la race entière (1), sauf les compléments distinctifs ou les appellations caractéristiques affectés à chaque division principale, comme — (c'est à M. de Varnhagen que nous empruntons exclusivement ces exemples) — Toupinambá, Toupiniqui, Toupinaem, Toupinambarana, où l'on voit tour à tour se joindre à la dénomination nationale une idée particulière de bravoure, de voisinage, d'inimitié, de sauvagerie; Tamoy, Temiminó, qui rappellent la corrélation des ancêtres et des descendants; Tabajára, Temembé, qui mettent en contraste les domiciliés et les vagabonds; Guató, Guaitacá, les navigateurs et les coureurs; Caïpó, les chasseurs des forêts; Potyuára, les pêcheurs de crevettes; Mbéguá, les pacifiques; Guarani, les guerriers; Pouri, les anthropophages; Tibirá, les infâmes; Maracayá, les chats sauvages; Nhengaíba, les mauvaises langues; Juruuna, les bouches-noires; et cent autres noms significatifs, dont l'in-

(1) VARNHAGEN (*Historia do Brazil*, p. 164) cherche l'étymologie ou du moins l'origine de cette dénomination nationale dans l'appellatif *toupi*, signifiant *oncle* et par extension *compère*.

interprétation échappe à la science incertaine des linguistes de nos jours.

Tout ce qui était en dehors de chacune de ces petites nationalités, recevait d'elle la qualification générale de Tapuya ou étranger, analogue à celle de barbare chez les Grecs et les Romains; aussi notre auteur pense-t-il que cette seule explication doit faire évanouir l'existence prétendue de la grande nation Tapuya, tant de fois mentionnée dans les anciennes relations.

Certes, M. de Varnhagen cherche dans une voie nouvelle l'éclaircissement de cette partie si intéressante et si curieuse des origines brésiliennes; et il s'applique avec une critique ingénieuse à déblayer le champ des études ethnologiques qui s'y rattachent, d'une foule de notions parasites, confuses, serronnées, au milieu desquelles s'embarrassait l'esprit du lecteur; mais peut-être, comme tous les novateurs, l'a-t-il poussé un peu loin son expurgation; et nous serions tenté de recommander à la maturité de son jugement une pondération plus scrupuleuse de certains témoignages importants, si nous ne savions de reste que lui-même les connaît mieux que nous, et mieux que nous a qualité pour en déterminer la valeur (1). Cependant il est un aspect

(1) Notre auteur a publié lui-même, dans la *Revista trinitense* (tome XIV, pp. 13 à 363) avec un commentaire pp. 367 à 415, une édition nouvelle de la *Notice du Brésil* de Gabriel Soares, son sont les témoignages les plus dignes d'attention. M. de Varnhagen s'est d'ailleurs occupé aussi d'une manière particulière d'ethnologie brésilienne; nous connaissons de lui à ce sujet deux écrits spéciaux: 1° *Memória sobre a necessidade do estudo e ensino das línguas indígenas do Brazil*, sous la date du 1^{er} août 1840 (*Revista trinitense*, tome III,

sous lequel la question ne paraît pas avoir été suffisamment considérée, pour la constatation des faits comme pour les déductions qu'il convient d'en tirer, et nous demandons la permission d'en dire quelques mots.

Une langue commune était parlée ou entendue par la généralité des populations littorales indigènes du Brésil, voilà un point acquis (1); disons même que certains caractères de forme corporelle, de coloration, d'habi-

pp. 53 à 63); 2° *Ethnographia indigena, linguas, emigrações e archeologia*, etc., lettre datée de Madrid le 1^{er} avril 1849 (*Ibidem*, tome XII, 5^e de la 2^e série, pp. 366 à 376).

(1) Les Portugais donnent à cette langue le nom de *lingua geral*; il en existe plusieurs grammaires, dont la plus ancienne est celle du P. Joseph Anchieta qui parut en 1595 à Coïmbre; vint ensuite celle du P. Louis Figueira (dont l'approbation date de 1620), réimprimée plusieurs fois (1681, 1687, 1754), et en dernier lieu en 1795 à Lisbonne, en même temps qu'un Dictionnaire anonyme portugais-brésilien, déjà imprimé en 1743, et qui paraît avoir encore été donné avec la date de 1813. Il en faut rapprocher un *Vocabulario da lingua geral usada hoje em dia no Alto-Amazonas*, publié par le D^r Antoine Gonçalves DIAS (*Revista trimestral*, tome XVII, pp. 553 à 576); et bientôt un *Diccionario da lingua Tupi* que M. Dias fait imprimer en ce moment à Leipzig, en un volume in-12. On peut considérer comme appartenant à la même langue la grammaire Guarani du P. Antonio Ruiz de Montoya, auteur aussi d'un copieux dictionnaire, rare et recherché, intitulé *Tesoro de la lingua Guarani*, imprimé à Madrid en 1639. — On pourrait citer en outre le colloque inséré par Jean de Léry dans sa relation, le Catéchisme dialogué du P. Antoine Araujo (Lisbonne 1618), un autre du P. Beltëndorf (Lisbonne 1800), le vocabulaire Oyampi de Leprieur (*Bulletin de la Société de Géographie*, Paris 1834, 2^e série, tome I, pp. 225-229), etc. — Quant à l'extension de cette famille de langues, il faut consulter encore HERVAS (*Catálogo de las lenguas de las naciones conocidas*, Madrid 1800-1805, 6 vol. petit in-4^o: tome I, pp. 139 à 151 et 265 à 271).

tudes, de mœurs, ajoutaient une conformité de plus à celle du langage : en faut-il conclure, d'une manière absolue, qu'il y ait là preuve certaine de l'unité de race ? Ce serait s'arrêter à la superficie des choses. Il ne viendrait à la pensée d'aucun historien de notre vieille Europe, de juger ainsi, d'après la ressemblance actuelle des idiomes et des caractères extérieurs dans une nation, qu'elle appartient tout entière à une seule race, qu'elle provient d'une origine unique. A défaut des indices profonds que l'œil scrutateur de la science découvre, seulement, par une étude assidue et prolongée, les traditions nous apprennent que cette homogénéité apparente n'est qu'un vernis plus ou moins épais recouvrant d'une teinte monotone des éléments autrefois disparates et tranchés : que si l'on parle français, de Strasbourg à Bayonne et de Marseille à Quimper, le Basque, l'Alsacien, le Breton, le Provençal n'en ont pas moins, respectivement, en leur particulier, des langues radicalement distinctes, et une généalogie nationale très diverse pour chacun d'eux.

Lors donc que les relations du Brésil nous signalent, en concurrence avec la langue générale empruntée aux peuples de race toupi, des langues quelquefois très différentes, parlées spécialement dans quelques tribus (1), ce serait méconnaître les enseignements de

(1) M. de Marius nous a montré en épreuves un recueil de nombreux vocabulaires des langues du Brésil, dont il prépare la publication. Le prince Maximilien de NEUWIED (*Voyage au Brésil*, traduit par Furiès, Paris 1822, 3 vol. in-8° : tome III, pp. 305 à 360), le baron d'ESCHWEGE (*Journal von Brasilien*, tome I, pp. 158 à 172; et *Brasilien die Neue Welt*, tome I, pp. 232 à 241), le comte de CASTELNAU (*Expé-*

l'histoire, que de rejeter comme un indice insignifiant ce témoignage d'une ancienne diversité d'origine. Il est vrai que notre auteur ne se préoccupe que de l'état des choses au moment de la prise de possession des Portugais, et peut-être est-il ainsi, jusqu'à un certain point, autorisé à considérer toutes les populations littorales du Brésil comme enveloppées dans une sorte de nationalité commune. Mais il n'en est pas moins constant que les désignations de tribu, dont il fait bon marché comme de sobriquets ou d'appellations passagères et capricieuses, offrent le plus souvent, au contraire, une dénomination propre et invariable (1), pré-

dition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud : Histoire du Voyage, Paris 1850-1851, 6 vol. in-8° : tome V, pp. 249 à 302, et quelques autres, en avaient déjà rassemblé divers échantillons. On peut même citer une *Grammatik der Kiriri Sprache*, de VON DER GABELENTZ (Leipzig 1852). — HERVAS (*ubi supra*, pp. 151 à 158) donne une longue liste des peuplades du Brésil qui parlent des langues étrangères au Toupi. — Il faut se hâter de recueillir les restes de plus en plus rares de ces idiomes indigènes, avant que notre civilisation les ait effacés ; savons-nous combien ont déjà péri sans qu'il en reste de vestiges ?... L'étude comparée des langues brésiliennes, cet élément précieux de l'histoire antérieure à la découverte européenne, n'est pas née encore, et nombre de vocabulaires auront disparu avant que notre insouciante et orgueilleuse paresse se soit avisée de les colliger.

(1) Il faut distinguer les dénominations nationales persistantes et d'une application exclusive, quelle qu'en puisse être d'ailleurs la signification, d'avec les appellations plus ou moins variables et fugitives appliquées en commun à diverses tribus, pour une cause déterminée, comme par exemple *Igaruana* (canotiers) donnée sans acception de nationalité à toutes les populations indiennes qui naviguent sur les bras et les affluents de l'Amazonc. (CAZAL, *Corografia Brazílica*, tome II, pp. 295-296.)

cieux vestige, quelquefois le seul, d'une nationalité distincte, dont le souvenir est à conserver pieusement dans les titres généalogiques de leurs héritiers.

N'est-il pas à craindre d'ailleurs que sur la foi de quelques étymologies plus ou moins conjecturales (1), il ne soit donné trop légèrement un démenti à des témoignages formels, qui mériteraient au moins d'être rigoureusement discutés. Que le nom de Tapuya fût synonyme d'étranger, est-ce à dire qu'il fût indistinctement appliqué à chaque peuplade à toute peuplade autre qu'elle ? Tout ce que nous connaissons de relations anciennes nous semble répondre par une négation absolue, et poser comme condition première la disparité de langage, c'est-à-dire la qualité réelle d'étranger (2). Et s'ensuit-il encore que tous les étrangers fussent désignés par ce nom de Tapuya ? Gabriel Soares de Sousa, si bien informé par l'observation personnelle des faits pendant un séjour de dix-sept années dans le pays même, nous fournit la preuve directe du contraire en ce qu'il nous dit des Goitacazes, des Goainazes, et surtout des Ubirajaras, qu'il distingue expressément des Tapuyas, auxquels il rattache d'autre part les

(1) Voir l'Appendice, note S.

(2) « Não se chama nação diversa a que não tem diversa lingua » (Simão de VASCONCELLOS, *Chronica da companhia de Jesu do Estado do Brasil : Noticias antecedentes*, lib. I, p. 93). — « A nação dos Tapuyas... a todas as outras tinha feito insultos.... et por isso era tida de todas por inimiga, et como tal chamada Tapuya, a saber, nação contraria » (*Ibidem*, p. 95). — Cette signification du nom des Tapuyas est appliquée à celui des Tobayares par Claude d'Abbeville (*Mission de Maragnan*, f° 261 v°) et par Yves d'Evreux (*Suite de l'histoire*, f° 44).

Aymorés (1). Remarquons en même temps que la nation Tapuya, par lui décrite, est au moins aussi importante que celle des Tupinambás avec tous leurs congénères (2). Il nous semble donc bien hardi de ne point faire état spécial d'une population considérable, étrangère à la race toupi, et occupant antérieurement le littoral, d'où elle fut repoussée dans l'intérieur des terres par des invasions successives dont la mémoire s'est conservée dans les traditions locales.

Ces vieilles traditions, c'est à peu près tout ce qui reste de l'histoire perdue des anciens habitants du Brésil; je me trompe, nous avons encore les conformités et les dissidences de langage et d'appellations nationales, puis encore les caractères physiques de formes et de couleur, de moins en moins saisissables, il est vrai, à travers les dégénérescences et les croisements. Les résultats en sont tels, aujourd'hui, que l'œil du naturaliste même peut confondre le descendant du Guaraní ou du Toupinambá avec celui du Galibi ou du Caraïbe (3); mais la diversité du

(1) Voir l'appendice, note T.

(2) « A nação dos Tapuyas... tem muito mais copia de gente, que alguma das outras nações; e alguns cuidão que mais que todas juntas. » (Vasconcellos, Notícias, p. 95.)

(3) Ainsi est-il arrivé à un savant confrère, que la mort vient de nous enlever, Alcide d'Orbigny (*L'homme américain de l'Amérique méridionale, considéré sous des rapports physiologiques etc.* ouvrage Paris 1839, 2 vol. in-8° : tome II, pp. 265 à 352 et spécialement pp. 268-269, et 274 à 280) : il a classé en commun, les uns et les autres en un rameau unique, ainsi caractérisé : « Couleur jaunâtre mélangée d'un peu de rouge très pâle; taille moyenne de 5 à 6 pieds; formes très massives; front non saillant, face pleine et circulaire »

langage (1) nous avertit de distinguer en eux deux peuples issus de souches hétérogènes ; comme aussi, dans une même peuplade, la différence des idiomes entre les deux sexes nous révèle une double origine de vainqueurs et de vaincus ; et dans les tribus toupinambas, où les prêtres sont appelés Caraïbes (2), ce seul nom ainsi employé n'accuse-t-il pas à la fois l'existence séparée et la supériorité relative d'un peuple initiateur ? Combien d'autres particularités, insignifiantes en apparence, peuvent devenir fécondes en déductions (3) ! Bien loin donc d'effacer, de dédaigner,

» nez court et droit, narines étroites : bouche moyenne peu saillante,
 » lèvres minces ; yeux souvent obliques, toujours relevés à l'angle
 » extérieur ; pommettes peu saillantes, traits efféminés, physionomie
 » douce. »

On a, du P. Raymond BARRÉS, une *Grammaire*, un double *Dictionnaire* et un petit *Catéchisme caraïbe*, publiés à Auxerre en 1667, 1666, 1665 et 1664 ; et du P. LECLERCQ un *Dictionnaire caraïbe-français*, paru à Rennes en 1665. Un double *Dictionnaire galibi*, précédé d'un *essai de grammaire*, a été donné à Paris en 1760, sous de simples initiales, par M. de la Salle de l'Estang, qui a profité des éléments antérieurement publiés à Paris, en 1654 par BOYER DE PETIT PUX (*Voyage du sieur de Breigny*, in-8°) et par Antoine BIER (*Voyage de la France équinoxiale*, in-4°), et en 1665 par le P. Pierre PELLERINAT (*Introduction à la langue des Galibis*, in-12). On a, du P. François de TABSTE, un *Arte y vocabulario de la lengua de los Indios Charinás, Camanagotos, Córés, Parías y otros*, imprimé à Madrid en 1686, in-4°, qu'il faut classer à côté des précédents, comme appartenant à la même famille de langues, dans laquelle HENVAS (*ubi supra*, pp. 204 à 218) compte plus de trente dialectes.

(2) Voir l'Appendice, note V.

(3) Parmi ces vestiges indicateurs qu'il est intéressant de recueillir, nous pouvons citer l'usage des perforations de la levre inférieure pour y insérer le singulier ornement appelé *botó*, d'où est venu aux Ymo-

de négliger ces faibles indices, prenons soin de les sauver de l'oubli ; mettons notre étude à recueillir ces lueurs éparses que peut-être un jour il sera donné au génie de réunir en faisceau lumineux. Ainsi les cailloux roulés que le flot des torrents a uniformément arrondis et entraînés dans une alluvion commune, recèlent pour le géologue les témoignages indélébiles de leur multiple origine, et lui racontent l'histoire des montagnes d'où ils sont descendus (1).

Nous espérons bien que M. de Varnhagen, quand un tel sujet ne sera plus resserré pour lui dans les limites

rés le sobriquet portugais de *Botocudos*. Notre excellent ami Ferdinand Denis, intelligent investigateur de ces curiosités, a montré que cette simple coutume pourrait donner lieu à des recherches ethnologiques dignes d'étude et susceptibles de révéler quelque trace des migrations des peuples qui la pratiquent : Voir à ce sujet une série de cinq articles, avec figures, insérés en 1830 dans le *Magasin pittoresque* d'Edouard CHARTON (n° 18, 23, 30, 43 et 49, pages 138, 183, 239, 338 et 390) sous ce titre : *Des ornements de la lèvre inférieure en usage chez quelques peuples de l'Amérique*.

(1) Notre opinion, à cet égard, a obtenu un précieux suffrage dans l'adhésion complète du professeur d'anthropologie au muséum d'histoire naturelle : après avoir entendu la lecture de ce paragraphe à la Société de Géographie dans sa séance du 1^{er} mai, M. de Quatrefages voulut bien venir spontanément nous exprimer sa conviction que c'est en effet par le triage des éléments spéciaux fondus dans le détritus commun qu'il faut reconstituer les races et remonter aux origines. C'est là, dans notre pensée, l'étude ardue mais seule féconde, au moyen de laquelle se pourront reprendre à la base, pour le Brésil, les aperçus ethnologiques esquissés par Prichard et par Alcide d'Orbigny, et les élucubrations érudites consacrées à la recherche des origines américaines par Grégoire Garcia de Baeza, Grotius, De-Laet, Dury, Thorowgood, Horn, Buxtorf, Spizel, Wagner, Engel, Vater, et tant d'autres.

procustiques d'une digression occasionnelle, abordera résolument la tâche de rétablir à leur place, à leur rang, à leur âge, tous ces anciens peuples du Brésil ancêtres de la population actuelle, les passant en revue comme jadis Homère les peuples de la Grèce et de Troie, ou comme Hérodote les peuples compris dans l'empire des Perses, et relevant la nomenclature indigène que leur habitation a imprimée sur le sol. Et alors ce n'est plus dans une note obscurément insérée à la fin du volume que nous aurons à chercher les noms et l'emplacement des plus célèbres nations brésiliennes (1).

Alors aussi l'auteur ne sera plus obligé de rejeter parmi ces notes en appendice, les pages qu'il a consacrées à quelques aperçus généraux sur d'anciennes

(1) *Notas e provas*, note 49, pp. 447-448. — L'auteur mentionne ainsi : 1° les *Carijós* de Rio-Grande do Sul ; — 2° les *Guaianás* de Saint-Paul ; 3° les *Temiminós* au nord de ceux-ci ; — 4° les *Tamoyos* de Rio de Janeiro (qui ont fourni le sujet et le titre d'un poème national de M. Dominique-Joseph Gonçalves de Magalhães, magnifiquement imprimé en 1836, à Rio, en un beau volume in-4°, aux frais de l'empereur Pierre II) ; — 5° les *Guaitacazes* de Campos ; — 6° les *Papanazes* d'Espirito Santo ; — 7° les *Tupiniquins* de Porto Seguro ; — 8° les *Aymorés* d'Ilheos ; — 9° les *Tupinambás* de Bahia, ayant derrière eux, à l'intérieur, les *Tupinâens*, *Amoipiras*, *Maracás* et *Ubirajáras* ; — 10° les *Caités* de Fernambouc ; — 11° les *Petiguares* ou *Potiguáras* au nord de ces derniers ; — 12° enfin, dans tout l'intérieur du pays, la masse des *Tapuyas* ou barbares.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ces dénominations, afin d'en constater la synonymie, celles que nous ont transmises nos voyageurs français (notamment LÉRY, p. 354), telles que *Karios*, *Oueanen*, *Tenremion*, *Ouetaca*, *Toupinenquin*, *Tououpinambaoulls*, *Tovaiols* ; à quoi il faut ajouter les noms de *Margaïat* (Maracayá), *Tovici* (Tobajáras) et *Karaia* (Carojá).

communications possibles entre les deux mondes (1), car ce sera la transition naturelle de l'histoire indigène à celle de l'invasion des Européens, plus opportunément placée ici, dans l'ordre d'enchaînement des faits. Et nous serons ainsi conduits par la déduction progressive des événements, comme nous y sommes maintenant ramenés par un brusque retour, à l'établissement des colons portugais.

VIII.

L'histoire de cet établissement est présentée, dans le livre de M. de Varnhagen, sous les diverses phases qui résultent d'une coordination intelligente des faits par groupes naturellement disposés. D'abord, c'est une revue des capitainies concédées où se portèrent avec succès les premiers essais de colonisation : San-Vicente, Santo-Amaro, Itamaracá, Pernambuco, Espirito-Santo, Porto Seguro, Ilhéos, où s'élevèrent bientôt des villes et des bourgades européennes, autour desquelles se firent des défrichements et s'établirent quelques mou-

(1) *Alguns vislumbres de relações marítimas entre o mundo antigo e a América* (VARNHAGEN, *ubi supra*, note 54, pp. 449 à 453). — La possibilité des communications par terre n'est point examinée, et mérite cependant une mention parmi ces lueurs où l'esprit cherche à saisir quelque vague reflet d'une antique parenté entre les populations primitives des deux mondes : car si l'œil le moins attentif se laisse frapper par certains grands traits qui chez l'Eskimau font involontairement penser au Samoyède, chez l'Aztec à l'Indou, chez le Guarani au Chinois, n'est-ce pas d'Occident en Orient, et par terre, qu'auraient marché les peuples transmigrés des tepeh de l'Asie aux tepec et tepell de l'Amérique ?

lins à sucre (1). Puis, c'est la triste histoire des efforts malheureux qui vinrent échouer à Maragnan, à San-Thomé, à Bahia (2), sans parler des concessions sur lesquelles il ne fut dirigé aucune espèce de tentative, au nord entre Maragnan et Itamaracá, au sud depuis la Cananéa jusqu'à la limite extrême des territoires concédés.

Ensuite c'est une peinture de la vie des premiers colons, de leurs relations avec les indigènes, et de l'influence réciproque des deux races l'une sur l'autre, sous le rapport des mœurs, des croisements, du langage (3). Il y faut réunir quelques pages de la section suivante, où l'auteur a rejeté la part de l'élément africain bientôt introduit par la traite des esclaves au milieu des deux autres races, et produisant à son tour, dans les mœurs, les croisements et le langage, des résultats dont l'importance ne doit pas être dissimulée (4).

Puis enfin se dessinent, dans une autre partie du tableau, les conséquences prochaines des conditions d'existence de cette société hétérogène (5), viciée dès le principe dans son élément européen, par la multitude toujours croissante des repris de justice que la métropole déversait sans mesure sur la nouvelle colonie, où des garanties d'impunité leur étaient acquises par le droit absolu d'asile dont jouissait chacune de ces capitainies même à l'encontre de ses voisines : aussi

(1) VARNHAGEN, *Historia geral*, sect. XI, pp. 138 à 157.

(2) IDEM, *ibidem*, sect. XII, pp. 158 à 168.

(3) IDEM, *ibidem*, sect. XIII, pp. 169 à 180.

(4) IDEM, *ibidem*, sect. XIV, pp. 181 à 185.

(5) IDEM, *ibidem*, sect. XIV, pp. 185 à 191.

la dissolution des mœurs, l'insubordination, l'abus de la force, dans leur propre sein, et dans leurs rapports extérieurs la contrebande la plus effrénée, la piraterie et le brigandage, constituèrent bientôt l'état, pour ainsi dire normal, de ces petits gouvernements juxtaposés dans une complète indépendance mutuelle. A ces causes de désorganisation imminente venait s'ajouter la crainte perpétuelle de l'invasion étrangère : car le commerce français continuait d'envoyer ses navires (1) s'approvisionner sur ces côtes de bois de teinture et d'autres productions naturelles du pays, et ces pacifiques traitants, si bien accueillis par les indigènes (2), étaient à redouter s'ils devenaient un jour des ennemis.

La métropole sentit qu'elle ne pouvait efficacement exercer de si loin les pouvoirs souverains qui dirigent, contiennent ou répriment au dedans, protègent ou défendent au dehors; elle reconnut la nécessité de constituer au milieu de ces petits États près de se disloquer, un centre d'action vigoureux et puissant, et elle résolut d'y fonder une capitale qui fût à la fois le siège du gouvernement et le noyau de la colonisation. La capi-

(1) « As naos francezas... se avezaram ao Cabo Frio e Rio de Janeiro, »
 « Ilha grande e Ubatuba, de modo que ja por estes portos não ousa- »
 « vam mostrar vela os navios portuguezes. A Bretanha e a Norman- »
 « dia consideravam as terras do Brazil taõ suas como o proprio Por- »
 « tugal.... A longinqua colonia de S. Vicente..... esteve, em conse- »
 « quencia do trato dos navios francezes, em termos de ver cortadas as »
 « suas relações com a mãe patria. » (VARNHAGEN, *ibidem*, p. 189.)

(2) Voir l'Appendice, note V.

tainie languissante et délaissée de Bahia fut rachetée (1) dans ce but par la couronne, qui y bâtit la ville *do Salvador* ou du Sauveur, pour laquelle le nom de Bahia a prévalu.

La nouvelle organisation, décrétée le 7 janvier 1549, comportait un gouverneur général investi de l'autorité politique administrative et militaire, un *ouvidor* ou auditeur général exerçant presque sans réserve le suprême pouvoir judiciaire civil et criminel, et un *provedor mór* ou contrôleur en chef des finances (2) ; plus un *capitão mór da costa* ou commandant maritime chargé de la garde des côtes sous les ordres directs du gouverneur général (3). Des dispositions spéciales réglaient l'espèce et la quantité des armes et munitions de guerre qui devaient exister en approvisionnement dans chaque capitainie, chaque établissement, chaque habitation, de manière à constituer sur place une force défensive toujours prête, origine des milices locales.

L'organisation ecclésiastique suivit de près : Bahia fut érigée en cité épiscopale ayant dans son obédience toutes les terres du Brésil, lesquelles ne formaient pré-

(1) Moyennant une rente perpétuelle de 400 milreis (1200 fr.). (VARNHAGEN, *ubi supra*, p. 196, et p. 459, note 67.)

(2) IDEM, *ibidem*, sect. XV, pp. 192 à 195.

(3) Ce commandant maritime fut Pierre de Goes, le donataire désempoigné de Campos (VARNHAGEN, *ubi supra*, p. 195). Au retour d'une visite à San-Vicente avec deux caravelles et un brigantin, il trouva à Rio de Janeiro, occupés à traiter du bois de Brésil, deux Français, l'un excellent interprète, l'autre habile forgeron, qu'il fit prisonniers et envoya plus tard à Bahia. Au Cabo Frio il rencontra un navire français, qui pendant deux jours et demi soutint vigoureusement ses attaques et parvint à lui faire lâcher prise. (IDEM, *ibidem*, pp. 206-207.)

cédemment qu'une simple annexe du diocèse du Funchal (1). Les jésuites eurent un collège dans la capitale, et leurs missionnaires s'appliquèrent à civiliser et à convertir les sauvages d'alentour (2); ils ne tardèrent pas à fonder en ces contrées une province de leur ordre (3), et ils établirent un nouveau collège à Piratininga, sous l'invocation de saint Paul, dont le nom passa à la ville, et ultérieurement à la capitainie générale dont cette ville devint le chef-lieu.

Les hommes aux mains desquels avait été remis le soin d'accomplir la régénération de l'action gouvernementale au Brésil, n'étaient point au-dessous de leur tâche; aussi le pays prit-il bientôt un nouvel aspect, le désordre fut réprimé partout, et la colonisation put acquérir quelque développement sur les points déjà occupés (4). Des tentatives furent aussi réitérées par la mère patrie pour fonder des établissements dans les provinces du nord : Louis de Mello partit de Lisbonne en 1554, à la tête d'une expédition de plusieurs vaisseaux portant trois cents hommes d'infanterie et cinquante cavaliers (5); mais elle eut le même sort que

(1) VARNHAGEN, *ubi supra*, sect. XVI, pp. 208-209; et dans le *Supplément*, pp. 482, 483 et 487.

(2) IDEM, *ibidem*, pp. 202 à 205.

(3) IDEM, *ibidem*, pp. 217-218.

(4) « Thomé de Souza cumpria a sua missão. O Brazil ficava constituido : a autoridade e a lei haviam feito sentir suas forças benéficas : e a moral publica ganhara muyto. » (IDEM, *ibidem*, p. 216.)

(5) A armada, que... se compunha de oito ou nove caravelas e alguns bergantins, perdeu-se como a de Ayres da Cunha, nos baixos do Maranhão. » (IDEM, *ibidem*, p. 216.) — L'importance de l'expédition,

jadis celle d'Ayres da Cunha et des fils de Jean de Barros dans les mêmes parages, et comme eux Louis de Mello vint se perdre aux abords de Maragnan; comme alors aussi, les Antilles servirent de refuge à ceux que le naufrage n'avait pas engloutis.

IX.

Nous voici parvenus à cette phase de l'histoire brésilienne que caractérisent surtout, à ses deux termes extrêmes, les essais d'établissement permanent des Français, d'une part en 1555 au Rio de Janeiro sous Villegagnon et Boislecomte (1), de l'autre en 1612

exposée dans une dépêche de l'ambassadeur espagnol à Lisbonne, don Luis Hurtado de Mendoza, adressée à sa cour le 26 février 1554, est indiquée avec moins de détail et d'autorité dans une mention passagère de Gabriel SOARES. (*Notícia do Brazil*, cap. IV : p. 10 de l'édition de Lisbonne, ou p. 19 de l'édition de Varnhagen.)

(1) VARNHAGEN, *Historia geral*, pp. 229 et suiv. — Le principal historien de cette entreprise est Jean de Léry, qui avait écrit sur les lieux mêmes les mémoires qui ont servi à la rédaction publiée dix-huit ans après [à la Rochelle] en 1578, et dont il a donné successivement plusieurs éditions, en 1580, 1585, 1594, 1599, 1600 et 1611, dont cinq à Genève (MEUSEL, *Bibliotheca historica*, tome III, part. II, p. 50, cite même une réimpression de 1677), sans parler des traductions. Il existe en outre nombre d'écrits se rattachant au même sujet : la *Copie de quelques lettres du chev. de Villegagnon* (Paris 1557, in-12); le *Discours de Nicolas BARRÉ sur la navigation du chev. de Villegagnon* (Paris 1558, in-12); *Les singularitez de la France antarctique de THEVET* (Paris 1558, in-4°); *l'Histoire des choses mémorables advenues en la terre du Brésil* (S. L. 1561, in-12); les *Libri duo apologetici* de Pierre RICHIER (S. L. 1561, in-4°); le *Brief recueil de l'affliction et dispersion de l'Église des fidèles au pays de Brésil* (S. L. 1565,

au Maraganan sous La Ravardière et Razilly (1), et les luttes prolongées au prix desquelles fut obtenue leur expulsion ; sans préjudice des collisions sans cesse renaissantes entre les navires français qui persistaient à venir commercer avec les naturels du pays (2), et les

in-8°), etc. — Voir aussi TERNAUX-COMPANS, *Notice historique sur la Guyane française* (Paris 1843, in-8°, pp. 12 à 17), et LÉON GUÉRIN, *Les navigateurs français* (Paris 1847, in-8° colombier, pp. 162 à 179).

(1) VARNHAGEN, *ubi supra*, pp. 327 a et suiv. — Nous avons, comme historiens de cette entreprise, le R. P. CLAUDE d'Abbeville (*Histoire de la mission des Pères capucins en l'île de Maraganan et terres circonvoisines*, Paris 1614, in-8°), et le R. P. YVES d'Évreux (*Suite de l'histoire des choses plus mémorables advenues en Maraganan es années 1613 et 1614*, Paris 1615, in-8°) : il n'existe de ce dernier ouvrage qu'un exemplaire unique, formé de feuilles sauvées d'une destruction entière chez l'imprimeur, par François de Razilly, qui les réunit pour les présenter au roi, accompagnées d'une épître où il expose le fait, en déplorant la perte totale de quelques feuillets qui devaient compléter la préface et les derniers chapitres du volume. — Parmi les documents portugais, les plus importants sont les *Memórias para a historia da capitania do Maranhão*, de Diogo de CAMPOS MORENO, compagnon de Jérôme d'Albuquerque, publiés dans les *Notícias das nações ultramarinas* (Lisbonne 1812, petit in-4°, tome I, n° III). — Voir aussi TERNAUX, *ubi supra*, pp. 23 à 32; et LÉON GUÉRIN, pp. 301 à 342.

(2) VARNHAGEN, *ubi supra*, p. 228. D'après ce qu'il rapporte sous l'année 1555, les navires français venaient jusqu'à Tatuapara, à 12 lieues de Bahia ; on en avait rencontré trois au Port des Français, près de l'embouchure du San-Francisco ; Gaspard Gomès, des Ilhéos, avait été retenu deux mois au Rio de Janeiro par un navire français qui y avait laissé des interprètes et des facteurs pour traiter d'autres chargements ; il y avait en même temps un navire en charge au Cabo Frio ; Louis Alvarès, de San-Vicente, avait échappé, par la fuite, à un autre, monté de 300 hommes ; et enfin Braz Cubas, de Santos, avait appris que les Français se fortifiaient au Cabo Frio. — Voir aussi TERNAUX, *ubi supra*, pp. 18 à 22.

croiseurs portugais qui s'opiniâtraient à les en empêcher.

Mais ces faits n'occupent que la moindre part des dix sections ou chapitres que M. de Varnhagen a consacrés à cette intéressante période (1) ; au milieu de ces vicissitudes, la colonisation portugaise progressait, aiguillonnée à la fois et préparée par l'occupation, sédentaire ou transitoire, des étrangers. Ainsi, quand le poste français de Rio de Janeiro eut été conquis par le gouvernement de la colonie brésilienne, une ville portugaise y fut aussitôt fondée sous l'invocation de saint Sébastien (2), qui n'a pu faire oublier le premier nom. De même à Parahyba, après une série alternative de succès et de revers, les Portugais restés maîtres de la position, rebâtirent en 1585, sous le nom de Cabedelo, un fort qui finit par leur rester (3). La création, en 1589, de la capitainie de Séregipe d'El-Rei (4), avec le fort de Saint-Christophe, ultérieurement abandonné, fut un simple démembrement de la capitainie royale de Bahia. Une attaque dirigée en 1597 contre le fort

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, sections XVII à XXVI, pp. 217 à 340.

(2) IDEM, *ibidem*, p. 251.

(3) IDEM, *ibidem*, pp. 287 à 292. — A l'arrivée de la première expédition des Portugais dans le Parahyba, ils y trouvèrent six navires français, dont cinq échoués, lesquels furent pillés et brûlés. Un fort sous l'invocation de saint Philippe fut alors bâti sur la rive nord du fleuve, puis détruit, et la place abandonnée; mais bientôt un nouveau fort était rebâti sur l'autre rive, puis abandonné encore, à la nouvelle que sept navires français étaient dans le voisinage, et réoccupé quand ils se furent éloignés.

(4) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 307.

de Cabedelo par les équipages de treize navires français, ayant été repoussée, les assaillants se retirèrent dans le Rio Grande, où ils furent eux-mêmes attaqués à deux reprises, avec un médiocre succès à ce qu'il semble (1) ; mais quand ils furent partis, le capitaine de Fernambouc alla s'emparer de cette position, et y fonda un établissement sous le nom de Natal, c'est-à-dire Noël, avec un fort sous l'invocation des Trois-Rois-Mages (à cause de l'Épiphanie) (2). Ce fut de même à l'encontre des Français que fut établi en 1612 le poste de Ceará (3) ; et enfin, lorsque Saint-Louis de Maragnan leur eut été enlevé à la fin de 1615 (4), il devint naturellement le chef-lieu effectif (5) d'une capitainerie jusqu'alors purement nominale, stigmatisée par les désastres d'Ayres da Cunha et de Louis de Mello ; et

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 311 a. — Félicien Coelho parvint seulement, dans une seconde attaque, le 29 juillet, à faire prisonniers, entre les Indiens, quatorze Français provenant de deux embarcations naufragées en ces parages avec le capitaine Jean Riffault.

(2) IDEM, *ibidem*, p. 311 b.

(3) IDEM, *ibidem*, pp. 326 a, 326 b, et 474, note 89. — Les Portugais ayant gagné un chef indigène, la nouvelle amitié de celui-ci s'était manifestée par le massacre de l'équipage d'un navire français, probablement le *Pélican* de Dieppe, capitaine David Paul. Voir TERNAUX, *ubi supra*, pp. 22-23.

(4) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 331. — Une trêve avait été signée entre La Ravardière et Jérôme d'Albuquerque, jusqu'à décision de leurs souverains respectifs, à qui il en était référé (Diogo de CAMPOS, *Jornada do Maranhão*, pp. 80 à 83 et 105 à 112) ; elle fut déloyalement rompue par Alexandre de Moura qui arrivait avec des renforts.

(5) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 331 : « A pezar da mudanza do nome do » forte, a povoação não veio a primitiva invocação de San- » Luiz, e ainda hoje a conserva a capital do Maranhão. »

les conquérants s'étendant à l'ouest, allèrent immédiatement fonder, sur le bras oriental du grand fleuve des Amazones, la ville de Belem (forme portugaise de Bethlehem) et la capitainie du Pará (1).

Diverses modifications d'ensemble et de détail s'étaient pendant ce temps produites dans l'organisation du gouvernement colonial, et un changement de dynastie s'était même opéré sur le trône de la mère patrie : Philippe II d'Espagne, proclamé en 1580 à Lisbonne comme roi de Portugal, fut immédiatement reconnu au Brésil (2), et les navires français auxquels son compétiteur avait remis ses lettres de protestation, ne furent point admis (3). Dans une sphère moins élevée, on vit en 1573, à la mort du gouverneur général Men de Sá, deux gouverneurs généraux parallèles lui succéder à la fois, l'un à Bahia pour les provinces du nord, l'autre à Rio de Janeiro pour celles du sud (4) ; on peut présumer que le partage était marqué alors, comme il le fut plus tard, au Rio-Mucury, entre Porto Seguro et Espirito-Santo. La séparation ne dura que peu d'années, et un gouverneur général unique fut rétabli en 1577 (5) ;

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, pp. 332 et 333 a. — Cette extension des Portugais vers l'ouest fut sans doute facilitée par les levés topographiques du pays jusqu'au Pará, qui leur avaient été courtoisement offerts par La Ravardière (*Jornada do Maranhão*, p. 104).

(2) *IDEM*, *ibidem*, p. 280. — Le serment de fidélité ne fut toutefois prêté que le 25 mai 1582, sur un ordre exprès de la cour.

(3) *IDEM*, *ibidem*, même page. — Trois navires français qui se présentèrent à Rio furent forcés de reprendre le large.

(4) *IDEM*, *ibidem*, p. 272 : Luiz de Brito d'Almeida à Bahia, Antonio Salema à Rio.

(5) *IDEM*, *ibidem*, p. 277 : Lourenço da Veiga.



mais il y eut itérativement, en 1608, séparation pareillement temporaire entre les gouvernements généraux de Bahia et de Rio (1); et la résidence de Fernambouc fut préférée à celle de Bahia par deux des titulaires successifs, jusqu'à ce qu'un ordre de la métropole eut prescrit le retour au siège officiel (2). Un autre démembrement constitua en 1621 un nouveau gouvernement général plus durable à Maragnan, comprenant aussi Pará et Ceará dans la même circonscription politique et administrative, judiciaire, et ecclésiastique (3).

D'autres faits d'un haut intérêt se trouvent pareillement engagés dans l'ensemble du récit de M. de Varnhagen, et le géographe doit spécialement y relever les expéditions d'exploration à l'intérieur, soit à la recherche des mines de pierreries ou de métaux précieux comme fut en 1580 celle d'Antoine Dias Adorno (4) avec une suite de cent cinquante Européens et quatre cents indigènes, soit à la chasse des esclaves, que la population métive de Saint-Paul, connue désormais sous le nom de Paulistes, allait capturer au loin dans les tribus sauvages au delà des Missions (5).

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, pp. 319 a et 319 b : Diogo de Menezes à Bahia, Francisco de Souza à Rio.

(2) IDEM, *ibidem*, p. 333 b : « Provisão para que nenhum governador do Brazil tivesse jurisdicção nem cobrasse ordenado, a menos que não residisse na verdadeira capital do Estado. »

(3) IDEM, *ibidem*, p. 333 a : « Por decreto de 13 de Junho 1621 resolveu-se que as tres capitánias do Ceará, Maranhão e Pará fossem um novo Estado inteiramente independente do Brazil. »

(4) IDEM, *ibidem*, p. 281.

(5) IDEM, *ibidem*, pp. 334 et 406.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer, sans doute, qu'en appelant particulièrement l'attention sur certaines catégories de faits, que leur nature rapproche davantage des études qui ont le plus habituellement cours dans le sein de la Société de Géographie, nous sommes loin de prétendre donner un inventaire général des richesses historiques renfermées dans le livre de M. de Varnhagen : c'est au contraire un dépouillement tout spécial que nous faisons ici, laissant de côté l'histoire proprement dite, qui naturellement fait le corps principal de l'ouvrage, et acquiert plus de développement à mesure que les dates se rapprochent de nous.

Placé dans ces conditions, nous devons borner à peu de mots ce qu'il nous reste à dire de la dernière des grandes phases entre lesquelles nous avons, au début, réparti les sections multiples du récit de notre auteur.

Après les expéditions de piraterie des Anglais Thomas Cavendish à Santos en 1591 (1) et James Lancaster à Fernambouc en 1595 (2), les Hollandais à leur tour parurent sur les côtes du Brésil, non pour

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 308. — On peut voir dans HAKLUYT (*Voyages, navigations, etc.*, tome III, pp. 842-843) le récit de cette expédition : « Written by Mr John Jane, a man of good observation, employed in the same and many other voyages ». La relation de Cavendish lui-même est imprimée dans PURCHASS (*His Pilgrimes*, tome IV, pp. 1192 à 1201), et à la suite (pp. 1201 à 1242) on trouve : *The admirable adventures and strange fortunes of master Antonie KNIVET which went with master Thomas CANDISH in his second voyage to the south sea ; 1591.*

(2) VARNHAGEN, *ubi supra*, p. 309. — HAKLUYT, *ubi supra*, tome III, pp. 708 à 715.

commercer comme les Français, mais pour piller comme des corsaires : en 1602, en 1604, ils faisaient leurs premières captures (1); en 1616, ils avaient enlevé vingt-huit navires; en 1623, le nombre des prises s'élevait à soixante-dix (2). Ce n'était qu'un prélude à de plus sérieuses entreprises : en 1624 une flotte de la Compagnie des Indes occidentales nouvellement formée à Amsterdam (3), se présenta devant Bahia, et l'emporta (4); mais elle fut obligée de la rendre l'année suivante (5).

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, pp. 312 a et 313 a.

(2) *Idem*, *ibidem*, p. 337.

(3) La Compagnie hollandaise des Indes orientales, formée en 1602, avait fait de tels bénéfices, que tout en distribuant des dividendes annuels s'élevant en moyenne à plus de 25 pour 100 des capitaux engagés, elle avait quintuplé le fonds social. Cet exemple déterminait la formation de la Compagnie des Indes occidentales, qui fut constituée par lettres d'octroi du 18 juin 1621, avec privilège exclusif du commerce sur les côtes d'Afrique depuis le tropique du cancer jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et en Amérique sur les deux Océans, depuis la pointe méridionale de Terre-Neuve jusqu'au détroit d'Anian, en passant par le sud. — Elle était partagée en cinq chambres, dans le sein desquelles (au prorata de leurs mises respectives) étaient élus 18 directeurs gérants, savoir : 8 par la chambre d'Amsterdam, 4 par celle de Zélande, et 2 par chacune des trois autres, celle de la Meuse, celle des quartiers du Nord, et celle de Frise; le 19^e directeur, complétant le Conseil de régie, était à la nomination des États généraux. — Une inadvertance typographique laisse incomplet à cet égard l'exposé de M. de Varnhagen (page 339) au compte duquel il se trouve manquer ainsi deux chambres et quatre directeurs.

(4) *Idem*, *ibidem*, p. 341. — Ce fut, au dire des Hollandais, un admirable coup de main de leur intrépide amiral Pieter Pieterzoon Heyne, qui vint résolument, avec son seul vaisseau, s'embosser au milieu de la flotte ennemie, et en eut raison après une demi-heure de combat (DE-LAET, *India occidentalis*, p. 588.)

(5) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 351. — Il en existe une relation spéciale,

En 1630 ce fut la ville de Fernambouc dont la Compagnie fit la conquête (1), et elle la garda, y joignant plus tard, d'un côté Seregipe, de l'autre Ceará et Maragnan (2) : et ces possessions lui restèrent assurées par une trêve de douze ans, conclue le 12 juin 1641 à la suite de la restauration de la maison de Bragance sur le trône de Portugal (3).

Au milieu de ces événements de prise et de reprise de territoires, s'intercale un fait que nous ne pouvons laisser échapper, quelque passagèrement qu'il soit indiqué par notre auteur : c'est la concession à un capitaine donataire, suivant l'exemple donné un siècle auparavant par le roi Jean III, de terres dont le gouvernement voulait provoquer l'occupation. Une capitainerie nouvelle aurait ainsi été créée sur les bords de l'Amazone, sous la dénomination de Cap-du-nord (4), en faveur de

Benoît Maciel Parente, qui avait enlevé aux Hollandais, en ces parages, le lieu de Gurupá, où ils avaient des

du P. Barthélemi GUERREIRO, imprimée à Lisbonne en 1625, in-4°, sous ce titre : *Jornada dos Vasallos da coroa de Portugal para se recuperar do Salvador na bahia de Todos-os-Santos tomada pelos Olandeses a 8. de maio 1624 et recuperada no 1. de maio 1625.* — Une autre relation spéciale, également parue à Lisbonne en 1625, a été reproduite dans la *Revista trimestral* (tome V, pp. 476 à 490) sous le titre de *Relação verdadeira de tudo o succedido na Restauração da bahia de Todos-os-Santos, etc., mandada pelos officiaes de S. M. a estes reinos.*

(1) VARNUAGEN, *ibidem*, p. 359.

(2) *Idem*, *ibidem*, pp. 400-401. — Ce fut sur des avis de la prochaine trêve, que le comte Maurice s'empara de ces provinces du nord.

(3) *Idem*, *ibidem*, p. 400. — Le Rio Real devint la limite commune des deux puissances.

(4) *Idem*, *ibidem*, p. 417.

plantations de tabac (1). Nous aurons à en parler (2).

La Compagnie d'Amsterdam avait, depuis 1636, déferé le gouvernement des provinces conquises, au prince Maurice de Nassau (3), dont l'administration, empreinte d'un cachet de grandeur et de force, se termina par une brusque démission (4) au mois de mai 1644, pour céder la place à l'esprit de lésinerie mercantile de la Compagnie, qui n'avait plus besoin de brandir une si lourde épée. Déjà cependant avait commencé le mouvement insurrectionnel qui devait amener un jour l'expulsion des Hollandais, et Maragnan avait dû être évacué dès la fin de février (5).

Là s'arrête le volume.

(1) VARNHAGEN, *ibidem*, p. 333 a.

(2) Voir ci-après le § XIV.

(3) VARNHAGEN, *ubi supra*, pp. 375 à 378. — Le comte Jean Maurice était le second fils du comte Jean II de Nassau-Siegen, et petit-fils du comte Jean I^{er}, huitième aïeul du roi actuel des Pays-Bas.

(4) IDEM, *ibidem*, p. 401. — Le gouvernement du comte Maurice au Brésil nous a valu deux ouvrages capitaux : celui de Gaspard van BAERLE, *Rerum per octennium in Brasilia et alibi nuper gestarum sub praefectura illustrissimi comitis Joannis Mauriti, Nassoviae comitis... historia*, Amsterdam 1647, gr. in-fol.; et celui de Guillaume PISON, George MARGGRAF et Jean DE-LAET, *Historia naturalis Brasiliae*, Leyde et Amsterdam 1648, in-folio. Ajoutons-y aujourd'hui l'intéressante notice historique de P. M. NETSCHER, *Les Hollandais au Brésil*, avec carte, portrait et fac simile, La Haye, 1853, gr. in-8°.

(5) VARNHAGEN, *ubi supra* p. 418. — L'histoire de cette lutte a fourni le sujet d'une foule d'écrits contemporains, dont ce n'est pas ici le lieu de faire un relevé bibliographique : il nous suffit de renvoyer à la *Bibliothèque américaine* de H. TERNAUX, Paris 1837, in-8°, en y signalant les numéros 537, 567, 583, 599, 600, 606, 636, 663, 691, 706, 712, 736, 737, 745 et 917.

DEUXIÈME PARTIE.

X.

Nous nous sommes réservé (1) de revenir particulièrement, après ce compte rendu général, sur trois points à l'égard desquels l'auteur nous a paru s'être imprudemment fourvoyé, moins peut-être par inadvertance, que sous l'empire de préoccupations ou de préjugés imposés aux colons du Brésil par les traditions de l'orgueil national portugais : ces trois points, c'est la découverte, c'est la ligne de démarcation, c'est la limite septentrionale, questions intimement liées entre elles, méritant un examen spécial (2), et qui peuvent être nettement traitées sans beaucoup de développement, si l'on se borne à les considérer au point de vue impartial de la science, en mettant à l'écart l'arrière-pensée des intérêts politiques, sous l'influence desquels l'esprit le plus droit semble n'avoir plus conscience de la vérité ou ne plus être libre de la confesser.

Quant à la découverte, après avoir cherché à amortir, sous les précautions oratoires et les formes restrictives (3), le rude coup porté à des vanités héréditaires

(1) Voir ci-dessus, §§ III, IV, V et IX.

(2) Nous allons consacrer à cet examen, quant au premier point, les §§ X et XI, quant au second point les §§ XII et XIII, et enfin quant au troisième point les §§ XIV et XV.

(3) VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, p. 24.

par un aveu forcé de la priorité des explorations castillanes, le nouvel historien n'a pas pris garde qu'il outrepassait la mesure des concessions obligées en admettant, pour une part quelconque, dans la première reconnaissance des côtes du Brésil, l'expédition où Jean de la Cosa et Améric Vespuce accompagnaient Alphonse de Hojeda, ce gracieux cavalier au petit corps plein d'un si grand courage (1) : c'est, de la part de M. de Varnhagen, le résultat d'une méprise dans l'emploi inattentif des récits de Vespuce, et nous devons mettre d'autant plus d'empressement à la relever, que notre auteur s'est imprudemment laissé entraîner à reprendre à ce propos le docte Navarrete (2), si profondément versé en ces matières, et si scrupuleux dans l'appréciation des faits.

Les deux premières navigations de Vespuce furent exécutées, on le sait, au compte de l'Espagne ; il y a entre elles cette différence énorme, que l'une se maintint à plusieurs degrés au nord de l'équateur, et que l'autre s'avança de plusieurs degrés au sud de la ligne (3).

(1) Voir dans NAVARRETE (*Viages y descubrimientos*, tome III, pp. 163 à 176) les intéressantes *Noticias biográficas del capitán Alonso Hojeda*, où est transcrit le portrait qu'en a laissé Barthélemi de Las Casas.

(2) VARNHAGEN, *ubi supra*, p. 433, note 15 : « Não se encontrando » os roteiros da viagem de Hojeda, tivemos que valernos da narração » que nos deixou Amerigo Vespucci, que Navarrete (no tomo III, » pp. 243 e 249) não confrontou devidamente (vej. tomo III, p. 3). » — Les pages 243 et 249 signalées ici appartiennent au second voyage de Vespuce.

(3) Dans son premier voyage (Voir BANDINI, *Vita e lettere d'Amerigo Vespucci*, pp. 4 à 36, et CANOVAI, *Viaggi d'Amerigo Vespucci*,

Or dans le procès, d'une si haute importance pour l'histoire de la Géographie, où se discutèrent contradictoirement avec le fisc les titres que Diègue Colomb réclamait du roi d'Espagne comme un légitime héritage de son père (1), Hojeda lui-même déclara, avec toute l'autorité d'un témoignage judiciaire, que la côte par lui visitée dans son premier voyage comprenait deux cents lieues depuis le point où il avait atterri jusqu'à Pária (2), où il retrouva les traces de l'immortel *amiral*; et

pp. 29 à 49), Vespúce, partant des Canaries, fait route à l'O.S.O. pour arriver, après un millier de lieues, à une terre-ferme où l'on trouve « il polo del settentrione alzare fuora del suo orizzonte 16 gra li; » et la navigation se poursuit au N.O. le long de la côte, jusqu'à ce qu'enfin on prend à l'E.N.E. pour se rendre à Haïti. — Dans le second voyage (BANDINI, *ut supra*, pp. 33 à 45 et 64 à 86; CANOVAL, *ut supra*, pp. 50 à 81), Vespúce, partant de l'île Fogo du Cap Vert, fait route au S.O. pour arriver, après 800 lieues, à une terre fermée « sopra la quale alza il polo del meridione 8 gradi. » — Il peut y avoir des variantes quant aux chiffres, il n'y en a pas quant à la portée des faits. M. de Varnhagen a perdu de vue la distinction si bien signalée à ce sujet par Alexandre de Humboldt (*Géographie du nouveau continent*, tome IV, pp. 154 et 286).

(1) Ce procès, qui dura de 1508 à 1527 (NAVARRÈTE, *ubi supra*, tome III, p. 330), donna lieu à des enquêtes et contre-enquêtes dans lesquelles furent recueillies les déclarations de 109 témoins sur 44 questions déterminées. Navarrete en a donné, en ce qu'il y a de plus essentiel, un extrait littéral, et une analyse du surplus : ce précieux document est imprimé sous le n° LXXIX dans le troisième volume de sa collection (pp. 538 à 591), avec quelques observations additionnelles (pp. 591 à 615).

(2) « Alonso de Hojeda dice que..... descubrió al mediodía la tierra » firme é corrió por ella así 200 leguas hasta Pária;..... y en toda » esta tierra firme 200 leguas antes de Pária, é de la Pária hasta las » perlas, é desde las perlas hasta Quiníbacca;... y que en esto

comme il s'agit naturellement de lieues espagnoles de $17 \frac{1}{2}$ au degré équatorial (1), il est facile de vérifier que l'estime ne peut porter cet atterrage guère plus à l'est que le Marauny (2), par une latitude septentrionale voisine de 6° , bien loin des limites, même contestées, du Brésil. Pour le dire en passant, c'est précisément ce chiffre de 6° de latitude septentrionale qu'on reconnaît facilement devoir être lu dans le récit de la première navigation de Vespuce (3), au lieu de 16° que portent les éditions par suite d'une inadvertance de transcription qui plus d'une fois a transformé en caractère numérique un léger trait usité dans les manuscrits et les impressions anciennes comme signe de ponctuation analogue à notre virgule.

Il est incontestable, dans de telles conditions, que cette première navigation de Vespuce est la seule qui puisse être identifiée avec l'expédition de Hojeda (4),

» viage que este dicho testigo hizo, trujo consigo á Juan de la Cosa » piloto, é Morigo Vespuche é otros pilotos...etc. » (NAVARRETE, *ibidem*, tome III, p. 544.)

(1) Nous dirons plus loin (§ XII) la valeur réelle des lieues de ce temps. L'opinion générale des marins d'alors était qu'un degré de latitude avait pour mesure $17 \frac{1}{2}$ de ces lieues, ce qui n'était exact qu'à un quinzième près.

(2) CANOVAI (*ubi supra*, p. 327), NAVARRETE (*ubi supra*, tome III, p. 5) et HUMBOLDT (*Géographie du nouveau continent*, t. IV, p. 196) désignent la côte de Surinam. Humboldt fait remarquer ailleurs (p. 303) que Hojeda n'a dépassé l'équateur dans aucune de ses quatre expéditions de 1499 à 1510.

(3) CANOVAI, *ibidem*, pp. 30, 327, 328. — HUMBOLDT, *ibidem*, tome I, p. 313; tome IV, pp. 276 et 291.

(4) HUMBOLDT, *ibidem*, tome IV, pp. 193 à 200, 284 à 293, 302 à 303, 311, etc.

et il y a inadvertance évidente à rapporter à ce même voyage de Hojeda la seconde navigation du cosmographe florentin, laquelle a une tout autre étendue, et semble devoir bien plutôt se confondre, ainsi que l'a presque démontré Alexandre de Humboldt, avec l'exploration de Vincent Pinçon (1), ou mieux encore peut-être avec celle de Diègue de Lepe (2). *Quandoque bonus dormitat Homerus*, Homère lui-même sommeille quelquefois (3) : en se réveillant M. de Varnhagen s'étonnera de son rêve, et sera certainement le premier à effacer le nom de Hojeda de sa liste des découvreurs d'une portion quelconque du Brésil.

Venons à l'expédition de Pinçon. Nous avons, pour compléter les premiers récits contemporains recueillis par Pierre-Martyr d'Anghiera et Ange Trévisan (4), les attestations juridiques d'une douzaine de témoins qui en avaient directement fait partie : c'étaient Vincent

(1) HUMBOLDT, *ubi supra*, tome IV, pp. 200 à 213, et 293 à 320.

(2) La date de la lettre adressée de Séville à Laurent de Médicis le 18 juillet 1500, un mois après le retour de Vespuce, démontre que ce retour ne s'était point effectué en compagnie de Pinçon, lequel ne rentra au port de Palos que le 30 septembre suivant, tandis qu'il semble y avoir lieu de supposer que l'expédition de Diègue de Lepe était revenue en effet dès le mois de juin.

(3) N'attribuons cependant point à une aberration de l'auteur, mais bien à une simple inadvertance de son imprimeur, le singulier déplacement d'un renvoi (p. 25, note 1) qui semblerait, à propos du voyage de Hojeda, citer précisément en témoignage les récits de Pierre-Martyr d'Anghiera et les dépositions juridiques des navigateurs espagnols, expressément applicables les uns et les autres au voyage même de Pinçon.

(4) Voir l'*Appendice*, note X.

Pinçon lui-même, commandant en chef, et ses neveux Diègue Hernandez Colmenero et Arias Perez, commandant sous ses ordres deux autres navires ; les pilotes Jean de Ungria, Jean Quintero et Jean de Xerez ; l'écrivain royal et médecin Garcie Hernandez, et divers autres moins notables ; sans parler de ceux qui avaient connaissance des faits sans y avoir personnellement participé (1).

Mettant à la voile le 18 novembre 1499 (2), Pinçon alla faire des vivres aux îles du Cap Vert, et de là reprenant sa route le 13 janvier 1500 (3), il courut environ trois cents lieues au sud-sud-ouest jusqu'à l'équateur, puis encore deux cent quarante lieues au delà dans la même direction, pour arriver inespérément, au bout de quatorze jours, le 26 janvier (4), dans des eaux troubles où la sonde n'accusait plus que 16 brasses, ayant

(1) NAVARRERE, *Viages y descubrimientos*, tome III, pp. 547 à 552, et 588.

(2) La rédaction vulgate de Pierre-Martyr (Décade I, liv. IX : édit. de 1574, p. 95) dit en son élégante latinité : « Et a Regibus habitâ » veniâ, circiter calendas Decembris anni noni et nonagesimi a qua » dringentesimo suprâ millesimum, e portu solvunt. » — Le manuscrit original vu par Ange Trévisan avait sans doute, au lieu de *circiter* le nombre précis *decimo quarto*, puisque l'indiscret Italien a traduit en conséquence le 18 novembre (GRYNÆUS, *Novus orbis*, cap. CXII), date qui se trouve même aussi dans le *Sommario* de RAMUSIO (*Navigazioni e viaggi*, tome III, fol. 15 A). — GOMARA, cap. LXXXV (dans le recueil de BARCIA, tome II, p. 78) dit le 13 novembre, évidemment par une fautive lecture du 18 novembre d'Ange Trévisan.

(3) « Idibus Januarii discedentes » dans le texte latin d'Anghiéra : cette date est omise partout ailleurs.

(4) « Septimo calendas februarii » dans le texte, ce qui doit se traduire par le 26 janvier ; mais une inexactitude d'écriture de la part

en vue au sud-sud-ouest une terre lointaine, sur laquelle on se dirigea (1). Or, suivant les déclarations concordantes de Pinçon lui-même, d'Arias Perez, de Manuel de Valdovinos, de Garcie Hernandez de Huelva, et de son homonyme l'écrivain royal Garcie Hernandez de Palos, le point où l'on aborda est précisément celui qu'on a appelé depuis cap Saint-Augustin et pointe de Santa-Cruz (2), à sept cent cinquante ou huit cents lieues de la Bouche du Dragon, limite la plus orientale

d'Ange Trévisan, ou une faute d'impression de la part d'Albertin Vercellese, a introduit dans toutes les versions le quantième du 20 janvier, évidemment fautif; tandis que celui du 26 concorde avec les 14 jours de traversée déclarés par Pierre Ramirez (NAVARRÈTE, *ubi supra*, tome III, p. 550), combinés avec la date précise du 13 janvier pour le départ des Iles du Cap Vert.

(1) « Tandem a longè terram prospiciunt, et cùm turbidam esse marijs aquam viderent, jacto funiculo plumbato sexdecim ulnarum, aiunt vulgò brazatas, altitudinem reperiunt. » (ANGHERA, *ubi supra*). — « E pensaron no hallar tierra dende en tres o quatro meses, é à cabo de catorce dias dieron en tierra firme la via de sursudueste, é dieron en un cabo al qual pusieron nombre Rostro Hermoso. » (Déclaration de Pierre Ramirez, dans NAVARRÈTE, *ubi supra*.)

(2) Pinçon : « Descubrió desde el cabo de Consolacion que es en la parte de Portugal é agora se llama cabo de San Agustin » (p. 547). — Arias Perez : « Por la informacion que dél hubieron fueron adelante y doblaron la punta de San Agustin » (p. 555). — Valdovinos : « Allí puso el dicho Vicente Yañez por nombre Rostro Hermoso, que agora diz que se llama Santa-Cruz é San Agustin » (p. 552). — Garcie Hernandez, de Huelva : « Vicente Yañez Pinzon descubrió, é facía la punta que llaman de Santa-Cruz é de San Agustin » (p. 551). — Garcie Hernandez, de Palos : « Vicente Yañez descubrió la costa de Pária fasta la punta de Santa-Cruz, y.... deste Rostro Hermoso se halló por los pilotos haber setecientas cinquenta leguas fasta la bahia de Pária » (p. 549).

des découvertes de Colomb en terre ferme. En présence de tels témoignages un auteur sérieux ne peut plus hésiter encore sur la synonymie géographique de cet atterrage. C'est donc bien au cap Saint-Augustin que Pinçon débarqua avec les écrivains ou commissaires royaux de ses quatre caravelles, et prit solennellement possession du pays au nom de ses souverains (1).

M. de Varnhagen a très exactement résumé en peu de mots la navigation de Pinçon depuis le cap où il avait atterri jusqu'aux bouches de l'Amazone (2), en notant les deux points intermédiaires où l'expédition aborda pour essayer d'entrer en relations avec les naturels, la première fois avec peu de succès, non loin du lieu d'arrivée, la seconde fois avec de sanglants résultats, près de Maragnan. Ces deux points paraissent en effet les seuls que Vincent Pinçon ait visités dans cet intervalle.

Cela ne veut pas dire que du bord on ne relevât l'aspect et les accidents de la côte qu'on rangeait à une certaine distance : nous trouvons à cet égard, au contraire, des indices non équivoques dans la carte terminée en octobre 1500 au Puerto Santa-Maria par le célèbre pilote Jean de la Cosa; monument précieux (3) que les injures du temps n'ont malheureusement pas

(1) Antoine et Garcie Hernandez Colmenero (pp. 348 et 351) ainsi que Garcie Hernandez de Palos (p. 349) donnent des détails curieux sur la manière d'accomplir matériellement cette formalité.

(2) *Historia do Brazil*, pp. 25-26.

(3) C'est un des documents les plus importants qu'ait mis à la portée de tous les hommes d'étude la belle publication des *Monuments de la Géographie*, dont le monde savant ne saurait témoigner à M. Jomard

épargné en quelques endroits, et notamment en la partie qui appelle en ce moment notre attention : des ravages déplorables y ont produit deux lacunes, dont la première, vers le cap Saint-Augustin, n'a fait disparaître, à la vérité, qu'un ou deux noms, mais dont la seconde nous dérobe en entier les parages de Maragnan.

M. de Varnhagen, qui a eu le bon esprit de ne pas négliger le complément d'informations qui se peut puiser à si bonne source, a relevé dans une note (1) la nomenclature inscrite entre les deux lacunes, mais en l'attribuant à l'expédition de Hojeda, sans que ses yeux aient été dessillés par la légende initiale, si nettement significative cependant : « Este cavo se descubrió » en año de mil y CCCXCIX por Castilla, syendo » descubridor Vicentiañes. » Bien plus, la lacune que les injures du temps ont produite dans les parages de Maragnan, notre auteur l'a prise pour une omission volontaire, et obligée, attendu, pense-t-il, que la côte qui s'étend entre Maragnan et Pará n'aurait pas été visitée par Pinçon (2).

Un examen matériel plus attentif du document original aura déjà fait reconnaître sans doute à M. de

trop de gratitude. Le fac-simile de la carte de Jean de la Cosa est compris dans cette collection en deux parties ou grandes feuilles doubles, et rappelle avec une grande exactitude l'original, aujourd'hui conservé à sa place la plus légitime, au musée naval de Madrid.

(1) *Notas e provas*, pp. 433 et 434, notes 15 et 16, sans oublier l'*Errata*.

(2) « Se vê em branco a extensão desde o Maranhão ao Pará, que não fora visitada nem pelo dito Pinzon, nem antes por Hojeda. » (*Ibidem*, note 16, p. 434.)

Varnhagen que cette lacune véritablement regrettable est tout simplement ce qu'en langage vulgaire on appelle un *trou* (1), sur le bord duquel il reste encore une fin de mot, échappée fortuitement à la dent rongeuse qui a détruit le surplus ; et nous pensons même qu'à la place si malheureusement enlevée devait expressément figurer la grande embouchure obstruée de bas-fonds à laquelle se rapportent tous les détails à recueillir et rapprocher dans les récits de Pierre-Martyr et d'Ange Trévisan, et mieux encore dans les déclarations juridiques de l'écrivain royal Hernandez de Palos, et de son homonyme Hernandez de Huelva : cette *Bora de los Leones* où s'engageaient imprudemment les caravelles quand un marinier aperçut le danger assez à temps pour permettre de regagner le large et d'échapper ainsi à un désastre pareil à ceux d'Ayres da Cunha et de Louis de Mello, qui depuis rendirent si tristement célèbres les abords de Maragnan : c'est après avoir reconnu le péril et s'y être soustraits que les gros navires se bornèrent à envoyer en reconnaissance leurs embarcations légères, et qu'eut lieu l'engagement avec les sauvages où les Espagnols perdirent huit hommes et une de leurs barques (2).

Quant à la grande embouchure de l'Amazone, la carte

(1) Le fac-simile de M. Jomard représente ces lacunes assez fidèlement pour en faire reconnaître la nature dès le premier aspect.

(2) Voir ANGHIERA, déc. I, lib. IX, pp. 97-98 : « Ulteriùs adnavigantes... » etc. — GRYNÆUS, cap. CXII : « Progressi itaque ultrà... » etc. — NAVABRETE, *Viages*, tome III, p. 349 : « Tocaron en un seno de dos » bajos... que se hubieran de perder... y entonces vinieron los navios, fallándose perdidos, á desandar lo andado al cual seno le

de Jean de la Cosa offre un parfait éclaircissement des descriptions et des témoignages qui nous sont parvenus sur cette partie de l'expédition de Vincent Pinçon, et entre lesquels méritent d'être signalés les détails contenus dans la déposition de l'écrivain royal Hernandez (1); le fameux mascaret (*el macareo*), rappelé par Antonio Hernandez Colmenero (2), est même expressé-

» pusieron nombre *la Boca de los Leones*. » — *Ibidem*, au bas de la p. 551 : « Despues que hubieron descubierto aquella isla, » etc., jusqu'à la fin de cette déposition.

(1) Garcia Hernandez, de Palos : « Toparon con un rio grande el cual » decian los pilotos que habia de allí á tierra cuarenta leguas, é allí » andando toparon con este rio ; habia seis [brazas] de agua, é allí fallando esta agua dulce tan buena... » etc. — Tout ce passage est à relever comme un éclaircissement nécessaire du texte de Pierre-Martyr : « Leguas circiter XL percurrerant... » etc. (p. 98), aussi bien que de la version du Trévisan retraduite par Madrignan : « Progressi igitur » ad leucas ferè XL... » etc. (GRYNÆUS, cap. CXIII.)

(2) NAVARRETE, *ubi suprâ*, p. 548 : « Hallaron dentro del rio un » [macareo], é estando surtos los navios, alzaba de golpe de la mar e » el ruido que traía, les alzó cuatro brazas el navio. » — Si nous comprenons bien l'intention de la note de M. de Varnhagen à ce sujet (p. 433 note 16), il regarderait le nom de *Paricura*, prononcé dans la déposition de Valdovinos (NAV. p. 552), comme une réminiscence plus ou moins exacte, une allusion plus ou moins directe à la fameuse *pororoca*, désignation indigène du mascaret. Nous ne saurions nous associer à une telle pensée : le nom de *Paricura* figure déjà comme dénomination de pays dans la déposition de Pinçon (p. 547), aussi bien que dans le texte de Pierre-Martyr (*ubi suprâ*, p. 98) avec la forme *Paricóra*, et s'il nous fallait absolument lui trouver une synonymie actuelle, nous préférerions y reconnaître simplement le nom des Indiens *Palicours*, habitants de cette région sur les marges orientales de la Guyane, en ces terres noyées auxquelles se rapporte en effet l'indication de Pinçon.

ment marqué par le cartographe, à l'endroit sans doute où il avait été ressenti; et immédiatement après vient la *Costa anegada*, la côte noyée, dont nous savons, par l'écrivain Hernandez, qu'on s'approcha jusqu'à huit lieues de distance, par un fond de trois brasses seulement, ce qui fit qu'on n'osa pas s'avancer davantage et qu'on revint au large pour reprendre la navigation vers le nord (1), et suivant l'expression de Vincent Pinçon lui-même, longer la côte jusqu'à la Bouche du Dragon (2).

Aucun récit, aucun témoignage ne donne lieu de penser que l'expédition ait, dans cet intervalle, abordé sur quelque point que ce soit du littoral, et la carte de La Cosa n'offre notamment aucune indication quelconque de rivière entre l'Amazone et l'Essequibo, ce qui montre suffisamment que l'on naviguait à distance assez grande pour n'en point apercevoir. Il y a donc lieu de rester ébahi devant cette assertion doublement énorme de M. de Varnhagen, qu'au sortir de l'Amazone Vincent Pinçon continua sa route vers le nord en suivant la côte et entrant dans divers ports, et que son

(1) Garcia Hernandez, de Palos : « E otro dia juntáronse en los navíos e acordaron dar la vuelta sobre tierra para si pudiesen saber el secreto de este río, e que llegarón fasta vista de tierra, que podía haber ocho leguas fasta tierra, e que en este parage donde llegarón no había sinó tres brazas de agua, e la tierra anegada; e de allí no osaron pasar mas facia á tierra por la bajeza de la tierra, e de allí se volvieron siguiendo su viage para Paria » (p. 549).

(2) Pinçon : « E así mismo descubrió esta provincia que se llama Paricura, e corrió la costa de luengo fasta la boca del Dragon » (p. 547).

son nom demeura attaché au fleuve Oyapoc... (1). Ce dernier mot est le fondement, bien risqué comme on le voyoit, sur lequel pivote toute la question de limites sur laquelle nous aurons à revenir bientôt (2) : nous nous dispensons donc de nous y arrêter davantage ici.

De l'expédition de Lepe, si voisine de celle de Pinçon qu'elles se rencontrèrent l'une l'autre sur divers points du littoral brésilien (3), il y avait à signaler, ce nous semble, cette particularité remarquable, qu'elle doubla le cap Saint-Augustin (4) et prolongea vers le sud les découvertes jusqu'à un fleuve ou baie qu'on appela *Rio de San-Julian* (5), sans doute parce qu'on y était arrivé le 8 mars, et dont le nom, conservé sous la forme *San-Giano* dans les routiers anciens (6), est remplacé aujourd'hui par celui de *Rio das Contas*.

(1) *Historia do Brazil*, p. 26 : « Vicente Pinçon ainda proseguiu correndo a costa, e entrando em varios portos d'ahi para o norte; e o seu nome ficou associado, com razão ou sem ella, ao rio Oyapoc, declarado por varios tratados limite septentrional do Brazil. »

(2) Voir ci-après, § XV.

(3) Hernando Estéban, compagnon de Lepe, qui témoigna pour le voyage de Pinçon, déclara « que fuc asi todo uno en pos de otro » (p. 552). — Juan Calvo, compagnon de Pinçon, témoigne pour le voyage de Diego de Lepe (p. 553). — Arias Perez, capitaine de l'un des navires de Pinçon, déclare avoir arraisonné l'un des navires de l'expédition de Lepe.

(4) Voir l'Appendice, note Y.

(5) Alphonse Rodriguez de la Calva parle d'une baie à laquelle on donna le nom de *Santa-Julia* (p. 553); Christophe Garcia désigne le *rio de San-Julian* (p. 554).

(6) Dans la *Description de l'Amérique* qui vient à la suite de l'*Histoire*

XI.

Nous avons à revendiquer aussi, dans l'histoire des découvertes maritimes au long des côtes brésiliennes, la part des navigateurs français, trop oubliés (ou même quelquefois volontairement méconnus (1), ainsi qu'il est arrivé pour Jean Allefonsce de Xaintonge), sans doute parce qu'ils n'étaient pas les envoyés officiels des gouvernements qui s'adjugeaient d'avance un domaine exclusif dans les océans inexplorés, mais qu'ils étaient de simples enfants perdus n'obéissant qu'à leurs propres inspirations, ou plutôt à celles de ce puissant civilisateur qu'on appelle le commerce.

Il existe parmi les curiosités bibliographiques les plus rares un petit opuscule de trois feuillets, sans désignation d'auteur, de date ni de lieu d'impression (2), con-

de la Navigation de LINSCHOT aux Indes orientales (Amsterdam 1619, in-fol.), au chap. X, *De la terre du Brésil* (p. 33), on trouve l'indication suivante : « De cette baye (de Todos Sanctos) au cap des Abrolhos » ou des Baixos..... on compte cent lieues, et entre deux gisent Rio » de S. Giano, c'est-à-dire la rivière de S. Julien... » etc. La carte jointe au volume signale en outre la position précise de la rivière ainsi nommée.

(1) Voir l'Appendice, note Z.

(2) *Copia der neuen Zeytung auss Pressilig Landt*. — Il s'en trouve, dans la Bibliothèque royale de Dresde, un exemplaire d'après lequel M. de Humboldt en a donné une traduction avec commentaire (*Géographie du nouveau continent*, tome V, note B, pp. 239 à 238). — De son côté, M. Ternaux-Compans en possède aussi un exemplaire, dont il a pareillement donné une traduction (*Archives des Voyages*, Paris [1840], 2 vol. in-8° : tome II, pp. 306 à 309).

tenant, d'après un original évidemment italien (1), la version allemande très peu claire (2) d'un fragment de lettre relatif à un navire arrivé du Brésil le 12 octobre précédent (3). Ce navire avait été équipé aux frais de riches armateurs, notamment Christophe de Haro, bien connu dans l'histoire des découvertes comme l'un des bailleurs de fonds de l'expédition de Magellan ainsi que de celle de Loaysa; et le pilote, qui avait déjà fait plusieurs voyages dans l'Inde, était le plus renommé de ceux du roi de Portugal.

L'auteur de la lettre, bien informé par ce pilote, dont il avait acquis l'amitié, donne le résumé d'une exploration de six à sept cents lieues de côtes, accomplie par deux navires avec l'autorisation du monarque portugais, et dans laquelle, après s'être élevé jusqu'à 40° de latitude australe, on avait gagné un cap terminant le Brésil au sud, et formant avec les terres ultérieures un détroit dirigé d'est en ouest comme celui de Gibraltar. Ayant tourné ce cap et couru une soixantaine de lieues au delà, on s'était heurté à la côte opposée, et l'on s'é-

(1) Il suffit de remarquer les dénominations de *Capo de Bona Sperrantza*, *colfo*, *stritto di Gibelterra*, *coperta*, etc. — Nous croirions volontiers que la lettre originale était écrite par quelqu'un des Italiens établis à Lisbonne, tel que Bartolommeo del Giocondo, qui fut le traducteur latin des lettres de Vespuce, ou peut-être même l'envoyé vénitien, ce Dominique Cretico si empressé à transmettre en Italie les nouvelles qu'il pouvait recueillir sur les expéditions portugaises.

(2) Quelques mots sont restés des énigmes, même pour Alexandre de Humboldt, tels que *Nort assril* et *Gezyner*.

(3) « Item sachez que le 12 octobre il est revenu ici un navire du » Brésil, à cause du manque de vivres » : rien de plus quant au lieu et à l'époque.

tait alors dirigé vers le nord-ouest ; mais la tempête et les vents contraires avaient forcé à rebrousser chemin pour regagner la côte du Brésil, et l'épuisement des vivres avait déterminé le retour en Europe du navire récemment arrivé. L'habile pilote était persuadé qu'on pouvait se rendre à Malaca par cette voie, et que la distance devait être, au plus, de six cents lieues. Mais ce qui fait pour nous l'intérêt actuel de cet écrit, c'est la mention des arrivages antérieurs et répétés, sur les mêmes côtes, de navires montés par des hommes dont les indigènes dépeignaient aux Portugais l'habillement et la barbe rousse, de manière à faire reconnaître en eux des Français (1) :

Alexandre de Humboldt a supposé que le détroit visité par l'expédition nouvelle était celui de Magellan, et il a en conséquence proposé pour ce voyage une date conjecturale flottant de 1525 à 1540 (2), sans dissimuler cependant les sérieuses difficultés que rencontre cette hypothèse dans la situation de mécontentement mutuel où devaient se trouver alors Christophe de Haro et la cour de Portugal (3).

(1) Voir l'Appendice, note AA.

(2) *Géographie du nouveau continent*, tome V, pp. 245 à 259.

(3) NAVARRETE, *Viages y descubrimientos*, tome IV, pp. LXXIV-LXXV, 155 et 254. — Haro, après avoir fait en 1517 une capitulation avec le roi de Portugal pour le commerce de Guinée, y envoya une expédition, qui fut traîtreusement attaquée et coulée à fond par les Portugais ; cette perfidie lui coûta sept navires, pour lesquels il réclama une indemnité de 13,000 ducats, et n'obtint qu'un déni de justice. Ce n'est pas après de tels faits qu'une nouvelle expédition portugaise pouvait être entreprise aux frais de la maison de Haro.

M. de Varnhagen n'a pas craint d'adopter, sur la portée du voyage et sa date probable, une opinion différente ; et nous n'hésitons pas à reconnaître, avec lui, dans le prétendu détroit l'estuaire de la Plata. Mais la nationalité portugaise de l'expédition nous semble trop nettement accusée, pour que nous nous croyions autorisé à l'identifier avec l'expédition castillane de Solís et Pinçon en 1508, malgré les ingénieux rapprochements indiqués par notre auteur (1) et qu'on pourrait multiplier encore. C'est le cas de se souvenir que dans des correspondances diplomatiques ultérieures, connues de M. de Varnhagen mieux que de personne (2), le Portugal revendiquait contre l'Espagne la priorité de la découverte du Rio de la Plata, que l'ambassadeur Vasconcellos soutenait avoir été effectuée par une division navale portugaise aux ordres de Nuno Manuel. Nous avons déjà insinué (sans vouloir donner à cette conjecture plus de valeur qu'elle n'en comporte) que peut-être Nuno Manuel commandait l'expédition même où Vespucé était embarqué en 1501 (3) ; il nous semble que la question actuelle ne se trouve pas moins engagée dans les recherches à faire pour la détermination de la date certaine et des circonstances propres du voyage de Nuno Manuel ; dans tous les cas, il n'est pas sans intérêt de remarquer une corrélation frappante entre l'opinion du « pilote le plus célèbre du roi de Portugal » relativement à la possibilité d'aller par cette

(1) *História do Brazil*, pp. 36, et 434-435 note 19, où il donne aussi, par extrait, une version portugaise faite d'après l'original.

(2) *As primeiras negociações*, p. 433.

(3) Voir ci-dessus § IV.

voie à Malaca (1), et le départ de Vespuce en mai 1503 pour aller précisément à Malaca par une voie semblable (2). Il ressort, à notre avis, de l'ensemble de ces rapprochements, une probabilité très grande que la date cherchée ne peut s'éloigner des premières années du siècle.

En proposant l'expédition de Solis et la date de 1508 comme le mot de l'énigme que nous donne à deviner l'opuscule allemand relatif au navire de Christophe de Haro, M. de Varnhagen en déduit comme une sorte de concession, que les navigations françaises au Brésil remonteraient aussi à cette date (3) : d'abord il fallait dire plus exactement, auraient précédé cette date, puisque les naturels énonçaient avoir déjà vu à diverses fois ces hommes blonds qui sans doute étaient des Normands. Mais M. de Varnhagen a lui-même fourni à

(1) « Le pilote qui a conduit ce navire est mon très bon ami ; c'est » le plus célèbre de tous ceux du roi de Portugal. Il a été plusieurs » fois dans l'Inde, et il m'a assuré qu'à son compte, de ce cap du Brésil où commence la terre du Brésil, jusqu'à Malacca, il n'y a pas » plus de 600 lieues ; que pour aller à Malacca par cette route, et en » revenir, il faudra peu de temps, ce qui donnera au roi de Portugal » un grand avantage pour le commerce des épices. Il se trouve que le » pays du Brésil tourne et continue vers Malacca. » (HUMBOLDT, *ubi supra*, tome V, p. 241. — TERNAUX, *ubi supra*, tome II, p. 307.)

(2) « Partimmo di questo porto di Lisbona sei navi di conserva con » proposito di andare à scoprire una isola verso l'oriente, che si dice » Melacca, della quale si ha nuove esser molto ricca,..... e questa » Melacca é piú all'occidente che Caligut. » (*Viaggio quarto*, dans BANDINI, p. 57 ; ou dans CANOVAI, p. 110.)

(3) *Historia do Brazil*, p. 36 note 3.

l'Institut de Rio de Janeiro, qui l'a publié dans son excellente *Revista trimensal* de janvier 1845, un curieux document, œuvre d'un jésuite anonyme, ayant pour titre *Enformação do Brasil et de suas capitánias*, et portant la date de 1584, où se trouve un chapitre spécial *Da primeira entrada dos Francezes no Brazil* (1), commençant ainsi : « En l'année 1504 les Français vinrent au » Brésil, la première fois au port de Bahia, et ils en- » trèrent dans la rivière de Paraguaçu qui est à l'inté- » rieur de cette même baie, y firent leur traite, et s'en » retournèrent satisfaits en France, d'où vinrent en- » suite trois navires au même lieu, » etc.

D'un autre côté, Ramusio nous a conservé, dans sa précieuse collection, un écrit ou discours (2) rédigé en 1539 par un grand capitaine de mer dieppois (3) *degno d'esser letto da ogni uno*, et nous y trouvons l'exposé que voici : « Cette terre du Brésil fut premièrement » découverte par les Portugais pour une partie, et il y » a environ trente-cinq ans l'autre partie fut décou- » verte par un [capitaine] de Honfleur appelé [Jean] » Denys de Honfleur. De vingt ans en ça, et depuis,

(1) *Revista trimensal*, tome VI, pp. 404 à 435, et spécialement pp. 412 à 414.

(2) *Discorso d'un gran capitano di mare Francese del luoco di Dieppa, sopra le navigazioni fatte alla Terra Nuova dell' Indie occidentali.... et sopra la terra del Brasil, Guinea, etc... fino alle quali hanno navigato le caravelle et navi francese*; dans le tome III, foll. 423 à 432. — Ce document a été réimprimé (pp. 194 à 215) avec une traduction française (pp. 216 à 240) par M. Estancelin dans ses *Recherches sur les voyages et découvertes des navigateurs normands*, Paris 1832, in-8°.

(3) Voir l'Appendice, note BB.

beaucoup d'autres navires y sont allés, et jamais ils
 n'ont trouvé de Portugais sur aucun point qu'ils occu-
 passent pour le roi de Portugal : les gens de ce pays
 sont libres, et n'ont ni roi ni loi ; et ils aiment mieux
 les Français que toute autre nation qu'ils aient pra-
 tiquée, » etc. Comme ceci fut écrit en 1539 (1), la
 découverte de Denys de Honfleur (2) se rapporte en
 conséquence à l'année 1504, conformément à l'informa-
 tion de l'anonyme portugais.

Mais, indépendamment de ce que nous avons déjà
 dit au sujet des Français qui avaient précédé le navire
 de Christophe de Haro sur la côte du Brésil, nous avons
 lieu de regarder comme certain que Denys de Honfleur
 n'était pas le premier capitaine normand qui eût fait le
 même voyage. On a longtemps considéré comme une
 navigation aux terres australes, et même en Océanie,
 celle que fit en 1503 Binot Paulmier de Gonneville,
 qui, pillé au retour par des corsaires anglais, au voi-
 sinage de Jersey et Guernesey, fut appelé à faire de-

(1) Dans son Discours d'introduction (fol. 417 E) aux documents
 rassemblés à la fin de son troisième volume, sur les voyages des Fran-
 çais, Ramusio énonce la date de 1539 pour la relation du grand ca-
 pitaine de mer dieppois : cette date ressort du récit même, qui, en
 parlant des découvertes de Jean de Verazzano (fol. 423 F) qu'on sait
 avoir eu lieu en 1524, l'auteur les rapporte à 15 années ayant le
 moment où il écrit : 15 anni fa.

(2) Le même Jean Denys de Honfleur fit en 1506, avec Gamart de
 Rouen pour pilote, un voyage à Terre-Neuve, où des colons français
 furent conduits en 1508 par Thomas Aubert sur le navire *la Pensée*,
 armé par Jean Ango, père du célèbre capitaine et vicomte de Dieppe
 (Hillem).

avant le procureur du roi à Honfleur, le 19 juillet 1505, une déclaration juridique parvenue jusqu'à nous, et publiée par un de ses descendants (1); seulement l'éditeur, pressé d'arriver à la description du pays et des habitants visités par son aïeul, s'est borné à une analyse insuffisante de ce qu'il regardait sans doute comme des détails de route superflus. En attendant qu'il soit publié une édition exacte du document entier (2), nous résumerons en quelques mots les indications qui nous

(1) *Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde autrement appelé la Terre australe, méridionale, antarctique et inconnue, dédiés au pape Alexandre VII par un ecclésiastique originaire de cette même terre*, Paris 1663, in-12. L'auteur est l'abbé J. Paulmier de Gonneville, chanoine de Lisieux, arrière-petit-fils du sauvage Essomericq ramené en France par Binot Paulmier de Gonneville, qui le maria à une de ses parentes et adopta son fils, aïeul de l'abbé. — Ce récit a été reproduit par le président De Brosse (*Histoire des navigations aux terres australes*, Paris 1636, 2 vol. in-4°; tome I, pp. 102 à 120, ou plus exactement pp. 104 à 114), et par M. Estancelin (*Voyages et découvertes des Normands*, pp. 165 à 185, plus exactement pp. 167 à 180).

(2) M. Pierre Margry, conservateur adjoint aux Archives de la marine, se propose de comprendre ce document dans le recueil dont il s'est occupé pendant plusieurs années à rassembler les éléments, sur les *Origines historiques de la France d'outre-mer*. — Le texte des premières pages, dont l'abbé Paulmier s'était borné à donner une analyse, involontairement empreinte de la préoccupation de l'éditeur à l'égard de la terre australe, fut envoyé au maréchal de Castries, ministre de la marine, sur sa demande, le 30 avril 1783, par le baron de Gonneville, chef de la famille à une branche collatérale de laquelle avait appartenu le navigateur. — Rappelons en passant que Binot était le prénom (*Relation*, dans ESTANCELIN, p. 180) de ce navigateur, et nullement le nom de sa famille, comme quelques-uns l'ont cru.

paraissent significatives dans le récit original de la navigation proprement dite.

Parti au mois de juin 1503 du port de Honfleur, Paulmier de Gonneville, passant en vue de Lisbonne et des Canaries, arrivait au mois d'août dans les eaux du cap Vert, et de là *au Brésil*, faisant une traversée de plus de huit cents lieues sans voir aucune terre, par de très-mauvais temps qui le mirent en péril et le forcèrent à doubler le *cap Saint-Augustin* au mois de novembre, pour courir au sud encore six cents lieues. Étant ainsi à la hauteur du cap Tourmentes, c'est-à-dire du cap de Bonne-Espérance, en butte à des vents violents, sans apercevoir aucune baie, il fut pris par les calmes, dans une mer qu'il ne connaissait pas, ne sachant où diriger sa route après avoir perdu de vue les côtes, et n'ayant d'autre secours que ses instruments propres à observer l'élévation du soleil. A la fin quelques oiseaux venant du sud lui donnèrent l'espoir de rencontrer un continent prochain, dont il avait grand besoin pour réparer ses avaries et se ravitailler; il amena toutes ses voiles, et poussé rapidement par un bon vent de sud, épuisé de fatigue, il découvrit enfin à sa grande joie, en janvier 1504, une terre aux abords de laquelle voltigeaient en grand nombre des perroquets de couleurs variées; bientôt il reconnut l'entrée d'une belle rivière semblable à celle d'Orne en Normandie, et il vint y jeter l'ancre. Il y fit un séjour de six mois pour se mettre en état de reprendre la mer, visitant les populations d'alentour, et faisant lever la carte du pays par maître Nicole Lefebvre, de Honfleur, le plus savant clerc de l'expédition; après quoi il repartit le 3 juillet, ne revit la terre que

le 10 octobre suivant, et fut dépouillé de tous ses papiers et marchandises par les corsaires anglais, au moment où il approchait des côtes de Normandie.

Les détails contenus dans le même document, en la partie publiée à diverses reprises par l'abbé de Gonneville, le président de Brosses et M. Estancelin, sur les habitants de ces *Indes méridionales*, ces hommes au grave maintien, à la stature moyenne et replète, à la tête coiffée de plumes, désignent suffisamment quelque peuple de l'Amérique du Sud. Les indications relatives à la route depuis la mention du cap de Bonne-Espérance, les conditions atmosphériques accusées, comparées à la direction habituelle des vents dans l'océan Atlantique austral pendant la saison corrélative à cette époque du voyage, certaines particularités caractéristiques du pays et de la nation visitée (1), tout concourt à démontrer que Paulmier de Gonneville a dû être ra-

(1) L'usage du hamac pour se coucher domine dans toute la partie septentrionale du Brésil; tandis que les lits de feuilles ou de nattes étendues sur le sol caractérisent la partie australe; or la relation du voyage de 1503 nous apprend, à l'égard des habitants du pays visité, que « leurs lits sont de nattes douces pleines de feuilles ou plumes, « leurs couvertes de nattes, peaux et plumasseries » (p. 172). Cela s'accorde avec ce que Gabriel Soarès (cap XLV, p. 68 de l'édition de Lisbonne) nous dit des Goaitacazes : « Não dormem em redes, mas no chão » com folhas debaixo de si. » — Il venait de dire : « Não grangeão muita » lavoura de mantimentos; plantão sómente legumes, de que se mantem, e da caça, que matão ás flexadas, porque são grandes flexeiros; » et Gonneville de son côté (pp. 170-171) parle de « gens simples, ne demandant qu'à mener joyeuse vie sans grand travail, vivant de chasse » et de pêche et de ce que leur terre donne de soi, et d'aucuns légumes et rachynes qu'ils plantent, etc. »

mené du sud-est au nord-ouest, vers la terre des Goai-tacás, à l'embouchure de quelque rivière dont les abords aient pu rappeler au navigateur normand ceux de l'Orne sur la côte du Calvados.

On peut remarquer, à la manière dont il parle du Brésil et du cap Saint-Augustin, que c'étaient là pour lui des parages déjà connus, ce qui vient ajouter une probabilité de plus à l'antériorité des navigations françaises révélées par l'opuscule allemand relatif au navire de Christophe de Haro.

Les navigations françaises au Brésil furent précoces, on n'en peut douter : que serait-ce s'il était permis de regarder comme avéré que le capitaine Cousin de Dieppe, qui fit en 1488, suivant que le racontent les annales de sa patrie (1), un grand voyage où il parvint à des terres lointaines inconnues, eût abordé fortuitement, comme on l'a supposé depuis, sur quelque point de la côte brésilienne ! Un étranger du nom de Pinçon, se trouvait à bord du navire, et son insubordination pendant le voyage motiva, au retour, son renvoi du service. On a rapproché habilement (2) ces traditions incertaines, de la conduite connue du célèbre Martin-Alphonse Pin-

(1) Voir les *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française* [par DES MARQUETZ, maître des eaux et forêts], Paris 1783, 2 vol. in-12 : tome I, pp. 93 à 98.— L'auteur identifie sans façon le lieutenant du capitaine Cousin, avec Vincent Pinçon : il y a lieu de penser que les mémoires originaux qu'il a compilés étaient moins explicites à ce sujet.

(2) ESTANCELIN, *Voyages et découvertes des Normands*, pp. 37, et 332 à 361.

çon, l'Espagnol, si prompt à embrasser les idées du futur découvreur du Nouveau-Monde alors qu'on les traitait de folie, si chaleureux à associer sa fortune à la sienne, si désireux pendant leur commun voyage de faire diriger plus au sud la route choisie par Colomb, si insubordonné, si jaloux, et mourant enfin du dépit de n'être pas écouté quand il apportait le premier la nouvelle du succès de la grande entreprise : d'où cette conclusion entraînant, que Martin-Alphonse Pinçon lui-même avait été le compagnon de Cousin avant d'être celui de Colomb; qu'à la conviction prophétique de celui-ci il venait associer la certitude matérielle acquise auprès de l'autre, et qu'enfin, tandis que le Génois s'aventurait à tenter par l'Occident la route des Indes orientales si fameuses dans les récits de cet âge, l'ancien marinier du navire dieppois cherchait simplement à retrouver dans le sud-ouest une terre sans nom qu'il avait déjà vue. Ce sont d'ingénieuses conjectures, qui méritent de trouver place, en conservant ce caractère, dans le vapoureux lointain des origines oubliées ou perdues : nous ne prétendons pas davantage en les rappelant ici.

XII.

Qu'importait la priorité de découverte, et même d'occupation, à des gens qui se prétendaient, de droit divin, maîtres absolus de toutes les terres découvertes ou à découvrir dans des limites déterminées d'avance par l'omniscience pontificale? Il y avait cependant une restriction : sans doute le pontife ne pouvait faillir, du moins aux yeux des intéressés, en créant le droit exclu-

sif des Portugais et des Castillans (1); mais Alexandre VI avait certainement failli en réglant, par sa fameuse bulle du 4 mai 1493, la part respective des deux puissances favorisées (2), puisqu'elles revinrent d'un commun accord sur sa détermination, réglant à nouveau, par le traité de Tordesillas du 7 juin 1494, la ligne de démarcation mutuelle (3), et que le pape Jules II acquiesça au nouvel arrangement par une bulle du 24 janvier 1506.

Ainsi le méridien de démarcation était définitivement fixé à 370 lieues à l'ouest des îles du cap Vert. Mais comment tracer pratiquement cette limite au milieu de l'élément liquide? Grande question, qui impliquait la question, plus grande encore, de la mesure de l'orbe terrestre, et cette autre bien grande aussi, la détermination des longitudes en mer (4). Ce serait une histoire

(1) Le privilège exclusif du Portugal remontait à une bulle de Nicolas V, du 8 janvier 1454, appliquant aux découvertes de Guinée les concessions spirituelles et temporelles décrétées relativement aux terres à conquérir sur les Sarrasins, et ce privilège fut confirmé, dans de nouvelles bulles: le 15 mars 1456 par Calixte III, qui accordait à l'Ordre du Christ le patronat de tous les bénéfices et fondations ecclésiastiques dans les conquêtes d'outre-mer, et le 21 juin 1481 par Sixte IV, qui excluait du privilège portugais les Canaries reconnues appartenir à l'Espagne. Après la découverte de Christophe Colomb, des bulles semblables furent expédiées en faveur de l'Espagne par Alexandre VI, deux le 4 mai 1493 et une troisième le 24 novembre suivant: par cette dernière était écartée la prétention du Portugal d'exclure l'Espagne même de toute part dans les terres à découvrir.

(2) Voir la note E de l'Appendice.

(3) Voir la note F de l'Appendice.

(4) Quelle est la longueur effective de la lieue? Combien y a-t-il de ces lieues dans un arc déterminé de la circonférence terrestre, ou en

fort curieuse que celle de toutes les hypothèses, les chicanes, les contradictions qui se sont produites, aussi bien sur les données du problème que sur les théories plus ou moins scientifiques proposées comme formule de solution, depuis l'époque même du traité jusqu'à notre temps, soit dans les conférences officielles, comme en 1524 et en 1681, soit dans les élucubrations critiques des écrivains (1).

M. de Varnhagen, bien plus éclairé que les anciens commissaires délimitateurs, abordant à son tour la question après qu'elle a cessé d'avoir un intérêt politique, alors que les progrès de la science et de l'érudition géographiques permettent une appréciation nette et saine de tous les éléments jadis faussés par des prétentions contradictoires ; M. de Varnhagen, ce nous

d'autres termes, quel est, sur un parallèle donné, l'arc de ce parallèle dont la mesure angulaire est égale à 370 lieues effectives ? Enfin, l'une des extrémités de cet arc étant fixée, quel est le point effectif où aboutit l'autre extrémité ? Voilà, dans leur expression la plus vulgaire, les trois questions essentielles du problème.

(1) Nous n'avons pas la prétention de donner ici une bibliographie générale des écrits publiés à ce sujet ; qu'il nous suffise de signaler les documents recueillis par Navarrete dans sa collection (tome II, n° LXVIII, pp. 97 à 105 ; tome IV, n° XIX, pp. 188-189 ; et même volume, n° XXXII à XXXIII, pp. 326 à 371), et d'y ajouter la *Dissertacion histórica y geográfica sobre el meridiano de demarcacion entre los dominios de España y de Portugal, y los parages por donde passa en la América meridional, conforme á los tratados y derechos de cada Estado y las mas seguras y modernas observaciones*, por D. Jorge JUAN, comendador de Aliaga en el orden de S. Juan, y D. Antonio de ULLOA, capitanos de navio de la real armada, de la real Sociedad de Londres, y socios correspondientes de la real Academia de las ciencias de Paris ; Madrid 1749, petit in 8°.

semble, s'est laissé induire par les anciennes traditions portugaises à résoudre le problème dans un sens beaucoup trop large. Son calcul est d'une parfaite simplicité : d'abord le point de départ doit être pris au cap le plus occidental de l'île Saint-Antoine, qui est elle-même la plus occidentale des îles du cap Vert (1) ; et nous nous empressons de déclarer que cette détermination, quoique repoussée autrefois précisément par les Portugais, nous paraît celle que, dans l'impartialité scientifique de notre temps, il convient d'adopter comme la plus rationnelle (2). Puis, dans l'esprit de notre auteur, les lieues doivent être comptées sur le pied de $16\frac{2}{3}$ pour un degré équinoxial, car on admet-

(1) « Sem prevenções de qualidade alguma entendemos que assim »
 » como a distancia de um continente a outro situado ao poente se deve »
 » rasoavelmente começar á contar desde a paragem mais occidental do »
 » primeiro, assim tambem ao afastarnos de um archipelago as leguas »
 » devem começar á contar-se do ultimo ponto do mesmo archipélago, »
 » isto é do mais proximo ao rumo que vamos seguindo. Nesta confor- »
 » midade a linha divisoria imaginaria deveria passar 370 leguas, isto »
 » é a 23 grãos, 14 minutos e 51 segundos para o poente da ponta do »
 » Tarrafal na illa de Santo Antão, que é a paragem mais occidental do »
 » archipélago; vindo assim o meridiano de demarcação á cair um pouco »
 » a loeste do Pará e da Laguna. » (VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, p. 9.)

(2) Aux conférences de Badajoz, dans la séance du 13 mai 1524, les commissaires espagnols déclarent : « Sobre de que isla deven empezarse »
 » á contar las 370 leguas, nuestro parecer es que de la de Santo Anto- »
 » nio, última al occidente; » et ils le démontrent par le sens naturel des paroles, aussi bien que par l'esprit du traité de Tordesillas (NAVARETE, *Viajes y descubrimientos*, tome IV, p. 363); ce qui ne les empêche pas de soutenir une autre opinion aux conférences de 1681 (JUAN ET ULLOA, *Meridiano de demarcacion*, pp. 51-52).

taît généralement, à l'époque du traité, que le tour de la Terre était de 6000 lieues, et Magellan lui-même a évalué à 22 degrés les 370 lieues stipulées; or, en faisant la réduction corrélative à la latitude du point de départ, ces 22 degrés deviennent $23^{\circ} 14' 51''$, et la ligne de démarcation irait passer ainsi à trois lieues dans l'ouest de Pará (1).

En admettant que l'édifice fût d'une construction irréprochable, la base n'en serait pas moins suspendue dans le vide; et il croule de lui-même dès qu'on vérifie la valeur effective de la lieue. Moins opiniâtrement contestée que la plupart des autres points en discussion entre les deux puissances contendantes, cette valeur était reconnue de part et d'autre, aux conférences de 1524, aussi bien qu'à celles de 1681, devoir être comptée sur le pied de $17\frac{1}{3}$ au degré équatorial (2),

(1) « Na extensão das leguas, hem que não seja ella indicada no tratado, nenhuma duvida temos de que se deviam entender de $16\frac{2}{3}$ ao grão equinocial, pois que isso era então convencional (vejam-se as cosmographias de Enciso 1519 e de Francisco Falero 1537), su- pondo-se a circumferencia da terra de 6000 leguas. Era nesta idea que os antigos reduziam a 22° as 370 leguas (Magalhães em Nav. t. IV, p. 188). Devendo porém as 370 leguas ser contadas no circulo da altura do ponto inchoativo, haõ-de a ella reduzir-se; e estando a ponta do Tarafal da ilha de Santo Antão em $17^{\circ} 15'$ de lat. N., achamos por meio da conhecida proporção do *coseno das taboas*, etc., que equivalem naquella altura a $23^{\circ} 14' 51''$; e que por tanto a linha meridiana rigurosamente calculada viria a ser a que cortase a ilha de Marajó desde $10' 34''$ (ou proxivamente tres leguas e meia maritimas) a loeste do Pará... » etc. (VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, note 4, pp. 421-422.)

(2) Voir pour le rapprochement des opinions sur ce point aux conférences de 1524, ci-après, les deux dernières notes de ce paragraphe;

comme le faisait en 1587 Gabriel Soares (1), et c'est ainsi, au surplus, qu'indubitablement l'avait fait aussi en 1519 Magellan même, dans la déclaration alléguée de lui, puisqu'il traduisait les 370 lieues réglementaires en 22 degrés pour le parallèle de l'île Saint-Antoine (2), ce qui suppose un degré et un quart en moins sur le résultat proposé par notre auteur ; c'est-à-dire que dans cette hypothèse, la plus favorable à laquelle il soit possible de s'arrêter, la ligne de démarcation passerait, toutes inadvertances de calcul corrigées, à une vingtaine de lieues marines à l'est de Pará (3).

et pour celles de 1681, JUAN et ULLOA, *Meridiano de demarcacion*, pp. 33 et 59 : le parallèle de Saint-Antoine étant alors supposé à 18° N., les 22° 13' comptés de commun accord pour 370 lieues sur ce parallèle représentent une distance égale à 21° 8' de grand cercle, ce qui revient précisément à 17 lieues $\frac{1}{2}$ par degré.

(1) « Fazenda balança na ilha das do cabo Verde de barlavento mais » occidental que se entende a de Santo Antão, e contando della 21° e $\frac{1}{2}$ » equinocial de 17 legoas e $\frac{1}{2}$ cada grão » (*Notícia do Brazil*, cap II, p. 7). — Cela est conforme au tracé d'un globe produit par les Portugais aux conférences de 1524, et dont ils essayèrent de dénier la signification. (NAVARETE, *Viajes y descubrimientos*, tome IV, p. 345.)

(2) *Memorial que dejó al Rey Fernando de Magallanes*, dans NAVARETE, *ibidem*, p. 188 : « La isla de Sant Anton que es una de las del » cabo Verde.... está la dicha isla a 22 grados al oriente de la linea » de la reparticion : item está la dicha isla, conviene a saber la punta » del occidente, a 17 grados de latitud. » — Ces 22° comptés pour 370 lieues sur le parallèle de 17° N. équivalent à 21° 3' de grand cercle, ce qui fait ressortir, de même, à peu près 17 lieues $\frac{1}{2}$ par degré. Au surplus, les chiffres ronds de 17° pour la latitude et de 20° pour la distance montrent assez que le calcul de Magellan n'est qu'approximatif.

(3) Prenant la latitude de la pointe occidentale de l'île Saint-Antoine à 17° 3' N., et sa longitude à 16° 16' à l'ouest de Lisbonne, soit

Mais, dans la rigueur des déductions géographiques, c'est encore un résultat erroné, puisqu'il se fonde sur un rapport supposé de dix-sept lieues et demie pour un degré équatorial, et qu'à notre avis rien n'est moins démontré que l'exactitude de cette supposition (1). Pour déterminer un rapport de cette nature, il est indispensable que les deux termes entre lesquels on l'établit soient l'un et l'autre suffisamment connus, et il est à peu près certain au contraire qu'à l'époque où l'évaluation comparative a été faite, l'un des termes au moins, sinon tous les deux, étaient assez vaguement appréciés, surtout à la mer. Dans tous les cas, c'était alors d'après les mesures anciennes que l'on déterminait les mesures modernes, et si nous voulons aujourd'hui nous procurer l'intelligence complète des appréciations formulées par les cosmographes, les calculateurs et les pilotes de ce temps-là (2), il nous faut recourir à l'é-

27° 43' à l'ouest de Paris: nous trouvons que les 370 lieues qui sur l'équateur, à raison de $17\frac{1}{2}$ au degré, équivalent à un peu plus de 21° 8', produisent sur le parallèle de Saint-Antoine 22° 8', lesquels ajoutés à 27° 43' portent la ligne de démarcation à 49° 53' à l'ouest de Paris. Or la position de Parà étant déterminée à 50° 48' à l'ouest de Paris, il en résulte une différence de 55 milles ou 18 lieues $\frac{1}{2}$ en excès sur la démarcation, pour arriver à Parà.

(1) La mesure de 18,000 pieds de marc ou 6,000 varas, donnée par Pedro Ruiz de Villegas, à la lieue de $17\frac{1}{2}$ au degré équatorial, supposerait à celui-ci une valeur de 105,000 varas seulement, ou 89,019 mètres, près d'un tiers au-dessous de sa grandeur réelle. Voir ci-après la note avant-dernière de ce paragraphe.

(2) Pour entendre ces questions, il faut être « cosmógrafo, arsmético, y marinero », suivant que le déclare messire Jacques Ferrer de Blanes (mossen Jaume Ferrer) dans un écrit de 1495 réimprimé par Navarrete (*ubi supra*, tome II, p. 100).

talon antique sur lequel ils avaient pris leur unité de mesure, cette même lieue qu'ils nous présentaient en rapport si variable avec le degré terrestre.

Pour ne dire que peu de mots sur cette curieuse matière, qu'il nous suffise de faire remarquer, dans tous les documents de la fin du xv^e siècle et du commencement du xvi^e, où la question est abordée, cette double donnée fondamentale souvent reproduite, sans incertitude, sans modification, sans variante, de la lieue de quatre milles (1), et du mille de huit sta-

(1) Dans le journal du premier voyage de Christophe Colomb en 1492 (NAVARRÈTE, *ubi supra*, tome I, pp. 1 à 166) fourmillent des énonciations parallèles de distances en milles et en lieues, toujours dans la proportion exacte de 4 milles pour une lieue (voir notamment les pp. 140 à 148). On ne comprendrait donc pas comment dans la *Lettera rarissima* adressée de la Jamaïque le 7 juillet 1503 par Colomb aux monarques espagnols (p. 7 de l'édition italienne de MORELLI) se trouve une remarque où la concordance est énoncée dans la proportion de 5 milles pour une lieue, si le contexte même de la phrase, qui s'adresse à un lecteur quelconque, ne signalait une interpolation manifeste, dont l'original espagnol reproduit par NAVARRÈTE (tome I, pp. 296 à 313) n'offre aucune trace. — ANGUIÈRA écrivait, le 13 novembre 1493 (Decad. I, lib. I, p. 2) : « Singulas autem lequas navigationis periti quatuor » millia passuum continere suis computationibus aiunt ; et le 4 décembre 1514 (Decad. II, lib. X, p. 200) : « Volunt lequam Hispani » millia passuum quatuor continere, mari præsertim : terra verò tria ; » puis encore en 1516 (Decad. III, lib. X, p. 320) : « Lequam tamen » aiunt constare milliaribus tribus, terrâ dico : mari quatuor, in- « quiunt. » — Jacques Ferrer en 1493 (NAVARRÈTE, tome II, p. 102) calcule « à rason de quatro millas por legua á cuenta de Castilla. » — Ferdinand Colomb en 1524 (NAVARRÈTE, tome IV, p. 335) : « Leguas » Castellanas ó marineras de á quatro millas por legua. »

des (1) ; c'est là le lien nécessaire des théories nouvelles avec les hypothèses de l'antiquité sur lesquelles se basent toutes les évaluations cosmographiques.

Nous savons aujourd'hui que le stade valait très approximativement, en moyenne, 185 mètres (2), et que le mille romain, ce mille connu de tous, marqué sur les grandes routes par des bornes milliaires, valait très approximativement aussi, en moyenne, 1481 mètres (3) :

(1) Jacques Ferrer, dans NAVARRETE (tome II, p. 101, *ad calcem*) : « Contando ocho stadios por milla ». — Ferdinand Colomb (*ibidem*, tome IV, p. 335), passant en revue les systèmes anciens, fait toutes ses réductions de stades en lieues à raison de 4 milles à la lieue et 8 stades au mille. — Le rapport de 8 stades pour un mille est une des notions les plus vulgaires de la géographie ancienne.

(2) La mesure du stylobate du Parthénon, qui était de cent pieds grecs, ou la sixième partie d'un stade, nous donne, pour la valeur du stade entier, 184 mètres 97 centimètres ; et ce résultat a d'autant plus de poids qu'il s'accorde d'une manière très satisfaisante avec la moyenne obtenue par d'autres voies. Le chiffre rond de 185 mètres est donc approximatif à 3 centimètres près. — Voir, entre autres documents à ce sujet, le mémoire de William Martin LEAKE, *On the stade as a linear measure*, dans le *Journal of the royal Geographical Society*, tome IX, Londres 1839 : pp. 1 à 25, spécialement p. 2 ; — le mémoire de IDELER, *Ueber die Längen und Flächen masse der Alten*, traduction de l'abbé Halma à la suite de la *Géographie mathématique de Ptolémée*, Paris 1828, in-4° : pp. 138-139 ; — le Rapport fait à l'Institut le 12 juin 1835 par M. JOMARD, *sur un pied romain*, Paris 1839, in-4° : p. 21 ; — et SAIGEX, *Traité de métrologie ancienne et moderne*, Paris 1834, in-12 : pp. 31-32.

(3) Il a été effectué divers mesurages de portions de voies romaines (signalés par les noms d'Astruc, de Maffei, de Riccioli et Grimaldi, de Cassini, de Prony et Salvati), qui ont produit, pour la valeur du mille, des résultats flottants autour d'une moyenne d'environ 1480 mètres 78 centimètres ; la mesure des échantillons le mieux conservés du

le compte de huit stades pour un mille, s'il n'est pas d'une exactitude absolue, est comme on voit assez près de la vérité pour que nous reconnaissons à cet égard le bien jugé de l'antiquité classique et des cosmographes ultérieurs qui l'ont prise pour guide (1). La lieue de quatre milles avait donc une valeur qui se traduirait maintenant par 5924 mètres (ce qui donne le rapport de 18 lieues trois quarts environ au degré équatorial); et pour le dire tout de suite, le degré de longitude sous le parallèle de l'île Saint-Antoine du

— *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, Rome 1851 à 1853, gr. in-8° : tome XXIII, p. 309; tome XXIV, p. 255; tome XXV, p. 134; — Ernest DESJARDINS, *Essai sur la topographie du Latium*, Paris 1854, in-4° : pp. 90-91, et 253.

— D'ANVILLE, *Mémoire sur le mille romain*, dans ses *Œuvres*, Paris 1834, 2 vol. in-4° : tome I, pp. 373 à 391; — IDELER, *ubi supra*, pp. 111-112; — JOMARD, rapport cité, pp. 15 à 17; — SAIGEX, *Métrologie*, pp. 64 à 66; — Luigi CANINA, *Esposizione della via Appia*, dans les *Annali dell' Instituto di corrispondenza archeologica*, Rome 1851 à 1853, gr. in-8° : tome XXIII, p. 309; tome XXIV, p. 255; tome XXV, p. 134; — Ernest DESJARDINS, *Essai sur la topographie du Latium*, Paris 1854, in-4° : pp. 90-91, et 253.

(1) Peut-être aurions-nous même à tenir plus de compte de cette proportion dans le choix définitif des chiffres ronds d'évaluation moyenne, et sous ce point de vue les valeurs métriques de 185 pour le stade et de 1480 pour le mille seraient-elles à préférer.

Cap Vert étant de 106437 mètres (1), nous devons en inférer que les 370 lieues du traité de Tordesillas équivalent à 20° 36', ce qui détermine le méridien de démarcation par 48° 21' à l'ouest de Paris, c'est-à-dire à cinquante lieues dans l'est de Pará, entre le Gurupy et le Turyuacu sur la côte nord du Brésil (2), et entre Ubatuba et Santos sur la côte sud. Voilà, dans les conditions actuelles de la science, la véritable solution du problème si longtemps agité.

Dans les théories cosmographiques auxquelles on s'essayait, on prenait le plus souvent pour donnée fondamentale l'évaluation du degré à 500 stades selon Ptolémée, et traduisant en milles et en lieues ce nombre de stades, on estimait le degré à 62 milles et $\frac{1}{2}$, comme Sébastien Cabot l'a inscrit sur sa mappemonde (3), et

(1) SAIGEY (*Physique du Globe*, Paris 1842, 2 vol. in-18, tome II, p. 89) donne la valeur du degré de longitude sur le parallèle de 17° à 106,485 mètres; en tenant compte d'un décroissement de 48 mètres pour 5' d'élévation en sus, nous avons 106,437 mètres pour la valeur du degré de longitude sur le parallèle de 17° 5' qui est celui de la pointe occidentale de l'île Saint-Antoine du Cap Vert.

(2) Ce qui revient (quelle que soit la différence du point de départ) à l'indication de Martin Fernandez de Enciso (*Suma de Geographia que trata de todas las partidas et provincias del mundo, en especial de las Indias; et trata largamente del marear*; Séville 1519, in-folio): « E porque Vuestra Alteza tiene fecha particion del Universo con el » rey de Portugal, y el limite de dó comiença la particion está » trezientas et setenta leguas al poniente de la isla del Fuego, las » cuales van á dar en la tierra firme de las Indias, entre el río Ma » raño que está al sudueste de las islas del Fuego et algo inclinado à » la quarta del sur, y entre la mar dulce », c'est-à-dire entre le fleuve de Maragnan et celui des Amazones.

(3) On y lit expressément (correction faite de quelques inadvertances

par conséquent à 15 lieues et $\frac{2}{3}$; mais d'autres, comme Jacques Ferrer (1), préféraient les 700 stades d'Ératosthènes, et en concluaient 87 milles et $\frac{1}{2}$, ou 21 lieues et $\frac{5}{8}$; d'autres, et le grand Colomb était de ce nombre, aussi bien que son fils Ferdinand (2), adoptaient les 56 milles et $\frac{2}{3}$ des Arabes, ou 14 lieues et $\frac{1}{6}$, (sans s'apercevoir qu'ici les milles n'étaient plus les

d'écriture) : « Sub equinoctiali gradus longitudinis vel latitudinis continet stadia quingenta quæ faciunt milliaria 62 $\frac{1}{2}$. » — Dans le parler des astronomes et pilotes espagnols aux conférences de 1524, ils déclarent : « Es cosa manifesta entre cosmógrafos en el situar las » tierras, y entre los astrólogos para saber las diferencias de los aspectos » y los tiempos é horas de los movimientos de los cuerpos celestes, » que cada grado en la tierra corresponde a otro grado del cielo 62 millas » e media, como parece por Tolomeo, el qual descubrió e razonó toda » su cosmografía a este respeto. » (NAVARRETE, *Viages y descubrimientos*, tome IV, p. 352).

(1) « Es menester dar por cada un grado 700 stadios segun Strabo, » Alfragano, Teodosi, Macrobi, Ambrosi, Euristenes; porque Tolomeo » no dá por grado sino 500 stadios. » — « Preterea es la dicha circunferencia de la tierra 252,000 stadios segun Strabo, Alfragano, Ambrosi, Macrobi, Teodosi et Euristhenes; los cuales 252,000 stadios » à rason de 8 stadios por milla son 31,500 millas, y á 4 millas por » legua son 7875 leguas. » — « Item es de notar que en el círculo equinoccial cada un grado es de 21 leguas y 5 partes de 8. » (NAVARRETE, *ubi supra*, tome II, pp. 101 et 102.)

(2) « D. Hernando Colon dice.... que sigue y tiene por buena la » (opinion) de Tebit y Almeon y Alfragano en la diferencia 8_n, al qual » siguen algunos modernos de autoridad, como es Pedro de Aliaco en » el 10 cap. *De imagine mundi*... y el primero Almirante de las Indias, como consta por muchas escrituras de su mano; los cuales » todos dan a cada grado 56 millas y 2 tercios, que constituyen » 14 leguas y 2 tercios de milla. » (NAVARRETE, *ibidem*, tome IV, p. 335.)

mêmes) (1). Mais les mariniers, en Portugal comme en Castille, s'accordaient à donner 17 lieues et $\frac{1}{2}$ ou 70 milles au degré de latitude couru du sud au nord (2), prenant cette mesure pour base de leur quartier de réduction, ainsi qu'on le trouve dans la Somme de Gé-

(1) Le mille arabe, de 96,000 doigts, peut-être évalué en nombre rond à 1,920 mètres, en faisant le doigt de 2 centimètres, ce qui est presque exact, quoique un peu faible. Mais le préjugé que le mille arabe était égal au mille romain a longtemps eu cours, et HARTMANN (*Edrisii Africa*, Gœttingue 1796, in-8° : p. cxx) approuve RELAND (*Palaestina*, Nuremberg 1716, in-4°, p. 820) d'avoir ainsi calculé. — Voir la définition du mille arabe dans la *Géographie d'Aboulféda* traduite et annotée par M. REINAUD (Paris 1848, 2 vol. in-4° : tome I, p. cclxvi; et tome II, p. 18).

(2) « Y los dichos Portugueses, para comprender mayor cantidad » de tierra en un menor número de grados, de cierto tiempo á esta » parte han graduado sus cartas á razon de 70 millas por grado, dando » 17 leguas y media por grado, las cuales leguas son razonadas á » 4 millas por legua, como se manifiesta por los troncos de las millas » de todas las dichas cartas, etc. » (NAVARRETE, *ubi supra*, tome IV, p. 352.) — « Los Castellanos en el número de las leguas para el grado » del cielo, venian en lo que comunmente usaban los marineros de » Portugal y de Castilla, que dan 17 leguas y media á cada grado; y » se conformaban con Tolomeo que dá 62 millas [y media], no em- » bargante que en las costumbres de saber quantas leguas marineras ó » castellanas de 4 millas por legua corresponden á un grado, tiene » fundamento en la experiencia : y como la execucion de tal experi- » mento sea difícil, y por esto ninguno lo haia verificado, ni pueda » en ello hablar afirmativamente sinó Pedro Ruiz de Villegas, que » afirma haverlo medido, y hallado 18 mil piés de marco en cada legua, » y que de estas corresponden 17 y media á cada grado de la tierra, y » todos los otros difieren, queda al arbitrio del cosmógrafo allegarse » al que mas le parece que se conforma con la verdad. » (HERRERA, *Decad. III, lib. vi, cap. vij, pp. 184-185*). — Voir en outre la note suivante.

graphie de Martin Fernandez de Enciso et ailleurs (1).

Au milieu de ces dissidences, gardons-nous d'oublier que ce n'est point l'unité de mesure qui était variable, mais bien l'évaluation à laquelle on l'appliquait, et n'allons pas, comme jadis Gosselin, confondre le degré terrestre, dont la grandeur est fixe, il est vrai, mais n'était pas connue, avec l'évaluation conjecturale qui en était hasardée, et comme lui renversant l'ordre des idées et les lois de la logique, conclure de cette évaluation flottante la valeur même de l'unité de mesure. De telles aberrations ne peuvent plus avoir cours de notre temps, et M. de Varnhagen a trop de lumières et de sens pour s'y laisser égarer dès que son attention sera éveillée sur ce point.

XIII.

Que les bulles pontificales, ou plutôt le traité de Tordesillas qui leur avait été substitué, obligeassent les

(1) Au-dessous de la rose de 32 vents qu'il a figurée dans son livre, Enciso a donné en lieues la longueur à courir sur chaque aire de vent pour s'élever d'un degré en latitude, et il commence par la distance la plus courte : « Para tomar el altura del norte et regirte por él, has » de saber que alçandose te el norte, por la linea norte-sur, un grado, » que vale aquel grado dezisiete leguas et media de camino, et tantas » avras andado. » — Dans le père de Thomas Duran, Sébastien Cabot et Jean Vespuce, du 15 avril 1524, aux conférences de Badajoz : « Parecenos que tenemos de venir á lo que comunmente usan los ma- » rineros ansi en Portugal como en Castilla, que dán á cada grado del » cielo 17 leguas y media; é al primer rumbo despues del norte dan » 18 y media; é al nornordeste dan 20 ;... etc. » (NAVARRETE, *ubi suprâ*, tome IV, p. 339.)

deux puissances contractantes, c'était de plain droit; mais quant à la valeur et des bulles et du traité à l'égard des puissances qui n'étaient point intervenues à ces actes, la question n'a même pas besoin d'être posée : la réserve du droit d'autrui est toujours sous-entendue (1).

Si donc le tracé de la ligne de démarcation devait constituer la borne mutuelle des possessions américaines de l'Espagne et du Portugal, d'autres principes devaient être invoqués pour la détermination des limites à l'égard de toute autre nation qui aurait pris pied sur le sol dont le Portugal et l'Espagne n'avaient l'attribution que vis-à-vis d'elles-mêmes; et d'un autre côté, les conditions d'exclusion réciproque entre ces puissances impliquant, de la part de chacune d'elles, une renonciation absolue aux terres placées en dehors de sa propre attribution, il lui aurait fallu, pour exclure une nation étrangère, remplir la double condition de n'être point primée par le droit de celle-ci, et d'être elle-même dans les limites de son attribution spéciale. En précisant ces termes, le Portugal ne pouvait disputer à la France aucune possession quelconque dans l'ouest de la ligne de démarcation, par ce double motif, qu'il n'avait aucun droit vis-à-vis de la France, et que de plus il n'avait aucun droit vis-à-vis d'une nation quelconque à l'ouest de la ligne de démarcation, borne infranchissable par

(1) Aussi la cour de Rome ne faisait-elle pas difficulté de conférer les pouvoirs ecclésiastiques « *destinatis missionariis ad Indos protectos* » a Christianissimo rege Galliæ », aux missionnaires que la France envoyait dans ces mêmes pays sur lesquels le Portugal et l'Espagne prétendaient avoir reçu des papes un droit exclusif.

lui-même reconnue. En deçà de la ligne de démarcation, le Portugal ne pouvait non plus exclure la France, par ce motif unique, mais bien suffisant aux yeux de la raison et de la justice, qu'il n'avait aucun droit quelconque vis-à-vis de la France.

D'après ces principes, l'expulsion des Français d'Ubatuba, de Rio-de-Janeiro, du Cabo-Frio, de Bahia, du rio Réal, du rio de San-Francisco, de Fernambouc, de Parahyba, de Rio-Grande, de Ceará, de Maragnan, fut une série de simples voies de fait, de violences en pleine paix, non l'exercice d'un droit, car le Portugal ne pouvait, sur aucun de ces points, invoquer le titre de premier occupant, le seul que le droit public des nations lui eût permis de soutenir vis-à-vis de la France ; mais ces méfaits sont couverts aujourd'hui par une prescription séculaire, et nous n'avons, certes, aucun dessein de revenir là-dessus.

La querelle des limites sur les rives de l'Amazone a un caractère d'usurpation plus prononcé encore ; et vis-à-vis de la France en ces parages, comme vis-à-vis de l'Espagne pour les frontières du sud, ce n'est point, il le faut avouer, par la modération de ses demandes que se fit remarquer le gouvernement portugais.

D'abord, on le sait, quand la question du partage de l'Amérique se compliqua de celle de la possession des Moluques (1), le point de départ des 370 lieues stipu-

(1) Les Moluques étant situées sous le méridien moyen de 125° à l'est de Paris, il s'ensuit que, suivant l'esprit des conventions de Tordesillas, l'attribution en devait être dévolue à celle des deux puissances qui, dans la démarcation d'Amérique, n'aurait point en son lot les terres traversées par le méridien de 55° à l'ouest de Paris. Il est évi-

lées à Tordesillas fut proposé par l'Espagne à la pointe occidentale de Saint-Antoine du Cap Vert, et la ligne de démarcation portée au terme le plus occidental que l'art de grouper les chiffres en matière de longitude permit aux calculateurs d'alors de tracer sur des cartes sinon construites au moins choisies tout exprès pour les besoins de la cause; si bien que ce terme atteignait du côté du nord l'embouchure de l'Amazone, du côté du sud le cap Sainte-Marie, supposés tous deux sous un même méridien (1), comme on le voit expressément indiqué sur une mappemonde bien connue de Diègue Ribero (2), le cosmographe de Charles-Quint : c'était

dent que le compte exact des longitudes, tel qu'on le ferait aujourd'hui, aurait exclu l'Espagne de tout droit aux Moluques; mais la question n'était point alors susceptible d'une solution aussi certaine : les navigations à l'est, c'est-à-dire dans l'hémisphère portugais, n'avaient encore pu ramener dans de justes limites la protension traditionnelle de l'Asie vers l'Orient, en sorte que les Moluques, jugées beaucoup plus orientales qu'elles ne le sont en réalité, se trouvaient, d'après l'estime des plus savants hommes de ce temps, repoussées dans l'hémisphère espagnol du moment où la démarcation était portée aux bouches de l'Amazone.

(1) L'embouchure de l'Amazone, prise à l'entrée de Pará, est vers $50^{\circ} 30'$, à l'Occident de Paris, et un degré plus à l'ouest s'il s'agit de l'entrée principale; tandis que la longitude du cap Sainte-Marie est de $57^{\circ} 20'$ à l'ouest de Paris. — La démarcation exacte étant à $48^{\circ} 21'$ de longitude occidentale, il en résulte, au nord, deux à trois degrés, au sud, neuf degrés entiers de différence entre le *droit* et les *prétentions*.

(2) L'Amérique, telle qu'elle est tracée dans la mappemonde de Diego Ribero, a été gravée séparément par F. L. Güssefeld pour accompagner la dissertation spéciale de Mathias Christian SPRENGEL, *über Diego Ribero's älteste Weltcharte*, Weimar 1793, in-8°. On n'y voit point figurée d'ouverture pour la bouche de l'Amazone, qui est dési-

ici, au profit du Portugal, une concession énorme, dépassant de plus de quatre-vingts lieues d'une part, et de cent cinquante lieues de l'autre, la limite véritable qui résulte d'un calcul rigoureux appliqué aux territoires tels que la science moderne en a déterminé les positions exactes et tracé les configurations réelles. Le Portugal refusa opiniâtement d'entendre un tel arrangement, et soutint qu'il fallait au contraire prendre le point inchoatif des 370 lieues aux îles du Sel et de Boa-vista (1), les plus orientales de l'archipel du Cap Vert.

— L'île de Furna grande est désignée seulement par les mots *Furna grande*; c'est là que passe le méridien 0°, sur lequel pareillement se rencontre au sud le cap Sainte-Marie. A l'ouest de la *Furna grande*, la côte s'arrondit un peu au N. O. et présente une entrée de rivière qui répond à la bouche occidentale de l'Amazone actuelle, avec le nom de *rio de la Buella* (rivière du retour), très significatif si l'on se rappelle les détails de la visite de Pinçon en ces parages: après le *rio de la Buella* la côte remonte brusquement au nord, où se projette un cap fortement accusé, pour se continuer ensuite au N. O. jusqu'à l'Orénoque (*rio Dulce*) et au delà. — Diego Ribero avait été envoyé aux conférences de 1524 comme l'un des « gentiles pilotos y maestros de hacer cartas de marear, para dar » globos, mapas, y los instrumentos necesarios à la declaracion del » sitio de las islas Malucas, sobre las cuales era el pleito. » (GOMARA, cap. C; dans BARGIA, *Historiadores primitivos*, tome II, p. 93).

(1) Aux conférences de 1524, séance du 13 mai: « En la tarde los » jueces de Portugal dieron el siguiente voto: que la medida de dichas » 370 leguas debe tomarse de las islas de la Sal é de Buena-Vista, » que están en un meridiano. » Les Espagnols contestent; les Portugais persistent (séance du 18 mai) « porque en la capitulacion dice que » se mida de las islas de Cabo Verde, y esto no ha de entenderse in- » definite de modo que signifique todas, sino que debe ser de un me- » ridiano donde se verifiquen islas en plural, y esto sucede en las de » la Sal y Buena-Vista... etc. » (NAVARRETE, *viages y descubrimientos*, tome IV, pp. 363-364).

Mais lorsque, par le traité de Saragosse du 22 avril 1529, le Portugal eut acheté le désistement de l'Espagne à l'égard des Moluques (1), les rôles se trouvèrent intervertis, et le Portugal ne manqua pas de se prévaloir de la position que sous d'autres influences avait naguère voulu lui faire l'Espagne : c'était de bonne guerre. L'Espagne, qui à son tour aurait pu argüer de l'ancienne opposition tenace des Portugais, se borna à proposer pour point de départ le centre de l'archipel du Cap Vert, laissant entrevoir peut-être qu'elle finirait par accéder à admettre la pointe occidentale de l'île Saint-Antoine ; et l'on s'accorda à reconnaître que, sur ce parallèle, les 370 lieues équivalaient à 28° 13' en longitude (2). Mais la dissidence recommença plus forte

(1) La négociation se poursuivit pendant plusieurs années, mais elle n'aboutit définitivement qu'en 1529, à un traité qui fut signé à Saragosse le 22 avril par les plénipotentiaires, puis ratifié à Lérida dès le lendemain par l'Empereur, et à Lisbonne le 20 juin 1530 par le roi de Portugal. (SANTAREM, *Cuadro elementar das relações políticas e diplomáticas de Portugal*, tome II, pp. 66 et 68, et *passim* depuis la p. 46.) — Le traité même a été publié *in extenso* à Lisbonne parmi les annexes du traité d'abolition de celui de Tordesillas, du 13 janvier 1750, et reproduit semblablement par MARTENS, *Supplément au Recueil des traités de paix*, Göttingue 1802 à 1808, 4 vol. in-8° ; tome I, pp. 378 à 422). — C'est donc par erreur que dans la *Dissertacion sobre el meridiano de demarcacion*, de JUAN et ULLOA (p. 37), ce traité est rapporté à l'année 1526 : les représentations des Cortes de 1528 (*ibidem*, p. 38) ne peuvent s'appliquer qu'aux négociations préparatoires, et non au traité même.

(2) Aux conférences de 1681, les motifs des commissaires portugais furent précisément ceux des Espagnols aux conférences de 1524. Mais les Espagnols choisirent, à nouveau, le milieu de l'île Saint-Nicolas comme la plus voisine du centre commun de toutes les îles du Cap Vert ;

que jamais sur le choix des cartes auxquelles on s'en rapporterait pour déterminer les positions effectives où viendraient aboutir ces 20° 13'; et il faut rendre cette justice à l'Espagne, que les résultats indiqués par elle étaient les plus voisins de la vérité aujourd'hui constatée : au sud, sa ligne de démarcation coïncidait sur la côte avec le tropique du Capricorne; au nord elle passait par le cap des Fumos, un peu au levant de l'estuaire de Maragnan (1); et c'est ainsi qu'on la voit expressément établie sur la grande mappemonde de Sébastien Cabot, de 1544 (2).

cependant ils consentirent à ce que les calculs fussent faits dans les deux hypothèses, sauf décision ultérieure de l'alternative. (JUAN et ULLOA, *Meridiano de demarcacion*, pp. 51 à 53). — Évidemment ces discussions de 1681 n'étaient que la constatation d'un état de choses qui avait dû se produire à l'issue immédiate de la convention de 1529.

(1) HERRERA (Decad. III, lib. vi, cap. vij, p. 186), mêlant au compte-rendu des conférences de 1524 les déterminations qui prévalurent quelques années plus tard, s'exprime ainsi : « Pero averiguada la verdad, así por lo que declararon los jueces castellanos como por lo que despues acá se ha hallado, esta linea de la demarcacion... viene á cortar la costa del norte del Brasil por la boca del rio Marañon, dexando toda la boca al occidente; y á la costa del Brasil que mira al oriente, la corta por el rio de San Anton y los Organos, ... segun lo qual no solamente el rio de la Plata, pero toda la costa que ay de la baia de San-Vicente al rio de la Plata, cae en la demarcacion de Castilla, porque queda de la linea de demarcacion al occidente. » — JEAN DE-LAET (*Descriptio Indiae occidentalis*, lib. XV, cap. I, pp. 541 et 542) n'a pas très fidèlement reproduit cette explication.

(2) La carte générale jointe par Herrera au premier chapitre de sa *Descripcion de las Indias occidentales*, est conforme aux indications qui précèdent, aussi bien que la grande mappemonde de Cabot, où la démarcation est signalée par les pavillons armoriés d'Espagne et de Portugal.

Le Portugal, au contraire, ne voulut admettre d'autres cartes que celles de son propre cosmographe Jean Teixeira, et elles étaient graduées de telle façon, que, pour la frontière du sud, non-seulement le cap Sainte-Marie, mais la colonie du Sacramento en face de Buenos-Ayres, et même l'Uruguay, et au delà, se trouvaient compris dans son lot (1) : c'était, de ce côté, près de 13 degrés en excès sur le droit réel ; et d'interminables querelles s'ensuivirent, jusqu'à ce que cession eût été faite à l'Espagne, par voie d'échange, des territoires contestés.

Sur la côte septentrionale, la limite, portée de Maranhann à l'Amazone, constituait aux Portugais un bénéfice de plus de cinq degrés ou cent lieues marines en excès sur le droit réel. Voyons comment ils l'établissaient.

Gabriel Soarès de Sousa, qui terminait à Madrid, au commencement de 1587, la mise au net des mémoires qu'il avait pendant dix-sept ans recueillis sur les lieux (2), et qui avait dû écrire avant la réunion des

(1) JUAN et ULLOA, *Meridiano de demarcacion*, p. 59.

(2) Dans sa dédicace au conseiller d'État Christophe de Moura, datée du 1^{er} mars 1587, Gabriel Soares lui dit : « Obrigado de minha curiosidade fiz por espaço de 17 annos que rezidi no Estado de Brazil, » muitas lembranças por escrito do que me pareceo digno de notar, as » quaes tirei a limpo nesta corte em este caderno. » (*Notícia do Brasil*, p. 4.) — La bibliothèque de l'empereur Pierre II (*Revista trimestral*, tome I, p. 190) renferme un manuscrit de l'ouvrage de Gabriel Soares, terminé par l'épilogue que voici : « Esta hé a fiel notícia que » pude alcançar em 17 annos que continuamente girei pelo Brazil,

deux couronnes de Portugal et d'Espagne en 1580, les chapitres où il traite, au point de vue exclusivement portugais, de l'étendue et des limites du Brésil, nous le montre « situé au sud de la ligne équinoxiale, sous » laquelle il commence, près de l'Amazone, au point » initial de la ligne de démarcation, se poursuivant au » sud avec celle-ci jusqu'à la baie de Saint-Mathias, » vers 45° de latitude (1). » — C'est bien là, comme on voit, dans son extension la plus démesurée, la prétention reconventionnelle des Portugais à l'encontre de l'Espagne, avec l'assurance imperturbable qu'on se maintenait ainsi dans les bornes fixées par la ligne de démarcation.

Il est particulièrement intéressant pour nous d'examiner de plus près comment le tracé de cette limite se comportait à l'égard de l'embouchure de l'Amazone.

» assim pela costa como pelo sertão.... etc. » — C'est plus tard, à ce qu'il paraît, que Gabriel Soares fit dans le Maragnan une reconnaissance assez avancée, que mentionne Bernard Pereira de BERREDO (*Annaes historicos do Estado do Maranhão*, Lisbonne 1749, in-fol. : lib. II, § 93, pp. 40-41).

(1) « A provincia do Brazil esta situada além da linha equinocial » da parte do sul; debaixo daqual começa ella a correr junto do rio » que se diz das Amazonas, onde se principia o norte da linha de de- » marcação et repartição, e vai correndo esta linha pelo certo desta » provincia até 43 grãos pouco mais ou menos. » (*Noticia do Brazil*, cap. I, p. 5.) — « O Estado do Brazil.... se começa além da ponta » do rio das Amazonas, da banda de oeste pela terra dos Charibas, » donde se principia o norte desta provincia, e indo correndo esta li- » nha pelo certo della, ao sul parte o Brazil e conquistas delle além » da bahia de S. Mathias por 45° pouco mais ou menos.... como pelas » cartas se pode ver, segundo a opiniao de Pedro Nunes, que nesta » arte atinou melhor que todos os de seu tempo. » (*Ibidem*, cap. II, p. 7.)

Avant tout, il faut se mettre en garde contre une confusion involontaire de la nomenclature actuelle avec la nomenclature ancienne; il faut se souvenir que le nom de rivière des Amazones avait jadis et a conservé longtemps une application très différente de celle que nous lui donnons aujourd'hui (1); il faut surtout ne point oublier l'indication fondamentale par laquelle débute Soarès, que le Brésil commence sous la ligne équinoxiale et se poursuit au delà du côté du sud. « Il est » clairement démontré », dit-il ensuite, « que la côte » du Brésil commence au delà de la rivière des Amazones, du côté d'ouest, par la terre dite des Caribes (2), depuis la rivière de Vincent Pinçon qui reste sous la ligne. De cette rivière de Vincent Pinçon, à la pointe de la rivière des Amazones qu'on appelle cap Corso, laquelle pointe est sous la ligne équinoxiale.

(1) Voir ci-après § XIV, les citations de Christophe d'Acunã et de Simon de Vasconcellos sur l'application du nom d'Amazones spécialement à la rivière actuelle de Pará.

(2) Il faut se garder de croire que la dénomination de terre des Caribes fût exclusivement confinée à l'Amazone actuelle : Si l'on jette les yeux sur le bel atlas de Guillaume Le Testu, daté du 5 avril 1555 « en la ville Françoisse-de-Grâce », et qui se conserve à la bibliothèque du Dépôt de la guerre, on y verra, dans l'ouest du Brésil et limitrophe avec lui, commencer sur la rive droite du Maragnan la légende PARTIE DES CANIBALES, ce qui a la même signification que terre des Caribes. — Robert DUDLEY, dans son *Arcano del mare*, carte XVI d'Amérique, annote sous le nom de PETAGUAR : « le gente sono Caribi e cattive. » — On pourrait aussi remarquer sur la grande carte manuscrite exécutée en 1604 à Florence par le cosmographe toscan Maffeo NERONI de Pesciola, et conservée au Département des cartes de la Bibliothèque impériale, un *rio de Caribes* entre le RIO GRANDE DE ORILIANA et le RIO MARANYON, mais plus près de ce dernier.

» noxiale, il y a quinze lieues. De cette pointe de la
 » rivière à l'autre pointe du côté de l'est, il y a trente-
 » six lieues. » — « La pointe de l'est de cette rivière
 » des Amazonas est à un degré vers le sud. De cette
 » pointe à la rivière da Lama, qui est à la hauteur de
 » un degré et trois quarts, il y a trente-cinq lieues. —
 » De cette rivière à la pointe des Basses, qui est à la
 » même hauteur de un degré trois quarts, il y a neuf
 » lieues. — De la pointe des Basses à la pointe de la
 » rivière de Maragnan, où aboutit la montagne aride,
 » et qui est par deux degrés du côté du sud, il y a dix
 » lieues; jusqu'ici la côte court de l'ouest-nord-ouest
 » à l'est-sud-est. Et de cette pointe du fleuve à celle de
 » l'autre côté, qui est par deux degrés trois quarts de
 » hauteur, il y a dix-sept lieues. (1) »

Il nous était nécessaire d'arriver jusqu'ici pour tom-

(1) « Mostra-se claramente.... que se começa a costa do Brasil além
 » do rio das Amazonas, da banda de oeste pela terra que se diz dos
 » Charibas, do rio de Vicente Pinson que demora debaixo da linha.
 » Deste rio de Vicente Pinson á ponta do rio das Amazonas á que cha-
 » mão o Cabo Corso são 15 legoas; a qual ponta esta de baixo da linha
 » equinocial. Desta ponta do rio á outra ponta da banda de leste são
 » 36 legoas...., etc. » (*Notícia do Brazil*, cap. III, p. 8). — « A ponta
 » do leste deste rio das Amazonas está em hum gráo da banda do sul.
 » Desta ponta ao rio da Lama são 35 legoas; a qual está em altura
 » de hum gráo e tres quartos... Deste rio á ponta dos Baixos são nove
 » legoas; a qual está na mesma altura de hum gráo e tres quartos....
 » Deste rio á ponta dos Baixos são nove legoas; a qual está na mesma
 » altura de hum gráo e $\frac{1}{2}$ Da ponta dos Baixos á ponta do rio do
 » Maranhão são dez legoas; onde chega a serra escalvada.... a qual
 » ponta está em 2 grãos da banda do sul; e atequi se corre a costa nor-
 » oeste-sueste e tomada quarta de leste-oeste; e desta ponta do rio á
 » outra parte são 17 legoas.... etc. » (*Ibidem*, cap. V, p. 10).

ber sur un point dont la synonymie géographique actuelle fût de la plus complète évidence, telle que l'embouchure du Maragnan, dont la pointe montagneuse de l'ouest est ainsi bien déterminée par le morne d'Itacolumi (1). Revenant en arrière de dix lieues sur la pointe des Basses et de neuf lieues encore jusqu'à la rivière da Lama, il n'est pas possible de méconnaître dans celle-ci la rivière actuelle de Toury-ouassou (2), qui est d'ailleurs pareillement nommée rivière das Lamas dans les cartes de l'*Arcano del Mare* du duc de Northumberland (3); et alors les trente-cinq lieues en arrière qui doivent nous conduire à la pointe de l'est de la rivière des Amazones, viennent précisément aboutir à la pointe actuelle de la Tigioca, dont Pimentel dit expressément que c'est là « la pointe de l'est de la rivière des Amazones (4). »

Maintenant, que de cette pointe de la Tigioca on mesure trente six lieues à l'ouest-nord-ouest, jusqu'à un point qui puisse représenter le cap Corso, dans quelque une des bouches multiples de l'Amazone, ou mieux encore dans celle-là même que nos hydrographes décrivent comme la plus importante, entre l'île de Marajó et

(1) Situé, d'après le beau travail hydrographique du capitaine de vaisseau Tardy de Montravel, par 2° 18' S. et 46° 44' O. de Paris.

(2) Turyuaçu, Turyaçu, etc. — Uaçú, açú, grand.

(3) *Arcano del mare* di D. Ruberto DUDLEO duca di Northumbria e conte di Warwick, Florence 1661, très grand in-folio : *carta prima generale d'Affrica e parte d'America*, etc.

(4) Manoel PIMENTEL, *Arte de navegar, e Roteiro das viagens e costas maritimas*, Lisbonne 1762, in folio : *Roteiro da costa do Brasil*, p. 298 : « a ponta da Tigioca, que he a ponta de Leste do rio das Amazonas. »

la série des îles das Frexas, Mexiana et Caviana ; puis, que de là on poursuive droit à l'ouest les quinze lieues qui doivent aboutir à la rivière de Vincent Pinçon (1) : on se trouvera précisément dans le bras le plus occidental du grand fleuve, où il est bien avéré, par les témoignages authentiques du temps, que Vincent Pinçon était venu en effet ancrer dans les premiers mois de l'année 1500.

Ce résultat odométrique est d'autant plus remarquable et d'autant plus satisfaisant, qu'il répond en même temps à deux autres données fondamentales qui ne sauraient non plus être oubliées : d'abord, que la rivière désignée soit dans des conditions telles qu'elle ait dû naturellement recevoir le nom de Vincent Pinçon ; et d'autre part, qu'elle ait pu, dans le droit ou les prétentions des Portugais, s'identifier avec la ligne de démarcation.

XIV.

La réunion des couronnes d'Espagne et de Portugal, en 1580, dépouilla momentanément cette question de démarcation de tout intérêt de rivalité ; mais la prétention portugaise antérieure, de s'étendre jusqu'à l'Amazonie, dut revivre après la restauration de la maison de Bragançe sur le trône de Portugal en 1640. Alors, ce

(1) La pointe de la Tigioca est déterminée par $0^{\circ} 34' S.$ et $50^{\circ} 13' O.$ de Paris : de là, 36 lieues portugaises O.N.O. nous conduiraient rigoureusement à quelque pointe dans l'E. ou le N.E. de l'île Caviana, et les 15 lieues de surplus vers l'ouest aboutiraient aux environs de la pointe Jupati ; mais en prenant par le chenal entre les îles, on toucherait à la pointe Caridade, pour aboutir au voisinage de la pointe Pedreira.

n'était plus seulement à l'Espagne, c'était spécialement à la France que le Portugal venait encore une fois se heurter.

Les Français en effet avaient dès longtemps précédé les Portugais dans l'Amazone comme sur tant d'autres points. Le célèbre Raleigh recueillait en 1584 à Falmouth des renseignements de la bouche d'un de leurs capitaines, qui en arrivait (1) ; à son départ pour sa fameuse expédition de la Guyane, il savait que les Français fréquentaient l'Amazone, et en tiraient beaucoup d'or et autres objets précieux (2). Son lieutenant Keymis, en relevant les noms des rivières notables comprises entre l'Amazone et l'Orénoque, et nommant en

(1) Outre un second, arrivé à Helford après une surestanie de quatorze mois dans l'Amazone. — Dans sa relation à lord Howard, Raleigh lui-même s'exprime ainsi : « I spake with a capitaine of a French ship » that came from thence (*viz* Amazones), his ship riding in Falmouth » the same yeere that my ships came first from Virginia. There was » another this yeere in Helford that also came from thence and had » bene foureteene moneths at an anker in Amazones ; which were both » rich ». (*The discovery of the large, rich and beautifull empire of Guiana performed in the yeere 1595 by sir Walter RALEGH, Knight, etc.* ; dans HAKLUYT, tome III, pp. 627 à 666, spécialement p. 637). — Le premier voyage en Virginie fait par les navires de Raleigh s'accomplit sous les ordres des capitaines Philippe Amadas et Arthur Barlow, partis le 27 avril 1584, et dont le retour eut lieu vers la mi-septembre de la même année. (HAKLUYT, tome III, p. 246 à 251).

(2) « I know it (*viz* the way that I entred) is this very yeere (1595) » sought by the French, although by the way that they now take, I » feare it not much. It was also tolde me yer I departed England (*viz* » before 6 of february 1595), that Villiers the admirall was in prepa- » ration for the planting of Amazones, to which river the French have » made divers voyages ». (HAKLUYT, *ut supra*, tome III, p. 637.)

premier lieu l'Arawari et l'Iwaripoco, fait la remarque particulière que dans l'une de ces deux-là habitaient des Français qui y avaient naufragé deux ou trois années auparavant (1). Le nom de Brest, souvenir filial de la Bretagne, persistait au temps de Jean DeLaet sur une île de l'Amazone, au confluent de l'Anaurapucú, et s'étendait également à la rivière même (2). Nous savons aussi, par la relation du Père Christophe d'Acuña, que les richesses de la grande rivière des Tocantins n'étaient, encore de son temps, connues que des seuls Français qui la fréquentaient depuis l'origine (3).

(1) « Rivers : Arowari, great; Iwaripoco, very great. — In one of » these two rivers certain Frenchmen that suffred shipwrak some 2 or » 3 yeres since, doe live ». (*A Relation of the second voyage to Guiana, performed and written in the yeere 1596 by Laurence KEYMIS, gentleman*; dans HAKLUYT, tome III, pp. 666 à 689, spécialement p. 687).

(2) « Ad oram porrò continentis sive ripam fluminis [Amazonum » intransibus] dexteram, sequitur Callepoke et mox insula quæ ab » amne ambitur qui ab occidente dilabitur in magnum flumen et appel- » latur Brest » (DELAET, *Descriptio Indiæ occidentalis*, lib. XII, cap. III, » p. 632.) — On retrouve *Mallepoco Riv. alias Brest* dans la carte de *Guiane et Caribane* de Nicolas SANSON d'Abbeville, qui porte la date de 1679. — Le *Mallepoco* des anciennes cartes paraît le même que l'*Anauerapucú* d'aujourd'hui, nonobstant la différence du nom, qui semble avoir subsisté dans *Malapecú*.

(3) « Rio de los Tocantines. — Ninguno ha conocido su caudal sinó » sólo el Francés, que quando poblaron sus costas, cargava naos de » sola la tierra que de sus orillas sacaba, para, beneficiandola en la » suya, enriquecerla, sin atreverse jamas á mostrar tales tesoros á los » bárbaros que en él habitan, receloso de que haciendo de ellos la esti- » ma que era razon, sin duda los defenderian con las armas, para no » se dexar desposeer de tantas riquezas ». Christóval de ACUÑA, *Nuevo descubrimiento del gran rio de las Amazonas*, Madrid 1641, petit in-4°

Jean Moquet (1), rapportant le voyage qu'il fit en 1604 en ces parages avec La Ravardière, nous raconte comment ils arrivèrent le 8 avril à l'embouchure de l'Amazone, où le mascaret les surprit pendant la nuit ; comment la sonde rapporta successivement 25 brasses, puis 9 brasses et bientôt 3 à 4 brasses de fond, sans apparence encore de terre, qu'on découvrit seulement le lendemain, très basse, dans l'ouest-sud-ouest : c'est, à plus d'un siècle d'intervalle, une répétition exacte des circonstances qui signalèrent la navigation de Vincent Pinçon dans les mêmes eaux. « Au delà vers le « midi », remarque-t-il expressément, « est le grand » pays du Brésil » ; et pour plus de précision, il répète un peu plus loin : « Tout le pays qui est à main gauche » en entrant dans la rivière des Amazones, est compris » sous la grande province du Brésil. » On ne saurait constater plus clairement que c'est le fleuve même qui constituait la limite. Encore cette limite n'était-elle pas admise par tout le monde : « Quelques-uns », dit-il, « ont pris cette rivière des Amazones ou Orégliane pour

de 46 feuillets chiffrés, très rare : n° LXXXI, fol. 41. — Manuel RODRIGUEZ, *El Marañon y Amazonas*, Madrid 1684, in-fol. (lib. II, cap. xii, p. 140). — Acuña (*ubi supra*, n° xxxiii, fol. 16) avait déjà signalé « Los » Tocantines, en piedras de precio y abundancia de oro tan afamados » de el Francés ».

(1) *Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales, faits par Jean MOQUET* garde du cabinet des singularitez du Roi, aux Tuilleries, *divisez en six livres*, Rouen 1645, in-12; réimprimé à Paris en août 1830, in-8°. — Le second livre contient les « Voyages aux Indes » occidentales, en la rivière des Amazones, pays des Caripous et Caribes, et autres terres et isles d'occident, en l'an 1604 ». Voir spécialement aux pp, 62, 63, 81 et 84 de la réimpression.

» la même que le Maragnan (1) ; mais d'autres en veulent faire deux, et disent que leurs embouchures sont éloignées de quelque cent lieues, celle de Maragnan faisant la borne du Brésil du côté du nord, comme le fleuve de Plata ou d'Argent fait l'autre borne au midi. » — Ainsi voilà bien indiquée la double version des limites : la prétention espagnole, au Maragnan, et la prétention portugaise, à la rive droite de l'Amazone.

Au surplus, les Portugais admirèrent eux-mêmes quelquefois la délimitation espagnole, et lorsqu'après l'établissement des Français à Saint-Louis de Maragnan, Jérôme d'Albuquerque eut été envoyé contre eux, nous le voyons, dans sa correspondance officielle écrite sur les lieux en 1614, reconnaître que le Maragnan sépare du côté du nord le Brésil du Pérou (2).

(1) Le P. d'Acuña (*ubi supra*, n° 1, fol. 1) dit en commençant son livre : « El gran río de las Amazonas, llamado por error comun entre los poco vistos en la geographia, río de el Marañon » ; et plus loin (*ibidem*, n° xix, fol. 9) : « Este río de las Amazonas... le confunden el origen y nombranle algunos río Marañon, nombre muy assentado en aquellas partes ». — Ce nom, exclusivement resté aujourd'hui à l'estuaire où viennent aboutir l'Itapicurú, le Mearim et le Pindaré, a été, pour les géographes du XVI^e siècle, une cause de confusion et d'erreur, à raison de son application à l'Amazone, fondée à ce qu'il semble sur l'extension progressive de cette dénomination, de l'affluent supérieur le plus reculé, auquel elle était originellement restreinte, au cours entier du grand fleuve descendu par Orellana. Ce nom, suivant la remarque de Berredo (*Annaes do Maranhão*, lib. I, n° 11, pp. 5-6), est celui d'une famille espagnole distinguée qui avait fourni en 1206 un grand-maître à l'ordre religieux et militaire de Saint-Jacques.

(2) « Este año de 1614... venimos a nos alojar en el río Marañon, que divide el Perú del Brazil por la parte del norte, y porque tuvi-

Quant à la délimitation portugaise à l'Amazone, en répétant qu'elle était à la rive droite, entendons bien que c'est la rive droite ou orientale de la rivière dans sa plus grande extension, c'est-à-dire la rive orientale du bras le plus oriental. Le Père d'Acuña, qui prend soin d'avertir qu'il a vu de ses yeux ce dont il parle, envoyé qu'il était par un des grands rois de la chrétienté exprès pour s'enquérir de toutes choses ; le Père d'Acuña ne laisse prise à aucun doute, à aucune hésitation à cet égard ; il a soin de désigner explicitement comme la principale embouchure celle de Pará : « on » sait », ajoute-t-il, « qu'elle est sous la ligne, aux der- » nières confins du Brésil » (1). Pour ce qui est du bras

» mos nuevas que avia Francezes, nos fortifiquamos y tratamos de
 » ocupar por S. M. C. en sus tierras lo que nos pareció à su servicio
 » conveniente ». *Carta ao Embaixador de Hespanha em França :*
 » del rio Marañon, en el fuerte de Santa-Maria de los Portuguezes, à
 » 13 de diciembre 1614. HIERONYMO D'ALBUQUERQUE ». (Diogo de Campos
 Moreno, *Jornada do Maranhão*, dans les *Noticias das nações ultrama-
 rinhas*, tome 1, n° III, pp. 105 à 107.)

(1) « Como testigo de vista y persona imbiada de S. M. à solo à hazer
 » inquisicion de todo, podré quizá mejor que otros dar con bastantes
 » fundamentos razón de lo que tomé à mi cargo : no trato aqui de la
 » principal entrada deste rio por el mar oceáno en las costas del gran
 » Pará ; que essa ha ya muchos tiempos que como conocida y que cae
 » debaxo de la linea Equinocial en los últimos fines del Brazil, es cur-
 » sada y sabida de todos los que quieren navegar á aquellas partes »
 (ACUÑA, *ubi supra*, n° XLIII, f. 20 v°). — VASCONCELLOS (*Noticias ante-
 cedentes*, lib. I, § 17, p. 14) : « Se pode ver o autor do novo liyro in-
 » titulado *Theatrum orbis*, na taboa do Brasil, com Niculao de Oliveira
 » ahí citado. E dizem assi : Initium sumit (id est Brasilia) a Pará qua
 » Portugallorum arx est in aestuario maximi fluminis Amazonum, sub
 » ipso penè æquatore sita ». ... — Et mieux encore (IDEM, *ibidem*, § 21,

occidental, c'est plutôt une rivière distincte, en communication avec l'Amazone par plusieurs embranchements transversaux (1).

Avec de telles prémisses, qui donc voudra croire que jamais l'empereur Charles-Quint ait pu, comme on s'est risqué à nous le conter plus tard, faire élever, bien au delà des bouches occidentales de l'Amazone, un pilier de marbre blanc, portant le millésime de 1543, tout exprès pour attester qu'en cet endroit était la démarcation de l'Amérique espagnole et du Brésil (2)!...

pp. 17-18) : « Sitio da terra do Brasil :... Traz seu principio de junto » ao rio das Almazonas ou grão Pará, pella terra que chamam dos » Caribás, da banda do leste, desde o riacho de Vicente Pinçon que » demora debaixo da linha equinocial » etc.

(1) On lui donnait spécialement le nom de *rio Felipe* (ACUÑA, *ubi supra*, n° LXIII et LXVI. — RODRIGUEZ, *ubi supra*, lib. II, cap. XI, pp. 131 et 132, et cap. XIV, p. 147). — Une phrase du P. d'Acuña, transcrite par le P. Rodriguez, se trouve ainsi imprimée : « Son los » Olandezes que, ázia la voca de el rio Dulce que llaman de Felipe » Hadias, tienen tomada possession », ce qui ferait croire que les Hollandais s'étaient établis vers l'embouchure du fleuve nommé de *Philippe Hadias*, tandis qu'il faut lire : « Son los Olandezes que hacia la » boca del rio Dulce, que llaman de Felipe, ha dias tienen tomado » possession », c'est-à-dire que les Hollandais se sont depuis longtemps établis vers l'embouchure de la rivière Douce qu'on appelle rivière de Philippe. — Voir aussi BERREDO (*Annaes do Maranhão*, liv. VI, n° 538, p. 230 ; et liv. VIII, n° 599, p. 262) ; SOUTHEY (*History of Brasil*, tome I, p. 602, note 26) ; et HUMBOLDT (*Voyage aux régions équinoxiales*, tome VIII, pp. 111 à 116).

(2) « O mesmo rio (de Vicente Pinçon — hum grão et treinta minutos ao norte da Equinocial) he tambem a demarcação das Indias » Castelhanas, por hum padrão de marmore que mandou levantar em

la mappemonde de son pilote major Sébastien Cabot, datée de 1544, ne suffit-elle pas à renverser de pareilles billevesées?

Qui donc voudra même croire que Philippe IV, roi des Espagnes (le Portugal y compris), ait pu créer sur la rive gauche du bras le plus occidental de l'Amazone, une capitainie portugaise, telle qu'au dire de Berredo ce monarque l'aurait concédée, le 14 juin 1636, à Bento Máciel Parente, qui avait été commandant de Pará! Les termes de la donation, connue seulement par la citation de Berredo (1), sont très significatifs :

» sitio alto junto da sua boca o emperador Carlos V. como escreve
» Simão Estacio de Silveira, referido por Frey Marcos de Guadalaxara;
» e reconhecida esta baliza ha mais de hum seculo, só pela tradição de
» antigas memorias successivamente continuadas, a descobrio no anno
» de 1723 João Paes de Amaral, capitão de huma das companhias de
» Infantaria da guarnição da praca do Pará ». (BERREDO, *Annaes do Maranhão*, lib. 1, n^{os} 13 et 14, p. 7.) — Le même fait est répété, avec un petit commentaire géographique de sa façon, par Ignace ACCIOLI de Cerqueira e Silva (*Corographia paraense*, Bahia 1833, in-8°; p. 198 à la note), et avec des variantes plus ou moins innocentes par Antoine Ladislas Monteiro BAENA (*Compendio das Eras da provincia do Pará*, Pará 1838, petit in-4°; pp. 208 et 209).

(1) Nous avons dû à l'amicale courtoisie d'un de nos plus redoutables adversaires dans cette question, une lecture du document entier, copié sur l'original aux archives de Lisbonne; lecture passagère et rapide, suffisante néanmoins pour nous donner lieu de croire que tout ce qu'il y a d'essentiel pour la discussion actuelle, dans cette pièce tant de fois invoquée à l'encontre des droits de la France, se trouve renfermé dans l'extrait de BERREDO (*ubi supra*, liv. IX, n^o 674, pp. 294-295) qui se rencontre aussi textuellement reproduit dans la *Corographia paraense* d'ACCIOLI (pp. 189-190, à la note), puis dans le beau travail de M. da Silva sur les limites du Brésil et de la Guyane française

il s'agit « des terres qui gisent au cap nord, en comp-
 » tant trente-cinq à quarante lieues sur le littoral de-
 » puis ce cap jusqu'à la rivière de Vincent Pinçon, où
 » commence le département des Indes du royaume de
 » Castille, et à l'intérieur, en remontant l'Amazone le
 » long du canal qui débouche à la mer, quatre-vingts
 » à cent lieues jusqu'à la rivière des Tupuyaussús (1).»

Si cet acte est réel, il ne le peut être qu'à la condi-
 tion de s'accorder avec les idées ayant cours chez le
 prince qui l'octroie. En ce cas, d'Acuña, l'envoyé de
 Philippe IV en ces parages mêmes, nous dicte la seule
 interprétation rationnelle, et nous savons à quoi nous
 en tenir : l'Amazone véritable, ainsi qu'il le déclare,
 c'est la branche ou rivière de Pará, au bord oriental de
 laquelle sont précisément établis les Portugais ; et c'est
 la terre au delà qu'on veut tenter de coloniser. Le cap
 du nord de la rivière de Pará, c'est ce que nous appe-
 lons aujourd'hui la pointe de Magoari (2) ; voilà où

(*Revista trimensal*, tome XIII, pp. 421 à 512, spécialement pp. 488-
 489), et encore, mais avec quelques coupures, dans le mémoire de
 Alexandre Rodriguez FERREIRA, *Propriedade e posse das terras do Cabo
 do Norte pela corôa de Portugal* (*ibidem*, tome III, pp. 339 à 371,
 spécialement, p. 356), et que nous allons tout à l'heure transcrire à
 notre tour.

(1) Voir l'Appendice, note CC.

(2) Ou plus exactement *Mauari*, comme écrit BAENA (*Ensaio ccro-
 grafico sobre a Provincia do Pará, Pará 1839, petit in-4; pp. 355, etc.*)
 d'après le nom indigène d'une sorte de héron fréquent en ces parages.
 — Cette situation relative de la pointe Maguari comme extrémité
 septentrionale du Brésil est tellement frappante, que le P. Casal lui-
 même l'a prise naturellement pour indication fondamentale de la di-
 mension du Brésil du nord au sud : « O Brazil.... fica entre o equa-

commencera la capitainie nouvelle. De ce point, comptez à l'ouest trente-cinq ou quarante lieues pour arriver à la rivière de Vincent Pinçon, et vous aboutirez en effet à ce bras occidental où Gabriel Soarès vous a déjà montré la rivière de Vincent Pinçon, sous l'équateur même. De ce cap de Magoari, comptez, d'autre part, en remontant la rivière de Pará, quatre-vingts à cent lieues, et vous atteindrez le fleuve des Tapuyaussús comme écrit Berredo, ou des Tapajosos comme dit Acuña, ou Topajós comme portent nos cartes modernes (1).

Dans ces conditions géographiques, la concession est possible, naturelle; disons plus, elle a dû être réellement ainsi effectuée; car le Père Antoine Vieira, dans un mémoire au roi de Portugal, du 28 novembre 1659, constate que le gouvernement général de Maragnan,

dor e o paralelo de 35° de latitude austral;....tem 694 leguas de 20 » em gráu no mayor comprimento de norte-sul, da Ponta Maguary na » entrada do rio Pará ou Tucantins em 45' austraes, athé a ponta de » Maldonado no golfo do rio da Prata em 34° 57'. » (*Corographia braziliica: Introdução*, tome I, p. 10.) — Voir, un peu plus loin, la troisième note après celle-ci.

(1) Ce nom de *Tapuyaussús* est écrit en deux mots par ACCIOLI (*ul supra*, pp. 189-190) et même avec une légère correction, *Tapuya-assú*, évidemment en vue de l'étymologie, les grands *Tapuyas*. ACUÑA (*ubi supra*, n° LXXIV, fol. 38) intitule spécialement un de ses chapitres: *Río y nacion de los Tapajosos*; et le P. RODRIGUEZ l'a transcrit littéralement en son œuvre (*Marañon y Amazonas*, lib. II, cap. XII, pp. 137-138). BERREDO à son tour (*Annaes do Maranhão*, liv. X, n° 733 et 735, pp. 319-320), abrégeant d'après Rodriguez la relation du P. d'Acuña, substitue au nom de Tapajosos celui de *Tapajós*, comme pour constater explicitement la filiation du nom moderne donné aux anciens *Tapuyaussús*.

attaqué du côté de Ceará par les Tobajáras, et du côté du cap du Nord par les Nheengahibas, se trouve ainsi assiégé et bloqué à ses deux extrémités (1) : or l'habitat des Nheengahibas, bien connu sur les terres de Marajó et nullement sur la rive gauche de l'Amazone actuelle (2),

(1) « O estado do Marauhaõ até agora estava como sitiado de dous poderosos inimigos que o tinham cercado e fechado entre os braços » de um e de outro lado; porque por la parte do Ceará o tinham cercado os Tabajáras da serra, e pela parte do Cabo de Norte (que saõ os dous extremos do estado) os Nheengahibas ». (Antonio VIEIRA, dans ACCIOLI, *Corografia paraense*, pp. 311 à 326, spécialement p. 325.) — La *Revista trimensal* (tome IV, pp. 111 à 127) a reproduit la lettre du P. Vieira, mais avec beaucoup d'incorrections. La date donnée à ce document par Accioli est le 11 février de l'année 1660, (transformé en 1670 dans la *Revista*) et paraît se rapporter à l'envoi qui en fut fait de Maragnan : l'original, retrouvé aux archives d'Evora, porte celle du 28 novembre 1639, au Pará. C'est à l'obligeance de M. da Silva que nous devons cette dernière rectification.

(2) Les Nheengahibas formaient la principale population de la grande île qui portait leur nom, et qui recevait aussi, dans sa partie orientale celui des Joanes, autre nation indigène, tandis que le nom de Marajó, qui a prévalu, était restreint à la moindre partie, au sud-est; mais c'était le côté le plus voisin de la ville de Pará, qui a consacré cette nomenclature. — A l'ouest des Nheengahibas étaient les Tucujús occupant, à ce qu'il semble, la grande île allongée ou la chaîne d'îles entre Gurupá et Macapá, et les Arouas occupant les îles du nord-ouest. — Il est évident que si les Nheengahibas, maîtres de la majeure partie de l'île actuelle de Marajó, bloquaient l'état de Maragnan à son extrémité occidentale, *pela parte do Cabo do Norte*, c'est que ce *Cabo do Norte* était en deçà et à l'est de ces mêmes Nheengahibas assiégeants, c'est-à-dire encore une fois que ce *Cabo do Norte* n'était autre que celui qui s'appelle aujourd'hui cap de Magoari. — C'est à la même conclusion que l'étude personnelle des lieux conduisit en 1731 le chevalier d'Audiffrédy, et en 1843 l'enseigne de vaisseau Le Serrec de Kervily.

caractérise suffisamment l'extension véritable de la frontière portugaise de ce côté, et confirme d'autant la synonymie incontestable de la rivière de Vincent Pinçon avec le bras le plus occidental de l'Amazone, comme limite extrême de l'Amérique portugaise.

C'est précisément aussi la même limite qui, sans préjudice des droits plus étendus de la France, était assignée aux compagnies de commerce qui obtenaient de Louis XIII et de Richelieu, le 27 juin 1633, le 9 décembre 1638, le 26 mai 1640, et de Louis XIV ultérieurement, des lettres de privilège leur donnant enfin cette attache gouvernementale et protectrice qui jusqu'alors avait manqué à leurs devanciers, abandonnés en enfants-perdus aux risques et périls de leur bonne ou mauvaise fortune : il était concédé à ces compagnies d'aller fonder des établissements « depuis la rivière d'Orénoque icelle comprise jusques à la rivière des Amazones icelle comprise (1). »

(1) Les désignations étaient vagues dans les lettres antérieurement accordées à La Ravardière par Henri IV en 1605 et par Louis XIII en 1610 : On peut voir ces dernières rapportées dans la *Jornada do Maranhão* de Diogo de Campos (*ubi supra*, pp. 83 à 89). Elles devinrent plus explicites dans les provisions de vice-roi des Iles et Terre-ferme de l'Amérique expédiées par ordre de Louis XIII d'abord en 1602 au comte de Soissons, et successivement au prince de Condé, au duc de Montmorency et au duc de Ventadour, puis sous Louis XIV en 1644 et 1655 au duc d'Amville, dont les pouvoirs s'étendaient même aux terres « qui débordent de part et d'autre les rivières des Amazones, Orénoque... » etc. La formule « depuis la rivière des Amazones icelle comprise jusqu'à celle d'Orénoque icelle pareillement comprise », ou l'équivalent, qui paraît avoir figuré pour la première

Cette étendue de pays, qui reçut ensuite le nom de France équinoxiale, était d'abord appelée *terres du cap du Nord* (1), dénomination intelligible seulement dans la largeur d'acception du mot *cabo* et de ses dérivés dans la langue des Espagnols et des Portugais, et qui pour ceux-ci comprenait toutes les terres au delà de leur limite septentrionale, à l'intérieur aussi bien que sur la côte. Après que les fortins de Torrego, de Philippe, de Cumaú, successivement élevés par les Anglais dans l'Amazone, eurent été détruits en 1629, 1631 et 1632 par les Portugais (2) dont ils menaçaient la frontière,

fois dans la concession de 1633, se reproduisait à chaque renouvellement. L'édit de création de la Compagnie des Indes occidentales en 1664 dit simplement : « toute la terre-ferme de l'Amérique depuis la » rivière des Amazones jusqu'à celle d'Orénoç ».

(1) Les compagnies Rozée et Robin en 1633, Jacques Boutemps en 1638, Poncet de Brétigny en 1643, Marivault et Royville en 1651, successivement substituées aux droits les unes des autres, portèrent uniformément le titre de Compagnie du *Cap de Nord*. Les lettres-patentes du 12 octobre 1663 substituèrent à cette dénomination celle de Compagnie de la *France équinoxiale*, bientôt effacée par celle de Compagnie des *Indes occidentales*. — Voir dans MALOUEZ (*Collection de Mémoires et Correspondances officielles*, Paris an x, 5 vol. in-8° : tom. I, pp. 111 à 118) le « Mémoire contenant les droits de la France sur les pays situés entre la rivière des Amazones et celle d'Orénoç ».

(2) Voir les *Annales de Berredo* : — 1° pour ce qui concerne le fort de Torrego, défendu par l'Irlandais James Pursell et pris par Pierre Teixeira, liv. VII, n° 581, 582, 585, 588 et 589, pp. 253 à 257 ; — 2° pour le fort de Philippe, défendu par le vieux capitaine Thomas et pris par Jacques Raymond de Noronha, liv. VIII, n° 599, 602, 603 et 605, pp. 262 à 265 ; — 3° pour le fort de Cumaú, défendu par l'Anglais Roger Frey et pris par Félicien Coelho, liv. VIII, n° 614, 617 et 618, pp. 268 et 269. — Tous ces forts avaient été élevés l'un après l'autre, sinon sur un même emplacement, du moins dans un rayon

le commandant de Pará, Antoine d'Albuquerque Coelho se détermina à élever sur le même emplacement, en 1688, la *forteresse du cap du Nord* (1), sous l'invocation de Saint-Antoine de Macapá. Il n'est pas sans intérêt de remarquer, à ce propos, que Macapá est précisément sous l'équateur, au bord de ce même bras occidental de l'Amazone que nous avons reconnu pour la rivière de Vincent Pinçon, et au delà duquel les Portugais s'aventuraient alors pour la première fois à prendre pied.

C'était de leur part une tactique habile, afin de donner un point d'appui à des prétentions plus étendues, longtemps couvées peut-être, mais écloses tout à coup en 1686 (2), sous l'inspiration de certains intérêts commerciaux qui touchaient personnellement, disait-on un peu plus tard sans trop de mystère à Pará, le gouverneur de la colonie et l'un des ministres du souverain (3).

assez restreint, en l'île des Tucujús, que BAENA (*Eras do Maranhão*, p. 13) soupçonne devoir être cherchée sur la rive gauche de l'Amazone.

(1) « A Fortaleza do Cabo do Norte da invocação de Santo Antonio » de Macapá. Sendo capitão mor do grão Pará tinha fundado esta Fortaleza Antonio de Albuquerque no anno 1688 sobre as ruínas da de Camaú, que seu tio Feliciano Coelho de Carvalho havia demolido no de 1632 » (BERREDO, *ubi supra*, liv. XIX, nos 1378 et 1379, p. 638). — Voir aussi Alexandre Rodriguez FERREIRA (*Revista trimestral*, tome III, pp. 335, 360, 368, 369).

(2) C'est alors que pour la première fois les Français furent inquiétés dans leurs opérations de trafic et de pêche au-dessus de Macapá; quelques-uns furent pillés et emmenés prisonniers au Pará, puis sur la réclamation du marquis de Ferrolle, renvoyés à Cayenne. (BERREDO, *ubi supra*, liv. XIX, n° 1356, p. 628.)

(3) Antoine d'Albuquerque Coelho de Carvalho, commandant du Pará depuis le 25 juillet 1683, puis gouverneur général du Maragnan

Ces prétentions consistaient à reculer encore la ligne de démarcation, toujours censée inviolable mais toujours peu respectée, en déplaçant la synonymie géographique de la rivière de Vincent Pinçon ; et c'est seulement alors qu'on vit apparaître, en parallèle avec cette ancienne désignation, le nom d'Oyapoc, qui prêtait à l'équivoque en ce qu'il se trouvait à la fois à l'embouchure de l'Amazone et à cent lieues de là vers le nord, sans parler des autres applications qui pouvaient naître d'une signification appellative.

XV.

Il serait curieux, sans doute, de passer en revue les diverses applications géographiques successivement inscrites sur les cartes ou consignées dans les livres, tant du nom de Vincent Pinçon que de celui de Yapoc, soit dans l'indépendance mutuelle où ils étaient restés jusqu'à l'époque où il prit aux Portugais la fantaisie de les proclamer synonymes, soit dans la corrélation, réelle peut-être, mais moins vulgaire et autrement entendue, sur laquelle ils fondaient leur prétention nouvelle.

Le nom de Yapoc, où se reconnaissent aisément des racines brésiliennes très usuelles (1), offre en soi une

du 17 mai 1690 au 30 juin 1701, passait pour l'agent et l'associé du ministre Roch Monteiro Paim (le négociateur du traité provisionnel de 1700), à ce qu'on disait assez ouvertement à Belem lors du voyage de MM. de Salampart et Gaudais.

(1) Voir l'*Appendice*, note DD.

désignation significative qui a dû en motiver l'application en plus d'un endroit de ces parages, où abondent les terres noyées (*yga, oyga*) : aussi des témoignages multipliés révèlent-ils l'existence de ce nom au milieu du delta compris entre les bras extrêmes de l'Amazone, soit dans la grande île de Marayó, où les levés de La Condamine et les cartes les plus estimées, comme celles de D'Anville et de Jean de la Cruz, l'inscrivent sur une rivière débouchant au nord en face de la pointe orientale de l'île Mexiana (1); soit dans le canal même tracé entre les deux îles, ainsi que nous l'avons remarqué sur une ancienne carte manuscrite conservée au dépôt de la marine (2).

Dans un mémoire (3) lu à la classe des sciences morales et politiques de l'Institut le 17 décembre 1797, Buache rapporte les indications consignées à ce sujet

(1) « Si La Condamine avait examiné sa relation et les cartes qu'il » avait levées lui-même, avec autant d'attention que les anciennes, il » y aurait vu une rivière d'Oyapok à la côte nord de la terre de Juanès,..... » etc. (BUACHE, *Mémoires de l'Institut, Sciences morales et politiques*, tome III, Paris an IX, in-4, p. 35). — D'ANVILLE, *Carte de l'Amérique méridionale*, Paris 1748, 3 feuilles. — D. Juan de LA CAUZ CANO y Olmedilla, *Mapa geografico de America meridional*, Madrid 1775, 6 grandes feuilles.)

(2) Portefeuille 163, section 4, n° 6 : *Embouchure de la Rivière des Amazones et partie de la coste de Guiane*. — Les bancs de Magoari y sont appelés *Banc de Kambou*.

(3) *Considérations géographiques sur la Guiane française, concernant ses limites méridionales*, par le citoyen BUACHE; lu le 27 frimaire an VI. (Dans les *Mémoires de l'Institut, Sciences morales et Politiques*; tome III, pp 15 à 39, avec une carte.) Voir spécialement les pages 32 à 34.

dans une lettre du marquis de Ferrolle (1) en 1694, et dans un rapport du chevalier d'Audifrédy (2) envoyé de Cayenne en 1731 à la poursuite de quelques maraudeurs portugais. Un document du 14 mai 1699, contenant les déclarations des principaux et plus anciens habitants de Cayenne ayant fait le commerce dans la rivière des Amazones et dans celle du Yapoc, affirme :

« que de temps immémorial et par tradition continuelle
 » ils savent certainement par eux et leurs auteurs,
 » comme ils l'assurent, qu'il y a dans le milieu de l'em-
 » bouchure de la rivière des Amazones, une île beau-
 » coup plus grande que celle de Cayenne, que les Por-
 » tugais, les Indiens Aronas habitants de cette île, les
 » Français, les autres voisins, et aussi les Galibis sous
 » la domination du roi, ont toujours nommée Hyapoc,
 » où tous les Indiens de Cayenne ont perpétuellement

(1) Pierre Eléonor de La Ville, marquis de Ferrolle, qui était entré au service dans les Gardes de la marine à Rochefort en 1673, fit partie de l'expédition du maréchal d'Estrées, et fut ensuite employé à Cayenne en 1677 avec le grade de major; il fut fait gouverneur de cette colonie le 3 septembre 1690, et le 1^{er} mars 1701 lieutenant au Gouvernement général des Iles de l'Amérique, continuant de résider à Cayenne, où il mourut âgé de 56 ans, le 5 août 1703, quelques jours après sa nomination dans l'ordre de Saint-Louis. Une brève notice nécrologique lui a été consacrée dans le *Mercurie galant* d'avril 1706, pp. 221 à 226.

(2) Jacques-Alexandre d'Audifrédy, fils d'un capitaine de vaisseau, était né en 1700 à Chérée dans l'isle d'Oléron; enseigne d'infanterie en 1727, il fut employé sans interruption à Cayenne, où il devint successivement lieutenant en 1730, aide-major l'année suivante, et capitaine le 1^{er} décembre 1737; il fut reçu en 1754 dans l'ordre de Saint-Louis, obtint en 1762 le brevet de major honoraire, et mourut dans la colonie à laquelle il avait dévoué ses services, le 29 mars 1776.

» avec les naturels indiens dudit Hyapoc traité et trafiqué;... et les naturels de ladite contrée d'Hyapoc de la rivière des Amazones ont de tout temps sans difficulté eu commerce avec les habitants de Cayenne et les Indiens qui en dépendent (1). »

Les informations que le chevalier d'Audifrédy reçut des Indiens habitants au sud de l'Araouary nous procurent un élément déterminatif précieux : il apprit de ces indigènes qu'on se trouvait en cet endroit à quinze lieues de Macapá, et à dix lieues seulement d'une grande baie nommée Oyapok, où venait aboutir une rivière de même nom (2) : n'est-ce point désigner l'emplacement précis de cette baie à cinq lieues au nord de Macapá, à l'endroit où concourent à la fois, d'un côté la petite rivière Carapana-Túba, de l'autre le canal qui passe entre Marayó et Mexiana, et à l'autre bout duquel nous avons déjà rencontré le nom de Yapoc ?

Nous avons aussi dans certaines indications du gouverneur portugais Berredo, une trace certaine de l'existence de cette même dénomination sur la rive gauche

(1) Extrait des registres du greffe civil et criminel de l'île de Cayenne.

(2) « Cet officier suivit dans une pirogue toute la côte de la Guiane, qu'il reconnut avec soin et dont il donne une description exacte dans son journal. Il s'avança au delà du Cap de Nord, visita la rivière d'Araouari et quelques autres situées au delà de ce cap. Là il apprit des Indiens du pays qu'il n'était éloigné que de quinze lieues du fort portugais de Macapa, qui est sous l'équateur, et de dix lieues d'une grande baie nommée Oyapok, où tombait une rivière de même nom. On lui parla aussi d'une longue pointe de terre qu'il faut doubler pour aller à Para, et qu'il croit être le véritable cap de Nord des anciennes cartes ». (BUACHE, *ubi supra*, pp. 33-34.)

de l'Amazone, à un degré et demi de l'équateur (1). Nous pourrions encore, à la rigueur, en trouver quelque vestige aux environs du cap Nord, dans le nom de la crique Calebasse, simple traduction du mot brésilien Yapóca (2). Puis un document officiel émané du cabinet de Lisbonne signale expressément l'Oyapoc alors en litige à deux degrés cinquante minutes de latitude septentrionale (3).

Puis enfin, à vingt-cinq lieues de là dans le nord, se voit l'Oyapoc actuel, l'Oyapoc vulgaire, débouchant à l'ouest du cap que les Anglais avaient appelé cap Cécil (4), et les Français cap de Luçon et cap de Condé,

(1) « A verdadeira demarcação do Estado [do Maranhão] fica 70 leguas do cabo de Santo Agostinho,..... e correndo a costa Leste Oeste pelo longo espaço de 465 leguas, acaba o seu dominio, com o de toda a America Portugueza, no rio de Vicente Pinçon, a que os Francezes chamã *Wiapoc*, hum grão e trinta minutos ao norte da Equinocial ». (BERREDO, *Annaes do Maranhão*, liv. I, n° 13, pp. 6-7.) — Bernard Pereira de Berredo, du Conseil de S. M., gouverneur et capitaine général de l'état de Maragnan du 18 juin 1718 au 19 juillet 1722, devait connaître mieux que personne la portée des stipulations récentes d'Utrecht, et il écrivait sur les lieux.

(2) Voir la note DD ci-après, dans l'Appendice.

(3) « O rio de Oyapoc ou de Vicente Pinçon se acha situado em dous grãos e cincoenta minutos da parte do Norte » (*Mémoire du ministre Koch Monteiro Paim, en réponse à celui de l'ambassadeur français*, janvier 1699 : Voir les *Protocoles de la Conférence sur la délimitation des Guyanes*, pp. 72 à 94.

(4) Voir la relation de KEYMIS, dans HAKLUYT, tome III, p. 673. — Sa rivière *Caipurogh* (*Cassipurogh* de Robert HARCOURT, dans PURCHAS, tome IV, p. 1282), est notre *Cachipour* actuel; tandis que sa rivière *Arcooa* (*Arracow* de Harcourt) est celle qui, formée de l'*Arcooa* et du *Quassa* des cartes nouvelles, tombe aujourd'hui sous ce dernier

avant que les Hollandais lui donnassent le nom de cap d'Orange qui lui est exclusivement resté.

Quant au nom de Vincent Pinçon, il a été impatrimonisé sur la côte septentrionale du Brésil sous deux influences distinctes : tantôt hors du cercle de la discussion actuelle, sporadiquement et presque à l'aventure, pour glorifier la mémoire du compagnon de Colomb, soit qu'il eût ou non fait escale aux lieux ainsi désignés, comme on peut le voir dans la mappemonde de Diègue Ribero, vers l'est, à une embouchure de fleuve qui semble représenter le Paraná-hyba (1), ou dans celles d'Ortelius, de Mercator, et de tant d'autres, vers l'ouest, à une embouchure de fleuve qui peut représenter l'Essequibo ou le Marauni (2) ; tantôt dans l'évolution propre nom dans la baie d'Oyapoc. La nomenclature de Robert THORNTON, qui a servi de guide à DUDLEY pour sa carte XIII d'Amérique (liv. VI de l'*Arcano del mare*; *dichiarazione*, p. 11), est conforme à celle de Keymis.

(1) En estimant que ce pourrait être le Meary, Alexandre de HUMBOLDT (*Régions équinoxiales*, tome VIII, pp. 503 à 506, aux notes) a supposé, comme SPRENGEL (*Ueber Diego Riberos Welt-karte*, p. 66), que malgré l'énorme différence tant en latitude qu'en longitude, le Marauión de Ribero serait l'Amazone ; mais il nous paraît indispensable de reconnaître ce dernier fleuve à la *Furna grande* signalée par l'intersection, décisive ici, de l'équateur et de la ligne de démarcation.

(2) L'incertitude que laissent planer entre ces deux fleuves les cartes à trop petit point d'Ortelius et de Mercator, semble devoir se résoudre en faveur du Marauni si l'on consulte les cartes relativement plus précises d'Arnold-Florent Van LANGREN, et surtout de Corneille WYFLIET (*Descriptionis Ptolemaicæ augmentum, sive Occidentis notitia*, Louvain 1598, ou Douai 1603, in-4° : « Residuum continentis eum » adjacentibus insulis). »

gressive que les tâtonnements de l'incertitude ou des combinaisons moins innocentes ont fait subir à ce nom comme désignation effective de l'ancre du navigateur espagnol à la bouche de l'Amazone, en 1500.

Ici la mappemonde contemporaine de Jean de la Cosa nous indique le lieu sans le nom : c'est, comme nous l'avons déjà fait remarquer, à la bouche même de l'Amazone, là où il est écrit *el macareo* et *Costa anegada*. Puis la mappemonde de Sébastien Cabot, en 1544, inscrit le nom de Vicente Yañez, sinon précisément à l'embouchure, du moins dans un voisinage immédiat, entre le grand fleuve et la légende qui le signale.

Nous arrivons ainsi à la grande carte des côtes du Brésil, datée de l'année 1640, et signée du cosmographe royal portugais Jean Teixeira (1), si habile à plier la

(1) Elle existe en original au Département des Cartes de la Bibliothèque impériale, formant un volume in-folio de trente-deux feuilles, avec un texte explicatif pour chaque subdivision. — Une copie en a été faite pour le Gouvernement Brésilien par les soins de M. Araujo Ribeiro, son ministre à Paris, suivant l'énoncé des *Protocoles de la Conférence sur la délimitation des Guyanes française et brésilienne* (Rio de Janeiro 1857, in-folio, p. 27). — On a vu plus haut, § XIII, le rôle joué par les cartes de Teixeira dans les conférences relatives à la démarcation hispano-portugaise : Robert THORNE (*a Declaration of the Indies and lands discovered*, dans HAKLUYT, tome I, pp. 212 à 220, spécialement p. 218) semble y faire allusion dans ce passage d'une âpre crudité, déjà rappelé par BIDDLE (*Memoir of Cabot*, p. 249) : « Sub judice lis est; but without doubt (by all conjectures of reason) » the sayd islands fall all without the limitation of Portingal, and » pertaine to Spaine, as it appeareth by the most part of all the cartes made by the Portingals, save those which they have falsified » of late purposely. »

Géographie aux fantaisies de la politique : elle nous offre, à sa 32^e feuille, le détail des bouches de l'Amazone, avec le « cabo do Norte em altura de 2 graos do » Norte », et à l'ouest de ce cap une petite embouchure de rivière ornée à l'angle nord-est d'une figure de tour ou pilier, dont la signification est ainsi expliquée : « Rio » de Vicente Pinson per donde passa a linha da de- » marcação das duas conquistas ». La feuille d'ensemble se borne aux simples dénominations de Cabo do Norte et de Rio de Vicente Pinsam, sans plus. — Il est curieux de comparer cette carte avec celle que le même cosmographe royal avait rédigée à Lisbonne en 1627, et où le nom de Vincent Pinçon n'avait point encore apparu bien que le tracé de la côte s'étendit plus loin à l'ouest que dans la rédaction de 1640 ; par contre, on ne trouve plus dans celle-ci l'explication consignée dans la première, que c'était « la description de tout » l'État du Brésil, lequel, du côté du nord, commence » à la grande rivière Pará, dont l'entrée reste sous la » ligne équinoxiale », etc. (1).

(1) « Mostra-se na presente carta a Descrição de todo o estado do » Brasil que polla parte do norte comesa no grande rio Para, cuja entrada » fica de baixo da Equinocial, e acaba polla parte do sul em 35 grãos » na boca do rio da Prata, e pola parte do occidente confina com a » provincia do Piru ou parte do mundo novo. Polla parte oriental lava » sus ribeiras o oceano ethiopico. Nella se monstrão as verdadeiras » alturas de todos seus portos, os quais nas tavoas seguintes vão mais » em particular com todas as sondas e sorgidouros, povoações e fazen- » das, cithios e fortificações na melhor forma que foy possivel. Feitas » em Lisboa anno do sñor de 1627 por João Teixeira moço da camara » de Sua Magestad e seu cosmographo no Reino de Portugal. » (Département des Cartes de la Bibliothèque impériale, fonds de Klaproth.)

Cette situation relative de la rivière de Vincent Pinçon au voisinage immédiat du cap du Nord, figurée aussi de même par Robert Dudley dans son *Arcano del mare* (1), a été généralement considérée comme caractéristique, et adoptée par tous les géographes de quelque renom, De l'Isle, D'Anville, La Condamine, Bellin, La Cruz, et tant d'autres : et peut-être en fouillant ses propres portefeuilles l'administration du Pará y retrouverait-elle des cartes topographiques détaillées (2), où

(1) Robert Dudley, duc de Nortumberland et comte de Warwick, fils du célèbre comte de Leicester favori d'Elisabeth, entreprit fort jeune une campagne maritime aux Indes occidentales, du 5 novembre 1594 à la fin de mai 1595, et en écrivit le récit pour Hakluyt qui le lui avait demandé. Retiré plus tard à Florence, il y composa en italien un grand traité de navigation, en six livres, intitulé *Arcano del mare*, qui a eu deux éditions, en 1646 et en 1661, toutes deux posthumes. L'ouvrage, grand in-folio, est orné de belles cartes, entre lesquelles il convient de signaler ici la *Carta prima generale d'Affrica e parte d'America*, qui appartient au livre II, et parmi celles du livre VI, *L'Imperio di Guiana o Walliana*, et la *Carta particolare dell' rio d'Amazone con la costa sin al' flume Maranhã*, qui sont la xiv^e et la xv^e d'Amérique, l'une d'après les levés de Robert Thornton, l'autre d'après les documents hollandais, avec une *dichiarazione* ou explication dans le texte, pp. 41 et 42. — Le R. Vincenzo Pinçon y figure entre le R. *Arowari*, au sud, et le *Waripogo* avec l'I. Pinçon adjacente, au nord.

(2) La Société de Géographie de Paris reçut en février 1825 (*Bulletin*, 1^{re} série, tome III, pp. 83 et 400) le calque en deux feuilles d'une carte portugaise intitulée : *Carta topographica das provincias do Grão Pará e Rio Negro*; le chevalier de Rossel, à qui elle fut communiquée, y a inscrit de sa main l'annotation suivante : « Cette carte, » dont la minute sort du bureau de l'ingénieur du Pará, est remarquable en ce qu'elle porte la limite française à Vincent Pinçon et non » à l'Oyapock ». — Les cours d'eau se succèdent ainsi du nord au

le cours d'une rivière intitulée *Rio de Vicente Pinsam* vient déboucher derrière l'île actuelle de Maracá, celle-là même que Roberd Dudley appelle île Pinçon.

Une seule carte (1), gravée à Quito en 1707 par un des jésuites de la mission du Pérou d'après le tracé du père Samuel Fritz (et reproduite ultérieurement dans le recueil des *Lettres édifiantes*), laquelle offre spécialement le cours entier de l'Amazone, que ce religieux avait descendue jusqu'au Pará au commencement de 1689, indique aussi quelque partie des côtes voisines de l'embouchure ; et dans l'ouest, à l'entrée d'une rivière qui pourrait représenter l'Oyapoc actuel, est inscrit d'une manière très apparente le nom de *Rio de Vicente Pinçon*. Mais il n'est pas hors de propos de s'enquérir des sources où le père Fritz a puisé ses renseignements sur les abords extérieurs du grand fleuve : or il est bon de rappeler ici qu'à peine arrivé à Pará il fut arrêté comme espion, et détenu près de deux ans jusqu'à ce qu'ayant fait parvenir ses plaintes en Portugal, ordre fut envoyé de le reconduire honorablement ; et une escorte militaire le raccompagna en effet jusqu'au centre de sa

sud : R. Macari, R. Carapacuri, R. de Vicente Pinsam, R. Curerará, R. Medai, R. Araguari, R. Arapecú, etc.

(1) *El gran Rio Marañon o Amazonas con la mission de la compañía de Jesus geograficamente delineado por el P. Samuel Fritz, misionero continuo en este rio. — P. J. de N. Societatis Jesu, quondam in hoc Marañone missionarius, sculpebat Quili anno 1707.* (Département des Cartes de la Bibliothèque impériale.) — Cette carte, reproduite à Paris en 1717 dans le 12^e Recueil de *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, a depuis accompagné les diverses éditions de cette intéressante collection.

mission (1). Il est donc évident que ce bon religieux n'a eu, sur la valeur géographique de la dénomination de rivière de Vincent Pinçon, d'autres lumières que les dires intéressés des Portugais du Pará, alors dans la ferveur de leurs prétentions nouvel-écloses.

Nous avons regret de le dire, c'est précisément à cet unique document, suspect s'il en fut mais, que M. de Varnhagen s'est laissé induire à emprunter, pour la carte qu'il a jointe à son livre (2), ce mensonge géographique : *Rio Oyapoc ou de V. Pinçon*; et comme au voisinage immédiat de la rivière de Vincent Pinçon il faut un cap de Nord, le cap de Nord a voyagé à son tour pour venir asseoir sur le cap d'Orange cette dénomination essentielle. Telle est la géographie fantastique dont nous avons à déplorer l'intrusion dans une œuvre d'ailleurs estimable et sérieuse.

Ce n'est pas que, dans la bouche des Hollandais, la dénomination de cap de Nord ne fût souvent, au temps de Jean De-Laet qui en fait la remarque, un équivalent de celle de cap d'Orange (3); mais sans aucune corre-

(1) Toute cette histoire est consignée par George JUAN et Antoine d'ULLOA dans leur *Dissertacion histórica y geográfica sobre el meridiano de demarcacion* (pages 136 à 199); elle est brièvement rappelée dans l'article que M. Ferdinand Denis a consacré au P. Fritz dans la *Nouvelle Biographie générale* de Didot (tome XVIII, Paris 1836, in-8°).

(2) *Mappa do Brazil e territorios limitrophes para acompanhar a Historia geral d'aquelle paiz; delineado pelo autor d'ella.* — Vis à vis de la page 89.

(3) « Promontorium quod sinum ab ortu claudit in quem flumen » Wiapoco et alii minores amnes egrediuntur, distat ab æquatore 4° 30' versus austrum; appellaturque ab Anglis quidem nunc *Cabo de Conde*, nunc *Cabo Cecil*; a nostratibus autem *Cape d'Orange*, et non

lation avec le nom de Vincent Pinçon, qui leur demeurait inconnu; et il ne nous a même pas été donné de rencontrer une carte hollandaise qui nous ait offert un seul exemple de cette appellation de cap de Nord appliquée au cap d'Orange.

Considéré comme borne délimitative des bouches de l'Amazone, le cap de Nord a pu être successivement porté de la pointe Magoary (1) à la pointe Pedreira (2), ensuite à la pointe Jupaty (3), puis à la *ponta grossa* ou pointe méridionale de l'Araouary (4), et enfin à la

» raró Cabo de Nord ». (DE-LAET, *Descriptio Indiae occidentalis*, lib. XVII, cap. VII, p. 636). — Évidemment cette dernière indication est un simple reflet de la locution commune qui attribuait à toute la côte, de l'Amazone à l'Orénoque, la dénomination de cap Nord.

(1) La pointe Magoari fut le véritable cap Nord tant que la rivière de Pará demeura la véritable rivière des Amazones; voir ce que nous en avons dit ci-dessus, § XIV.

(2) La pointe Pedreira est clairement désignée comme limite septentrionale des bouches de l'Amazone dans la *Description de la France équinoxiale* par le gouverneur Le Febvre de LA BARRE (Paris 1666, in-4, avec une carte; p. 13): « La France Equinoctiale appelée cy- » devant Guyanne, et par les Espagnols *El Dorado*, est cette coste de » Terre ferme qui commence sous la ligne, à la pointe du nord de l'embouchure de la grande rivière des Amazones ».

(3) La pointe Jupati, qui porte le nom de *Wetali isle et Cap* sur la carte de Le Febvre de La Barre, est signalée à son tour comme la borne septentrionale de l'Amazone, dans l'*Arcano del mare* de Robert DUDLEY (libro II, cap. VII: *Portolano terzo*, p. 9): « E per libeccio-mezzo- » giorno si vide il capo del rio Amazones nella latitudine gr. 0 e min. » 48 tramontana ».

(4) DE-LAET (Lib. XVII, cap. III, p. 631) donne à cette pointe le nom d'*Arrepoco*: « Primò occurit Arewary, non tàm fluvius quàm flu- » vii ramus sive fretum..... Infrà autem os hujus freti circiter duabus » leucis prominet *cornu continentis*, quod vocatur *Arrepoco* ». — La

pointe la plus avancée à l'est de l'île Pira-tuba (1), ou même, suivant une dernière prétention portugaise, à la pointe orientale de l'île Maracá (2); mais jamais il n'est venu à la pensée de personne de pousser plus loin la limite extrême des bouches du grand fleuve.

Ce coup d'œil, tout rapide et superficiel qu'il est, sur l'assiette et les déplacements de la nomenclature géographique des abords de l'Amazone, permet d'appré-

carte de Le Febvre de La Barre porte aussi, vis à vis de ce point, l'inscription *Arrepoco ou Calvarie isle et promontoire*. — Nous lui voyons le nom de *Cabo Arowary* dans la carte hollandaise de Jan ROBYN, *De Zeekusten van Westindien streckende van Rio d'Amesones tot Rio Wya*; tandis que ce même nom d'Arowary est appliqué par Robert DUDLEY (*ubi supra*) au cap Nord vulgaire : « Dal capo Luçon per isci-rocco mezzoquarto australe si trova il capo eminente del North o di Arowari, nella latitudine gr. 2, e long. gr. 343 e min. 23 ».

(1) *Piratuba* (abondance de poissons) est le nom d'un lac qui communique à la mer de deux côtés, au N.O. et à l'E., par deux criques ou *furos*, qui détachent ainsi des Terres du cap Nord, appelées aussi île Carpori sur nombre de cartes, une île plus petite, à laquelle la carte portugaise manuscrite *das provincias do grão Pará e Rio Negro* dont nous avons déjà parlé attribue le nom de *I. Piratuba*. — C'est là le cap Nord vulgaire « quod ab aliis [Hispanis scilicet et Lusitanis] » *Cabo Race* [melius *Raso*], ab aliis *Cabo de Nord*, a nostratibus de *Noord Caep* appellatur », ainsi que s'exprime De-Laet.

(2) Ainsi indiqué sur la carte portugaise manuscrite déjà citée. Cependant nous possédons personnellement un document portugais de même nature, daté de 1817, et très significatif, *Carta para determinação dos limites entre as Guianas portugueza e franceza*, où le *Cabo do Norte* est marquée à sa place la plus ordinaire. — Mais M. DA SILVA (*Revista trimensal*, tome XIII, p. 452) prétend établir que « O verdadeiro » *cabo do Norte* está na ponta N. E. da ilha de Maracá, como se prova,

cier à leur juste valeur les titres des Portugais à s'ar-
roger, comme ils le prétendirent pour la première fois
en 1686, le droit de s'avancer jusqu'aux bords de l'Oya-
poc actuel.

Le coup était hardi ; mais la longanimité française
au sujet de Maragnan autorisait ces audacieuses tenta-
tives. Cependant il y eut cette fois, dans la résistance
du gouverneur français de la Guyane, le marquis de
Ferrolle, autant de fermeté que dans l'aggression por-
tugaise, et après des discussions vivement soutenues, les
forts portugais de la rive gauche de l'Amazone furent
démolis (1) ; mais la question de délimitation demeura
réservée par un traité provisionnel du 4 mars 1700 (2).

« além de outras razões, pelo testemunho de quatro graves autorida-
» des francezas em distinctas epocas : Froger em 1698, Milhau em 1730,
» Bellin em 1764, et Brué em 1836 ».

(1) Voir dans BERREDO (*Annaes do Maranhão*, liv. XIX, n° 1368 à
1370, et 1378 à 1387, pp. 635 à 641) le récit de la prise et de la re-
prise de Macapá. La notice nécrologique consacrée au marquis de Fer-
rolle dans le *Mercur*e d'Avril 1706, contient à ce sujet (pp. 224-225)
le résumé que voici : « Il exécuta avec beaucoup de valeur et peu de
» troupes les ordres qu'il reçut de la Cour, d'aller chasser les Portu-
» gais des trois forts qu'ils étaient venus construire sur la rive septen-
» trionale de la rivière des Amazones vers son embouchure. Il n'avait
» que 90 hommes ; il en chassa 200 Portugais, soutenu de 600 Indiens,
» rasa deux de leurs forts, laissa garnison dans le troisième nommé
» Makapa, et revint à Cayenne avec les cinq ou six canots ou pyraugues
» qui avaient servi à cette expédition, et avec lesquels il aurait pu
» chasser tous les Portugais, ainsi que de Para leur capitale, et des
» autres postes qu'ils ont sur la rive droite de cette rivière ; mais les
» ordres de la Cour portaient de les chasser seulement de ces forts
» qu'ils avaient bâtis sur les terres dépendantes du Roy ».

(2) Voir l'*Appendice*, note EE.

Et lorsque, après la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV signa le 11 avril 1713 le fameux traité d'Utrecht, le Portugal parvint à y introduire la cession du cours de l'Amazone et des terres du cap Nord jusqu'à la rivière de Japoc ou Vincent Pinçon, perpétuant sur ce dernier point l'ancienne équivoque, source d'interminables difficultés (1) : elles furent un moment suspendues, il est vrai, par une désignation précise de limites, soit au Carsewene, comme dans le traité de Paris du 10 août 1797, soit au Carapana-tûba comme dans le traité de Madrid du 29 septembre 1801, soit à l'Araouary comme dans le traité de Badajoz du 6 juin précédent et dans celui d'Amiens du 27 mars 1802 (2) ; mais les fameux traités de 1814 et 1815 les firent revivre de plus belle en se référant au traité d'Utrecht (3) : à Paris et à Vienne, comme à Utrecht, la France n'échappait que meurtrie aux coups de l'Europe coalisée.

Nous croyons fermement que pour tout esprit éclairé, dégagé de préoccupations politiques dans cette question, le nom du navigateur espagnol Vincent Pinçon n'était resté attaché à aucune autre rivière que celle où il avait jeté l'ancre dans les premiers mois de l'année 1500 ; que ce nom a été, sans raison valable, subrepticement rattaché à celui de Japoc, postérieurement à 1686, en vue d'une confusion qui favorisât une usurpation méditée ; et que ce n'est point, en définitive, à ce nom équivoque de Japoc ou Oyapoc, mais à celui de Vincent

(1) Voir l'Appendice, note FF.

(2) Voir l'Appendice, note GG.

(3) Voir l'Appendice, note HH.

Pinçon, que se réfèrent virtuellement les déclarations délimitatives des traités.

XVI.

Il est temps de nous arrêter. Les pages ont succédé aux pages plus qu'il n'eût convenu peut-être à la simple analyse des parties géographiques d'un volume d'histoire. Mais ce volume n'est point une de ces œuvres éphémères envers lesquelles la critique s'acquitte insoucieusement de sa tâche en jetant hâtivement à l'auteur quelques phrases laudatives. Le livre de M. de Varnhagen est sérieusement, consciencieusement écrit, par un homme qui y a consacré tout son temps, toutes ses affections, toute son étude : il fallait qu'un tel livre fût pris au sérieux, et que faisant court l'éloge, qui se sous entend toujours quand il n'est pas exprimé, le rapporteur donnât plus d'étendue et de soin à l'examen, sérieux à son tour, des déféctuosités d'un ouvrage destiné à s'améliorer dans des éditions successives.

Voilà pourquoi nous avons, pour ainsi dire, épluché, au point de vue géographique, toutes les imperfections qu'il nous a semblé découvrir en cet ouvrage, sûr que l'auteur a lui-même suffisante estime de son travail, pour préférer à la louange banale et facile, ces pages de critique attentive d'où ressort un témoignage irrécusable de la valeur par nous attachée à l'œuvre de ses veilles.

Ce n'est point, au surplus, rigoureusement, exclusivement, au livre de M. de Varnhagen que nous avons circonscrit notre propre étude; des questions qu'il n'a

qu'en passant effleurées, ont appelé de notre part une discussion plus directe et plus vive que peut-être au premier aspect ne semblaient la provoquer les quelques mots qu'il en a dits; mais ces quelques mots trahissent l'addiction à un système tout entier de préjugés et d'erreurs invétérés, contre lesquels il était de notre devoir de mettre en garde l'inattentive légèreté des compilateurs et des abrégiateurs de nos jours, pour qui ce livre sera, doit être, la source principale où se puiseront désormais les épitomes nouveaux de l'histoire brésilienne.

M. de Varnhagen méritait qu'on s'arrêtât ainsi à l'examen de son ouvrage : désireux le premier d'en corriger les imperfections, il révisé les chapitres écrits à mesure qu'il en écrit de nouveaux, et pendant que son volume était entre nos mains, il nous est arrivé de lui une feuille entière de seize pages compactes, formant un supplément tout rempli d'annotations rectificatives à ce même volume : admirable témoignage de cet amour sincère des études consciencieuses, si bien fait pour exciter en nous, à l'égard de l'auteur, l'estime la plus vraie, et la plus réelle sympathie.

Paris, mai 1837.

APPENDICE.

NOTE A.

Nous ne saurions nous refuser le plaisir de dire ici quelques mots de l'Institut historique et géographique du Brésil, et de la *Revue trimestrielle* qui recueille ses actes.

Déjà à diverses reprises l'étude spéciale de l'histoire du pays avait inspiré la fondation de corporations académiques dans cette vaste Amérique portugaise qui n'était alors qu'une colonie en tutelle. Une Académie brésilienne des *Esquecidos* avait été formée en 1724 à Bahia ; mais ses mémoires, envoyés à Lisbonne pour y être imprimés, périrent avec le navire qui les portait et qui brûla en mer. Le 6 mai 1736 fut instituée à Rio de Janeiro une autre Académie, celle des *Felizes*, dont il reste quelques mémoires détachés, d'un mérite équivoque. A vingt-cinq ans d'intervalle, Bahia vit renaître son Académie des Oubliés de 1724, dans une nouvelle compagnie des *Renascidos*, qui tint sa première séance le 6 juin 1759, et dont le programme détaillé, conservé en manuscrit dans la Bibliothèque publique de Rio de Janeiro, révèle une appréciation intelligente des *desiderata* de l'histoire locale (1).

(1) Un coup d'œil retrospectif sur ces anciennes académies brési-liennes fait l'objet d'un article spécial du vicomte de San Leopoldo, ayant pour argument : « O Instituto historico e geographico Brasileiro » he o representante das ideas de illustraçõ que em diferentes epochas » se manifestarã em o nosso continente » ; inséré dans la *Revista trimensal*, tome I, pp. 65 à 85.

Enfin, au mois d'août 1838, quelques hommes distingués (1) provoquèrent, dans la capitale de l'empire, la création d'un Institut historique et géographique, qui eut sa première séance le 1^{er} décembre suivant, et obtint bientôt d'être placé sous la protection immédiate de l'Empereur, de siéger au palais impérial, et d'être habituellement honoré, à ses réunions, de la présence du souverain, qui ne dédaigne pas de présider lui-même effectivement ces assemblées, et de prolonger encore, après la séance, la conversation sur des sujets variés.

La *Revue trimestrielle* publiée par l'Institut de Rio, contient à la fois le bulletin des travaux de la Compagnie, les mémoires de ses membres, et les matériaux historiques qui lui sont remis ou envoyés. Sans s'écarter jamais de la spécialité définie par son programme, qui est de « rassembler, classer, publier ou archiver » les documents qui intéressent l'histoire et la géographie de l'empire du Brésil (2) », l'Institut possède,

(1) Les premiers promoteurs furent le maréchal de camp Raymond Joseph da Cunha Mattos, mort le 2 mars suivant, et le chanoine Janvier da Cunha Barbosa, mort le 21 février 1846; dans une séance extraordinaire du 6 avril 1848, l'Institut de Rio inaugurait dans la salle de ses séances au palais impérial, en présence de l'empereur Pierre II et de toutes les notabilités brésiliennes et étrangères, invitées à cette solennité, les bustes de ses deux fondateurs.

(2) Le premier point de ce programme a été spécialement développé dans la séance du 4 février 1841 par le conseiller d'appel (*desembargador*) Rodrigue de Souza da Silva Pontes, sous cet argument: « Quaes os meios de que se deve lançar mão para obter o maior numero possivel de documentos relativos à historia e geographia do Brasil? » (*Revista trimensal*, tome III, pp. 149 à 157.)

dans cette spécialité même, un champ assez vaste pour y trouver longtemps encore d'immenses espaces à défricher. Chaque année ajoute un volume de matériaux utiles aux volumes où les années précédentes ont déjà accumulé de nombreux éléments, dont la valeur ne peut être méconnue, ni par les nationaux, ni par les étrangers qui veulent s'initier plus avant dans la connaissance de ce pays, à peine étudié depuis hier.

La *Revista trimensal*, dont il y a quelque difficulté à réunir une collection bien complète, se compose, dans l'état actuel, de trois séries, dont la première contient sept volumes qui répondent aux années 1839 à 1845, comptées d'avril en avril (1). La deuxième série renferme six volumes, tomés de 1 à 6, dont le quatrième est un supplément à l'année 1848, tandis que les cinq autres répondent aux années 1846 à 1850, comptées de janvier en janvier : il faut avoir soin, à la reliure, de faire ajouter à la tomaison spéciale de la série, un numéro d'ordre général dans la collection, de 8 à 13 inclus. La troisième série commence avec le double numérotage de série 1, 2, 3, et d'ordre général 14, 15, 16; le dernier volume que nous ayons sous les yeux est le dix-huitième, répondant à l'année 1855. En général, chaque volume est formé de quatre cahiers trimestriels; mais quelques volumes ont des cahiers supplémentaires (2). Enfin, il est bon de savoir que le

(1) Le tome VII, qui clôt la première série, se termine par un cahier de janvier 1846; et le premier cahier du tome [VIII], qui ouvre la deuxième série, est intitulé du 1^{er} trimestre 1846.

(2) Des cahiers supplémentaires doivent se trouver à la fin de sept

tome quatorzième se termine par une table alphabétique sommaire de tous les articles publiés jusque-là dans cet utile recueil. M. de Varnhagen y occupe une bonne place, tant par les mémoires et les notices émanés de sa plume, que par les documents qu'il a colligés dans les Archives et les Bibliothèques.

Il ne faut point oublier un premier volume de *Memorias do Instituto historico e geographico Brasileiro*, commencé en 1839, interrompu depuis 1845, et qui était destiné à former la tête d'une collection séparée, qui paraît ne devoir plus être continuée; il se compose de quatre cahiers seulement, comprenant ensemble 244 pages. Ces cahiers, difficiles à réunir aujourd'hui, qu'aucun repère autre que la pagination ne rattache au recueil commun où ils doivent prendre place, ont été imprimés chacun isolément, à diverses dates, sous les titres et dans l'ordre que voici :

1° *Progamma historico : quaes saõ os limites naturaes, pacteados, e necessarios do Imperio do Brazil?* par le vicomte de Saõ Leopoldo. — (Impression ordonnée le 16 février 1839); cahier en tête duquel est le titre général de *Memorias*, etc., et qui contient les pages 1 à 54.

2° *Da vida e feitos de Alexandre de Gusmaõ e de Bartholomeo Lourenço de Gusmaõ*, par le vicomte de Saõ Leopoldo. — (Impression ordonnée le 13 mars 1841); pp. 55 à 118.

3° *As primeiras negociacões diplomaticas respectivas* volumes sur les dix-huit aujourd'hui parus; ce sont les tomes II à VI, XVII et XVIII.

ao *Brazil*, par F. A. de Varnhagen. — (Impressio ordonnée le 15 décembre 1842); pp. 119 à 154.
4^o *Breves annotações à memoria que o Ex. Sr. visconde de S. Leopoldo escreveu com o titulo : « Quaes são os limites, etc. »* par Manoel José Maria da Costa e Sá (pp. 155 à 204); et à la suite : *Resposta às « Breves annotações, etc. »* par le vicomte de S. Leopoldo, (pp. 205 à 244). — (Impression ordonnée le 19 janvier 1843.)

NOTE B.

Il nous a semblé plus convenable et plus commode de réunir en une seule liste les titres de tous les ouvrages consacrés à l'histoire générale du Brésil, classés par langues et par ordre chronologique.

1^o Ouvrages portugais.

Historia da America portugueza desde o anno de 1500 do seu descobrimento até o de 1724, por Sebastião de ROCHA PITTA; Lisbonne 1730, in-folio.

M. Pereira da Silva a donné une biographie de Rocha Pitta et une appréciation laudative de son œuvre, dans la *Revista trimensal*, tome XII (5^e de la deuxième série) pages 258 à 276 ; il l'a réimprimée dans son *Plutarco Brasileiro*, Rio de Janeiro 1845-1847, 2 vol. in-8^o.

Southey le juge ainsi dans la préface de son histoire :
« The only general history of Brazil is the America Portuguese of Sebastiam da Rocha Pitta, a meagre and

» inaccurate work, which has been accounted valuable
» merely because there was no other. »

Historia do Brasil desde o seu descobrimento por Pedro Alvarez Cabral até a abdicacão do imperador D. Pedro I, pelo D^r Francisco Solano CONSTANCIO; Paris 1822, 2 vol. in-8^o.

MM. Rodrigue de Souza da Silva Pontes et Candide Joseph de Araujo Vianna en ont fait un compte rendu critique, inséré dans la *Revista trimensal*, tome I, pp. 91 à 96.

Memorias para servir à historia do Reino do Brazil, divididas em tres epochas, da Felicidade, Honra, e Gloria; escriptas na corte do Rio de Janeiro no anno de 1821, pelo P. Luiz Gonçaves DOS SANCTOS; Lisbonne 1825, 2 volumes petit in-4^o.

Les trois époques sont le *Bonheur* résultant de l'arrivée de la Cour de Portugal, l'*Honneur* obtenu par l'élévation au titre de royaume, la *Gloire* d'avoir proclamé le roi Jean VI.

Resumo da Historia do Brasil até 1828 traduzido de Mr. DENIZ, correcto e augmentado por Henrique Luiz de NIEMEYER BELLEGARDE; Rio de Janeiro 1831, in-18.

Ce titre est changé dans la seconde édition, qui ne mentionne plus le nom de l'auteur français : *Resumo da Historia do Brasil por H. L. de NIEMEYER BELLEGARDE; obra adoptada pelo Governo para uso das escolas, 2^o edição*; Rio de Janeiro 1834, in-18.

Un éloge historique de l'écrivain portugais se trouve dans la *Revista trimensal* (tome I, pp. 278 à 286), indépendamment d'une notice nécrologique comprise dans le même volume (pp. 125 à 127).

Compendio da Historia do Brazil, pelo general José Ignacio de ABREU E LIMA; Rio de Janeiro 1843 : deux éditions en la même année, l'une in-8°, l'autre en 2 vol. in-12.

M. de Varnhagen en a fait un examen critique, inséré dans la *Revista trimensal* (tome VI, pages 60 à 83); il s'en suivit une réclamation, à laquelle M. de Varnhagen fit une réponse, insérée aussi dans la *Revista* (tome XIII, 6^e de la 2^e série, pp. 397 à 401).

Le même auteur fit paraître bientôt après l'ouvrage suivant :

Synopsis ou deducção chronologica dos factos mais notaveis da Historia do Brazil, pelo general J. I. de ABREU E LIMA; Fernambouc 1845, grand in-8°.

Resumo da Historia do Brazil para uso das aulas de instrucção primeira, por Salvador-Henrique de ALBUQUERQUE; Fernambouc 1849, in-18.

Indice chronologico dos factos mais notaveis da Historia do Brazil, desde o seu descobrimento em 1500 até 1849, pelo D^e Agostinho-Marques PERDIGAÕ MALHEIRO; Rio de Janeiro 1850, in-8°.

Un rapport sur cet ouvrage, par M. Diogo Soares da Silva de Bivar, est inséré dans la *Revista trimensal*

(tome XV, pp. 77 à 87), avec un appendice (reconventionnel) plein d'une érudition toute spéciale, dû au D^r Joachim Gaëtan da Silva (pp. 87 à 112), et une note d'observations du conseiller Candide-Baptiste de Oliveira (pp. 113 à 115).

Lições da Historia do Brazil adaptadas à leitura das escolas, por Antonio Alvares PEREIRA CORUJA; Rio de Janeiro 1855, in-12.

2° Ouvrages anglais.

History of Brazil; comprising a geographical account of that country, together with a narrative of the most remarkable events which have occurred there since its discovery; a description of the manners, customs, religion, etc., of the natives and colonists; remarks on its soil, climate and productions, with directions to new settlers for the preservation of their health; by Andrew GRANT, M. D.; Londres 1810, in-8°.

History of Brazil, by Robert SOUTHEY; Londres 1810-1817-1819, 3 vol. in-4°.

A history of the Brazil; comprising its geography, commerce, colonization, aboriginal inhabitants, etc., etc., by James HENDERSON, recently from south America; illustrated with 27 plates and 2 maps; Londres 1821 in-4°.

The history of Brazil, from the period of the arrival of the Braganza family in 1808, to the abdication of don Pedro the first in 1831, compiled from state do-

ements and other original sources, forming a continuation to Southey's history of that country, by John ARMITAGE, esq., in two volumes; Londres 1836, in-8°.

Il en a été publié en 1837, à Rio de Janeiro, en un seul volume petit in-4°, une traduction portugaise anonyme, attribuée à M. Joaquin Teixeira de Macedo. On croit que l'original avait été rédigé en grande partie sur les documents et les notes fournis à l'auteur anglais par M. Evariste Ferreira da Veiga.

3° Ouvrages allemands.

Brasilien als unabhängiges Reich in historischer, mercantilischer und politische Beziehung geschildert vom Ritter von SCHÄFFER, D^r, Major der K. Brasilischen Ehrengarde, etc., etc., etc.; Altona 1824, in-8°.

Geschichte von Brasilien, von Eduard LEBRECHT : *Cabinets-Ausgabe*; Gotha 1827, in-18. — 2^e édition en 1832.

« In dieser Ueberzeugung haben wir gegenwärtiger
» Geschichte Brasiliens die von Denis in Paris (1825)
» herausgekommene Geschichte dieses Landes zu Grun-
» de gelegt, da dieselbe allen jenen Anforderungen im
» hohen Grade entspricht. »

Dans la *Cabinets-Bibliothek des Geschichte, oder Geschichte der merkwürdigsten Staaten und Völker der Erde*, herausgegeben von einem Vereine von Historikern, unter Mitwirkung und Leitung von GALLETI, H. Sachs. Hofrath, Historiographen und Prof. zu Gotha.

Geschichte von Brasilien, von D^r Ernst MÜNCH, Königl. niederländ. Professor an der Hochschule zu Lüttich. *In drei* (lies zwei) *Bändchen*; Dresde 1829, in-12.

Dans l'*Allgemeine historische Taschenbibliothek für Jedermann*.

4^e Ouvrages français.

Histoire du Brésil depuis sa découverte en 1500 jusqu'en 1810, par Alphonse de BEAUCHAMP; Paris 1815, 3 vol. in-8^o.

Il en a été publié à Lisbonne une traduction portugaise avec une continuation jusqu'en 1822.

On a, du même auteur : *L'indépendance de l'empire du Brésil présentée aux monarques européens*, Paris 1824, in-8^o.

Le Brésil, ou Histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de ce royaume, par M. Hippolyte TAUNAY, correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et M. Ferdinand DENIS, membre de l'Athénée des sciences, lettres et arts de Paris; ouvrage orné de nombreuses gravures, d'après les dessins faits dans le pays par M. H. Taunay; Paris 1822, 6 vol. in-18.

Résumé de l'histoire du Brésil, suivi du Résumé de l'histoire de la Guyane, par Ferdinand DENIS; Paris 1825, in-18.

Deux éditions dans la même année. — Contrefaçon belge; Bruxelles 1827, in-32.

Histoire géographique du Brésil, par M. Ferdinand DENIS; Paris 1833, 2 parties in-18. — 2^e édition en 1834.

Dans la *Bibliothèque populaire* d'Ajasson de Grand-saigne. Le tirage ayant eu lieu à très grand nombre, le libraire Maumus, qui avait acheté les exemplaires restés en magasin, eut l'idée de les offrir de nouveau au public en changeant le titre et le nom de l'auteur, et c'est ainsi que nous avons à mentionner ici le même ouvrage sous cette autre enseigne : *Beautés et merveilles de la nature au Brésil, ou description pittoresque des productions, curiosités et phénomènes de cette contrée, des mœurs et coutumes de ses habitants*, par M. RAMIÈRE D'ELVAS, professeur d'histoire et de géographie; Paris 1839, in-18. L'auteur véritable eut quelque peine à faire cesser ce singulier déguisement de son travail.

Brésil, par M. Ferdinand DENIS. — *Colombie et Guyanes*, par M. César FAMIN; Paris 1838, in-8°.

Dans la collection de Firmin Didot intitulée : *l'Univers, histoire et description de tous les peuples*.

Histoire de l'empire du Brésil depuis sa découverte jusqu'à nos jours, composée par David Bailie WARDEN, correspondant de l'Académie royale des sciences, membre de la Société de Géographie, etc.; extraite de *l'Art de vérifier les dates* publié par le marquis de FORTIA, de l'Académie des inscriptions; Paris 1832-1833, 2 vol. in-8°.

Formant les tomes XIII et XIV de « *L'art de vérifier les dates depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours*, 3^e partie de l'ouvrage publié sous ce titre par les Bénédictins de Saint-Maur.

NOTE C.

Qu'on nous pardonne, à propos du nom de Raimond Lulle, une courte observation digressionnelle : l'occasion est toujours bonne à saisir pour rectifier une indication erronée, surtout lorsque de citation en citation elle est parvenue à se glisser deux fois sous la plume d'Alexandre de Humboldt (1). Elle remonte à Capmani (2) de qui l'a empruntée Salazar (3), et elle a passé dans la *Correspondance astronomique* du baron de Zach (4), puis de celle-ci dans le *Bulletin de la Société de Géographie* (5) et ailleurs (6).

Il s'agit d'un ouvrage du célèbre mayorquin, écrit à Paris en 1286, et dans lequel il est occasionnellement rappelé que les mariniers de ce temps ont à leur usage « instrument, carte, compas, aiguille, etc. », indications

(1) *Examen critique de l'histoire de la Géographie du nouveau continent*, Paris 1836 à 1839, 5 vol. in-8° : tome I, pp. 6-7, et 283.

(2) *Questiones críticas sobre varios puntos de historia*, Madrid 1807, petit in-4° : question II, pp. 114 et 115.

(3) *Discurso sobre los progresos y estado actual de la hidrografia en España*, Madrid 1809, petit in-4° : p. 7.

(4) Gênes 1818 à 1826, 16 vol. in-8° : tome XIII, 1825, p. 540.

(5) Première série, tome IV, 1825, p. 140.

(6) DUFLOT DE MOFRAS, *Recherches sur les progrès de l'astronomie et des sciences nautiques en Espagne*, Paris 1839, in-8° : p. 9.

curieuses à recueillir au profit de l'histoire des sciences au XIII^e siècle, comme bien d'autres notions de même genre répandues dans les livres du savant missionnaire. Dans les citations qui en ont été successivement faites de seconde et de troisième main depuis cinquante ans, cet ouvrage est supposé porter le titre de *El Fénix de las maravillas del orbe* (le Phénix des merveilles du monde). Or le titre véritable du livre, écrit en catalan et publié en espagnol, est le suivant : *Libro FELIX, ó maravillas del mundo, compuesto en lengua lemosina por el iluminado doctor maestro y martyr el beato Raymundo LULLO mallorquin, y traducido en español por un discipulo* (1). Il se trouve exactement cité par le P. Raymundo Pascual soit dans ses *Vindicæ Lullianæ* (2), soit dans son *Descubrimiento de la aguja náutica* (3), et par Navarrete en sa *Disertacion sobre la historia de la náutica* (4).

Félix est le nom d'un jeune homme avide de connaissances, et le livre une suite de dialogues où il recueille d'utiles et saintes leçons, le tout distribué en dix traités d'étendue très inégale, dont le huitième (de l'homme) équivalait lui seul aux neuf autres ensemble.

Cet ouvrage devait entrer, en latin, dans la grande édition des œuvres de Raymond Lulle, dont il a paru, de 1721 à 1742, à Mayence, dix volumes in-folio, en tête desquels est imprimé un sextuple catalogue des livres composés par le fécond écrivain ; le *Liber Felix*,

(1) Mayorque 1750, 2 vol. petit in-4°.

(2) Avignon 1778, 4 vol. in-4° : tome I, chap. XVIII, §§ v à xi, pp. 171 à 174.

(3) Madrid 1789, petit in-4° : n° IX, pp. 14 à 24.

(4) Madrid 1846, petit in-4° : p. 50.

seu de mirabilibus mundi, s'y trouve inventorié sous le n° 101 des traités spéculatifs.

NOTE D.

« Esta hé a maneira que parece à Vasco da Gama
» que deve teer Pedro Alvarez em sua yda, prazendo
» a Nosso Senhor. »

Ces instructions, conservées dans les archives royales de Portugal, où elles existaient acéphales, furent publiées telles quelles dans la *Revista trimensal* (1), par les soins de M. de Varnhagen, qui depuis eut le bonheur d'en retrouver, dans une vente de vieux papiers, le premier feuillet adiré, dont il a inséré le fac-simile dans l'appendice de son volume, après la page 422. On y lit ce passage essentiel :

« Faram seu caminho direito à Ylha de Santiago,
» e se ao tempo que hy chegarem teverem agoa em
» abastança para quatro meses, nam devem pensar (2)
» nadita ylha nem fazer nenhuma demora, soamente em
» quanto lhe o tempo servir a popa fazerem seu cami-
» nho pelo sul. E se ouverem de gynar, seja sobre a
» banda do sudueste, e tanto que neles deer o vento
» escasso devem hyr na volta do mar até meterem o

(1) Tome VIII, 1^{er} de la 2^e série, pp. 99 à 115.

(2) Le mot *parar* ou celui de *p'm'cer* (*permanecer*) ferait mieux sans doute pour la contexture de la phrase; mais c'est bien le mot *pensar* qui est écrit, quelque incertitude que puisse d'ailleurs laisser, en général, l'écriture presque indéchiffrable du feuillet original.

» cabo de Boã Esperança em leste franco, e dy em
» diante navegarem segundo lhe servyr o tempo, e mais
» ganharem, porque como forem nadyta parajem nam
» lhe myngoará tempo, com ajuda de Nosso Senhor,
» com que cobrem o dito cabo; e por esta maneira lhe
» parece que ha navegaçam sera mais breve, e os na-
» vyos mais seguros do busano, e iso mesmo os man-
» tymentos se teem melhor, e a jente yraa mais sãa. »

Ces instructions équivalent, eu égard à la direction connue des vents alisés de l'hémisphère austral, à une recommandation expresse de prendre, à partir de leur rencontre, la bordée du sud-ouest pour courir babord-amures tant que le vent refuserait, faisant bonne route pour gagner la région ultérieure, où les vents permettraient de gouverner droit à l'est pour doubler le cap.

L'opportunité de cette manœuvre est aisée à comprendre lorsqu'on a sous les yeux des cartes, comme celles du capitaine de vaisseau Lartigue (1), sur lesquelles se trouve résumé par saisons le système général des vents réguliers ou variables qui soufflent à la surface des mers. Et l'effet combiné des vents et des courants qui portèrent Cabral à la côte du Brésil s'explique naturellement si l'on jette en même temps ses regards sur des cartes où soient spécialement indiqués les courants de cette région, comme celles de Rennel (2). L'étude des *Wind and current charts* du

(1) *Exposition du système des vents*, 2^e édition, Paris 1855, in-8°, avec deux cartes générales.

(2) *An investigation of the currents of the Atlantic Ocean*, Londres 1832, in-8°, avec atlas.

lieutenant MAURY, U. S. Navy, conduirait aux mêmes conclusions; mais la multiplicité des notations qui y sont accumulées exige une dose peu ordinaire d'attention et de perspicacité, et les résultats n'y sont point aussi faciles à saisir.

On trouve dans la *Revista trimensal* (1) une dissertation pleine d'érudition et d'intérêt, de M. Joachim NORBERTO de Souza Silva, sur cette question tirée au sort par l'empereur Pierre II : « La découverte du » Brésil par Pierre Alvares Cabral, fut-elle due à un » simple hasard, ou bien eut-il à ce sujet quelques » indices? » On devine que c'est un plaidoyer contre le hasard.

Mais là ne pouvait s'arrêter le litige; et le cahier tout entier du troisième trimestre 1855 de la *Revista* (2) est consacré à des considérations, réflexions et réfutations sur le même sujet. Ce fut d'abord M. Joseph-Joachim Machado d'Oliveira qui, de Saint-Paul, envoya quelques pages (3) où il se bornait à rappeler que la destination expresse de Cabral était l'Inde orientale (4), et qu'il avait été devancé au Brésil par Vincent Pinçon; puis ce fut, en présence de l'empereur, une contradiction en règle de la dissertation de M. Nor-

(1) Tome XV, pp. 125 à 209.

(2) Tome XVIII, pp. 279 à 405.

(3) *Algumas considerações*, pp. 279 à 288.

(4) Cet argument, assez considérable par lui-même, acquiert une force désormais irrésistible par cette locution significative, pour maintenir la route au sud-ouest, de « courir la bordée du large » (*Ir na volta do mar*).

berto, par le Dr Antoine Gonçalves Dias (1); puis enfin, encore en présence de l'auguste juge, la réplique de M. Norberto au soutien de sa thèse (2).

On ne peut se défendre d'un sentiment profond de respect et de sympathie pour le prince éclairé qui se fait un doux passe-temps de ces luttes courtoises, de ces tournois littéraires, où se débattent, au double profit de la culture intellectuelle et du développement de l'esprit national, des questions qui pour être abordées exigent des études préliminaires sérieuses et une érudition spéciale.

NOTE E.

Voici, non dans son interminable développement, mais du moins en sa partie la plus importante, la phrase essentielle de la bulle d'Alexandre VI :

« De nostrâ merâ liberalitate, et ex certâ scientiâ ac
» de Apostolicæ potestatis plenitudine, omnes insulas
» et terras-firmas inventas et inveniendas, detectas et
» detegendas versûs occidentem et meridiem, fabri-
» cando et constituendo unam lineam a polo arctico
» scilicet septentrione ad polum antarcticum scilicet
» meridiem, sive terræ-firmæ et insulæ inventæ et in-
» veniendæ sint versûs Indiam aut versûs aliamquam-

(1) *Reflexões acerca da memoria do illustre membro o Sr. Joaquim Norberto de Souza Silva*, pp. 289 à 334.

(2) *Refutação ás Reflexões do digno membro o Sr. Dr. A. Gonçalves Dias*, pp. 335 à 405.

» cumque partem, quæ linea distet a quâlibet insula-
 » rum quæ vulgariter nuncupantur de los Azores et
 » Cabo Verde centum leucis versùs occidentem et meri-
 » diem, ità quod omnes insulæ et terræ-firmæ repertæ
 » et reperiendæ, detectæ et detegendæ a præfatâ lineâ
 » versus occidentem et meridiem, per alium regem
 » aut principem christianum non fuerint actualiter
 » possessæ usque ad diem Nativitatis Domini nostri
 » Jesu-Christi proximè præteritum, a quo incipit annus
 » præsens M.CCCC.XCIII, quando fuerunt per nun-
 » tios et capitaneos vestros inventæ aliquæ prædicta-
 » rum insularum, auctoritate omnipotentis Dei nobis
 » in beato Petro concessâ ac vicariatûs Jesu-Christi
 » quo fungimur in terris, cum omnibus illarum domi-
 » niis, civitatibus, castris, locis et villis juribusque et
 » jurisdictionibus ac pertinentiis universis, vobis hære-
 » dibusque et successoribus vestris Castellæ et Legio-
 » nis regibus in perpetuum tenore præsentium dona-
 » mus, concedimus et assignamus, etc.

La bulle entière est insérée par Navarrete, sous le
 n° XVIII, parmi les documents diplomatiques de sa
*Collección de los viages y descubrimientos que hicieron
 por mar los Españoles desde fines del siglo XV* (1); et
 La Popellinière en a donné une version française abré-
 gée dans l'article 2 du second livre de ses *Trois
 mondes*.

(1) Madrid 1825 à 1837, 5 vol. petit in-4°; tome III, pp. 28
 à 35.

NOTE F.

Voici, dans ses termes essentiels, la stipulation fondamentale du traité de Tordesillas :

« Otorgaron y consintieron que se haga y assigne
» por el dicho mar Océano una raya o linea derecha de
» polo à polo, del polo ártico al polo antártico, que es
» de norte à sur, la cual raya ó linea é señal se haya
» de dar y dé derecha como dicho es, à trescientas se-
» tenta leguas de las islas de Cabo Verde para là parte
» de poniente, por grados ó por otra manera como mejor
» y mas presto se pueda dar, de manera que no será
» más. Y que todo lo que hasta aqui se tenga hallado y
» descubierto y de aqui adelante se hallare y descu-
» briere por el dicho señor rey de Portugal y por sus
» navios, así islas como tierra-firme desde la dicha
» raya arriba dada en la forma susodicha, yendo por
» la dicha parte de levante dentro de la dicha raya à la
» parte de levante ó de norte ó de sur de ella, tanto
» que no sea atravesando la dicha raya, que esto sea
» y quede y pertenezca al dicho señor rey de Portugal
» y à sus subcesores para siempre jamás. Y que todo
» lo otro, así islas como tierra-firme, halladas y por
» hallar, descubiertas y por descubrir, que son ó fueren
» halladas por los dichos señores rey y reina de Cas-
» tilla y de Aragon, etc., y por sus navios, desde la
» dicha raya dada en la forma susodicha, yendo por la
» dicha parte de poniente, despues de pasada la dicha
» raya para el poniente ó al norte ó al sur de ella, que
» todo sea y quede y pertenezca à los dichos señores

» rey y reina de Castilla y de Aragon, etc., y a sus
» subcesores para siempre jamás. »

Voir le traité entier, sous le n° LXXV, dans NAVARRETE
(*ubi supra*, tome II, pages 130 à 143).

NOTE G.

La réponse de François I^{er} aux plaintes de l'Espagne
et du Portugal, rapportée dans toute sa désinvolture
par Raynal (1), est ainsi traduite par Herrera en termes
officiels :

« Que él entendia seguir sus conquistas y navega-
» ciones que de derecho le competian como à los otros
» principes de la Christiandad, y que queria conservar
» amistad y buena inteligencia con algunos principes
» de las Indias (2). »

Les doctrines françaises sur ce point se trouvent
rappelées avec autant de force que de clarté dans une
plainte du baron de Saint-Blancard, général des galères,
contre les voies de fait commises en 1532 à l'égard du
navire français *la Pèlerine* et du poste français de Fer-
nambouc, comme on verra plus loin. Voici un passage
digne d'être cité :

« Dictus Rex Serenissimus [Portugalix] nullum ha-
» bet dominium nec jurisdictionem in dictis insulis;

(1) *Histoire philosophique des Établissements et du Commerce des
Européens dans les deux Indes*, livre XV, chap. III.

(2) HERRERA, *Historia de las Indias occidentales*, Madrid 1726,
3 vol. in-fol. : decada VII, lib. 1, cap. IX, p. 44.

» imò gentes eas incolentes plurimos habent regulos
» quibus more tamen et ritu silvestri reguntur, et ità
» ponitur in facto. Etiam ponitur in facto probabili
» quòd dictus serenissimus Rex Portugalìe nullam
» majorem habeat potestatem in dictis insulis quàm
» habet Rex Christianissimus, imò enim mare sit com-
» mune, et insulæ præfatæ omnibus apertæ, permissum
» est nedum Gallis, sed omnibus aliis nationibus eas
» frequentare et cum accolis commercium habere (1).»

La Popellinière a consacré à ce sujet les articles 12 et 13 du second livre de ses *Trois mondes*.

Comme sanction de ses droits à la libre navigation vers les terres nouvelles, le roi de France donnait à ses armateurs et capitaines, au delà du méridien de l'île de Fer et du tropique du Cancer, l'autorisation « d'en-
» treprendre à l'encontre des Espagnols et Portugais,
» ainsi qu'ils trouveront leurs avantages, jusqu'à ce
» que lesdits Espagnols et Portugais aient souffert le
» commerce libre à nosdits sujets en l'étendue des dites
» terres et mers des Indes et de l'Amérique, et leur aient
» donné libre entrée et accès pour cet effet dans lesdits
» pays et dans les ports et havres d'iceux pour y traiter
» et négocier ainsi qu'au deçà des dites lignes (2). »

NOTE H.

Ce que nous possédons de Vespuce se borne à cinq documents distincts, dont l'ordre chronologique de ré-

(1) VARNHAGEN, *Historia geral do Brazil* : notas e provas, p. 443.

(2) Voir la Déclaration du Roi du 1^{er} juillet 1634, célèbre pour avoir fixé le premier méridien légal à l'île de Fer.

daction est loin de s'accorder avec celui de la publication. Ce sont :

I. — Une lettre du 18 juillet 1500, adressée de Séville à Laurent de Médicis, et contenant le récit du deuxième voyage de Vespuce ; publiée pour la première fois par Bandini (1), et reproduite dans le livre posthume de Canovai (2).

II. — Une lettre du 4 juin 1501, adressée du cap Vert à Laurent de Médicis, et offrant une relation de la rencontre, en cet endroit, de deux navires de la flotte de Cabral qui revenaient des Indes orientales ; publiée pour la première fois par Baldelli (3). Il en a été donné une traduction française par Alexandre de Humboldt (4).

III. — Une lettre adressée de Lisbonne, encore à Laurent de Médicis, en [septembre ou octobre] 1502, au retour du voyage pendant lequel avait été écrite la lettre précédente, formellement rappelée dans celle-ci : c'est un premier aperçu des résultats de l'expédition, avec promesse d'une relation ultérieure plus étendue. Cette lettre a été publiée pour la première fois par Bartolozzi (5).

(1) *Vita e lettere di Amerigo Vespucci*, Florence 1745, in-4° : pp. 64 à 86.

(2) *Viaggi d'Amerigo Vespucci*, Florence 1817, in-8° : pp. 50 à 69.

(3) *Il milione di Marco Polo*, Florence 1827, in-4° : tome I, pp. LII à LIX.

(4) *Géographie du Nouveau Continent*, tome V, pp. 34 à 44.

(5) *Ricerche istoriche critiche circa alle scoperte d'Amerigo Vespucci con l'aggiunta di una relazione del medesimo fin ora inedita*, Florence 1789, in-8° : pp. 168 à 180.

IV. — Une lettre non datée, qui nous paraît être des premiers mois de l'année 1503, adressée pareillement de Lisbonne au même Laurent de Médicis, débutant par rappeler la précédente, et contenant la relation promise. Cette lettre a été publiée pour la première fois, à ce qu'il semble, dans la même année, en latin, par Jean Lambert, imprimeur à Paris, en un cahier in-4° de 6 feuillets, sans indication du lieu ni de la date de l'impression, avec cet intitulé : *Albericus Vespucius Laurentio Petri Francisci de Medicis salutem plurimam dicit*. Pour le dire en passant, une désignation si claire du personnage à qui la lettre est adressée aurait dû épargner aux critiques (1) d'oiseuses discussions sur ce point. Quant au traducteur latin (Giuliano di Bartolomeo del Giocondo), il se fait ainsi connaître dans l'épilogue : « ex italica in latinam linguam Jocundus interpres hanc epistolam vertit. »

Une autre édition latine de 8 feuillets, très petit in-8° (que l'on a pris à tort pour un in-16), pareillement sans désignation du lieu ni de la date, mais avec le nom de Gilles de Gourmont, qui implique l'impression à Paris, dut suivre de près; elle a pour titre : *Mundus novus, de naturâ et moribus et ceteris id generis gentisque in novo mundo operâ et impensis serenissimi Portugalie regis invento*. — On trouve en outre décrites ou signalées par Brunet (2) cinq autres éditions latines, dont trois (*Mundus novus*) sans lieu ni date, et deux

(1) SANTAREM, *Recherches sur Vespuce*, Paris 1842, in-8° : pp. 59 à 64.

(2) *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris 1842 à 1844, 3 vol. gr. in-8° : tome IV, pp. 596 et 597.

datées, l'une (*Mundus novus*) de 1504 chez Ottmar à Augsbourg, l'autre (*De orá antarcticá*) de 1505 chez Hupfuff à Strasbourg.

L'une des éditions latines de Paris, probablement celle de Gilles de Gourmont, reçue dans une ville d'Allemagne au mois de mai 1505 (1), y servit de texte à une version allemande, intitulée : *Von den neüw gefunden Region die wol ein Welt genent mag werden durch den christlichen Künig von Portugal wunderbarlich erfunden*; mais le lieu ni l'année d'impression ne sont désignés. — Brunet (2) signale encore trois autres éditions allemandes, de Strasbourg 1506, Leipzig 1506, et Strasbourg 1508, avec le titre : *Von den nüwen Insulen und Landen so yttz kürtzlichen erfunden synt durch der Künig von Portugall*.

Une première version italienne, faite expressément sur la rédaction latine du Giocondo (*el Jocondo interprete*), fut imprimée dans la collection de voyages publiée à Vicence en 1507, par Montalboddo Fracanzano] comme porte la dédicace à Joanne Maria Anzolello, ou Fracanzio da Monte-Alboddo comme l'explique Morelli (3), en un mince volume in-4° ayant pour titre *Paesi novamente ritrovati et Novo mondo da Alberico Vespucci florentino intitolato*, dont on cite d'autres éditions pareillement italiennes, de Vicence 1508, de Milan

(1) « Auss Latein ist diss Missive in Teutsch gezogen auss dem » Exemplar das von Pariss kam in Mayen Monet nach Christi Geburt » xv hundert und funff Jar ».

(2) *Ubi supra*, p. 597.

(3) *Lettera rarissima di Cristoforo Colombo*, Bassano 1810, in-8 : pp. 45-46.

1508, 1512 et 1519, toutes in-4°, et une de Venise 1521, in-8°; sans parler des versions de seconde main qui en furent données en latin, en allemand et en français (1), comme nous le dirons plus loin à propos du voyage de Vincent Pinçon.

Une autre rédaction italienne fut donnée en 1550 par Ramusio, dans sa collection des *Navigazioni et Viaggi* (2), avec une adresse à Pierre Soderini, ce qui offre une différence frappante avec toutes les publications antérieures. En reproduisant à nouveau en 1745 cette même lettre de Vespuce conformément à la rédaction de Ramusio, Bandini (3) eut soin de restituer l'adresse à Laurent de Médicis le jeune, constatée par les éditions latines primitives; et c'est ainsi qu'elle a été réimprimée en 1817 dans le volume de Canovai.

La date de cette lettre a été, par une fausse interprétation du sens de quelques phrases qui la terminent, supposée par Bandini (4), et même par Humboldt (5), devoir être postérieure au retour du quatrième voyage du navigateur florentin, c'est-à-dire au 18 juin 1504, tandis qu'elle a été certainement écrite, ainsi que l'a très bien compris Bartolozzi (6), entre le 7 septembre 1502 fin du troisième voyage, et le 10 mai 1503 com-

(1) Mathurin du Redouer, qui déclare avoir fait sa traduction sur l'Italien, translate aussi il *Jocondo interprete en le joyeux interpréteur* (fol. 76).

(2) Tome I, folios 140 verso à 143 verso.

(3) *Ubi supra*, pp. 100 à 121.

(4) *Ibidem*, pp. LIV-LV.

(5) *Géographie du nouveau continent*, tome IV, p. 169.

(6) *Ricerche storico-critiche*, p. 66.

mencement du quatrième et date de la mort de Laurent de Médicis destinataire de la lettre : il suffit, pour s'en convaincre, de peser plus attentivement les termes qui ont causé l'erreur. Qu'on nous pardonne une petite digression sur ce point. Voici les phrases les plus significatives :

« Queste sono le cose che in questa *ultima navigazione* ho repute degne da sapere ; nè senza cagione
 » ho chiamato quest' opera *Giornata terza*, perciocchè
 » prima *io avea composti due altri libri* di questa navigazione la quale di comandamento del Re Ferdinando di Castiglia feci verso ponente, e in quei assegnatamente *scrissi* di molte cose non indegne da sapere..... Le *altre due giornate* penso di *differirle in altro tempo*..... Ma poichè ho indugiato infine al presente giorno a far quest' opera, peravventura vi aggiugnerò la *quarta giornata*. Ho in animo di nuovo andare a cercar quella parte del mondo che riguarda mezzogiorno ; e per mandare ad effetto un cotal pensiero, già sono apparecchiate e armate due caravelle... » etc.

Il ressort évidemment de cet ensemble, que le troisième voyage de Vespuce, *giornata terza*, est bien, au moment où il écrit, son dernier voyage accompli, *ultima navigazione* ; qu'il avait déjà composé, *avea composti*, qu'il a rédigé, *scrissi*, les récits de ses deux précédents voyages, *due altri libri*, *altre due giornate*, dont il diffère l'envoi, *penso di differirle in altro tempo* ; et puisqu'il a tardé ainsi, peut-être, *per avventura*, pourra-t-il y joindre un quatrième récit, *la quarta giornata*, car il projette, *ho in animo*, d'aller de nouveau

courir ces parages du sud, et déjà, pour l'exécuter, il y a deux caravelles toutes prêtes..... Certes, s'il parle de son quatrième voyage, ce n'est pas qu'il l'ait fait, c'est qu'il va le faire; il en est assez près puisque déjà deux caravelles sont armées et approvisionnées, pas assez près cependant pour savoir encore que c'est avec six navires qu'il partira; et puisque son départ eut lieu le 10 mai suivant, nous ne pouvons nous éloigner beaucoup de la vérité en estimant qu'il écrivait ces choses un ou deux mois auparavant, vers le milieu de mars par exemple.

D'où il suit que l'impression de la lettre où elles sont consignées ne peut être rapportée ni à l'année 1501 comme l'indiquent Meusel (1) et Camus (2), ni à l'année 1502 comme le conjecture Brunet (3).

V. — Le cinquième et dernier document qui nous soit parvenu de Vespuce, est une longue lettre du 4 septembre 1504, adressée de Lisbonne à son ami d'enfance le gonfalonier perpétuel de la république de Florence, Pierre Soderini. Elle a été publiée pour la première fois, sans indication du lieu ni de la date de l'impression, en un mince volume petit in-4° de 16 feuillets, d'une grande rareté, intitulé : *Lettera di Amerigo Vespucci delle isole nuovamente trovate in quattro suoi viaggi*; Bandini en 1745, et l'éditeur posthume de Canovai en 1817, l'ont reproduite d'après cette édition originale.

(1) *Bibliotheca historica*, tome III, part, I, pag. 265.

(2) *Mémoire sur les grands et petits voyages*, p. 130.

(3) *Manuel du libraire*, tome IV, p. 597.

On peut conjecturer qu'une copie, ou peut-être une traduction française, envoyée par Soderini à René d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, roi (*in partibus*) de Jérusalem et de Sicile, fut communiquée par ce prince à un cosmographe en renom dont il était le Mécène, Martin Waltzemüller de Fribourg (qui latino-grécisait son nom en Hylacomylus), et que celui-ci, traduisant cette lettre en latin avec la préoccupation de la source d'où elle lui venait, la supposa adressée à son protecteur, et transforma naïvement en *Vestra Majestas* la *Vostra Magnificenza* de Soderini, sans se douter que les souvenirs d'ancienne camaraderie d'études sous l'oncle Frà Giorgio-Antonio Vespucci, eussent un autre destinataire que le duc de Lorraine son seigneur.

Cette traduction latine, imprimée à la suite d'une Introduction à la Cosmographie, du même Waltzemüller, parut pour la première fois à Saint-Dié, le 25 avril 1507, en un petit volume in-4°, si promptement enlevé que dès le 29 août de la même année il en était publié une seconde édition pareillement à Saint-Dié; on en connaît encore une de Strasbourg en 1509, une de Lyon sans date, supposée de 1510, et deux de Venise en 1535 et 1554 (1). Ces éditions multipliées d'un livre publié loin de Vespuce et sans son concours, propagèrent son nom dans toute l'Europe, et l'immortalisèrent en l'attachant indélébilement au Nouveau Monde, sans qu'Améric fût lui-même complice de cette injure à la mémoire de l'illustre découvreur génois.

(1) HUMBOLDT, *Géographie du nouveau continent*, tome IV, p. 114.

Le *Novus Orbis* de Grynæus reproduisit la version de Waltzemüller, à Paris en 1532, et à Bâle en 1532, 1537 et 1555; elle reparut en 1616 dans l'édition restreinte de Rotterdam; elle a été réimprimée en 1829 par Navarrete (1) d'après l'édition de Strasbourg 1509. La traduction allemande du *Novus Orbis*, publiée à Strasbourg en 1534, contient naturellement celle de la version latine de Waltzemüller qui y était reproduite; et les héritiers De Bry firent retraduire en latin la version allemande du *Novus Orbis*, pour l'insérer en 1619, en deux fractions, dans la x^e partie des *Grands voyages* et la xi^e partie des *Petits voyages*.

Ramusio, en 1550, inséra dans son premier volume (2) une traduction italienne, faite sur le latin de Waltzemüller, de la portion relative aux deux derniers voyages, se réservant d'insérer l'autre partie dans un volume ultérieur consacré aux voyages espagnols. Enfin nous avons une version française de la version italienne de Ramusio, dans l'édition de Jean Temporal, parue à Lyon en 1556 en deux volumes in-folio, et réimprimée à Paris en 1830 en quatre volumes in-8°.

NOTE I.

Dans son écrit intitulé : *As primeiras negociações diplomaticas respectivas ao Brasil*, compris dans l'unique

(1) *Viages y descubrimientos*, tome III, pp. 191 à 290.

(2) *Navigazioni et Viaggi*, folios 138 verso à 140 verso.

volume des Mémoires de l'Institut de Rio de Janeiro (1), M. de Varnhagen, analysant la correspondance de l'envoyé portugais à la cour d'Espagne, Alvaro Mendes de Vasconcellos, du 18 septembre au 24 décembre 1531, avec son gouvernement, y relève le compte rendu d'une conversation avec l'Impératrice, à qui le diplomate avait rappelé une précédente demande « que cada huma das » partes averiguasse quando tinham primeiro os de » cada nação descuberto o Rio da Prata; pois que por » parte de Portugal fôra elle descuberto por huma » armada que là fôra no tempo de ElRey D. Manoel, » e da qual fôra por chefe hum tal D. Nuno Manuel, e » que a final se veria a quem tocava a primacia do desco- » brimento, que era o verdadeiro direito de posse (2). »

Au surplus, l'hypothèse du commandement de l'expédition de 1501 par Nuno Manuel s'est aussi présentée à l'esprit de M. de Varnhagen : « Em um docu- » mento lemos que mandou ainda ao Rio da Prata uma » expedição sob o commando de D. Nuno Manoel; po- » rêm nem se quer a certeza nos resta de que essa não » fosse a de 1501 (3). »

Quel qu'ait été le chef de l'expédition exploratrice de 1501, c'est la seule à laquelle semblent pouvoir être rapportées les dénominations, puisées dans le martyrologe romain, qui se suivent sur la côte brésilienne dans l'ordre du calendrier, et dont on voit figurer une partie dès 1507 dans la carte de Jean Ruysch qui ac-

(1) Voir ci-dessus, à la fin de la note A.

(2) *As primeiras negociações*, p. 133.

(3) *Ibidem*, p. 123.

compagne la célèbre édition latine de Ptolémée donnée à Rome par Marco Beneventano ; M. de Varnhagen en a ingénieusement fait, dans ses annotations au *Diario de Pero Lopes* (1), un relevé critique et raisonné, dont l'intérêt spécial nous détermine à le reproduire ici :

- [1501] 16 août. Saint-Roch..... *Cabo de São Roque*
28 août. Saint-Augustin..... *Cabo de Santo-Agostinho.*
29 septembre. Saint-Michel... *Rio de São-Miguel.*
30 septembre. Saint-Jérôme... *Rio de São-Jeronimo.*
4 octobre. St-Franç.-d'Assise. *Rio de São-Francisco.*
21 octobre. Les 11,000 vierges
de Cologne..... *Rio das Virgens.*
13 décembre. Sainte-Luce... *Rio de Santa-Luzia.*
21 décembre. Saint-Thomas. . *Cabo de São-Thomé.*
25 décembre. Naissance du Sau-
veur..... *Bahia do Salvador.*
- [1502] 1^{er} janvier..... *Rio de Janeiro.*
6 janvier. Les Rois..... *Angra dos Reis.*
20 janvier. Saint-Sébastien... *Iha de São-Sebastian.*
22 janvier. Saint-Vincent. . . . *Rio ou Porto de São Vicente.*

NOTE J.

« Astur Ovetensis avito genere quidam, nomine
» Joannes Dias de Solis, qui se Nebrissæ, quæ doctos
» edit viros, natum inquit. » C'est ainsi que le désigne
Pierre Martyr d'Anghiera, vers la fin de sa deuxième
décade (2) ; il l'avait déjà nommé « Joannes quidam

(1) *Diario*, pp. 88 à 90.

(2) *De rebus Oceanicis*, Cologne 1574, in-8; decad. II, lib. x, p. 201.

» Diaz Solisius nebrissensis » à la fin de la décade précédente (1).

Que Solis tirât son origine d'une famille d'Oyiedo dans les Asturies, nous n'avons aucun motif de le nier ; qu'il fût devenu habitant ou bourgeois de Lebrija après son établissement en Espagne, rien ne semble s'y opposer ; mais qu'il y fût né, cela paraît moins certain , puisque le fait est contesté. Damien de Goes, en sa chronique (2) en fait un pilote portugais : « Per erros » que hum piloto portuguez per nome Joam Dias » Golis cometeo, fugio destes regnos et se foi a Castella, onde persuadio a alguns mercaderes que ar- » massem duas naos, et que elle as guiaria à terra de » Sancta-Cruz do Brasil , et as traria carregadas de » mercadorias em que fezessem muito proveito ; com » as quaes naos seguio sua viagem et tornou neste » anno m. d. xvj. Do que sendo avisado Dom Carlos » Rei de Castella archeduoque de Austria, per cartas » del Rei Dom Emanuel, escreveo aos regedores de » Sevilha que castigassem todolos culpados neste ne- » gocio como quebrantadores das pazes et capitulações » feitas entre os Reis de Castella et destes regnos ; o » que elles fezeram com muito rigor et diligencia. »

Il est évident que le célèbre chroniqueur accommode et brouille à sa façon des faits dont il n'a eu qu'une connaissance imparfaite, le tout assaisonné d'une coquille typographique défigurant Solis en Golis.

Le pilote Jean Diaz de Solis, quelle que fût sa natio-

(1) *De rebus Oceanicis*, decad. I, lib. X p. 120.

(2) Part. IV, cap. xx : tome II, p. 437.

nalité, avait quitté le Portugal pour certains griefs, le fait n'est pas douteux, mais ces griefs n'étaient pas d'avoir commis quelque faute, c'était de ne pouvoir se faire payer de sommes considérables qui lui étaient dues; il avait fait marché avec des armateurs pour une expédition au Brésil, oui sans doute, c'est ainsi qu'il faisait son expédition de 1515 secrètement subventionnée par le roi d'Espagne, mais il avait alors trois navires, et c'est pour l'expédition de 1508 qu'il en avait deux : l'expédition de 1515 revint en Espagne, non en 1517, mais avant septembre 1516 (1), et Solis, qui y avait péri, ne put en revenir et être puni à cette époque; mais nous savons qu'au retour de l'expédition de 1508 il fut emprisonné, non sur les plaintes du roi de Portugal, qui ne se produisirent que plus tard, mais à la suite de différends avec Pinçon : ces plaintes du roi de Portugal, insinuées par son ambassadeur en 1512, n'empêchèrent pas l'expédition, et renouvelées en 1516 (2), elles ne pouvaient plus avoir d'effet à l'égard de Solis. On voit, par cet échantillon, combien même ce Damien de Goes, dont l'exactitude est tant vantée, a pu accumuler de confusion sur un point unique.

Quoi qu'il en soit, son indication relative à la nationalité, naturelle ou acquise, de notre navigateur, et à son expatriation volontaire, se trouve confirmée par les détails sur les sujets de plainte par lui articulés, et sur les démarches faites près de lui pour le ramener, contenus dans la correspondance de l'ambassadeur portu-

(1) NAVARRETE, *Viages y descubrimientos*, tome III, p. 30.

(2) HERRERA, *Historia de las Indias*, decad. II, lib. II, cap. viij.

gais Jean Mendes Vasconcellos avec son souverain ; Navarrete (1) rapporte deux lettres de ce seigneur, écrites de Logroño le 30 août et le 7 septembre 1512, où se rencontrent de significatives révélations : « João » Diz de Solis, o piloto que me Voss' Alteza escreveo » que lhe dizerão que hia a Malaca, està aqui; e man- » dei-o muitas vezes buscar,..... e elle se me fez muito » agravado de Voss' Alteza, e o principal agravo he » não lhe pagarem o que se lhe deve,.... e diz que de- » sesperado de se lhe não pagar, se veo quã..... O João » Diz de Solis diz que lhe dão quã 200 cruzados cad' » anno,..... e mais que he piloto môr, e outros ventos.» — « Eu tomei por fundamento dizer-lhe..... que eu » trabalharia todo o que podesse por que Voss' Alteza » lhe perdoasse e lhe fizesse mercè..... » etc.

Solis était bien en effet, comme il le disait à l'ambassadeur portugais, pilote-major de Castille depuis la mort de Vespuce (2), et il eut Sébastien Cabot pour successeur dans cette charge.

NOTE K.

Sébastien Cabot, le second des trois fils du vénitien Jean Cabot établi à Bristol, après avoir navigué plusieurs années au compte du roi Henri VII d'Angleterre, à la recherche d'un passage au nord-ouest pour aller

(1) *Ubi supra*, tome III, pp. 127 à 133.

(2) Cédule royale du 28 mars 1512, dans NAVARRETE, *ubi supra*, tome III, p. 305.

aux îles des Épices et en Chine, avait été sollicité d'entrer au service de l'Espagne, où il fut admis en effet avec le titre de capitaine, par cédula royale du 20 octobre 1512 (1), et engagé pour un voyage qu'il devait entreprendre au printemps de 1516 ; mais la mort de Ferdinand le Catholique, avant que l'expédition fût préparée, fit avorter ce projet, et Cabot, revenu en Angleterre, exécuta en 1517, pour Henri VIII, un nouveau voyage au nord-ouest, qui eut peu de succès. Rappelé en Espagne, il y succéda en 1518 (2) à Solis comme pilote major de Castille, et fit partie, en cette qualité, des conférences de Badajoz relatives à la ligne de démarcation, au mois d'avril 1524 (3).

Chargé, par acte du 4 mars 1525, d'une expédition aux Moluques par le détroit de Magellan, il eut à lutter, comme Magellan et comme Solis, contre de sourdes intrigues s'attachant à faire avorter son entreprise. Enfin il partit de San-Lucar le 3 avril 1526 avec quatre navires ; mais des jalousies de nationalité, les dissensions intestines qui s'ensuivirent, l'insuffisance des approvisionnements, et surtout la perte du navire amiral, comme le remarque très bien Galvam (4), le forcèrent à s'arrêter dans le fleuve de Solis, où il arriva le 15 février 1527, et qu'il remonta fort haut, établissant sur sa route plusieurs postes fortifiés, notamment le fort de son nom sous l'invocation du Saint-Esprit. Quelques

(1) NAVARRETE, *Disertacion sobre la historia de la Náutica*, p. 138.

(2) HERRERA, *decad. II, lib. III, cap. vij.*

(3) NAVARRETE, *Viages y descubrimientos*, tome IV, pp. 339 à 341.

(4) *Tratado dos descobrimentos antigos e modernos feitos até a era de 1550*, Lisbonne 1731, in-fol., p. 68.

lames d'argent, ou de *plata* comme disent les Castillans (et comme nous disons nous-mêmes pour désigner la vaisselle de ce métal), qu'il recueillit dans sa navigation sur ce fleuve, et qu'il envoya en Espagne, firent oublier le nom de Solis, remplacé désormais par celui de la Plata. Après avoir attendu vainement pendant plus de trois années les renforts qu'il avait demandés en Europe, Cabot revint à Séville à la fin de juillet 1530, ainsi que le constate une lettre adressée au roi de Portugal le 2 août suivant, par le docteur Simon Alphonse, un des agents de ce prince, et publiée par M. de Varnhagen dans son appendice (1); il fut, à son arrivée, emprisonné à la poursuite des familles de quelques-uns de ses compagnons qui avaient péri dans l'expédition, et bientôt remis en liberté sous caution (2).

Il reprit alors l'exercice de sa charge de pilote major, et le continua jusqu'en 1548, qu'il retourna en Angleterre pour y finir ses jours.

Il avait publié quatre ans auparavant, en 1544, une grande mappemonde elliptique de 1 mètre 48 centimètres de large sur 1 mètre 11 centimètres de haut, accompagnée, sur les côtés, de deux *tables* de légendes explicatives nombreuses et étendues : la Bibliothèque impériale de Paris en possède un exemplaire, acheté en Allemagne en 1844 par les bons offices de M. de Martius (3). Un fac-simile de ce précieux document est

(1) *Historia do Brazil*, p. 439, note 26.

(2) Rapport du Conseil des Indes, du 16 mai 1531, dans NAVARRÈRE, *Viages y descubrimientos*, tome V, p. 333.

(3) *Bulletin de la Soc. ét. de géographie*, 3^e série, tome II, p. 409.

compris dans la collection, si belle et si utile, des *Monuments de la Géographie*, de M. Jomard, qui se propose de faire imprimer aussi les textes qui complètent l'œuvre de l'habile cosmographe. Il ne se trouve sur l'original aucune indication du lieu de publication, non plus que de l'artiste à qui l'exécution en est due, ainsi que le faisait remarquer en 1570 Abraham Ortelz dans le catalogue des cartes qui lui ont servi pour la rédaction de son *Theatrum orbis terrarum* (1). Il n'est pas sans intérêt d'annoter que dans un des angles de la carte sont figurées les armes impériales de Charles-Quint.

Un exemplaire de la mappemonde de Cabot se conservait à Oxford en 1566, comme nous le savons par le témoignage de Nathan Kochhaf (plus connu sous le nom gréco-latin de Chytræus), qui copia les légendes annexées au-dessous, moins pour la latinité (*quæ non magna est*, dit-il), que pour le fond même des choses y contenues, insérant le tout dans ses *Variorum in Europa itinerum deliciae*, dont il existe trois éditions, toutes trois imprimées à Herborn, chez Christophe Corvin, dans le format in-8° du temps, sous les dates successives de 1594, 1599 et 1606 (2). Une collation com-

(1) Il faut distinguer dans les exemplaires de cet ancien atlas, la date de l'édition et celle du tirage, et ne point compter autant d'éditions, c'est-à-dire de rédactions révisées, que de dates différentes : je possède personnellement un beau tirage, daté de 1571, de l'édition princeps de 1570. Une bonne recension bibliographique est encore à faire du *Théâtre* d'Ortelz, qui est bien digne d'un pareil travail.

(2) Dans l'édition princeps, que je possède, les légendes de Cabot occupent 23 pages (773 à 795); les deux autres éditions, plus compactes, et calquées exactement l'une sur l'autre, n'y emploient que

parative de cette publication avec les légendes latérales de la carte de Paris, donne lieu de reconnaître quelques variantes légères, propres à constater que les deux exemplaires n'étaient pas identiques : outre que les légendes étaient différemment placées, chose peu importante puisqu'elles forment dans tous les cas un appendice typographique annexé après coup ; ces légendes, portant de part et d'autre les mêmes numéros de référence, sont données à la fois en espagnol et en latin dans la carte de Paris ; celles que Nathan Kochhaf a relevées sur l'exemplaire d'Oxford sont exclusivement latines, et il y a de plus, à chaque numéro de celles-ci, un titre spécial, qui manque à celles de l'exemplaire parisien. Au n° 8, une date de 1494 correctement écrite dans ces dernières (1) se trouve, par une bourde typographique qui ne remonte peut-être pas plus haut que la copie de Kochhaf, transformée en une date im-

16 pages, (599 à 614) : « Sub tabulis geographicis sequentes inscriptiones leguntur » etc. — C'est vraisemblablement d'après la transcription, dans le livre de Kochhaf, de la légende xvii de Cabot, que Guillaume Delisle, dans une notice sur la déclinaison de l'aimant, disait que « le premier qui l'ait publiée a été Caboto, navigateur vénitien, en 1549 ». (*Histoire de l'Académie des sciences*, année MDCXCII, Paris 1731, in-4, p. 17.)

(1) Cette légende, intitulée dans Kochhaf *De terra nova, quam vulgus Baccalios appellat*, commence ainsi dans le texte espagnol de la carte de Paris : « Esta tierra fué descubierta por Joan Caboto veneciano y Sebastian Caboto su hijo, anno del nacimiento de nuestro salyador Jesu-Christo, de M. CCCC. XCHII, a veinte y quatro de Junio por la manñana », et dans la version latine : « Terram hanc olim nobis clausam aperuit Joannes Cabotus venetus, nec non Sebastianus Cabotus ejus filius anno ab orbe redempto 1494, die vero 24 junii, hora 5 sub diluculo ».

possible de 1594 : mais ce qui est plus significatif, c'est qu'au n° 17, la date de 1544 relative à la publication de la carte de la Bibliothèque impériale de Paris, est changée en 1549 pour la carte d'Oxford. Voilà donc, à ce qu'il semble, deux éditions successives bien caractérisées, l'une antérieure, l'autre postérieure au retour de Cabot en Angleterre.

Nous avons la preuve irrécusable de l'existence d'une autre édition, différente des deux premières : Hakluyt (1) a copié sur la carte de Cabot, gravée par Clément Adams (le rédacteur latin de la relation de Chancellor), et dont on pouvait voir des exemplaires tant au palais de Westminster que chez beaucoup d'anciens marchands, une des légendes, le n° 8 des éditions de Paris et d'Oxford : or c'est une rédaction modifiée, offrant un latin plus médiocre encore que celui dont Kochhaf faisait si peu d'estime (2); on peut conjecturer que c'est une version nouvelle du texte espagnol original. De plus, le millésime 1494 de Paris, 1594 de Kochhaf, devient 1497 dans Hakluyt; mais ce n'est probablement point ici une faute d'impression, et l'on peut soupçonner une correction volontaire hasardeusement intro-

(1) *Voyages, navigations, traffiques and discoveries of the English nation*, Londres 1598 à 1600, trois vol. in-fol.; tome III, p. 6 : « An » extract taken out of the map of Sebastian Cabot, cut by Clement » Adams, concerning his discovery of the west Indies, which is to be » scene in her Maiesties privie gallerie at Westminster, and in many » other ancient merchants houses ».

(2) « Anno domini 1497 Joannes Cabotus venetus, et Sebastianus » illius filius eam terram fecerunt perviam, quam nullus prius adire » ausus fuit, die 24 junii, circiter horam quintam bene mane ».

duite par le reproducteur Clément Adams. Évidemment voilà bien une troisième édition, dont nous ignorons la date, mais que l'intervention d'un graveur étranger doit nous faire supposer postérieure à la mort de Cabot (1), puisqu'au dire de Richard Willes, l'édition originale, dont il cite un exemplaire appartenant au comte de Bedford à Cheynies (2), était de la propre main du célèbre navigateur.

Il n'est pas aussi certain qu'il y ait lieu de considérer comme offrant une édition différente des trois précédentes, la carte appendue dans la galerie royale de Whitehall, dont parle sir Humphrey Gilbert (3). Cela ne serait point douteux si ce qu'il en dit était littéralement puisé dans les légendes et ne pouvait être simplement conclu des délinéations graphiques. Dans tous les cas Gilbert parle du 11 juin, au lieu du 24 juin que mentionnent les trois autres éditions; mais il faut bien

(1) La date de cette mort, postérieure au 29 mai 1537, paraît avoir suivi d'assez près.

(2) HAKLUYT, *ubi supra*, tome III, p. 25 : « Sebastian Cabot in his » table which the earle of Bedford hath at Cheinies » ; et p. 26 : « as in » his owne discourse of navigation you may reade in his carde drawn » with his owne hand ». (*Certaine other reasons or arguments to proove a passage by the Northwest, learnedly written by M. Richard Willes gentleman*).

(3) HAKLUYT, *ibidem*, tome III, p. 16 : « Sebastian Cabota.... des- » cribed this passage in his Charts, which are yet to be seene in the » Queens Majesties privie Gallerie at Whitehall ». — « He sayled... on » the northside of Terra de Labrador the eleventh of June, until he » came to the septentrional latitude of 67 degrees and a halfe ». (*A discourse written by sir Humfrey Gilbert knight, to prove a passage by the Northwest to Cathaia and the East Indies*).

se garder de croire, avec Campbell (1), que le portrait de Sébastien Cabot, peinture attribuée à Holbein, et qui de la galerie de Whitehall a passé de mains en mains à la famille Harford (2), fût gravé sur la carte que nous signalons : une locution amphibologique de Purchas (3) a seule causé l'équivoque. En présence d'indications si peu assurées, nous n'osons affirmer qu'il y eût là indubitablement une quatrième édition ; mais sous cette réserve, nous pouvons sans inconvénient tenir compte spécial de l'édition de Whitehall.

Qu'on nous pardonne ces détails, qui n'étaient encore nulle part recueillis, et qui déterminent les bases fondamentales de toute nouvelle étude sur Cabot. Il y faut ajouter, outre les éléments rassemblés au commencement du troisième volume de Hakluyt, avec les importantes notices de Pierre Martyr, de Galvam, de

(1) *Lives of the Admirals and other eminent british seamen*, Londres 1781, 4 vol. in-8 : tome I, pp. 259-260, à l'article *Historical memoirs of sir John Cabot* : « On the map of his discoveries drawn by his son » Sebastian and cut by Clement Adams which hung in the privy Gallery at Whitehall, there was this inscription under the author's picture : *Effigies Seb. Caboti angli* », etc. (p. 314 de l'édition de 1817).

(2) BIDDLE, *A memoir of Sebastian Cabot*, appendice F, pp. 323 à 325. — Woodbine PARISH, *Buenos-Ayres and the Rio de la Plata*, second edition enlarged, Londres 1832, in-8 : le frontispice de cette nouvelle édition offre précisément une gravure sur bois du portrait de Sébastien Cabot par Holbein, inséré aussi dès 1825 dans les *Memoirs of Bristol* de SEYER.

(3) PURCHAS, *his pilgrimes*, Londres 1625, 4 vol. in-fol. : tome IV p. 1812, à la marge : « Sir Seb. Cabota. His picture in the privy gallery at Whitehall hath these words : *Effigies Seb. Cabotæ angli* » etc. et dans le texte : « the map with his picture in the privy Gallery ».

Ramusio et de Herrera, et les constatations graphiques de Jean de la Cosa, l'excellent Mémoire sur Cabot dû à la haute critique de l'américain M. R. Biddle (1) et qu'un biographe récent a plaisamment transformé en des mémoires laissés par Cabot (2); il faut, pour compléter cette provision de documents essentiels, y joindre une lettre de Laurent Pasqualigo de Londres, à ses frères de Venise, publiée pour la première fois par M. Rawdon Brown, et reproduite en dernier lieu par le comte Miniscalchi (3). Il est moins indispensable de recourir à la notice du cardinal Zurla (4), à la dissertation de M. Roux de Rochelle (5), ou à la récente étude bibliographique de M. Kohl (6).

Les expéditions de découvertes des deux intrépides navigateurs du nom de Cabot, Jean et Sébastien, le père et le fils, ont été l'objet de beaucoup d'incertitudes et de confusion, non encore suffisamment éclair-

(1) *A memoir of Sebastian Cabot, with a review of the history of maritime discovery, illustrated by documents from the rolls, now first published*, Londres 1831, in-8; remis en circulation avec quelques cartons et un nouveau frontispice, comme seconde édition, Londres 1832.

(2) *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Paris, Didot, in-8; tome VIII, 1834.

(3) *Le Scoperte artiche*, Venise 1835, in-8 avec atlas : p. 128.

(4) *Di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani piu illustri*, Venise 1818, deux vol. gr. in-4 : tome II, pp. 274 à 286.

(5) *Bulletin de la Société de Géographie* d'avril 1832, tome XVII, pp. 197 à 217.

(6) *A descriptive catalogue of maps relating to America mentioned in Hak'uyt*, Washington 1857, in-8 : pp. 11 à 16.

cies par une judicieuse critique. En attendant le jugement des maîtres compétents que nous savons engagés dans ces recherches (M. Jomard, M. Asher, M. da Silva), voici comment nous semblent devoir être résumés et coordonnés les faits qui ressortent des documents et des témoignages les plus assurés.

Dès 1494, Jean Cabot fit, avec son fils Sébastien, un premier voyage à ses frais, vers le nord-ouest, et aperçut le 24 juin, à 5 heures du matin, une terre inconnue, et une île à laquelle fut donné le nom de Saint-Jean, patron du jour de la découverte (1).

Puis, en vertu de lettres royales d'Henri VII d'Angleterre, datées du 5 mai 1496 (2), ils effectuèrent, sur un navire armé à Bristol aux frais de ce prince, et accompagné de trois bâtiments marchands, un second voyage, dont ils étaient de retour au commencement d'août 1497 (3), au bout de trois mois de voyage, après une navigation de trois cents lieues le long d'une côte sur laquelle ils avaient planté les bannières de Saint-Georges et de Saint-Marc en l'honneur de l'Angleterre et de Venise leur double patrie, sans avoir rencontré un seul habitant.

Après de nouvelles lettres royales du 3 février 1498 (4), Sébastien Cabot prenait, au lieu et place de son père empêché ou peut-être mort, le commandement

(1) Carte de Cabot, légende n° 8, dans l'exemplaire de Paris, et dans celui d'Oxford suivant Kochhaf, p. 781.

(2) HAKLUYT, tome III, pp. 4 et 5.

(3) BIDDLE, p. 80, à la note; et lettre de Laurent Pasqualigo, du 23 août 1497, dans MINISCALCHI, *Scoperte artiche*, p. 128.

(4) BIDDLE, pp. 76-77.

d'une troisième expédition composée de deux bâtiments armés aux frais du roi et portant trois cents hommes, avec lesquels il alla encore sous ces froides latitudes, où la rigueur de la saison, bien qu'on fût au mois de juillet, lui fit perdre une grande partie de son monde. Après avoir atteint 56° à 58° de latitude septentrionale, il fut arrêté par les banquises et les îles flottantes de glace, redescendit la côte jusqu'à la hauteur du détroit de Gibraltar ; et, ses vivres étant épuisés, il revint en Angleterre (1), ramenant avec lui trois sauvages, qui furent présentés au roi quelque temps après (2).

Enfin, en 1517, Henri VIII l'envoya sur ses vaisseaux, en compagnie de sir Thomas Pert, poursuivre sur les mêmes côtes la recherche du passage au nord-ouest ; il s'éleva cette fois jusqu'à 67° 30' de latitude septentrionale, qu'il atteignit le 11 juin (3) ; la mer était

(1) Pierre MARTYR, *decad.* III, lib. VI, pp. 267-268. — RAMUSIO, tome I, fol. 415 A (*Discorso sopra li viaggi delle spetierie*). — GALVAM, p. 32. — GOMARA, *Historia general de las Indias*, cap. XXXIX ; dans BARCIA, *Historiadores primitivos*, Madrid 1749, 3 vol. in-fol : tome II, p. 30. — THEVET, *Singularitez de la France antarctique*, Paris 1558, in-8° : p. 149.

(2) HAKLUYT, tome III, pp. 9-10. — BIDDLE, pp. 44 et 229 : il semble oublier que le fait rapporté dans le passage de Robert Fabian transcrit par Hakluyt est indiqué sous la rubrique de la 14^e année de Henri VII, c'est-à-dire avant le 14 août 1499, et qu'il est postérieur à l'administration de William Purchas comme lord maire, c'est-à-dire au 28 octobre 1498.

(3) Carte de Cabot, exemplaire de Whitehall, suivant le témoignage de Humfrey Gilbert, dans HAKLUYT, tome III, p. 16 ; exemplaire de Cheynies, suivant le témoignage de Richard Willes, *ibidem*, pp. 25 et 26 ; exemplaire de Paris, dont le tracé est conforme à ces indications. — Lettre de Cabot à Ramusio, mentionnée par celui-ci dans

ouverte, mais la timidité de son collègue de commandement, et l'opposition des équipages, empêchèrent d'aller plus loin : on redescendit jusqu'aux Antilles, et l'on rentra bientôt après en Angleterre.

Quant à l'expédition de la Plata, entreprise neuf ans plus tard au compte de l'Espagne, elle fait l'objet d'une légende spéciale de la carte de Cabot (1). M. de Varnhagen a donné en 1852 dans la *Revista trimensal* (2), d'après l'original par lui copié à la Bibliothèque de l'Escurial, une lettre du 10 juillet 1528, écrite du poste de San-Salvador par un des compagnons de Cabot, nommé Louis Ramirez, lequel raconte tous les événements de cette longue campagne jusqu'à la date de sa lettre.

En désignant Sébastien Cabot dans le texte de son Histoire (3), M. de Varnhagen emploie cette locution : « Sebastião Cabot, filho do marítimo de igual apellido » que descobrira por Inglaterra as costas da America » do Norte, por onde *haviam tambem navegado os Cor- » tereaes* » ; il manque à ce dernier membre de phrase un adverbe (tel que *depois* ou *em pós delles*) qui vienne préciser davantage l'ordre relatif des navigations sep-

la préface de son tome III, à la 6^e page. — François Bacon, *the historie of the Reigne of king Henry the seventh*, Londres 1629, petit in-fol : pp. 187 à 189. — HERRERA, decad. II, lib. v, cap. iii, pp. 113 à 115. — BIDDLE, chapp. XIII à XV, pp. 103 à 119.

(1) Légende n^o 7 dans l'exemplaire de Paris, et dans celui d'Oxford suivant Kochhaf, pp. 779 à 781, où elle porte ce titre : *De Argenteeo flumine quod vulgò Rio de la Plata nuncupatur*.

(2) Tome XV, pp. 14 à 41.

(3) *Historia do Brazil*

tentrionales des deux Cabot et des deux Cortereal : il ne faut pas que M. de Varnhagen, qui n'est pas en défaut sur ce point (1), trop souvent encore méconnu, laisse arriver jusqu'à lui cette réclamation un peu aggressive d'un écrivain anglais assez récent :

« Upon these voyages of the Cortereals, the Portuguese attempted to establish a claim to the discovery of Newfoundland and the adjacent coasts of north America, though there is ample historical evidence that both had been visited by the two Cabots three [*read seven*] years prior to the departure of Cortereal from Lisbon. Maps appear to have been forged to support this unfair assumption; and in a volume published by Madrignano at Milan in 1508, which represents itself to be a translation of the italian work entitled *Paesi nuovamente ritrovati*, the original letter of Pasquiligi describing the arrival of Gaspard Cortereal, is disgracefully garbled and corrupted, for the purpose, as it would seem, of keeping the prior discoveries of the Cabots in the back-ground, and advancing a fabricated claim for the Portuguese. It is unfortunate that this desingenuous process of poisoning the sources of historic truth has succeeded, and that many authors, not aware of its apocryphal character, which has been acutely exposed by the biographer of Cabot, have given currency to the fable of Madrignano (2). »

(1) *Historia do Brasil*, pp. 27, et 434 note 18.

(2) *The northern Coasts of America, and the Hudson's Bay territories*, Londres 1853, post 8° : pp. 20-21. — Ce volume est attribué à M. Patrick Fraser Tytler.

NOTE L.

Il s'agit ici de Rodrigue d'Acuña, qui commandait le navire le *Saint-Gabriel*. L'histoire de ses infortunes est consignée dans deux lettres du 15 juin 1527 adressées l'une au très noble Christophe de Haro, l'autre au révérendissime Garcie de Loaysa évêque d'Osma et président du Conseil des Indes, celle-ci se référant expressément à la première. M. de Varnhagen (1) a par inadvertance confondu ces deux personnages en un seul, quoiqu'ils fussent bien distingués entre eux par Navarrete (2); notre auteur reproduit aujourd'hui intégralement, dans son appendice (3), sans juger nécessaire d'en répéter la suscription (ce qui ne serait pourtant pas tout à fait inutile), la lettre à l'évêque d'Osma, dont Navarrete n'avait donné qu'un extrait pris aux Archives de Lisbonne par Muñoz.

Mais le document le plus important à ce sujet est l'acte de notoriété dressé le 12 novembre 1528 à Fernambouc, à la requête de Rodrigue d'Acuña, d'après le témoignage des marins qui avaient partagé les mêmes hasards, acte publié en 1837 par Navarrete (4) et réimprimé en 1843 par M. de Varnhagen (5). On lit, à la suite, les déclarations de deux Bretons relatives à la

(1) *As primeiras negociações*, p. 128.

(2) *Viages y descubrimientos*, tome V, pp. 234 à 239.

(3) *Historia do Brazil*, p. 437 note 22.

(4) *Viages y descubrimientos*, tome V, pp. 313 à 323.

(5) *As primeiras negociações*, pp. 139 à 151.

rencontre des trois navires français qui avaient secouru le *Saint-Gabriel*. Peut-être M. de Varnhagen a-t-il donné à son récit de cette rencontre (1) une couleur un peu plus chargée qu'elle ne nous semble résulter de l'enquête même.

NOTE M.

Voici comment le fait est exposé dans la réclamation officielle du baron de Saint-Blancard.

« Promiserunt dicti Lusitani dicto Barran conservan-
» tiam usque in dictam Massiliam. Et fide sic data et
» accepta, omnes unà a dicto portu de Malega solve-
» runt..... Et die sequenti qui erat dies Assumptionis
» virginis Mariæ, dictus Dom Martin fingens velle omnes
» nautas præfectosque navium consulere circa naviga-
» tionem fiendam, accivit ad se dictum Barran et nau-
» clerum patronum suæ navis, quos adventatos, ipso
» Correa præsentate et favente, Dom Martin cepit, et
» deinde alios sodales dictæ Peregrinæ, et omnes vin-
» culis dedit, vinculosque per vim, et navi cum mer-
» cibus deprædatâ, merces, navem et homines Regi
» jamdicto serenissimo mandavit, » etc. (2)

La date de cette prise est du 15 août 1532 (et non 1531), comme le prouve une lettre royale adressée de Lisbonne le 28 septembre 1532, et plusieurs fois pu-

(1) *Historia do Brazil*, p. 40.

(2) *Ibidem*, *Notas e provas*, pp. 442-443.

blée, notamment deux fois par M. de Varnhagen lui-même, d'abord dans ses notes au *Diario de Pero Lopes* (1), puis dans son Histoire du Brésil (2). On y lit, en ce qui concerne le fait actuel, le passage suivant :

« Na costa de Andalusia foi tomada agora pelas mi-
» nhas caravelas que andavam na armada do Estreito,
» uma não franceza carregada de brasil, e trazida a
» esta cidade ; a qual foi de Marselha a Pernambuco, e
» desembarcou gente em terra ; a qual desfez uma fei-
» toria minha que ahi estava, e deixou là setenta (*leise*
» *trenta-sete*) homens com tenção de povoarem a terra
» e de se defenderem. »

NOTE N.

Le baron de Saint-Blancard expose le fait ainsi qu'il suit dans sa réclamation adressée à la commission arbitrale franco-portugaise :

« Inita fuit inter eos transactio quâ lautum fuit quòd
» castrum dicto Loppes pro dicto Rege serenissimo
» traderetur, et idem Loppes salvaret homines ac mer-
» ces in dicto castro existentes ; quos homines et merces
» promisit in loco libero subvehere, et dimittere fran-
» cos et liberos cum mercibus et his quæ in dicto castro
» habebant. Et dicta transactio fuit juramento dicti Lop-
» pes jurata solemniter suprâ sanctum corpus Christi a
» presbytero ibi tunc consecratum. Et illo nonobstante,

(1) Pages 81 à 83 : documento VI.

(2) Pages 61 à 63.

» tradito castro dicto Loppes, idem Loppes suspendio
» dedit dictum dominum Della Mote capitaneum, et vi-
» ginti alios ex suis sodalibus, duosque vivos silvestri-
» bus delaniandos et mandendos tradidit..... » etc. (1)

Ceci contredit singulièrement les récits bénévoles transcrits par le P. Gaspard da Madre de Deos (2) et par M. de Varnhagen dans ses additions au *Diario de Pero Lopes* (3).

NOTE O.

Un vaisseau portugais destiné pour l'Inde ayant naufragé près du rio Vermelho dans la province de Bahia, fut pillé par les sauvages de la côte, et l'équipage massacré. Miraculeusement échappé à cette tragédie en se cachant dans les bois (on montre encore l'arbre derrière lequel il s'était blotti), Diogo Alvares Correa, de Viana, découvert à son tour, devint pour les barbares un objet de respect et d'effroi en faisant usage d'une arme à feu qu'il avait eu le bonheur de sauver; les Toupinambás, émerveillés de cette étrange puissance, le désignèrent par le nom de *Caramourou* (l'homme de feu, disent les uns — le grand dragon de mer, disent les autres), et le supplièrent d'employer son irrésistible pouvoir contre les Pacès, qui venaient les attaquer : une balle alla frapper au loin le chef ennemi, et l'ascendant de Diogo

(1) VARNHAGEN, *Notas e provas*, p. 443.

(2) *Memorias da Capitania de S. Vincente*, pp. 139 à 143.

(3) Pages 113-114 (extrait du Fr. Augustin de Santa Maria).

Alvares n'eut plus de bornes. Les filles des guerriers les plus braves devinrent ses femmes ; parmi elles se distinguait la belle Paragouassou. Or un jour qu'un navire européen était en vue, Diogo Alvares fit des signaux, un canot se détacha, et Diogo Alvares en profita pour s'échapper ; mais Paragouassou le vit, s'élança à la mer, et gagna en nageant le navire étranger, qui faisait voile pour la France. Le couple fut présenté au roi Henri II, et Catherine de Médicis donna son nom, sur les fonts baptismaux, à la belle Indienne. Il fallut s'échapper encore furtivement de cette cour séductrice, pour se conserver sujet fidèle du Portugal ; le couple aventureux, revenu au Brésil, s'établit à Bahia, et bâtit, sur l'emplacement de Villa-velha une église à Notre-Dame-de-Grâce, dans laquelle une épitaphe d'une vérité plus que douteuse atteste encore que Catherine Alvares, là inhumée, avait donné à la couronne de Portugal ce pays, dont elle était souveraine, et à l'ordre de Saint-Benoît cette église élevée par elle en 1582 (1) »

Cette légende, dont les détails ont peine à s'accorder avec les conditions de la chronologie, est le sujet d'un poème populaire au Brésil, composé par le frère Joseph de Santa-Rita Durão, sous le titre de *Caramurú*, publié pour la première fois en 1781 à Lisbonne, en un volume petit in-8° ; nous en avons en français une traduction par Eugène Garay de Monglave (2) ; M. de Varnhagen

(1) Qu'il nous suffise de citer simplement ici Ferdinand DENIS, *Brésil*, pp. 35 à 38 : « Histoire de Caramourou et de Paragouassou l'Indienne. »

(2) Paris 1829, 3 vol. in-12.

a donné lui-même une nouvelle édition du texte original (1).

Le nouvel éditeur a de plus, il y a une dizaine d'années, fait une étude particulière du sujet, afin d'y démêler la part qui en pouvait être raisonnablement acceptée comme tradition de faits véritables, et il présenta en 1848 à l'Institut de Rio de Janeiro, où elle fut couronnée, une dissertation intitulée *O Caramurú perante a historia*, qui se trouve imprimée dans la *Revista trimensal* (2).

Quant à la signification du nom de *Caramurú*, à l'égard duquel il a été dit force billevesées, nous renvoyons à une remarque sur laquelle il nous semble que M. de Varnhagen (3) eût pu s'arrêter davantage, savoir, qu'un descendant de Diogo Alvares signait indifféremment son nom indigène de *Caramurú* ou celui de *Moréa* qui en est la traduction portugaise (l'équivalent du latin *Murena*) : M. Ferdinand Denis (4) a expressément consacré à cet objet une note spéciale sous la rubrique *Étymologie indienne restituée* ; le P. Claude d'Abbeville (5) nous avait déjà dit en parlant des poissons : « il y a le » caramourou, assez semblable à l'anguille, long d'une » brasses et demie et gros à proportion ». Ajoutons que l'appellation de *Moréa* n'est point tellement spécifique

(1) *Epicos Brasileiros*, Lisbonne 1845, in-32.

(2) Tome X, 3^e de la 2^e série, pp. 129 à 152.

(3) *Historia do Brazil*, p. 319 b.

(4) *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, Paris 1850, br. in-8^o : p. 68.

(5) *Histoire de la mission des pères Capucins en l'île de Maragnan*, Paris 1614, in-8^o : fol. 246.

qu'elle ne s'applique très bien, comme chez nous celle d'anguille, au fameux gymnote électrique ou anguille de Surinam, qui foudroie, même à distance, ses ennemis avec une puissance d'action bien supérieure à celle de la torpille, qui est plus généralement connue ; on comprend aisément comment des sauvages, instruits par l'expérience de cette terrible faculté d'un poisson qui fréquente leurs grands fleuves, lui aient comparé l'homme qui disposait à leurs yeux d'une force occulte analogue, et lui aient appliqué en conséquence le même nom.

NOTE P.

Dans les *Reflexões criticas sobre o escripto do seculo XVI impresso com o titulo de Noticia do Brasil* (c'est-à-dire sur le livre de Gabriel Soares alors encore anonyme), travail inséré en 1839 par l'Académie de Lisbonne dans sa *Collecção de Noticias para a historia e geografia de Nações ultramarinas* (1), M. de Varnhagen a donné à la suite, sous la rubrique *Observação D* (2), une liste des donataires accompagnée de diverses indications que nous regrettons de ne pas retrouver dans son Histoire du Brésil : c'est le relevé des actes officiels de donation, ou de privilèges y afférents (ce que les Portugais appellent *Foral*), expédiés en faveur de chacun des concessionnaires. Ce n'est point un renseigne-

(1) Tomé V, n° n, 120 pages petit in-4°.

(2) *Ibidem*, pp. 83 à 86.

ment oiseux, et l'ordre dans lequel ces actes se succèdent chronologiquement, a un degré d'intérêt qui n'est point à dédaigner : ce motif nous détermine à résumer ici, dans une même liste, cette série de renseignements ainsi rangés, en nous réglant principalement sur la date des *foraes* qui offrent en quelque sorte la constitution de chaque capitainie.

1 — Francisco Pereira Coutinho, donataire de Bahia : donation du 5 avril 1534, foral du 26 août suivant ;

2 — Pero do Campo Tourinho, donataire de Porto-Seguro : donation du 27 mai 1534, foral du 23 septembre suivant ;

3 — Martin Affonso de Souza, donataire de Sao Vicente : donation du (20 janvier 1535), foral du 6 octobre 1534 ;

4 — Pero Lopes de Souza, donataire de Santo-Amaro et d'Itamaracá ; donation du 1^{er} septembre 1534, foral du 6 octobre suivant ;

5 — Vasco Fernandez Coutinho, donataire d'Espirito-Santo : donation du 4^{er} juin 1534, foral du 7 octobre suivant ;

6 — Duarte Coelho, donataire de Pernambuco : donation du 10 avril 1534, foral du 24 octobre suivant ;

7 et 8 — João de Barros et Ayres da Cunha, donataires en commun de Rio Grande et de Maranhão : donation du (18 juin 1535), foral du 11 mars 1535 ;

9 — Jorge de Figueiredo Correa, donataire d'Ilheos : donation du....., foral du 1^{er} avril 1535 ;

10 — Fernand Alvarès d'Andrade, donataire de (*Paranahyba*) : donation du 18 juin 1535, foral du.....

11 — Antonio Cardoso de Barros, donataire de

(l'*Acaracu*) : donation du (19 novembre 1535), foral du 20 novembre 1535;

12 — Pero de Goes, donataire de São Thomé : donation du 28 janvier 1536, foral du 29 février suivant.

M. de Varnhagen a imprimé, à la fin de ses notes sur le *Diario de Pero Lopes* (1), la donation en faveur de ce dernier (déjà publiée plusieurs fois) datée du 1^{er} septembre 1534, avec une addition du 21 janvier 1535, et le foral (jusqu'alors inédit) du 6 octobre 1534. Il a également transcrit, à la suite, le préambule du foral de même date en faveur de Martim Affonso, déclaré en tout semblable à celui de Pero Lopes : Il y a lieu de penser que la date du 20 janvier 1535, donnée par le P. Gazal (2) à la donation de Martim Affonso, s'applique à une addition analogue à celle du 21 janvier 1535 pour son frère, et que la donation même, qui a dû précéder le foral, portait une date voisine de celle qui s'applique au corps de la donation à Pero Lopes. Quelque chose d'analogue doit se conclure à l'égard de la donation applicable à la fois à João de Barros et Ayres da Cunha en commun, et à Fernand Alvares d'Andrade séparativement, laquelle porte une date finale du 18 juin 1535, afférente probablement à une addition postérieure, puisque le foral, qui a dû suivre la donation, est du 11 mars 1535.

La collection de documents manuscrits recueillis à la *Torre do Tombo* de Lisbonne mettra sans doute notre auteur à portée de lever à cet égard toutes nos incertitudes.

(1) *Nota final*, pp. 117 à 130.

(2) *Corographia Brazilica*, tome I, p. 201.

Un relevé général de toutes les parts respectivement attribuées aux divers donataires, fait ressortir, pour le développement du littoral concédé, un chiffre d'ensemble de 735 lieues, ainsi qu'il suit en allant du nord au sud.

Maranhão	50 lieues.
(Paranahyba)	75
(Acaracu)	40
Rio Grande	100
Itamaracá	30
Pernambuco	60
Bahia	50
Ilheos	50
Porto-Seguro	50
Espirito-Santo	50
São Thomé	30
São Vicente, partie nord	65
Santo Amaro, partie nord	10
São Vicente, partie sud	35
Santo Amaro, partie sud	40
Total	<u>735 lieues.</u>

La concession de São Vicente était expressément de 100 lieues; les chiffres 65 et 35 en expriment par aperçu la répartition proportionnelle résultant de la coupure déterminée par les 10 lieues intermédiaires de Santo-Amaro.

NOTE Q.

Les dénominations générales des grands reliefs du système orographique brésilien, *serra do Mar*, *serra do*

Espinhaço, serrados Vertentes, on le sait dès longtemps par Alexandre de Humboldt (1) qui les a vulgarisées, sont dues principalement au baron Guillaume-Louis d'Eschwege, qui les a en parties créées, en partie dotées d'une acception plus large, dans ses divers ouvrages sur la géognosie et la topographie du Brésil (2). Elles synthétisent commodément des chaînes montagneuses pour lesquelles il existe une multitude de dénominations locales particulières, ainsi qu'on le peut voir sur une belle carte anonyme et sans date, dont il ne circule encore qu'un petit nombre d'épreuves, intitulée *Tabula geographica Brasiliæ et terrarum adjacentium exhibens itinera botanicorum*, et qui ne tardera sans doute point à être publiée avec le nom de M. de Martius et la date de 1857 (3).

Mais cette nomenclature générale introduite par Eschwege n'est qu'un premier pas dans une route où il convient de persévérer et de poursuivre, car il reste encore à systématiser toutes les montagnes au delà du Paraná et du San-Francisco, depuis la *serra d'Hybiap-*

(1) *Voyage aux régions équinoxiales du Nouveau Continent*, Paris 1814 à 1823, 13 vol. in-8° : tome X, pp. 164 à 177 (Groupe des montagnes du Brésil).

(2) *Geognostisches Gemälde von Brasilien*, Weimar 1822, in-8°. — *Brasilien die neue Welt*, Braunschweig 1824 (avec un nouveau titre en 1830), 2 vol. in-8°. — *Noticias e reflexões estadísticas a respeito da provincia de Minas Geraes*, dans le tome IX des Mémoires de l'Académie des Sciences de Lisbonne, 1823, in-folio. — *Beiträge zur Gebirgskunde Brasiliens*, Berlin 1832, in-8°.

(3) L'auteur me pardonnera, je l'espère, cette indiscretion, qui me permet de le remercier ici d'avoir mis par anticipation ce beau travail entre mes mains.

pába au nord jusqu'aux *campos dos Parecis* à l'ouest.

Quelques réserves sont peut-être à faire, cependant, quant à la méthode, au procédé fondamental d'application de ces dénominations d'ensemble par lesquelles il s'agit de déterminer les grands traits de l'orographie brésilienne. Sans doute il y a toujours avantage, dans l'attribution des noms généraux, de les approprier à des groupes dont les éléments offrent entre eux le plus grand nombre possible de caractères communs, et la considération des conditions géognostiques ingénieusement associée à l'étude des configurations du sol serait la meilleure base d'une nomenclature rationnelle. Mais l'aspect des montagnes saisit l'œil bien avant que le marteau du géologue en ait révélé la constitution intime et fait deviner l'histoire : aussi quelques centres seulement sont-ils suffisamment explorés, et la conjecture seule étend au loin les conclusions que l'observation directe n'autorise que dans un rayon fort restreint. Ainsi Eschwege aurait voulu étendre de l'extrémité australe du Brésil jusqu'au cap Saint-Roch la dénomination de *serra do Mar*, et il applaudissait à la conjecture de Feldner que la *serra d'Hybiappaba* était un prolongement de la *serra do Espinhaço*, tandis que d'autres ont différemment combiné leurs suppositions sur l'agencement géologique de ces montagnes.

Il semblerait donc plus sûr de présenter le tableau des reliefs du sol simplement au point de vue des formes extérieures ; mais dans ce mode d'exposition, deux systèmes sont en concurrence : d'un côté celui des terrasses étagées, de l'autre celui des lignes continues de faite déterminées par les versants.

Le premier s'inquiète peu des sillons tracés en travers des chaînes par les eaux qui descendent en cascades d'étage en étage jusqu'à la mer ; les culminances montagneuses sont comme les parapets de ces terrasses : ainsi la *serra do Mar*, acceptable à ce point de vue dans toute l'extension qui souriait à Eschwege, borde du côté de la mer la terrasse étendue au pied de l'*Espinhaço*, laissant échapper par de nombreuses coupures tous les fleuves côtiers, et ouvrant une coupure plus grande à la décharge du San-Francisco qui vient de plus loin. De même la *serra do Espinhaço* dans toute l'extension admise par Feldner et approuvée par Eschwege borde, au-dessus de l'étage que nous venons de mentionner, une seconde terrasse beaucoup plus élevée, parcourue dans une grande partie de sa longueur par le Rio de San-Francisco qui franchit enfin l'énorme parapet et traverse la terrasse inférieure pour venir tomber à la mer. Et derrière et au-dessus de la seconde terrasse arrosée par le San-Francisco s'élève un troisième étage dont le parapet n'a point encore un nom d'ensemble, et qui n'a d'autre terme à l'ouest que le pied des Andes.

Le système des faites continus interamnéenses procède autrement : il trace une ligne sinueuse à ramifications multiples entre les versants des bassins contigus ; il donne une importance majeure à des reliefs quelquefois peu sensibles, et ne considère les plus hautes culminances qui dévient de sa ligne normale, que comme des accidents plus ou moins considérables, d'une valeur secondaire : ainsi quelques soldats dont la tête s'élève au sein de leurs bataillons, se coordonnent dans leurs lignes et leurs files sous le commandement des chefs qui exercent sur tous indistinctement une égale

autorité. Sous cet aspect, l'importance première dans l'orographie brésilienne, est acquise à la ligne flexueuse qui, des Andes à l'Atlantique, serpente entre les grands bassins de l'Amazone et de la Plata, depuis Chuquisaca jusqu'à Goyaz, et paraît devoir suivre les hauteurs qui dominent Piracatú, Formiga, Queluz, Barbazena, Ayruocá, en descendant vers Saint-Paul, pour aller expirer à Ubatuba. De ce faite principal se détachent des rameaux subordonnés qui distinguent les bassins moins importants du Paranahyba, du San-Francisco, du Parahyba-do-sul, etc.

Dans chacun de ces systèmes, comme partout et toujours, *summum jus, summa injuria* : il faut donc que le géographe éclairé sache tenir compte tout à la fois, et des reliefs généraux accusés par le cours des eaux, et des culminances montagneuses assez irrégulièrement distribuées sur ces lignes de faite, mais se correspondant entre elles suivant d'autres lois plus conformes peut-être aux révélations de la géologie. L'étude intime de leurs conditions caractéristiques d'existence n'a pas encore été accomplie sur un assez grand nombre de points, pour qu'il soit possible de tracer une esquisse irréprochable où seraient combinés avec intelligence les deux ordres de faits; cependant il nous semble que déjà les *serras* particulières se dessinent de manière à éclairer quelques conjectures précédemment hasardées, et que leurs directions respectives les classent assez bien suivant les trois grands axes

S.S.O. — N.N.E.

E. — O.

S.E. — N.O.

afférents aux trois soulèvements auxquels les géologues

attribuent l'émergence du Brésil. Sous ce rapport, la *serra d'Hybiappába* affecte, dans la nouvelle carte de Martius, une orientation qui confirme, contre la conjecture de Feldner et d'Eschwege, sa dépendance du système Chiquitéen de d'Orbigny, résultant du troisième soulèvement.

Il est dans la destinée des études qui ne peuvent se compléter que par un vaste ensemble d'observations, d'édifier prématurément, de démolir ensuite, puis de reconstruire, et de modifier encore à mesure que de nouveaux faits se constatent, les essais d'un système où tous les résultats se puissent encadrer sans effort : il ne faut pas qu'une prudence outrée arrête ces tentatives de synthèse, car c'est un des moyens par lesquels se fraye la voie qui conduit à la vérité.

N'oublions pas que l'un des éléments les plus intéressants de l'orographie, ce sont les déterminations hypsométriques, qui servent à l'appréciation exacte des hauteurs relatives tant des cimes et des plateaux que des plaines et des vallées : on trouve, à la fin du troisième volume du *Reise in Brasilien* des DD. de Spix et de Martius (1) un *Geographischer Anhang* de 40 pages, terminé par un précieux relevé des *Hohenpunkte in parisián Fuss nach den barometrischen Beobachtungen von W. v. ESCHWEGE, v. SPIX und v. MARTIUS*, où l'on compte non moins de 187 altitudes déterminées.

(1) Munich 1823 à 1831, 3 vol. in-4° et atlas.

NOTE R.

Après les indices épars dans les relations des voyageurs, et les ouvrages que nous avons déjà cités du baron d'Eschwege, nous avons à signaler plus particulièrement ici, pour les aperçus généraux de la géologie brésilienne qui y sont exposés sur une échelle graduellement élargie,

1° Les *Notes géologiques sur la province de Minas Geraes au Brésil*, par P. CLAUSSEN, insérées dans le recueil des *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles* (1), et renfermant en outre, sur la paléontologie brésilienne, les résultats de ses explorations en compagnie du D^r Lund;

2° Les *Lettres* du D^r LUND lui-même, adressées, soit à M. Victor Audoin, de l'Académie des sciences de Paris, le 5 novembre 1838 (2), soit au secrétaire de l'Institut de Rio de Janeiro les 12 janvier 1842 et 21 avril 1844 (3), touchant ses découvertes paléontologiques et les faits géologiques auxquels elles se rattachent;

3° Un article intitulé *Geologia da provincia de Santa Catharina*, extrait d'un *Mémoire historique, statistique, etc.*, de M. Charles Van LEDE, et traduit par le D^r Antoine-Marie de Miranda e Castro; inséré dans la *Revista trimensal* (4);

(1) Tome VIII, 1^{re} partie, Bruxelles 1841, in-8° : pp. 322 à 343.

(2) *Comptes rendus hebdomadaires*, tome VIII, Paris 1839, in-4° : pp. 570 à 577.

(3) *Revista trimensal*, tome IV, pp. 80 à 87; et tome VI, pp. 326 à 334.

(4) Tome VII, pp. 87 à 93, et 178 à 193.

4° Un *Mémoire sur la position géologique des terrains de la partie australe du Brésil, et les soulèvements qui à diverses époques ont changé le relief de cette contrée*, par M. A. PISSIS, présenté à l'Académie des Sciences de Paris le 27 juin 1842, et inséré dans son recueil des *Savants étrangers* (1); il en a été inséré un sommaire dans les *Comptes rendus hebdomadaires* (2), où se trouve également (3) le *Rapport* qui en fut fait à l'Académie dans sa séance du 3 juillet 1843, par M. DUFRÉNOY au nom d'une commission dont faisaient aussi partie MM. Cordier et Élie de Beaumont ;

5° Enfin, et par-dessus tout, dans la *Géologie* (4) du *Voyage dans l'Amérique méridionale* d'Alcide D'ORBIGNY (5), le chap. XII : « Considérations générales sur la géologie de l'Amérique méridionale », et le chap. XIII : « Coup-d'œil d'ensemble sur les grands faits géologiques dont l'Amérique méridionale a été le théâtre »; et le *Rapport* qui en fut fait à l'Académie des Sciences le 28 août 1843 par M. ÉLIE DE BEAUMONT au nom d'une commission dont faisaient aussi partie MM. Alexandre Brongniart et Dufrénoy (6).

(1) Tome X, Paris 1848, in-4° : pp. 353 à 413, avec 7 planches.

(2) Tome XIV, pp. 1044 à 1046.

(3) Tome XVII, pp. 28 à 38

(4) Troisième partie du 3^e volume.

(5) Paris 1842, gr. in-4° avec atlas : pp. 209 à 264, et 265 à 275.

(6) *Comptes rendus*, tome XVII, pp. 379 à 417.

NOTE S.

Que les étymologies énoncées par M. de Varnhagen soient purement conjecturales, nous n'en voulons d'autre preuve que le choix qu'il fait expressément entre celles qui pour un même mot se présentent à son esprit ou lui sont indiquées.

Telle est celle du nom des *Potyará*.

Ferdinand Denis, dans une *Lettre sur l'introduction du tabac en France*, adressée en 1847 à M. Alfred Demersay, et publiée par celui-ci dans ses *Études économiques sur l'Amérique méridionale* (1), avait naturellement rattaché à la spécialité de son sujet toutes les étymologies où le *Petun* trouvait place, et il avait, sinon précisément insinué, du moins laissé la faculté de supposer que le peuple *Potyára* pourrait bien être tout simplement une nation de *Petynguára* ou de fumeurs de tabac. Or M. de Varnhagen avait préféré, sagement selon nous, l'étymologie qui en fait des pêcheurs de crevettes (2), d'autant mieux qu'ils habitaient sur les bords du fleuve *Poting'y* (le Rio grande do Norte) dans le nom duquel il semble bien difficile de ne pas reconnaître la double racine *Poty-yg*, rivière aux crevettes; et Claude d'Abbeville (3) nous fournit des exemples répétés de dénominations où la terminaison *engouára* (*uára* avec le son nasal inchoatif) se joint à un nom de rivière ou autre indication de localité, pour en dési-

(1) Paris 1851, br. gr. in-8° : p. xxxiv.

(2) *Historia do Brazil*, p. 101.

(3) *Mission de Maragnan*, foll. 260 verso et 261.

gner les habitants. Cependant, dans un autre endroit (1), notre auteur se reprend à hésiter, ou plutôt il paraît se décider pour l'autre étymologie, en rappelant comme justification un passage de la relation d'Antoine Knivet (2) où il est parlé du grand usage que les *Petewares* faisaient du tabac. Mais toutes les relations et celle de Knivet lui-même attribuent à tous les Brasiéliens en général l'usage continuel et immodéré du tabac (3), en sorte que ce ne pouvait être un caractère spécial pour distinguer une de leurs tribus en particulier.

Il est plusieurs autres noms à l'égard desquels nous inclinons pour des étymologies différentes de celles que M. de Varnhagen a adoptées. Il explique *Tibirá* par infâmes et *Tabajára* par domiciliés (4) : il nous semble préférable de reconnaître dans ces appellations, comme dans celles de *Tamóyo* et de *Temiminó*, une

(1) *Historia do Brazil*, p. 311 a et b.

(2) *The admirable adventures and strange fortunes of master Antonie Knivet, which went with master Thomas Candish in his second voyage to the South Sea*, 1591. — Dans PURCHAS, tome IV, pp. 1201 à 1242 : spécialement p. 1226.

(3) LÉRY, pp. 212 à 214. — SOARES, p. 176. — KNIVET, p. 1228.

(4) FIGUEIRA (*arte da lingua brasilica*, Lisbonne 1687, très petit in-8° : p. 77) donne le mot « *Tebira*, nefando », et le *Diccionario portuguez e braziliiano* de 1793, p. 54, donne à son tour « nefando, *Tiviro* ». — Figueira, p. 76, nous offre « *Tába*, aldea », et le Dictionnaire, p. 9 : « Aldea, *Tába* » ; et p. 71 : « Senhor, *Jára* » : d'où *Tába-jára*, Seigneur de village. — Fr. FRANCISCO DOS PRAZERES MARANHÃO (*Collecção de Etymologias Brazílicas*, dans la *Revista trimestral*, tome VIII, 1^{er} de la 2^e série, pp. 69 à 81) explique de même (p. 79) « *Tába-jára*, Senhor da Aldea », sans donner, suivant nous, plus de poids à cette interprétation.

allusion directe à des relations de parenté ; pour nous, *Tybyrá* représente les puînés (1), et *Tobaiára* les beaux-frères (2), ce qui fait rentrer ces mots dans un système général de dénominations corrélatives aux fractions successivement détachées d'une même race, dont la marche pourrait ainsi être suivie depuis le point de départ où étaient restés les aïeux (les *Tamoyos* voisins de Rio de Janeiro), jusqu'à celui où s'étaient avancés les derniers parents ou alliés (les *Tobajaras* des montagnes d'Hybiappaba).

NOTE T.

Passons en revue les nations indigènes que Gabriel Soares nous décrit à part de la masse générale des peuples de race Toupi.

« Os Goaitacazes... antigamente partião, pela banda »
 » da Costa do mar, da banda do sul com os Tomoyos,
 » e dá do norte com os Papanazes, que viviam entre
 » elles e os Tupiniquins..... Estes indios tem a côr mais
 » branca que os que dissemos atraz, e tem diferente
 » lingoagem (3). »

(1) FIGUEIRA, *ubi supra*, p. 75 : « *Tybyra*, irmão mais moço do varão ».

(2) *Diccionario portuguez e brasiliano*, p. 25 : « *Cunhado* do homem, *tobajára*. »

(3) Gabriel SOARES, *Noticia do Brazil*, cap. XLV : pp. 64-65 de l'édition de Lisbonne, ou p. 77 de l'édition donnée par Varnhagen dans la *Revista trimensal* de Rio de Janeiro.

» Os Papanazes..... cuja linguagem entendem os
» Tupiniquins e Guaitacazes, ainda que mal (1). »

« Os Goainazes..... tem continuamente guerra com
» os Tamoyos de uma banda, et com os Carijós da ou-
» tra..... A linguagem deste gentio e diferente da de
» seus visinhos, mas entendese com os Carijós (2). »

« Os Carijós são contrarios dos Guaianazes..... Esta
» gente e de bom corpo ; cuja linguagem e diferente
» da de seus visinhos (3). »

Voilà bien quatre nations, désignées comme étrangères à la race Tupi, et non comprises cependant parmi les Tapuyas, quoique ayant chacune sa langue propre ; toutefois quelque incertitude semble exister encore sous ce dernier rapport, en ce sens que la différence énoncée du langage pourrait à la rigueur n'être qu'une simple diversité de dialecte : M. de Varnhagen, dans son commentaire sur Gabriel Soares, fait remarquer, à propos des Papanazes, que puisque leur langue était entendue, quoique difficilement, par les Goaitacazes et les Tupiniquins, c'est qu'il y avait une parenté générale entre le Papaná, le Goaitacá et le Tupi (4).

Il est à observer de même, quant aux Goaianazes et aux Carijós, que puisqu'ils s'entendaient entre eux, et que nous avons d'un autre côté des témoignages qui

(1) SOARES, *ubi supra*, cap. XLVI : p. 65 éd. de Lisb., ou p. 78 éd. de Rio.

(2) IDEM, *ibidem*, cap. LXIII, p. 85 éd. de Lisb., ou pp. 99-100 éd. de Rio.

(3) IDEM, *ibidem*, cap. LXVIII : p. 89 éd. de Lisb. ou pp. 103-104 éd. de Rio.

(4) *Revista trimestral*, tome XIV, p. 376, n° 46 ; voir aussi p. 379, n° 68.

affirment la parenté du Carijó avec le Tupi (1), il s'en suit que le Goianá et le Carijó doivent aussi, comme le Goaitacá et le Papaná, être comptés parmi les dialectes du Tupi.

Il ne se présente pas d'incertitude semblable à l'égard des Ubirajáras :

« Pelo sertoão da Baía alem do Rio de Sam-Francisco...
» vive uma certa nação de gente barbara, a que cha-
» mam Ubirajáras, que quer dizer senhores dos páos ;
» os quaes se naõ entendem na linguagem com outra
» nenhuma nação do gentio (2). »

Voilà bien un peuple étranger, ayant une langue complètement inintelligible à tous les autres peuples du Brésil, et qui cependant n'est pas compté parmi les Tapuias.

Venons aux Tapuias eux-mêmes.

« Os Tapuias..... he o mais antigo gentio que vive
» nessa costa ; do qual ella foi toda senhoreada desde
» a boca do rio da Prata até à do rio das Amazonas,
» como se vê do que està hoje povoado e senhoreado
» delles... onde atégora vivem divididos em bandos (3)...
» costumes e linguagem ... Os mais chegados Tapuias
» aos povoadores da Baía são uns que se chamiam de
» alcunha os Maracás..... O qual gentio falla sempre

(1) LÉRY, p. 354. — KNIVET, p. 1232.

(2) SOARES, *ubi supra*, cap. CLXXXII : p. 311 éd. de Lisb., ou pp. 347-348 éd. de Rio.

(3) *IDEM*, *ibidem*, cap. CLXXXIII : pp. 312-313 éd. de Lisb., ou p. 349 éd. de Rio.

» de papo tremendo com a falla, e não se entende com
» outro nenhum gentio que não seja Tapuia (1).....
» Pelo sertão.....estam umas serras que se estendem....
» mais de duzentas legoas, todo povoado de Tapuias
» contrarios destes..... que se dizem os Maracás; mas
» todos fallam, cantam e bailam de uma mesma fei-
» ção (2).

La nationalité des Tapuias est ici bien déterminée :
ils ont parmi eux des tribus distinctes, mais une langue
commune.

Une tribu seulement, celle des Aimorés, qui a long-
temps vécu loin de toutes les autres, a perdu sa langue
native et s'en est créé une autre :

« Os Aimorés..... descendem..... de outros gentios
» a que chamam Tapuias, dos quaes nos tempos
» d'atraz..... foram-se para umas serra mui asperas.....
» onde residiram muitos annos sem verem outra gente;
» e os que destes descenderam vieram a perder a lin-
» guagem, e fizeram outra nova que se não entende de
» nenhuma outra nação do gentio de todo este estado
» do Brazil..... A sua falla e rouca da voz, a qual ar-
» rancan da garganta com muita força, e não se poderá
» escrever, como Vasconço (3). »

(1) SOARES, *ibidem*, cap. CLXXXIV : pp. 313-314 éd. de Lisb., ou
p. 330 éd. de Rio.

(2) IDEM, *ibidem*, cap. CLXXXV : p. 315 éd. de Lisb., ou p. 351
éd. de Rio.

(3) IDEM, *ibidem*, cap. XXXII : pp. 46-47 éd. de Lisb., ou pp. 57-
58 éd. de Rio.

NOTE U.

Cela est amplement exposé dans les ouvrages de Jean de Léry (1) et de Thevet (2), où Jean De-Laet (3) en a puisé l'indication, dans laquelle la sagacité d'Alexandre de Humboldt (4) a trouvé toute une révélation historique si ingénieusement signalée par une comparaison des Caraïbes du Brésil aux Chaldéens de l'antique Asie.

M. de Varnhagen lui-même a écrit, sans paraître en apercevoir toute la portée, cette phrase si gravement significative : « A tradição recolhida da bocca dos Indios em tantos pontos do Brazil e por autoridades » différentes (Thevet, Lery, e o celebre jesuita Nobrega) » e concorde em asseverar que parte dessa civilização, » e sobre tudo a cultura e preparação da mandioca, » fôra trazida por um barbado alienigena de quem con- » servavam grata memoria. Chavamam-lhe *Sumé*; e » outros o designavam somente por *Caryba*, nome que » em signal de respeito, davam tambem no principio » aos Europeos (5) ». Quel indice plus frappant se pourrait-il rencontrer que les Caraïbes étaient adven- tices et apportaient la civilisation ?

Ce dernier trait est peut-être ici un reflet de ce que rapporte le vieux voyageur Jean Allefonsce de Xaintonge,

(1) *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, pp. 268 à 283.

(2) *Cosmographie universelle*, Paris 1575, in-fol. : pp. 913 à 918.

(3) *Novus orbis, seu descriptionis Indiae occidentalis libri XVIII* Leide 1633, in-fol. : p. 543.

(4) *Voyage aux Régions équinoxiales*, in-8° : tome IX, pp. 40 à 53.

(5) *Historia do Brazil*, p. 135.

cité à ce propos par Ferdinand Denis en annotation à un fragment de Thevet qu'il a reproduit dans sa brochure sur *Une fête brésilienne* (1). Nous avons remarqué en effet, dans une copie que M. Margry nous a obligamment communiquée de la *Cosmographie* manuscrite de ce navigateur, sur lequel nous reviendrons (2), cette déclaration formelle en parlant des Brésiliens : « Et nous appellent nous aultres François Caraybbes. » Cela ressort aussi de nombreux passages d'Yves d'Évreux (3) et notamment de ces phrases toupinambas par lui rapportées : « *Aourt ugar-ouassou Karaybe*, » voilà de grands navires de France qui viennent (4)», et « *γ katou Karaybe*, les Français sont bons (5). »

Cette désignation a été considérée aussi par les Portugais comme applicable à eux-mêmes, car on trouve dans le *Diccionario portuguez e brasiliano* anonyme (p. 20) un article ainsi conçu : « BRANCO Portuguez, Cary'ba. » Et les Espagnols en peuvent dire autant de leur côté, puisque dans le premier voyage d'Amérique Vespuce avec les Castellans, nous trouvons, à propos des indigènes de la côte de Paria, cette mention expresse : « E ci chiamavano in lor lingua *Carabi*, che vuol dire » uomini di gran savidoria » (6).

(1) « Fragment d'une théogonie brésilienne recueilli au xvi^e siècle », p. 84, à la note.

(2) Voir ci-après la note Z.

(3) *Suite de l'Histoire des choses plus mémorables advenues en Maragan* ; passim.

(4) IDEM, *ibidem*, fol. 236 recto.

(5) IDEM, *ibidem*, fol. 239 verso.

(6) BANDINI, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci*, p. 27. — CANOVAI *Viagi d'Amerigo Vespucci*, p. 45.

NOTE V.

Le bon accueil que les Français recevaient des indigènes, constaté par les anciennes relations, s'explique naturellement, ainsi que les Tupinambás le disaient expressément à Hans Staden (1), par la nature même de leurs expéditions purement commerciales : venant en amis, non en conquérants, ils étaient reçus avec sympathie, et trouvaient de parfaits alliés dans ces populations sauvages qui se montraient au contraire rebelles au joug portugais. L'anglais Antoine Knivet (2) se déclare français, et les Tamoyos qui venaient de massacrer ses compagnons portugais, lui disent : « Ne crains rien, car tes ancêtres ont été nos amis, et nous les » leurs ; tandis que les Portugais sont nos ennemis et » nous font esclaves ; ce pourquoi nous avons agi en- » vers eux comme tu l'as vu ». Aussi Knivet recommande-t-il, dans les rapports avec les indigènes, de commencer par les assurer qu'on ne vient pas, comme les Portugais, pour prendre leurs femmes et leurs enfants, et les faire esclaves.

Dans le *Discorso d'un gran capitano di mare* que nous a conservé Ramusio (3), se trouve, à la fin de l'article

(1) *Véritable histoire et description d'un pays habité par des hommes sauvages dans le Nouveau Monde*, dans la Collection de *Voyages, relations et mémoires*, etc. de M. Henri Ternaux ; Paris 1837, in-8° : chap. XXIV, p. 110.

(2) Dans PURCHAS, tome IV, pp. 1217 et 1237.

(3) *Navigazioni et viaggi*, tome III, foll. 423 à 433, et spécialement fol. 428 F. — Sur l'auteur de ce *Discorso*, voir ci-après la note BB.

du Brésil, la réflexion suivante : « Se volesse (il re
» Francesco) dar la briglia alli mercatanti del suo paese,
» loro conquistariano i traffichi et amicitie delle genti
» di tutte quelle terre nuove in quattro o cinque anni,
» et il tutto per amore et senza forza, et sariano pe-
» netrati piú á dentro che non hanno fatto li Porto-
» ghesi in cinquanta anni (1), et li popoli di dette terre
» li discacciariano come suoi nimici mortali : et questa
» è una delle ragioni principali, per laquale non vo-
» gliono che li Francesi vi conversino, imperoche dopo
» che li Francesi praticano in qualche luogo, non si
» dimandan piú Portoghesi, ma quelli del paese gli
» hanno in abiettionne et dispregio. »

La relation sommaire de Daniel de la Ravardière dont Diègue de Campos a inséré une traduction dans ses mémoires (2), témoigne de la conduite pacifique et conciliante des Français, qui avaient su réunir des nations auparavant ennemies, et inspirer à toutes, par leur loyauté, une confiance qui contrastait avec la suspicion trop justifiée qu'elles manifestaient à l'égard des Portugais (3).

Les Brasiiliens ne faisaient pas difficulté de s'embar-

(1) Si les *cinquanta anni* ne proviennent pas d'une simple inadvertance de lecture de 50 pour 40 ou même pour 30, il faudra y reconnaître une locution indéterminée, employant la progression décuple de *cinq* à *cinquante* pour exprimer un temps beaucoup plus court comparativement à un temps beaucoup plus long ; car de fait, l'auteur écrivait ceci en 1539, et la découverte ne remontait qu'à 1500.

(2) *Jornada do Maranhão*, dans la collection académique des *Noticias ultramarinas*, Lisbonne 1812, petit in-4° : tome I, n° III, pp. 113 à 116.

(3) *IBEM*, *ibidem*, pp. 98-99, et 102-103.

quer sur nos vaisseaux pour venir en France, si bien qu'à l'occasion d'une visite de Henri II et Catherine de Médicis à Rouen, le 1^{er} octobre 1550, il s'en trouva jusqu'à cinquante, Tobaiaries et Toupinambas, pour figurer, avec deux cent cinquante Français habitués à leur pays et à leurs coutumes, qui se mêlèrent à eux, nus et tatoués comme eux de rocou et de genipa, pour figurer dans les fêtes que la ville donnait aux royaux visiteurs, ainsi qu'il est rapporté dans une relation imprimée l'année suivante à Rouen en un petit volume in-4°, dont extrait en cette partie a été reproduit par M. Ferdinand Denis sous le titre de *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, avec de nombreuses et intéressantes annotations.

NOTE X.

Le milanais Pierre-Martyr d'Anghiéra, que Bettinelli (1) signale comme médecin du roi de France Louis XI et son envoyé à Rome, vint en 1487 s'établir en Espagne, où il fut plus tard protonotaire apostolique et membre du conseil des Indes. Outre un recueil posthume de ses lettres (2), au nombre de 813, distri-

(1) *Del risorgimento d'Italia negli studj, nelle arti e ne' costumi dopo il mille*; Bassano 1775, 2 vol. in-8° : tome I, pp. 307 et 337.

(2) *Opus epistolarum Petri Martyris Anglerii, mediolanensis*; Alcalá 1530, in-folio. — Réimprimé en 1670, dans le même format, chez Daniel Elzevir à Amsterdam, par les soins du célèbre Charles Patin. — Un biographe (voir l'article MARTYR dans la *Biographie universelle* de Furne, Paris 1833, 6 vol. grand in-8°, tome III, p. 1898), ne se

buées en 38 livres (un par année depuis le commencement de 1488 jusqu'au milieu de 1525), et parmi lesquelles il en est de très intéressantes pour l'histoire de l'Amérique (1); outre quelques autres opuscules dont il n'est pas nécessaire de s'occuper ici (2); nous avons de lui un livre aussi important que renommé, celui des Décades océaniques (dont le nombre, successivement accru, s'élève jusqu'à huit) de l'ensemble desquelles il n'existe non plus que des éditions posthumes (3). Il n'a été publié, de son vivant, que les

souvenant pas de la distinction à faire entre deux écrivains du nom de Pierre Martyr, ainsi que l'avait recommandé Vossius (*De historicis latinis*, Leyde 1651, in-4° : p. 671) attribue au plus jeune, c'est-à-dire au florentin Pierre Vermigli, les lettres du milanais Pierre Martyr d'Anghiéra imprimées en 1670 chez Elzevir avec un supplément de Ferdinand del Pulgar. — Alexandre de Humboldt a inséré un petit traité spécial *Des lettres de Pierre Martyr d'Anghiéra* dans les « Notes » et éclaircissements pour la section I » de son *Histoire de la Géographie du Nouveau Continent* (tome II, note A, pp. 279 à 294).

(1) MEUSEL (*Bibliotheca historica*, tome III, partie I, p. 272) signale particulièrement les lettres numérotées 130, 133, 142, 144, 146, 152, 156, 158, 164, 168, 202, 532, 545, 549, 551, 560 et 562. — HUMBOLDT, (*ubi supra*, pp. 290 à 292) montre que la lettre 152 a été dérangée de sa véritable place, et portée en 1493 tandis qu'elle est réellement de 1494; et il fait des observations analogues sur la lettre 168 et la lettre 202.

(2) *De Insulis nuper inventis et de moribus incolarum earumdem.* — *De legatione Babylonicâ libri III.*

(3) Petri Martyris ANGLERII *De orbe novo decades octo*, Alcalá 1530, in-folio gothique. — Seconde édition dans le même format, Paris 1536. — Troisième édition, revue et annotée par Richard Hakluyt, Paris 1587, in-8°. — D'après la première édition fut rédigé un abrégé italien compris dans un volume in-4° imprimé à Venise en 1534,

trois premières, les seules dont nous ayons intérêt à parler.

Anghiéra, répondant aux questions que lui adressait de Milan son ancien patron le cardinal Ascagne Sforce, sur les nouvelles découvertes qui venaient de s'accomplir, lui écrivit d'abord le 13 novembre 1493, puis le 29 avril 1494, deux lettres qui circulèrent dans les cours étrangères, et dont le roi de Naples Frédéric III lui fit plus tard demander une suite, par son neveu le cardinal Louis d'Aragon, à qui Pierre-Martyr remit en conséquence une série de sept autres cahiers recueillis hâtivement par un scribe sous sa dictée, et accompagnés d'un billet d'envoi daté du 23 avril [1501]. Il écrivit dix ans après, pour Ignigue Lopez de Mendoza comte de Tendilla, vice-roi de Grenade, un dixième livre, complétant ainsi sa première décade océanienne (1).

L'envoyé romain à la cour d'Espagne, Galéas Bottrigari (2), réclama à son tour, au nom de Léon X, une

dont il forme la première partie sous le titre de *Sommario dell' historia delle Indie occidentali, cavato da' libri scritti dal signore D. Pietro Martyre milanese, etc.*; reproduit par Ramusio au commencement de son troisième volume (foll. 1 à 43).

(1) Il avait d'abord restreint son ix^e livre exclusivement au récit de l'expédition de Vincent Pinçon, qui en forme aujourd'hui la première moitié; et le surplus, consacré à ce qu'il appelle « De superstitionibus » insularium solutum per se libellum », complétait provisoirement la décade, à titre de x^e livre; mais il réunit plus tard cette deuxième partie à la précédente et ajouta le x^e livre actuel. La trace de ces arrangements successifs est demeurée très visible dans l'ouvrage, où ils sont d'ailleurs explicitement rappelés.

(2) C'est ce même Galéas Bottrigari que Hakluyt nomme expressément comme étant le « gentilhuomo grandissimo philosopho et ma-

continuation de cette histoire du Nouveau Monde, et Pierre-Martyr rédigea pour l'illustre pontife une seconde décade, datée du 14 décembre 1514; puis sur de nouvelles incitations il en écrivit une troisième, en partie (au moins jusqu'au sixième livre) dans le courant de l'année 1515 (1), et les derniers livres en 1516, si bien qu'il en put adresser une copie au nouveau roi Charles-Quint, avec une épître datée de Madrid le 30 septembre 1516; ce qui ne l'empêcha pas d'ajouter encore quelques pages de rédaction pour y faire entrer les dernières nouvelles qui lui étaient apportées le 14 octobre suivant (2).

La première édition de ces trois décades parut cette même année 1516 en un volume in-folio; elle fut reproduite en pareil format à Paris en 1532 et à Bâle en 1533, puis à Cologne en 1574, in-8° : cette dernière édition est la plus répandue de celles des trois décades (3).

» thematico... il nome del quale per suoi rispetti non si dice », que Ramusio avait rencontré en 1549, chez son ami Fracastor à sa villa de Caffi, discourant si doctement de haute géographie et de découvertes (*Navigazioni et viaggi*, tome III, fol. 413 A) et rapportant d'anciennes conversations avec Cabot (*Ibidem*, foll. 414 D et 415 A). La négation de Biddle à ce sujet (*Memoir of Cabot*, pp. 18-19) ne nous semble pas concluante.

(1) « Martio mense anni futuri MDXVI puto ad explorandum » discessurum », dit-il de Cabot (Décad. III, lib. VI, p. 268).

(2) « Hæc aîunt qui ex Dariene referunt : hæc refero ». Ainsi terminait-il son livre (p. 323); mais il reprend après coup : « Pridiè » Idus Octobris hujus anni MDXVI, Rodericus Colmenares de quo » suprâ et Franciscus quidam dictus De la Puente ad me venerunt »,... etc.

(3) C'est celle à laquelle se réfèrent tous les renvois du présent écrit.

Il existe, de la première décade, la seule qui nous intéresse véritablement dans la question actuelle, une première édition séparée, comprenant aussi quelques autres opuscules d'Anghiéra (1), donnée sans son aveu (2), à Séville en 1511, en un volume in-folio, par Antoine de Lebrija, l'intime ami, et le trop élégant correcteur, dit-on, de la latinité de l'écrivain original. Quelques bibliographes (3) ont cru à la réalité d'une édition semblable, de 1500, qui n'a probablement d'existence que dans une transcription fautive du millésime 1511.

Ce qui est plus certain, c'est que le manuscrit de cette première décade, telle qu'elle avait été disposée au 23 avril 1501, ayant été libéralement communiqué par l'auteur à quelques ambassadeurs étrangers, fut indiscrètement copié et traduit en italien, dès la même année, par Ange Trévisan, chancelier de la légation vénitienne (4), et envoyé à mesure au patrice Dominique

(1) *Petri Martyris ab Angleria mediolanensis Opera : Legatio Babylonica, Oceani decas, poemata, epigrammata*; volume d'une rareté moins grande que ne l'indiquent certains bibliographes.

(2) « *Duas decades addidi primæ quæ me inconsulto prælis fuit impressorum exposita* », dit-il dans son épître du 30 septembre 1516 à Charles-Quint.

(3) MEUSEL, *ubi supra*, tome III, part. 1, p. 273. — Voir aussi MORELLI, *lettera rarissima*, p. 43.

(4) Anghiéra en eut connaissance longtemps après, par la collection de Vicence de 1507, et il attribuait le larcin à Cadamosto, dont le nom figure au commencement de cette collection : « *Ex tribus meæ decadis primis libellis... scriptitata ea excerpsit et suffuratus est... Potuit et fortè apud oratorem aliquem venetum in eos libros incidisse. Celebres namque viri ab illustrissimo Senatu illo missi sunt*

Malipiero, ainsi que le démontrent quatre lettres d'envoi parvenues jusqu'à nous, et citées, après Foscarini, par Morelli ainsi que par Zurla (1). Et cette version d'Ange Trévisan fut imprimée à Venise en 1504 par Albertin Vercellese da Lisona, en un petit volume in-quarto intitulé : *Libretto di tutta la navigazione dei Re di Spagna delle isole et terreni nuovamente trovati* ; livre rarissime, dont un exemplaire se trouvait en 1818 en la possession de l'abbé Morelli (2).

Ce petit volume publié en 1504, de la version italienne faite en 1501 par Ange Trévisan, sur la première rédaction latine de Pierre-Martyr, avant les retouches de style du puriste Antoine de Lebrija, conserve, à ce point de vue, une importance toute particulière, qui s'est perpétuée dans les reproductions successives dont il nous reste à parler.

Et d'abord, il devint un des éléments de la précieuse collection donnée à Vicence trois ans après par Fracanzio de Montalboddo, sous le titre de *Paesi novamente ritrovati et Novo mondo da Alberico Vespucci fiorentino intitolato*, et plusieurs fois réimprimée ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut (3), mais dont toutes les édi-

» ad reges hos Catholicos : quibus ego ipse illa ostendebam libens,
 » utque exemplaria ab eis caperent facillè assentiebar ». (Decad. II,
 lib. VII, p. 178.)

(1) FOSCARINI, *Della letteratura veneziana*, Padoue 1752, in-fol. : p. 427. — MORELLI, *lettera rarissima*, pp. 43 à 46. — ZURLA, *Di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani*, tome II, pp. 362 à 363.

(2) MORELLI (*ubi supra*, p. 44) l'avait vu autrefois dans la riche bibliothèque Canonici ; il en devint possesseur plus tard (ZURLA, *ubi supra*, tome II, p. 108).

(3) Voir ci-dessus la note H.

tions sont plus ou moins rares, et dont une exacte réimpression serait encore fort désirable. Cette collection est distribuée en six livres, dont les trois premiers sont relatifs aux navigations portugaises autour de l'Afrique jusqu'à Calicut (Cadamosto, Cintra, Gama, Cabral) ; la rédaction d'Ange Trévisan forme le quatrième livre ; la lettre de Vespuce à Médicis, contenant la relation détaillée de son troisième voyage, remplit le cinquième livre ; et enfin dans le sixième sont réunies diverses lettres adressées de Portugal et d'Espagne en Italie, et la relation de Joseph l'Indien.

Il existe dans la bibliothèque Magliabecchi de Florence, un exemplaire de cette collection vicentine grossi de nombreuses additions, de manière à former deux volumes, l'un des navigations orientales, intitulé *Niccolò Conti* parce que la relation de ce voyageur est placée en tête ; l'autre, des navigations occidentales, intitulé *Alberico* à cause de la relation de Vespuce qui y est contenue (1) : parmi les pièces ainsi recueillies, il en est dont la date descend jusqu'en 1524 (2). Baldelli a reconnu que le compilateur de ce gros recueil fut le vénitien Alexandre Zorzi ; mais nous craindrions de donner à la formation de ce curieux exemplaire d' amateur une signification trop étendue si nous admettions, malgré les énonciations précises de toutes les éditions, qu'il fallût reconnaître, comme le veut M. de Humboldt (3), ce même vénitien Zorzi, au lieu de Fracanzio

(1) BALDELLI, *Storia del Milione*, p. xxxii.

(2) IDEM, *ibidem*, pp. xxxiv-xxxv.

(3) *Géographie du Nouveau Continent*, tome IV, pp. 79-80 et 97.

de Montalboddo, pour le véritable rédacteur de la collection vicentine de 1507.

Cette collection de 1507 fut traduite en latin par le frère Archange Madrignan, moine cistercien de Clairvaux (1), sous le titre de *Itinerarium Portugallensium e Lusitania in Indiam et inde in occidentem et demum ad aquilonem*, publié à Milan le 1^{er} avril 1508 en un volume in-folio de 88 feuillets chiffrés. Biddle (2) a signalé le peu d'exactitude de cette traduction, qui est devenue presque exclusivement le texte vulgaire du recueil, depuis que Simon Grynée en a multiplié les éditions, successivement grossies par l'addition de relations nouvelles (3), sous le titre de *Novus orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum*, in-folio, Bâle 1532, Paris 1532, puis encore Bâle 1537 et 1555, outre une reproduction in-12 à Rotterdam, en 1616, des parties spécialement américaines. Il y a de plus une traduction allemande, faite sur l'édition latine de 1532, et publiée à Strasbourg en 1534, in-folio (4).

(1) « Archangelus Madrignanus Carevalensis, ordinis Cisterciensis » dans l'épître dédicatoire au président de Dauphiné vice-chancelier de Milan; « Interprete Archangelo Madrignano mediolanense monacho Carevallensi » en tête du texte traduit. Il nous paraît hors de doute qu'il faut lire *Clarevallensis*, *Clarevallensi*, et qu'il s'agit de la maison de Clairvaux en l'ordre de Cîteaux, *ordinis Cisterciensis*.

(2) *A memoir of Sebastian Cabot*, pp. 239 et 251-252.

(3) Le *Novus Orbis* de Paris 1532 contient déjà dix articles de plus que l'*Itinerarium Portugallensium*; celui de Bâle 1555 en a encore cinq en sus.

(4) *Die Neue Welt der Landschaften und Insulen so bis hicher allen alten Weltbeschreibern unbekandt, y yüngst aber von den Portugalesern und Hispaniern im Niedergenglichen Meer erfunden.*

Le recueil de Fracanzio avait déjà été directement traduit en allemand sur l'édition italienne originale, par Jobst Ruchamer, et publié dès 1508 à Nuremberg en un volume in-folio intitulé *Neue unbekante Landte und ein neue Weltde in kurtz vergangener Zeyth erfunden.*

Il existe une version française imprimée plusieurs fois à Paris, toujours sans date, en un petit volume in-quarto portant ce titre : « S'ensuyt le nouveau monde » et navigations faictes par Emeric de Vespuce florentin, des pays et isles nouvellement trouvez, auparavant à nous incogneuz, tant en l'Ethiope que Arrabie, Calichut et aultres plusieurs régions estranges. Translaté de ytalien en langue françoise par Mathurin du Redouer licencié ès loix. » — L'une de ces éditions, la plus ancienne peut-être, n'offre d'autre révélation d'imprimeur que cette mention, à la fin de la table : « On les vent à Paris en la rue neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'Escu de France », ce qui désigne avec certitude l'imprimerie de Jean Trepperel, passée à sa veuve depuis 1493 (1) : c'est un volume de 88 feuillets chiffrés, plus quatre feuillets préliminaires non chiffrés. Une autre édition de 132 feuillets, avec le nom de Galliot du Pré, a un privilège daté du 10 janvier 1516 (2); d'autres portent les noms de Jean Janot, de Denis Janot, de Philippe le Noir (3).

(1) Ambroise Firmin Didot, article *Typographie*, dans l'*Encyclopédie moderne*, Paris 1847 à 1852, 27 vol. in-8; tome XXVI, p. 745.

(2) BRUNET, *Manuel du libraire*, tome IV, p. 599. — TERNAUX, *Bibliothèque américaine*, n° 17.

(3) BRUNET, *ibidem*. — Les noms de Jean et Denis Janot impliquent, suivant sa remarque, une date antérieure à 1521 pour le premier, postérieure pour le second.

NOTE Y.

La huitième des questions posées dans l'enquête poursuivie au nom du Fisc, énonçait que « Diego de » Lepe é los que con él fueron otro viage, descubrieron » desde la dicha punta (cabo de San Agustin) la costa » que vuelve fácia el mediodia ó el sur, fasta el término » que agora está descubierto » (1). — Arias Pérez déclara que lui-même revenant du cap Saint-Augustin, se croisa avec l'expédition de Lepe « é que por la infor- » macion que dél hubieron, fueron adelante é doblaron » la punta de San Agustin, é fueron à la vuelta del sur, » é descubrieron la costa por su industria é saber, é » fué así como en la pregunta se contiene » (2).

Arias Pérez parle plus spécialement du navire conduit par le commandeur Francisco Velez, de Moguer, avec lequel il communiqua (3). Or dans un autre document cité par Muñoz et par Navarrete (4), savoir, l'avis formulé, à la date du 13 novembre 1515, par la commission de cosmographes et de pilotes réunie à Séville pour vérifier la démarcation hispano-portugaise et corriger le tracé des cartes officielles (5); parmi les déclara-

(1) NAVARRETE, *Viages y descubrimientos*, tome III, p. 553.

(2) IDEM, *ibidem*, p. 555.

(3) « Lo contenido en la dicha pregunta descubrieron Francisco Velez » comendador vecino de Moguer [y los que con él fueron], é lo descubrieron al tiempo que este testigo habia venido de descubrir su viage », (*ibidem*.)

(4) NAVARRETE, *ubi supra*, tome III, pp. 319-320 et 594-595.

(5) HERRERA, *Historia de las Indias*, Déc. II, lib. 1, cap. xij : p. 18.

rations relatives à la position du cap Saint-Augustin données par Sébastien Cabot, Jean Vespuce, André et Ferdinand de Morales, Nuño Garcia, etc., nous avons celle du pilote royal Jean Rodriguez Serrano, qui seize ans auparavant, c'est-à-dire précisément à la fin de 1499, était parti de Séville avec l'expédition de deux caravelles où se trouvait comme capitaine le commandeur Alonso Velez de Mendoza, de Moguer, laquelle se rendit par les Canaries et le Cap Vert au cap Saint-Augustin, qu'elle doubla (1). Malgré la différence de prénom, il paraît impossible de ne pas reconnaître de part et d'autre un seul et même commandeur Velez, de Moguer, capitaine de l'une des deux caravelles dont l'autre était sous la conduite directe de Diègue de Lepe; et ce Jean Rodriguez Serrano, alors pilote royal, semble ne pouvoir être, non plus, autre que le pilote Jean Rodriguez qui avait expressément fait partie de l'expédition de Lepe (2).

Or un renseignement curieux qui vient s'ajouter à ces faits, c'est que Vespuce, revenu en juin 1500 à Séville, écrivait le 18 juillet suivant à Laurent de Médicis : « Qui m'armano tre navili perchè nuovamente vadia a » discoprire, e credo che istaranno presti a mezzo settembre » (3); que pendant ce temps le commandeur

(1) « Ha 16 años [poco mas ó menos que parti desta dicha ciudad » [de Sevilla] en dos caravelas, que fue por capitán Alonso Velez de Mendoza; y desde Canarias se dirigieron á las islas de Cabo Verde, » y de allí al Cabo de S. Agustín y le doblaron ». (NAVARRETE, *ut supra*, pp. 594-595).

(2) *IDEM*, *ibidem*, tome III, p. 553.

(3) BANDINI, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci*, p. 84 (ou dans CA-
NOVAI, p. 67). — Conf. NAPIONE, *Esame critico*, p. 27, ad calcem.

Alphonse Velez de Mendoza, de Moguer, traitait d'une expédition projetée, dont la capitulation fut signée à Séville les 20, 21, 22 juillet et 18 août (1), mais ne paraît pas avoir eu d'autre suite; et qu'enfin le 15 novembre suivant était expédiée à Diègue de Lepe l'autorisation royale de faire un nouveau voyage avec trois caravelles (2), les mêmes peut-être dont avait parlé Vespuce et dont l'armement pouvait avoir été entravé par les embarras financiers de Lepe (3).

NOTE Z.

Il est arrivé plus d'une fois à l'orgueil national portugais de revendiquer historiquement comme siens des hommes que la politique exclusive et jalouse de ce peuple avait autrefois tenté de retenir ou d'appeler à son service, à raison de l'habileté qu'ils avaient acquise dans les navigations lointaines. Ainsi nous paraît-il en avoir été de l'espagnol Jean Diaz de Solis (4), d'origine asturienne, et déclaré natif de Lebrija par ceux-là mêmes qui étaient à portée d'être le mieux instruits.

Pareillement en a-t-il été du français Jean Alfonse (ainsi écrivait-il lui-même) de Saintonge, l'*excellent pilote* (5) que Roberval eut avec lui dans son expé-

(1) NAVARRETE, *ubi supra*, tome II, pp. 247 à 252.

(2) IDEM, *ibidem*, tome III, p. 81.

(3) IDEM, *ibidem*, tome III, pp. 80-81.

(4) Voir ci-dessus la note J.

(5) « Sir John Francis de la Roche, knight, lord of Roberval, appointed by the king as his Lieutenant general in the countreis of

dition au Canada, partie de la Rochelle le 16 avril 1542 et ramenée en France deux ans après par Jacques Cartier : Hakluyt nous a conservé « An excellent Ruttier » shewing the course from Belle-Isle, Carpont and the » Grand Bay up the river of Canada for the space of » 230 leagues, observed by John Alphonse of Xanctoigne, chiefe pilote to monsieur Roberval, 1542 » (1). — Le P. de Charlevoix, dont la véracité est généralement tenue en médiocre estime, énonce dans son *Histoire de la Nouvelle France*, précisément dans un passage dont l'inexactitude sous d'autres rapports est bien reconnue, que Roberval, remontant le Saint-Laurent, « envoya un de ses pilotes nommé Alphonse, né en » Portugal selon les uns et en Galice suivant les autres, » chercher au-dessus de Terre-Neuve un chemin aux » Indes Orientales » (2). Cette nationalité de par delà les Pyrénées pourrait bien avoir été forgée à l'étourdie sur le nom de *Xanctoigne* imprimé dans Hakluyt, et qu'on aurait pris pour celui de la ville espagnole de Santoña, petit port sur la côte des Asturies, au lieu d'y reconnaître, ainsi qu'il convient, non, à la vérité, la province française de Saintonge comme on le pense vulgairement, mais bien le village ou pays (*pagus*) de même nom, près de Cognac.

» Canada, Saguenay and Hochelaga, . . . accompanied with divers » gentlemen of qualitie . . . and John Alphonse of Xanctoigne an excellent pilot, set sayle from Rochel the 16 of april 1542. » (HAKLUYT, *Voyages*, tome III, p. 240.)

(1) IDEM, *ibidem*, tome III, pp. 237 à 240.

(2) CHARLEVOIX, *Histoire et description de la Nouvelle France*, Paris 1744, 3 vol. in-4 : tome I, p. 21.

Une indication assurée et précise de cette origine spécialement française de notre pilote, est consignée dans un petit ouvrage offrant une sorte de portulan général du monde alors connu, publié pour la première fois à Poitiers par Jean de Marnef, à qui Mellin de Saint-Gelais en avait remis une copie, difficile à se procurer depuis la mort de l'habile marin, suivant que le fait connaître un avis préliminaire de l'éditeur, imprimé au dos du frontispice. L'ouvrage a pour titre : *Les voyages aventureux du capitaine Jan Alfonse Saintongeais* ; il forme un petit volume in-quarto de 68 feuillets chiffrés, sans date, ayant à la suite sept feuilles non chiffrées de Tables de la déclinaison du soleil mises en ordre par Olivier Bisselin « et achevé d'imprimer à la fin » du mois d'avril en l'an mil cinq cens cinquante neuf ». Au verso du feuillet 68° et dernier de l'œuvre principale se lit l'épilogue que voici : « Fin du présent livre, » composé et ordonné par Jan Alfonse, pilote expérimenté ès choses narrées en ce livre, natif du pays de » Xaintonge (1), près la ville de Cognac. Fait à la re-

(1) Le mot de *pays*, employé généralement dans le sens étendu de province, de grand état, de contrée, a conservé néanmoins aussi l'acception restreinte indiquée par son étymologie, celle de *pagus*, village, hameau : or il est arrivé ici que le commun des lecteurs a pris l'un pour l'autre, induit à ce quiproquo par la notoriété de la dénomination de la province de Saintonge, en regard de l'obscurité du petit village de même nom assis sur les bords de la Charente, un peu au-dessus de Gondeville, et compris aujourd'hui dans la commune de Saint-Mesme, laquelle appartient au canton de Ségonzac, qui fait à son tour partie de l'arrondissement de Cognac; on a entendu la phrase comme s'il était écrit : « natif d'auprès de la ville de Cognac, au pays » de Saintonge » ; tandis que l'indication réellement écrite désigne

» queste de Vincent Aymard, marchant du pays de
» Piedmont, escrivant pour lui Maugis Vumenot, mar-
» chant d'Honfleur. »

Cette dernière mention nous révèle, suivant toute apparence, l'auteur véritable de cette rédaction abrégée et peu fidèle, que par erreur Brunet (1) attribue à Saint-Gelais lui-même. Ce n'est pas la seule inadvertance du savant bibliographe : il lui a semblé trouver dans l'avis préliminaire de *Jan de Marnef au lecteur*, l'indication certaine que Mellin de Saint-Gelais était encore vivant à la date non exprimée de l'édition princeps, et il en conclut que cette édition est antérieure à octobre 1558 époque de la mort du poète saintongeais ; cependant il suffisait de lire à la page suivante, qui justement fait face, un sonnet signé de SC. DE S. M. (évidemment Scévole de Sainte-Marthe) adressé précisément A L'OMBRE DE SAINGELAIS, pour être assuré au contraire de l'exactitude de la date de 1559, qui se trouve à la fin de l'annexe consacrée aux Tables de Bisselin. Il est vrai que certains exemplaires offrent derrière le frontispice, au lieu de l'avis de Marnef, le privilège royal, daté du 7 mars 1557, mais il est immédiatement suivi de la mention : « Achevé d'imprimer le 2 mai 1559 » ; il ne peut donc rester aucun doute sur ce point.

Outre l'édition originale in-4°, que nous venons de signaler, il en existe une autre de même format, donnée à Rouen en 1578 par Thomas Mallard, également avec

directement, par sa contexture même, le pays ou village de Saintonge, près la ville de Cognac.

(1) *Manuel du libraire*, tome I, p. 66.

les Tables de Bisselin, mais sans les pièces de vers en l'honneur d'Allefonsce qu'on voit en tête de la première ; on cite en outre une édition de Paris, de 1598, dans le format in-8°. — M. Léon Guérin, qui dans ses *Navigateurs français* a consacré une notice à Alphonse le Sain-tongeois, y a inséré une analyse générale de ce volume.

Les *Voyages aventureux de Jan Alfonse* rédigés par Maugis Vumenot, non plus que l'*Excellent ruttier* traduit par Richard Hakluyt, ne peuvent être considérés comme des échantillons de bon aloi de l'œuvre originale de ce pilote, conservée en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, et qu'avait déjà signalée Antoine de Léon Pinelo dans sa Bibliothèque orientale et occidentale (1), sorte de fouillis bibliographique, peu sûr, mais plein de renseignements utiles, sous réserve de contrôle. Ce manuscrit forme un volume in-folio, intitulé *Cosmographie* et dédié au roi François I^{er} ; il offre un texte assez étendu, dans lequel est intercalé le tracé successif des côtes qui y sont décrites. M. Pierre Margry, qui projette de le comprendre dans la collection qu'il prépare des documents relatifs aux *Origines historiques de la France d'outre-mer*, et qui nous en a montré une copie faite entièrement de sa main, a eu lieu de reconnaître que la rédaction de Maugis Vumenot n'est qu'un abrégé dérisoire (2), et le fragment

(1) *Epilome de la Bibliotheca oriental y occidental, náutica y geographica*, Madrid 1737, 3 vol. in-folio réunis : col. 1406 : « Juan » Alonso, piloto Santoñés : *Cosmografia*, acabada por Raulin Sacá- » lart, dedicada à Francisco I. MS. fol. »

(2) Outre le travestissement des noms, tels que *Trop-bonne* pour *Taprobane*, *Marron* pour *Maragnan*, etc.

translaté par Hakluyt une version défigurée par les plus singulières méprises (1).

Le volume original est terminé par l'épilogue suivant : « Fin de la Cosmographie faite et composée » par nous Jehan Allefonsce et Paulin Sécalart, cappitaines et pillottes de navires, demourant en la ville » de la Rochelle, en la rue Saint-Jehan des Pretz devant l'église dudict Saint Jehan. Le 24^e jour du » moys de novembre l'an 1545, achevay de par moy » Paulin Sécalart cosmographe de Honnefleure, désirant » faire servisce à Vostre Maigestay réaille : qui sera fin » de ce présent livre — 1545. » On peut conjecturer d'après ces indications, que Jehan Allefonsce, qui rédigeait sa Cosmographie en 1544, après 48 ans de navigation, en se faisant aider par un secrétaire, pilote comme lui, *Paulin Sécalart, pouvre et loyal*, fut surpris par la mort avant d'avoir mis la dernière main à son travail, et que ce même Paulin Sécalart de Honfleure l'acheva seul, le 24 novembre 1545, dans la propre maison où ils étaient logés ensemble à la Rochelle.

Dans sa longue carrière maritime, le capitaine Jean Allefonsce avait navigué sur des bâtiments portugais, et avait commandé, notamment, un navire appartenant à Édouard de Paz (2); naturellement il avait reçu de

(1) Le Figuier (*Yucatán*) et le Pérou y sont devenus des figues et des poires!....

(2) « O proprio João Affonso, de appellido Francez, pratico do Brazil (e que antes de fugir de Portugal fôra mestre de um navio de Duarte de Paz) recebeu d'elrei carta de seguro de que não seria demandado nem perseguido por incurso nas penas dos que aceitavam

ses armateurs, comme sobriquet, la désignation nationale de Français (*Francez*), que M. de Varnhagen a prise pour un nom propre de famille (*appellido*) portugais, en rappelant des lettres royales de sauf-conduit en faveur dudit « Joannis Affonsi Francez, qui erat expertus in viagiis ad Brasiliarias insulas » (1), qu'on cherchait à rappeler, et auquel on promettait qu'il ne serait recherché ni poursuivi en vertu des lois rendues contre les marins qui abandonnaient le Portugal pour prendre du service à l'étranger ou qui allaient sans licence aux possessions portugaises d'Amérique.

Quand on se souvient avec quelle rigueur sauvage le gouvernement portugais d'alors en usait vis-à-vis des étrangers qui osaient violer ce qu'il appelait son droit exclusif de conquête (2), on conçoit aisément que des lettres de sauf-conduit fussent indispensables pour des étrangers aussi bien que pour des nationaux qui auraient consenti à retourner en Portugal : les offres de cette nature n'impliquent donc nullement une négation quelconque de la nationalité espagnole de Solis ni de la nationalité française de Jean Allefonsce.

» serviço do mar das outras nações ou iam ás conquistas sem licença. »
(VARNHAGEN, *Historia do Brazil*, p. 46.)

(1) *Idem*, *ibidem*, même page, notes 2 et 3.

(2) Voir ci-dessus, aux dernières pages du § IV, les notes extraites de la plainte du baron de Saint-Blancard et de la correspondance de Diogo de Gouvêa. Voir aussi les notes M et N de cet appendice.

NOTE AA.

« Les habitants de cette côte rapportent que de temps
 » en temps ils voient arriver d'autres navires, montés
 » par des gens qui sont habillés comme nous ; d'après
 » ce qu'en disent les indigènes, les Portugais jugent
 » que ce sont des Français ; ils ont généralement la
 » barbe rousse. Les Portugais instruits supposent que
 » ce sont des fondeurs qui naviguent vers Malaca, parce
 » que l'argent et le cuivre y sont à meilleur marché que
 » dans notre pays ».

Ce passage contient, dans le texte, une phrase qui embarrasse à bon droit les traducteurs : « und wollen
 » die ersamen Portugaleser sagen es seien Gezyner so
 » gen Malaqua navigieren ». M. de Humboldt a traduit
die ersamen Portugaleser par « d'honorables Portugais » (1), et le point de doute (?) dont l'illustre savant a accompagné le mot *ersamen* doit être considéré comme le cachet de son exquise modestie bien plutôt que comme la révélation d'une hésitation réelle ; *Ehrsamen*, ce sont évidemment les fidalgos, les gens de distinction, ceux que leur éducation a placés au-dessus du commun, et qui sont ainsi en état d'émettre une opinion digne d'être écoutée.

La véritable difficulté porte sur le mot *Gezyner*, que M. Ternaux a laissé en blanc dans sa version, et à l'égard duquel M. de Humboldt exprime ainsi son embarras : « On peut être surpris de ce mot de *Gezyner*,

(1) *Géographie du Nouveau Continent*, tome V, p. 244.

» qui est entièrement étranger à l'idiome allemand, et
 » jeté dans la phrase suivante : « Les Portugais — et
 » même les plus honorables (*ersame*) parmi eux — recon-
 » naissent des Français dans ces étrangers qui portent
 » des habits comme nous et qui font des incursions sur
 » ces côtes (pour en tirer des fourrures ou du bois de
 » Brésil). Ces Portugais (continue le texte allemand)
 » les prennent pour des *Gezyner* à cause du trafic qu'ils
 » font avec les métaux ». — Ce mot *Gezyner* paraît une
 » faute typographique pour *Zygeuner* (*Zygener* ?), *cigani*
 » en portugais, *gitani* en espagnol (1), *zingari* en italien.
 » Mais que faire de Bohémiens qui naviguent, et de
 » Bohémiens français ? Comment l'idée de l'échange de
 » métaux rappelle-t-elle les *Zygeuner* ? » (2)

S'il nous était permis de nous hasarder dans cette épineuse question, nous nous trouverions tellement frappé des objections de M. de Humboldt contre sa propre conjecture des *Zygeuner*, que nous commencerions par l'écartier tout à fait ; et en admettant qu'il doit y avoir quelque faute typographique dans le mot *Gezyner*, nous tenterions, au risque de tomber sur un barbarisme, de corriger cette faute en nous restreignant à la moindre altération possible, pour nous rapprocher d'un mot remplissant la condition essentielle d'avoir trait au commerce ou au travail des métaux précieux, en lisant *Gezyher* par exemple, ce qui supposerait uniquement, de la part de l'imprimeur, la substitution inattentive d'un *n* à un *h*. Mais le mot *Gezyher*, résul-

(1) Lisez *Ciganos* et *Gitanos*.

(2) HUMBOLDT, *ubi supra*, tome V, p. 250

tant de cette modification si simple sera-t-il accepté même comme un archaïsme ou un idiotisme provincial, à titre de forme collective ou fréquentative du simple *Zieher*, affineur, tréfileur ?

Ainsi lancés dans le champ indéfini de la conjecture, pourquoi nous arrêterions-nous en si beau chemin ? Au lieu de tourner la difficulté, prenons le taureau par les cornes : — Est-il donc absolument indispensable de corriger ce mot de *Gezyner*, et ne saurait-il, sans se transformer, acquérir, que dis-je, conserver un droit légitime de bourgeoisie dans la cité allemande, si libérale et si large en ses adoptions ? Le radical *Zain* lingot, (d'où le verbe *zainen*, réduire en lingots) ne nous suffit-il pas à forger régulièrement une dénomination de *Gezyner* pour le faiseur de lingots, le fondeur en métaux ? Et ne voilà-t-il pas encore, et bien mieux, une solution naturelle, prochaine, directe, rigoureuse, au problème de la signification étymologique de ce mot imprimé en toutes lettres dans le vieil opuscule allemand, *Gezyner* ?

Nous serions presque tenté de nous répondre à nous-même par ce dicton paradoxal : « Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr ! »

NOTE BB.

Il n'est pas impossible de déterminer, sinon avec une entière certitude, au moins avec une grande probabilité, quel est l'auteur véritable de cette *Scrittura o vogliamo dir Discorso fatto nel 1539 d'un gran capitano francese* ; nous voyons en effet que « il sopra detto ca-

» pitano poi con due navi armate in Dieppa di Nor-
» mandia volse andar fino all' Isola Taprobana in le-
» vante, hora detta Summatra, dove contrattó con
» quei popoli, et carico di specie ritornó á casa » (1).
Or M. Estancelin a retrouvé et publié (2) le journal
d'un voyage à Sumatra fait en 1529 par les deux navires
dieppois *la Pensée* et *le Sacre*, contenant des détails ca-
ractéristiques qui ne laissent aucun doute sur l'identité
de ce voyage avec celui qui est mentionné dix ans après
dans le *Discorso*. L'expédition avait pour commandant
le capitaine Jean Parmentier, qui mourut à Ticou le
3 décembre (3), suivi de près au tombeau par son frère
Raoul capitaine du *Sacre* (4).

M. Estancelin aurait été porté à attribuer la rédac-
tion du journal à Pierre Mauclerc, l'astronome du
Sacre (5); mais la supposition est inadmissible, le rédac-
teur étant certainement embarqué sur *la Pensée*, ainsi
que cela résulte expressément de nombreux passages (6).
Il résulte aussi de l'ensemble de la rédaction que l'au-
teur devait être précisément l'astronome de *la Pensée*;
il note tous les jours la hauteur observée, et la direc-
tion de la route; il parle même de l'estime de son
point (7). Cupidon, Eolus et Thétis viennent parfois

(1) RAMUSIO, *Navigazioni e viaggi*, tome III, fol. 417 E.

(2) *Voyages et découvertes des navigateurs normands*, pp. 241 à 312.

(3) ESTANCELIN, *ibidem*, p. 307.

(4) IDEM, *ibidem*, p. 308.

(5) IDEM, *ibidem*, p. 45.

(6) IDEM, *ibidem*, pp. 244, 245, 247, 251, 254, 259, 266, 279,
309, 312.

(7) IDEM, *ibidem*, pp. 261, 281.

orner agréablement la narration (1) comme pour trahir en même temps le poète.

Autre détail très significatif : Un ami de cœur des frères Parmentier, qui était du voyage, n'est pas nommé une seule fois dans la relation, ce qui n'eût pu arriver si ce n'était lui-même qui parle à la première personne. Or, cet ami, c'est le dieppois Pierre Grignon, poète et savant, cité dans l'histoire des sciences pour ses observations (2), qui publiait après le retour de l'expédition, en un petit volume in-quarto, les poésies de Jean Parmentier, avec les siennes propres (3), le tout précédé d'un *prologue* (4) où, ne laissant place à aucun doute, il rappelle lui-même qu'il a « rédigé par escrit ladict

(1) ESTANCELIN, *ubi supra*, pp. 250, 262.

(2) *Histoire de l'Académie des Sciences, année MDCCXII, in-4°*, p. 47 : « M. Delisle a un manuscrit d'un pilote dieppois nommé Grignon, qui est un ouvrage dédié à l'amiral Chabot en 1534, et où il est fait mention de la déclinaison de l'aiman. Cette nouveauté révolta les philosophes dont elle dérangeait trop les idées, ils la nièrent fièrement, mais enfin elle devint incontestable et il fallut s'y rendre. »

(3) *Description nouvelle des merveilles de ce monde, et de la dignité de l'homme, composé en rithme françoise en manière de exhortation, par JAN PARMENTIER faisant sa dernière navigation avec Raoul son frère en l'isle Taprobane aultrement dicté Samatra — Item un champ royal..... — Item plusieurs champs royaux..... — Item moralité très élégante..... — Déploration sur la mort des dictz Parmentier, composée par Pierre GRIGNON compaignon des dictz Parmentier en la dicté navigation; imprimé à Paris en la rue de Sorbonne le septième jour de janvier l'an de grâce mil DXXXI; petit in-4° gothique de 48 feuillets non chiffrés.*

(4) Ce prologue a été reproduit en 1847, par M. Léon GUÉRIX, dans ses *Navigateurs français*, pp. 157-158.

» navigation et voyage », qu'il l'a « écrite assez au
» long. »

C'est donc bien certainement le nom de Pierre Crignon qu'il faut mettre à la relation publiée par M. Estancelin, ainsi que l'a, au surplus, dès longtemps reconnu M. Léon Guérin dans l'article consacré à Jean et Raoul Parmentier parmi ses *Navigateurs français* (1), intéressant volume qu'il a fondu plus tard dans son *Histoire de la marine française* (2); et c'est de même le nom de Pierre Crignon qui pour nous se cache, dans le recueil de Ramusio, sous la désignation anonyme du *gran capitano di mare francese del luogo di Dieppa*.

NOTE CC.

Il est important de transcrire textuellement ici l'extrait donné par Berredo des lettres-patentes de concession en faveur de Benoit Maciel Parente, du 14 juin 1636; car il est essentiel d'en bien peser les termes pour en contrôler l'application.

« Hey por bem e me praz de lhe fazer, como com
» effeito faço por esta presente carta, irrevogavel doa-

(1) « Au nombre de ces trois Français (descendus à Ticou le
» 3 novembre) se trouvait le rédacteur de cette navigation, que nous
» supposons avoir été le poète Pierre Crignon, ami de Jean Parmentier. » (GUÉRIN, *ubi supra*, p. 150.)

(2) Paris 1831, 6 vol. gr. in-8° colombier; voir, pour les frères Parmentier, tome II, pp. 114 à 143 et 470 à 475.

» ção entre vivos, valedoura deste dia para todo sem-
 » pre, de juro e herdade para elle e todos os seus filhos,
 » netos, herdeiros e successores que apos elle vierem,
 » assim descendentes como transversaes e collateraes
 » (segundo ao diante hirá declarado), das terras que
 » jazem ao cabo do Norte, com os rios que dentro nellas
 » estiverem, que tem pela costa do mar trinta e cinco
 » até quarenta leguas de destricto, que se contaõ dódito
 » cabo até o rio de Vicente Pinçon, aonde entra a re-
 » partição das Indias do reino de Castella; e pela terra
 » dentro, rio das Amazonas arriba, da parte do canal
 » que vay sahir ao mar, oitenta para cem leguas até o
 » rio dos Tapuyaussús; com declaração que nas partes
 » referidas por onde acabarão as ditas trinta e cinco
 » ou quarenta leguas de sua capitania, se porão marcos
 » de pedra, e estes marcos correrão via recta pelo
 » certo dentro; e bem assim mais seraõ do dito Bento
 » Maciel Parente e seus successores, as ilhas que hou-
 » ver até dez leguas ao mar, na fronteira demarcação
 » das ditas trinta e cinco ou quarenta leguas de costa
 » da sua capitania, as quaes se entenderão medidas
 » via recta, e entrarão pelo certo e terra firme dentro,
 » pela maneira referida, até o rio Tapuyaussús, e dahi
 » por diante tanto quanto poderem entrar e forem da
 » minha conquista », etc.

Nous posons en fait, dans notre texte, que le cap du Nord dont il est ici question n'a pu être que celui-là même qui porte spécialement aujourd'hui le nom de Maguari (à cause de l'abondance des hérons qui en peuplent les abords). Les îles jusqu'à dix lieues au large étant comprises dans cette donation, on voit que

l'étendue de la concession, progressant en longitude d'est en ouest pour arriver jusqu'à la rivière de Vincent Pinçon, c'est-à-dire jusqu'au bras occidental de l'Amazonie actuelle, dut en même temps progresser en latitude vers le nord pour englober les îles voisines surajoutées; la limite extrême de la concession ainsi mesurée put donc aller atteindre la Ponta-Grossa ou cap méridional de l'Araouary.

A cette limite extrême les lettres royales obligeaient le capitaine donataire d'établir une borne de pierre, et cette particularité mérite attention : car si Maciel fit son mesurage en dedans des îles, il dut aboutir à la pointe Pedreira, et nous aurions à nous demander si cette dénomination-là n'est pas résultée précisément de la pierre délimitative qui avait été établie sur ce cap. Si au contraire Maciel fit son mesurage hors-œuvre, et plaça son *padraõ* à la Ponta-Grossa, il sera tout naturel que le capitaine Jean Paes do Amaral, envoyé en 1723 à la recherche des monuments lapidaires de ce genre, étant arrivé à 1° 30' de latitude, ait retrouvé justement sur la rive droite du fleuve qui débouche en cet endroit, la borne élevée par Maciel Parente, et dont on a bravement fait honneur à Charles-Quint!...

NOTE DD.

Les deux formes *Yapoc* et *Oyapoc* résument pour nous deux séries de variantes rassemblées avec grand

soin et confondues entre elles avec plus ou moins de raison par un savant homme d'État brésilien chargé d'une négociation récente (1), qui non-seulement a noté les diversités réelles d'orthographe, mais qui a même recueilli dans son catalogue celles qui peut-être ne résultent que d'une lecture douteuse, ou de l'indécision que le burin de Jean Van-Keulen aurait laissée à la forme graphique d'un I ou d'un Y, de manière à lui donner les allures d'un T (2); nous préférons pardonner au calligraphe néerlandais ses hardiesses artistiques, et lire simplement un I là où son intention de l'écrire ne peut être contestable; de même que nous lirons Janssonius (Jan Janszoon) par un J initial, sans hésitation, toutes les fois que nous le rencontrerons dans l'argumentation diplomatique du vicomte de l'Uruguay, bien certain que nous sommes qu'il l'a toujours ainsi orthographié, quoique son imprimeur se soit obstiné à lire Sanssonius (3) dans son manuscrit.

En distinguant entre elles toutes les variantes allé-

(1) Voir les *Protocoles de la conférence sur la Délimitation des Guyanes française et brésilienne*, Rio de Janeiro 1857, in-folio; aux pp. 3 à 7, et en nombre de passages dans tout le cours de la discussion.

(2) *Ibidem*, pp. 3, 7, 37, et nombre de fois ensuite: sans nier l'existence, sur quelques cartes peut-être, des leçons *Tapoco*, *Tapoca*, il ne nous est arrivé de rencontrer, sur les grands atlas et *Flambeau de la mer* édités par Jean VAN KEULEN, vus par nous, que des *Iapoca* ou *Iapoco*, et des *Wyapoco*. La leçon fautive est en pareil cas une inadvertance de gravure, et ne saurait constituer une variante proprement dite, à recueillir.

(3) *Ibidem*, pp. 4 et 37. Il en est de même des noms de Meutelle, D'Auville, etc.

gnées, afin de les ranger en deux catégories, nous aurons d'une part les leçons :

lapoc	Yapoc	Yapoca
Лapok	Yapok	Yapoco
lapoca	Yapoek	Yapoko
loapoc	Yapoque	Hyapoc

sans faire état spécial de celles où le I initial a été écrit sous la forme J (1) qui ne constituait point alors une lettre différente.

De l'autre part, nous aurons une liste encore plus longue, qui se répartit naturellement en plusieurs subdivisions :

Ojapoc	Ouyapoc	Viapoco
Oyapoc	Ouyapoco	Wiapoc
Oyapok	Ouiapoqu	Wiapoca
Oyapoek	Ouhiapoc	Wiapoco
Oyapoque	Owiapok	Wiapogo
Oyapoca	Waiapoco	Wiapago
Oyapoco	Waiapago	Wiabago
Oyapaco	Waiabago	Wiabego

sans compter les formes oubliées.

Nous avons l'espoir de ne blesser aucun intérêt politique ni géographique, ni même linguistique, en réduisant provisoirement toutes ces richesses onomastiques à nos deux types généraux *Yapoc* et *Oyapoc*, sauf à revenir plus tard sur quelque exception, s'il y a lieu.

On ne fera nulle difficulté, sans doute, de reconnaître

(1) Comme dans les diverses éditions du *Traité d'Utrecht*. — M. da Silva s'est arrêté sur ce point particulier (*Revista trimensal*, tome XIII, pp. 480 à 484) avec le soin qui lui est ordinaire.

en chacun de ces deux types, deux éléments formatifs,

Ya—poc..... pour le premier,

Oya—poc..... pour le second;

et comme l'élément final *poc* est le même dans les deux cas, il semble que nous n'ayons à étudier ici, en définitive, que trois éléments formatifs, *ya*, *oya*, *poc*.

Commençons notre examen par ce dernier, qui se représente plus fréquemment, à ce qu'il semble, dans la nomenclature géographique de la même région, où nous pouvons relever en effet successivement, en allant du nord au sud, les noms de

Winipoco;

Iwaripoco, Waripoco, ou Waripogo;

Arrapoco, Arapoco, Aripoco, ou Arapecú;

Sapenopoko ou Sapanapock;

Callepoca ou Callepoke;

Mallepoco, Mallepoca, ou Malapecú;

Anaurapucú ou Anareapock;

nous pourrions même, en allant beaucoup plus loin dans le sud, rattacher à notre liste les noms plus connus de Pernambuco, forme brésilienne que nous avons façonnée à l'européenne en l'écrivant Fernambouc (ou même Fernambourg (1), la ville de Ferdinand !...), et Paranapecú ou Paranapecú, ancienne dénomination de l'île actuelle *do Governador* dans la baie de Rio de Janeiro.

Ces deux noms, dont la décomposition naturelle nous offre un vocable initial (*paraná*, la mer) parfaitement dé-

(1) C'est la forme adoptée dans les *Voyages aventureux du capitaine Jan Alfonse saintongeois*, fol. 32 verso et 33 : « Fernambourg » est à 7° de la ligne..... Fernambourg est la première demourance » des Portugalois..... ».

terminé, doivent faciliter notre recherche étymologique, d'autant plus que nos devanciers y ont déjà pourvu.

M. de Varnhagen a expliqué littéralement *Paranápucú* par *mar comprido*, la mer étendue (1), bien qu'il s'agisse d'une île : d'où il faut conclure que de semblables dénominations n'avaient pas toujours une application directe à l'objet désigné, mais s'y rapportaient par une voie détournée en signalant les circonstances extérieures qui le caractérisaient. *Pucú* figure dans le *Tesoro de la lengua Guarani* du P. Ruiz (folio 323) avec la signification de *largo*, qui implique la double acception de longueur dans l'espace et dans le temps ; et nous le retrouvons sous la forme *pecú* dans le *Diccionario portuguez e brasiliiano* anonyme, avec l'une et l'autre signification (2), de même que sous la forme *ipucú* dans le *Vocabulario do Alto - Amazonas* de M. Dias, également dans les deux sens (3).

On pourrait supposer que le nom de Pernambuco n'a pas besoin d'une étymologie différente, tant il se rapproche du précédent : M. de Varnhagen propose néanmoins de le décomposer autrement, savoir, *Paraná* mer, et *mbó* ou *mbuk* bras (4) ; mais il oublie de nous signaler le dictionnaire auquel il emprunte ce dernier vo-

(1) *Historia do Brazil*, p. 253, note 3, et au *Supplément*, p. 448.

(2) D'une part, aux mots : *Comprida* (cousa), *Comprimento*, *Fazer comprido*, *Alargar*, *Prolongar*, *Barra*, *Lavanca*, *Páo comprido* ; — d'autre part, aux mots : *Tardar*, *Retardar*, *Dilatar-se*, *Entreter-se*, *Durar*, *Estar muito tempo*.

(3) *Revista trimensal*, tomé XVII, p. 560, au mot *Comprido* ; et p. 562, au mot *Durar*.

(4) *Historia do Brazil*, p. 38, dans le texte et à la note.

cable. Le P. Francisco dos Prazeres Maranhão, dans son recueil d'étymologies brésiliennes, ne trouve rien de mieux que d'expliquer Pernambuco par *Paraná-búca*, bouche de mer, en confessant qu'il prend ainsi comme naturalisé parmi les sauvages le mot portugais *bóca* (1), s'y croyant autorisé par d'autres exemples, malheureusement contestables et peu concluants pour nous.

Mais peut-être cette étymologie hétéroclite nous met-elle sur la voie de l'explication véritable, en nous indiquant un sens pour lequel les vocabulaires brésiliens peuvent ne pas être absolument muets. En fouillant le *Tesoro Guarani* du P. Ruiz, nous y découvrons en effet (au folio 26 verso), le mot *pacá* avec la signification d'*abertura*, ouverture; le *Diccionario* anonyme, laborieusement compulsé, ne répond pas, il est vrai, à nos interrogations multipliées; mais le *Vocabulario do Alto-Amazonas* de M. Dias nous procure sans effort la satisfaction la plus complète en nous offrant, en regard du mot portugais *furo*, ouverture, le mot brésilien *ipóca* (2), l'une des formes du radical *póca* (3), comme il nous avait donné, au mot *comprido*, long, la forme

(1) *Revista trimensal*, tome VIII, p. 78, au mot *Pernambuco* et à la note explicative au bas de la page.

(2) *Ibidem*, tome XVII, p. 565.

(3) L'étude analytique, la dissection étymologique du vocabulaire Tupi est encore à faire; peut-être cette anatomie du langage, pour laquelle le *Tesoro Guarani* du P. Ruiz offrira de précieuses ressources, permettrait-elle de rapprocher ce radical *póca*, du verbe neutre *póe* que nous offre le *Diccionario* (pp. 15, 38 et 67), aux mots *Arrebetar*, *Estalar*, *Rebetar*, répondant à nos verbes *crever*, *éclater*; le *póca*

ipucú du radical *pucú*; et nous arrivons ainsi à l'étymologie régulière *Paraná-me-Póca* (1) se contractant naturellement en *Parnampóca* ou *Pernampóco* (2) et se traduisant littéralement en portugais par *Furo* ou *Boca ao Mar*.

Nous voici donc en possession, pour l'explication de l'élément terminal *poc*, si fréquent au voisinage des bouches de l'Amazone, de deux radicaux distincts, l'un adjectif, *pucú*, dans la double acception de long, étendu, et de lent; l'autre, substantif, *póca*, avec la signification directe d'ouverture, d'entrée de la mer dans les brasiliens, comme le *furo* portugais, serait ainsi d'autant mieux déterminé dans le sens d'ouverture, de percée, de rupture, qui convient particulièrement aux entrées de rivières et de bras de mer.

(1) L'introduction de *m* entre les deux radicaux formatifs du nom de Pernambuco, n'est point une simple fantaisie euphonique de la prononciation : la preuve en est dans le nom analogue de Paranápucú, où l'insertion n'a pas lieu. C'est l'application d'une règle syntaxique qui transforme en *me*, dans son adjonction à certains mots d'une forme déterminée, le suffixe *pe*, destiné à répondre aux questions de lieu *quò* et *ubi* de nos anciens rudiments latins : *Paraná* la mer, *Paraná-me* vers la mer, à la mer, dans la mer. Voir à ce sujet l'*Arte de Grammatica da lingua Brasilica* du P. FIGUEIRA (édition de Lisbonne 1687; p. 121 et pp. 130-131). — Occasionnellement disons ici qu'en outre des cinq éditions de cette grammaire que nous avons indiquées plus haut, dans une note du § VII de cet écrit, nous en avons vu, en la possession de notre excellent ami Ferdinand Denis, une réimpression sous le titre de *Grammatica da lingua geral dos Indios do Brazil*, in-8°, faite en 1851 à Bahia par les soins de João Joaquim da Silva GUIMARAËS.

(2) Il n'est pas sans intérêt de remarquer, dans les formes *Paranambuco* et *Prannenbucke* données au nom de la ville actuelle de Pernambuco par Magallanes de Gandavo et par Hans Staden, une trace des évolutions successives de cette appellation.

terres, ainsi que les Portugais la donnent sur tant de points, en ces mêmes parages, à leurs *Furos*, si analogues pour le sens et pour l'application, aux *Trous* de nos anciens colons de Saint-Domingue.

Nous pouvons dès à présent, comme vérification immédiate de la convenance de ce dernier vocable, remarquer précisément au sud de l'Araouari un autre bras de ce fleuve, visité à plusieurs reprises en 1836 par l'amiral Pénaud alors lieutenant de vaisseau (1), et qui a été cité dans des conférences récentes, sous le nom de *Furo de l'Araguari* (2) : il semble difficile d'y méconnaître l'*Arrapoco* de Robert Harcourt (3), *Arapoco* de l'anonyme anglais publié à la suite (4), *Arapeca* de certaines cartes brésiliennes, où il est inscrit précisément comme désignation de ce même *Furo* (5). Et le rapprochement comparatif des noms *Arapoco*, *Arawari*, *Waripoco* donne lieu de remarquer entre eux une liai-

(1) *Journal d'un voyage sur la côte méridionale de la Guyane française*, dans les *Annales Maritimes et Coloniales*, tome LXI de la Collection (II de la Partie non officielle de 1836) pp. 421 à 467; spécialement pp. 446, 447, et 453.

(2) *Protocoles de la Conférence de délimitation*, p. 165. — Nous parlons ici que de formes onomastiques. Quant à la question d'application des dénominations aux localités, il serait imprudent de perdre de vue une remarque de l'amiral Pénaud (*ubi supra*, p. 449) sur la facilité avec laquelle les Portugais ont eu l'habitude d'accommoder leurs cartes aux prévisions de leur politique, faisant flotter d'une rivière à l'autre le nom d'Araguari quand une question de limites a pu s'y rattacher.

(3) PURCHAS, *his Pilgrimes*, tome IV, pp. 1270 et 1282.

(4) *Ibidem*, p. 1286.

(5) *Carta topographica das provincias do Graõ Pará e Rio Negro*, dans les portefeuilles de la Société de Géographie.

son intime, dès longtemps accusée, quant au dernier, par la relation de Keymis, de laquelle il résulte que ce serait encore une branche de l'*Arawari*, un autre *furo* septentrional, comme l'indique l'étymologie. Le *Wini-poco* (1), dont le nom a disparu des nouvelles cartes, n'était pareillement qu'un *furo* vers l'embouchure de notre Oyapoc.

L'élément initial qui entre dans la composition de ce mot (Winipoco) mériterait de son côté une étude spéciale dont ce n'est ici le lieu ni le moment de nous occuper : qu'il nous suffise d'annoter combien il est fréquent sur cette côte, soit qu'il s'y reproduise avec le même caractère inchoatif pour dénommer un des grands bras de l'Orénoque *Winkeberi*, soit qu'il se présente comme terminaison dans toute la série des rivières *Coriqwini*, *Maicawini*, *Camawini*, *Marawini*, *Curassawini*, *Quanawini*, *Coroswini*, *Tapauawini* (2), sans compter les noms où cette terminaison oblitérée semblerait pouvoir être reconnue encore, par analogie avec ce qui est advenu de quelques-unes parmi celles que nous venons de passer en revue, par exemple *Marawini*, *Quanawini*, *Coroswini*, dégénérés en *Maroni*, *Conani*, *Carswène* et même *Calçoene* et *Calçoens*... (3).

(1) Marqué sur la carte de *Guiane et Caribane* de Nicolas SANSON d'Abbeville, datée de 1679.

(2) Ces noms subsistaient encore avec leur physionomie indigène à l'époque où Jean De-Laet publiait sa carte de la *Guaiana* en tête du livre XVII de sa *Descriptio Indiæ occidentalis*.

(3) *Calçoens*, culottes : quel thème fertile en doctes conjectures pour les étymologistes des siècles futurs, quand l'impitoyable routine aura consacré cette leçon ridicule!...

Passons à l'examen des deux autres éléments formatifs des noms Yapoc et Oyapoc. Disons-le tout de suite, ils appartiennent sous deux formes distinctes, et probablement (au moins en certains cas) avec deux significations distinctes aussi, à une seule et même racine brésilienne signifiant *eau*.

L'émission orale du mot radical indigène présente à des oreilles européennes une articulation difficile à exprimer avec les ressources ordinaires de notre alphabet, ce qui a causé beaucoup d'embarras et de diversité dans l'orthographe adoptée par les grammairiens et les lexicographes : c'est, à ce qu'il semble, l'*u* français ou *ü* allemand accompagné d'une sorte d'occlusion gutturale qu'on a cherché à représenter par l'addition d'un *g* (muet) : « forma-se na garganta como *ig* » dit le P. Figueira (1); « lançando o halito opprimido na garganta », explique à son tour le *Diccionario*, « com hum som mixto e confuso entre *i* e mais *u*, et que no sendo *i* nem *u* envolve ambos, como se vê neste nome » *γ*, agua » (2). — Le P. Ruiz l'écrit *z*, le dictionnaire nonyme *γ'g*, M. Dias *e'*.

Cela posé, ouvrons le *Tesoro* du P. Ruiz au folio 163 pour y lire son article « *z*, agua, rio », jusqu'au folio 164 verso; puis remarquons au folio 165 le mot « *za*, » calabazo »; après quoi nous irons trouver au folio 173 le mot « *igá*, empapado », accompagné de « *oigá* » qui en est la forme dite réciproque.

Et maintenant, que l'on rapproche et que l'on combine ces divers termes *igá*, *oigá*, *za* d'une part, et de

(1) *Arte de Grammatica da lingua Brasilica*, pp. 1-2.

(2) *Diccionario portuguez e braziliانو*; *Advertencia*, p. iij.

l'autre *puçú* et *póca*, et l'on aura toute une famille de noms appellatifs nous représentant des terres noyées étendues, des *furos* ouverts dans des terres noyées, et même sous la forme exacte *íapóca* une traduction littérale du nom de cette *crique Calebasse* (1) que nous voyons s'ouvrir à l'ouest de l'île Maracá, justement dans le canal ou baie où La Condamine (2) reconnaissait la rivière désignée dans le traité d'Utrecht sous la double appellation de Japoc et de Vincent Pinçon.

Mais ce n'est pas tout : il y a encore un élément onomastique dont nous avons à tenir compte ; c'est le nom national des *Jaos* transmigrés des bords de l'Orénoque à ceux de l'Amazone (3), et domiciliés précisément sur notre Oyapoc, qui pourrait bien, à la différence de la crique Calebasse du cap Nord, des terres noyées de Marayó, et de leurs *furos*, avoir tiré du cantonnement de ce peuple sur ses rives, l'origine d'une dénomination ayant une signification tout autre en dépit de l'homophonie (4).

(1) Voir PÉNAUD, *ubi supra*, pp. 434 à 440. Le mouillage, à l'entrée de ce *íapóca*, est par 2°8'10" N.

(2) *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale*, lue à l'Académie des Sciences le 28 avril 1743 ; dans les *Mémoires de l'Académie* pour ladite année, in-4°, p. 485 ; et avec quelques coupures, édition spéciale, Paris 1745, in-8°, pp. 198-199.

(3) Voir la relation de KEYMIS, dans HAKLUYT, tome III, pp. 673 et 687.

(4) Peut-être aurions-nous même encore à examiner si le toucan (*Aviapoco* dans HUMBOLDT, *Régions Equinoxiales*, tome VIII, p. 38) n'aurait pas donné son nom à quelqu'un de tous ces Oyapoc, comme le héron a donné le sien au cap *Maguari*.

NOTE EE.

Il est intéressant pour la géographie de rassembler en un faisceau toutes ces dispositions délimitatives renfermées dans des traités peu répandus, qu'il faut péniblement chercher eux-mêmes dans de grandes collections que l'on trouve rarement à sa portée, et qui sont loin d'ailleurs d'être complètes.

Le traité du 4 mars 1700 ne paraît avoir jamais été imprimé qu'en portugais et seulement en 1844, par le vicomte de Santarem (1), d'après qui l'a reproduit en 1851 le chevalier da Silva (2). Voici, dans la rédaction française, les dispositions les plus essentielles.

« S'étant mu depuis quelques années en ça, dans
 » l'état de Maragnan, quelques contestations et diffé-
 » rends entre les sujets du roi Très-Chrétien et ceux du
 » roi de Portugal, au sujet de l'usage et de la posses-
 » sion des terres du cap de Nord situées entre Cayenne
 » et la rivière des Amazones,... et y ayant eu aussi de
 » nouveaux sujets de discorde à l'occasion des forts
 » d'Araguay et de Cuman ou Macapa élevés et réta-
 » blis par les Portugais dans lesdites terres,... il a été
 » proposé un projet de traité provisionnel et de suspen-
 » sion pour avoir lieu jusqu'à la décision du droit des
 » deux couronnes,... et l'on est convenu des articles
 » suivants :

» ART. 1. Le roi de Portugal fera évacuer et démo-

(1) *Quadro elementar das Relações politicas e diplomaticas de Portugal*, tome IV, 2^e partie, pp. 758 à 764.

(2) *Revista trimensal*, tome XIII, pp. 497 à 501.

» lir les forts de Araguay et de Cumau autrement dit
» Macapa... et en cas qu'il y ait d'autres forts dans
» l'étendue des terres depuis lesdits forts jusques à la ri-
» vière des Amazones vers le cap de Nord et le long de
» la côte de la mer jusques à la rivière d'Oyapoc dite de
» Vincent Pinçon, ils seront pareillement démolis....

» ART. 4. Les Français pourront s'étendre dans les-
» dites terres dont... la possession demeure indécise,
» jusques à la rivière des Amazones, depuis la situa-
» tion desdits forts Araguay et Cumau ou Macapa vers
» le cap de Nord et la côte de la mer, et les Portugais
» pourront faire de même jusques à la rivière d'Oyapoc
» ou de Vincent Pinçon vers la côte de la mer, dans
» lesquelles terres les Français ne pourront entrer que
» par celles qui sont du côté de Cayenne, et les Portu-
» gais par celles qui sont le long de la rivière des
» Amazones...

» ART. 9. De la part de l'une et l'autre couronne on
» recherchera et on fera venir, jusques à la fin de l'an-
» née prochaine 1701, tous les titres et enseignements
» allégués dans les conférences, pour servir à l'entier
» éclaircissement de la possession qui par le présent
» traité demeure indécise, et... le différend dont est
» question être terminé définitivement ».

Et le 18 juin 1701, dans un traité éphémère d'al-
liance entre la France et le Portugal au sujet de la
succession d'Espagne, lequel ne se trouve, que nous
sachions, imprimé nulle part (1), il est stipulé en l'ar-

(1) L'article 6 seulement en a été donné en portugais par M. da Sil-
va (*ubi supra*, pp. 501-502), et cité en français, uniquement pour la

ticle 6 que pour faire cesser tout sujet de discorde entre les sujets des deux couronnes... « le traité provisionnel » conclu le 4 mars de l'année précédente 1700, sur la » possession des terres du cap de Nord confinant à la » rivière des Amazones, soit et demeure désormais » comme traité définitif et perpétuel et à toujours ».

NOTE FF.

Ayant accédé à la coalition de l'Europe contre la France dans la grande querelle de la succession d'Espagne, le Portugal eut soin d'insérer, dans le traité conclu pour cet objet à Lisbonne le 16 mai 1703 (1), une stipulation spéciale au sujet de la question des limites brésiliennes, dans laquelle étaient impliqués des intérêts personnels de Monteiro Paym, l'un des négociateurs. L'article 22 est ainsi conçu :

« Eodem modo etiam pax fieri non poterit cum rege
» Christianissimo nisi ipse cedat quocumque jure quod
» habere intendit in regiones ad promontorium Boreale,

partie essentielle du dispositif, dans l'argumentation du baron de Butenval aux dernières conférences sur la délimitation des Guyanes. (*Protocoles*, p. 137.)

(1) « *Fœdus offensivum et defensivum inter Leopoldum imperato-*
» *rem Romanorum, Annam reginam Angliæ et Ordines generales*
» *Fœderati Belgii ab unâ, et Petrum II regem Lusitiæ ab alterâ*
» *parte initum* », dans J. DU MONT baron de Carelscroon, *Corps*
universel diplomatique du droit des gens, Amsterdam et La Haye
1726 à 1731, 8 vol. in-fol. : tome VIII, n° xxxix, pp. 127 à 131,
spécialement p. 129.

» vulgó Caput de Nort, pertinentes, et ad ditionem sta-
» tûs Maraõonii spectantes, jacentesque inter fluvios
» Amazonum et Vincentii Pinsonis, non obstante quo-
» libet fœdere sive provisionali sive decisivo inter sacr.
» Reg. maj. Lusitaniæ et ipsum regem Christianissi-
» mum inito super possessione jureque dictarum re-
» gionum ».

Des négociations pour la paix ayant été entamées, l'ambassadeur portugais en Angleterre remit à cette cour, le 14 décembre 1711 un mémorandum (1) portant, article 5 : « Pelo que respeita a ElRei de França, »
» este príncipe deverá também ceder a ElRei de Portu-
» gal, mediante os vigorosos officios de Vossa Mage-
» stade, o direito que pertende ter sobre as terras do
» Cabo do Norte, situadas entre o rio das Amazonas
» e o de Vicente Pinson, a fim que ElRei de Portugal
» e seus successores as gozem para sempre, não ob-
» stante qualquer tratado provisional feito entre as
» duas coroas ».

Une note dans le même sens (2) fut remise au plénipotentiaire anglais envoyé au congrès d'Utrecht :
« Pede-se, quanto á França, a cessaõ das terras cha-
» madas do Cabo do Norte, situadas entre os rios das
» Amazonas e de Vicente Pinsão e pertencentes ao estado
» do Maranhão, de que Portugal esteve sempre de posse,
» e sobre as quaes se fez hum tratado provisional no
» anno de 1700, com a occasiaõ de algumas disputas

(1) DA SILVA, *ubi supra*, p. 504, d'après les papiers du comte de Tarouca, plénipotentiaire portugais au congrès d'Utrecht.

(2) *Idem, ibidem*, pp. 504-505, d'après la même source.

» que alli sobrevierão e por elle demoliraõ os Portu-
 » guezes os fortes que alli haviaõ fabricado. Tambem
 » se pede que a França ceda todo o direito que pretende
 » ter sobre as ditas terras do cabo do Norte, como sobre
 » qualquer outro paiz do dominio de Portugal ».

Pendant les conférences, le plénipotentiaire portugais à Utrecht formula les demandes de sa cour dans un mémorandum du 5 mars 1712 (1), dont l'article 2 était rédigé comme il suit :

« Quòd sibi cæterisque Lusitaniæ regibus cedatur a
 » Gallia in perpetuum quodcumque jus quod habere
 » intendit in regiones ad promontorium Borealem,
 » vulgò Caput do Norte, pertinentes, et ad ditionem
 » statûs Maraõonii spectantes, jacentesque inter fluvios
 » Amasonum et Vincentii Pinsonis, non obstante quo-
 » libet fœdere sive provisionali sive decisivo inito super
 » possessione jureque dictarum regionum ; quin etiam
 » quodcumque aliud jus quod eadem Gallia habere in-
 » tenderit in cæteras monarchiæ Lusitaniæ ditiones ».

Jusque-là il n'était fait mention nulle part, dans les négociations, de la rivière Japoc ou Oyapoc, et l'on ne vit ce nom équivoque apparaître que dans le texte définitif du traité (2), comme un synonyme glissé dans un des articles où sans doute figurait seul d'abord le

(1) *Actes, Mémoires et autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, Utrecht 1714-1715, 6 vol. in-12 ; tome I, pp. 326 à 330 : « Postulata specifica serenissimi ac potentissimi regis Lusitaniæ » ; spécialement p. 328.

(2) Même recueil, tome II, pp. 544 à 564 ; spécialement pp. 549 à 552. Et dans le *Corps diplomatique de Du Mont*, tome VIII, n° cxxii, pp. 353 à 356 ; spécialement p. 354.

nom exclusivement prononcé jusqu'alors, de Vincent Pinson.

Rappelons ici textuellement, en les réduisant à leurs termes les plus essentiels, les dispositions de ce traité auxquelles la Géographie est directement intéressée.

« ART. 8. Afin de prévenir toute occasion de discorde
» qui pourrait naître entre les sujets de la couronne de
» France et ceux de la couronne de Portugal, Sa Ma-
» jesté Très Chrétienne se désistera pour toujours,
» comme elle se désiste dès à présent par ce traité,....
» de tous droits et prétentions qu'elle peut et pourra
» prétendre sur la propriété des terres appelées du Cap
» du Nord, et situées entre la rivière des Amazones et
» celle de Japoc ou de Vincent Pinson, sans se réserver
» ou retenir aucune portion desdites terres, afin
» qu'elles soient désormais possédées par Sa Majesté
» portugaise...

» ART. 9. En conséquence S. M. P. pourra faire rebâ-
» tir les forts d'Araguari et de Camaü ou Massapá.....

» ART. 10. S. M. T. Chr. reconnaît par le présent
» traité que les deux bords de la rivière des Amazones,
» tant le méridional que le septentrional, appartiennent
» en toute propriété, domaine et souveraineté, à S. M.
» Portugaise...

» ART. 12. Et comme il est à craindre qu'il y ait de
» nouvelles dissensions entre les sujets de la couronne
» de France et les sujets de la couronne de Portugal à
» l'occasion du commerce que les habitants de Cayenne
» pourraient entreprendre de faire dans le Maragnan et
» dans l'embouchure de la rivière des Amazones, S. M.
» T. Chr. promet.... de ne point consentir que lesdits

» habitants de Cayenne ni autres sujets de Sa dite Ma-
» jesté aillent commercer dans les endroits sus-men-
» tionnés, et qu'il leur sera absolument défendu de
» passer la rivière de Vincent Pinson pour y négocier et
» pour acheter des esclaves dans les terres du Cap du
» Nord..... »

NOTE GG.

Voici une nouvelle série de conventions délimitatives qui, à défaut de fixité, eurent au moins le mérite de la clarté.

Ce fut d'abord le traité non ratifié du 10 août 1797 (1), lequel portait textuellement :

« ART. 7. Les limites entre les deux Guyanes fran-
» çaise et portugaise seront déterminées par la rivière
» appelée par les Portugais Calçuene, et par les Fran-
» çais, de Vincent Pinson, qui se jette dans l'océan
» au-dessus du Cap Nord, environ $2^{\circ} \frac{1}{2}$ de latitude sep-
» tentrionale. Elles suivront ladite rivière jusqu'à sa
» source vers l'ouest jusqu'au rio Blanco.

» ART. 8. Les embouchures ainsi que le cours entier
» de ladite rivière Calçuene ou de Vincent Pinson,
» appartiendront en toute propriété à la république
» française... » etc.

Dans un livre publié à cette époque, le commissaire général Lescallier s'écriait : « Avec quelle surprise n'a-

(1) G. Fred. de MARTENS, *Recueil des principaux traités* (seconde édition) tome VI, pp. 413 à 419 ; spécialement p. 415.

» t-on pas dû voir, dans un traité heureusement resté
» sans effet, les négociateurs portugais surprendre par
» une singulière astuce la bonne foi des nôtres, assi-
» miler au nom de Vincent Pinçon celui de *Carsuene*
» qui n'existe pas dans les précédents traités, qui est
» celui d'une rivière très distincte et bien connue pour
» n'avoir rien de commun avec celle de Vincent Pin-
» çon? (1) » — *Suum cuique*.

C'est cette même rivière *Calsoènz*, à 2° 30' environ, qui, aux dernières conférences, a été proposée par le plénipotentiaire brésilien comme le dernier terme des concessions de son gouvernement (2).

Dans l'ordre des dates se présente ensuite le traité de Badajoz, du 6 juin 1801, qui ne paraît pas avoir été jamais publié (3), et dont voici le dispositif en ce qui concerne la démarcation géographique :

« ART. 4. Les limites entre les deux Guyanes seront
» déterminées à l'avenir par le rio Arawari qui se jette
» dans l'Océan au-dessus du Cap Nord près de l'île
» Neuve et de l'île de la Pénitence, environ 1° $\frac{1}{3}$ de la-
» titude septentrionale. Ces limites suivront le rio Ara-
» wari depuis son embouchure la plus éloignée du cap
» Nord jusqu'à sa source, et ensuite une ligne droite
» tirée de cette source jusqu'au rio Branco vers l'ouest.»

Ce traité demeura sans effet immédiat, ayant été

(1) *Exposé des moyens de mettre en valeur et d'administrer la Guyane*, Paris an VI, in-8°; pp. 9-10. — Voir aussi, à ce sujet, les *Protocoles*, p. 136.

(2) *Protocoles de la Conférence sur la délimitation*, p. 170.

(3) Le chev. DA SILVA, *ubi supra*, p. 446, a donné le texte portugais de l'art. 4.

remplacé par celui de Madrid, du 29 septembre suivant (1), qui réglait la question d'après d'autres bases :

« ART. 4. Les limites entre les deux Guyanes, française et portugaise, seront déterminées à l'avenir par »
» la rivière Carapanatuba, qui se jette dans l'Amazone »
» à environ un tiers de degré de l'équateur, latitude »
» septentrionale, au-dessus du fort Macapa. Ces limites »
» suivront le cours de la rivière jusqu'à sa source, d'où »
» elles se porteront vers la grande chaîne de montagnes qui fait le partage des eaux ; elles suivront les »
» inflexions de cette chaîne jusqu'au point où elle se »
» rapproche le plus du rio Branco vers le 2^e degré et $\frac{1}{3}$ »
» nord de l'équateur. »

L'échange des ratifications eut lieu à Madrid le 19 octobre, lorsque déjà étaient entamées les négociations qui aboutirent au traité d'Amiens (2) du 27 mars 1802, lequel fit revivre complètement, dans son article 7, les stipulations contenues en l'article 4 du traité de Badajoz du 6 juin 1801, et qu'il serait dès lors oiseux de transcrire ici une seconde fois.

Cette délimitation à l'Arawari subsista près de sept années jusqu'à l'invasion de la Guyane française par les Portugais du Pará, qui s'emparèrent d'Oyapoc en novembre 1808, et entrèrent à Cayenne, par capitulation, avec l'aide des Anglais, le 12 janvier 1809.

(1) *Recueil* de MARTENS, tome VII, pp. 374-375.

(2) Même recueil, même volume, pp. 404 à 413 ; spécialement p. 407.

NOTE HH.

Une dernière série de stipulations diplomatiques relatives à la question des limites entre le Brésil et la Guyane française, s'ouvre en 1814, par le traité de Paris, du 30 mai (1), dont l'article 10 était ainsi conçu :

« Sa Majesté Très Fidèle, en conséquence d'arrangements pris avec ses alliés,..... s'engage à restituer »
» dans le délai ci-après fixé (trois mois), la Guyane »
» française telle qu'elle existait au 1^{er} janvier 1792.

» L'effet de la stipulation ci-dessus étant de faire »
» revivre la contestation existante à cette époque au »
» sujet des limites, il est convenu que cette contesta- »
» tion sera terminée par un arrangement amiable entre »
» les deux cours, sous la médiation de S. M. Britan- »
» nique ».

Comme la France était, au 1^{er} janvier 1792, en possession effective d'une notable partie des territoires contestés (2), le Portugal refusa de ratifier cette disposition à laquelle il fut expressément substitué, dans les actes du congrès de Vienne (3), du 9 juin 1815, l'article que voici :

(1) MARTENS, *Nouveau Recueil*, tome II, pp. 4 à 38 ; spécialement p. 7.

(2) Elle avait établi depuis 1763 la mission de Macari sous l'invocation de saint François-Xavier, et depuis 1782 le poste de Vincent Pinçon : l'un et l'autre à la hauteur de la pointe méridionale de l'île Maracá. Elle ne les abandonna que sous la pression des nécessités amenées par le contre-coup des événements de l'Europe en 1792.

(3) MARTENS, *Nouveau Recueil*, tome II, pp. 379 à 431 ; spécialement pp. 426-427.

« ART. 107. S. A. R. le Prince Régent du royaume
» de Portugal et de celui du Brésil, pour manifester
» d'une manière incontestable sa considération parti-
» culière pour S. M. Très Chrétienne, s'engage à resti-
» tuer à Sa dite Majesté la Guyane française jusqu'à la
» rivière d'Oyapock, dont l'embouchure est située entre
» le 4^e et le 5^e degré de latitude septentrionale, limite
» que le Portugal a toujours considérée comme celle
» qui avait été fixée par le traité d'Utrecht.

» L'époque de la remise de cette colonie à S. M.
» T. Chr. sera déterminée dès que les circonstances le
» permettront, par une convention particulière entre les
» deux cours; et l'on procédera à l'amiable, aussitôt
» que faire se pourra, à la fixation définitive des limites
» des Guyanes portugaise et française conformément
» au sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht ».

Le baron Alexandre de Humboldt fut consulté par le gouvernement portugais sur les meilleures voies à prendre et les instructions à donner pour arriver à une démarcation amiable des deux Guyanes; le savant voyageur remit le 6 août 1817 un mémoire où il avait consigné les conseils qu'on lui demandait (1), et bientôt après, la convention particulière à laquelle il avait ainsi indirectement concouru, fut signée à Paris le

(1) *Mémoire sur la fixation des limites des Guyanes française et portugaise*, dans les *Archives historiques et politiques* de SCHÖELL, Paris 1818, in-8°; tome I, pp. 48 à 58. — M. de Humboldt a plusieurs fois fait allusion à cette question des limites dans son *Voyage aux Régions équinoxiales* (tome VIII, p. 53; tome IX, pp. 237 à 239; tome X, pp. 156 à 158) attendant le jour où elles « cesseront d'appartenir aux illusions de la diplomatie ».

28 août 1817 (1); elle paraphrasait la stipulation de 1815 ainsi qu'il suit :

« ART. 1. S. M. Très Fidèle étant animée du désir
» de mettre à exécution l'article 107 de l'acte du con-
» grès de Vienne, s'engage à remettre à S. M. T. Chr.
» dans le délai de trois mois, ou plus tôt si faire se peut,
» la Guyane française jusqu'à la rivière d'Oyapock,
» dont l'embouchure est située entre le 4^e et le 5^e de-
» gré de latitude septentrionale, et jusqu'au 322^e degré
» de longitude à l'est de l'île de Fer, par le parallèle de
» 2^e 24' de latitude septentrionale.

» ART. 2. On procédera immédiatement, des deux
» parts, à la nomination et à l'envoi de commissaires
» pour fixer définitivement les limites des deux Guyanes
» française et portugaise, conformément au sens pré-
» cis de l'article 8 du traité d'Utrecht, et aux stipula-
» tions de l'acte du congrès de Vienne. Lesdits com-
» missaires devront terminer leur travail dans le délai
» d'un an au plus tard, à dater du jour de leur réunion
» à la Guyane. Si à l'expiration de ce terme d'un an les
» dits commissaires respectifs ne parvenaient pas à s'ac-
» corder, les deux hautes parties contractantes procè-
» deraient à l'amiable à un autre arrangement, sous la
» médiation de la Grande-Bretagne, et toujours con-
» formément au sens précis de l'article 8 du traité
» d'Utrecht, conclu sous la garantie de cette puis-
» sance. »

Des années succédèrent aux années sans qu'on nommât de part ni d'autre les commissaires aux main

(1) MARTENS, *Nouveau Recueil*, tome IV, pp. 490-491.

desquels devait être remis le soin de vider sur place la question restée en suspens : on finit par s'apercevoir qu'avant de prétendre faire opérer sur le terrain une fixation de limites, il fallait au préalable s'accorder sur les bases de cette démarcation (1); et d'après une communication du gouvernement français, on résolut en 1841 d'ouvrir une négociation pour s'entendre sur le sens précis de l'article 8 du traité d'Utrecht auquel se réfèrent les dernières conventions. Les plénipotentiaires désignés alors pour cet objet eurent à peine deux ou trois conférences sans résultat, et la négociation languit encore de longues années.

Enfin le Brésil envoya à Paris, pour la reprendre, un plénipotentiaire spécial, le vicomte de l'Uruguay, qui remit le 15 juin 1855, au gouvernement français, un mémorandum explicatif auquel il fut fait le 5 juillet une réponse préliminaire; et le 4 août suivant le baron His de Butenval fut désigné pour suivre la négociation au nom de la France. Les conférences s'ouvrirent entre les deux plénipotentiaires le 30 août 1855 et se poursuivirent jusqu'au 1^{er} juillet 1856, en quinze laborieuses séances dont les procès-verbaux, soigneusement tenus par le secrétaire, M. Duflot de Mofras, ont été imprimés nouvellement à Rio de Janeiro comme document parlementaire, à titre d'annexe à l'exposé annuel, pour 1857, du ministre brésilien des Affaires

(1) C'est ce qu'exprime une dépêche de M. Guizot, alors ministre des affaires étrangères, adressée à l'envoyé de France au Brésil, rappelée en tête du Mémorandum sur lequel ont été ouvertes les dernières conférences à ce sujet (*Protocoles*, p. 3.)

Étrangères. Ils forment un cahier in-folio de 175 pages sous ce titre : *Protocoles de la conférence sur la délimitation des Guyanes française et brésilienne*. Ils sont pleins d'une érudition géographique toute spéciale, dont le vicomte de l'Uruguay a donné l'exemple, et avec laquelle le baron de Butenval s'est montré à son tour non moins familier.

Les instructions du plénipotentiaire brésilien ne lui permettaient pas de concéder de limite plus méridionale que la rivière *Calsoène* (1) (portée sur les cartes françaises sous le nom de Carsevenne, corruption du nom indigène de Coroswini).

Le plénipotentiaire français, de son côté, a présenté comme ultimatum la déclaration suivante (2) :

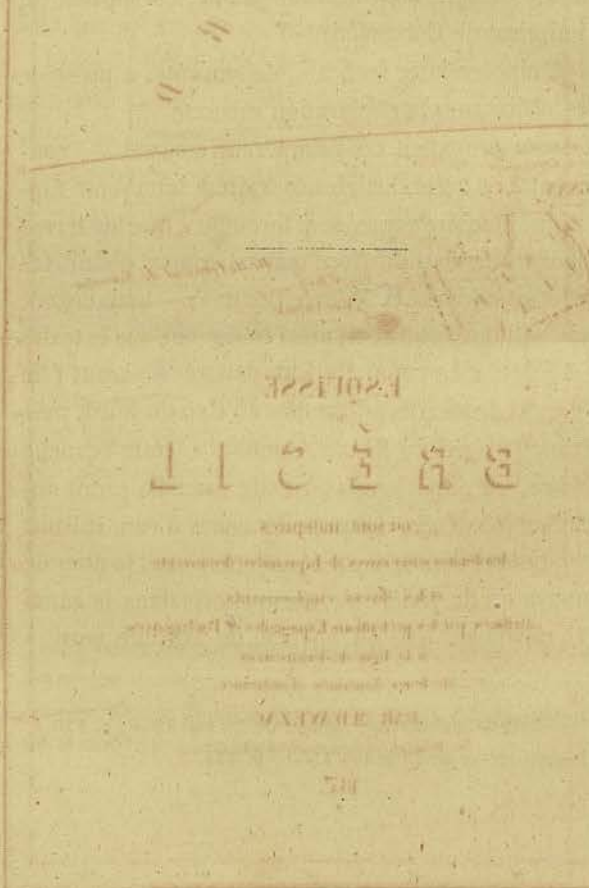
« Le gouvernement de l'Empereur consent — non-seulement à ce qu'un article du traité à intervenir rappelle d'une manière expresse et formelle « que les terres » adjacentes au Cap du Nord appartiennent définitivement et à toujours à S. M. Brésilienne » ; — mais encore à ce que la limite future soit ainsi indiquée dans le traité à intervenir : « Le canal de Carapaporis séparant l'île » de Maracá des terres adjacentes au Cap du Nord, puis » la branche nord du fleuve Araouari si cette branche » est libre, ou dans le cas où cette branche serait aujourd'hui obstruée, le premier cours d'eau suivant » en remontant vers le nord et se jetant sous le nom de » Mannaya ou de rivière de Carapaporis dans le canal » de Carapaporis, à 1° 45' environ de latitude nord. »

(1) *Protocoles de la Conférence*, séance du 27 mai 1856 ; p. 170.

(2) *Ibidem*, séance du 1^{er} juillet 1856 ; p. 174.

— La limite, partant de la côte suivrait le cours du fleuve sus-indiqué jusqu'à sa source, puis se prolongerait à égale distance de la rive gauche de l'Amazone jusqu'à ce qu'elle rencontrât la limite ouest du rio Branco.

Sur quoi le plénipotentiaire brésilien, considérant ses pouvoirs comme épuisés, s'est borné à conclure que cette proposition serait écrite dans le protocole, et portée avec le protocole à la connaissance de son gouvernement; et la négociation a été close.

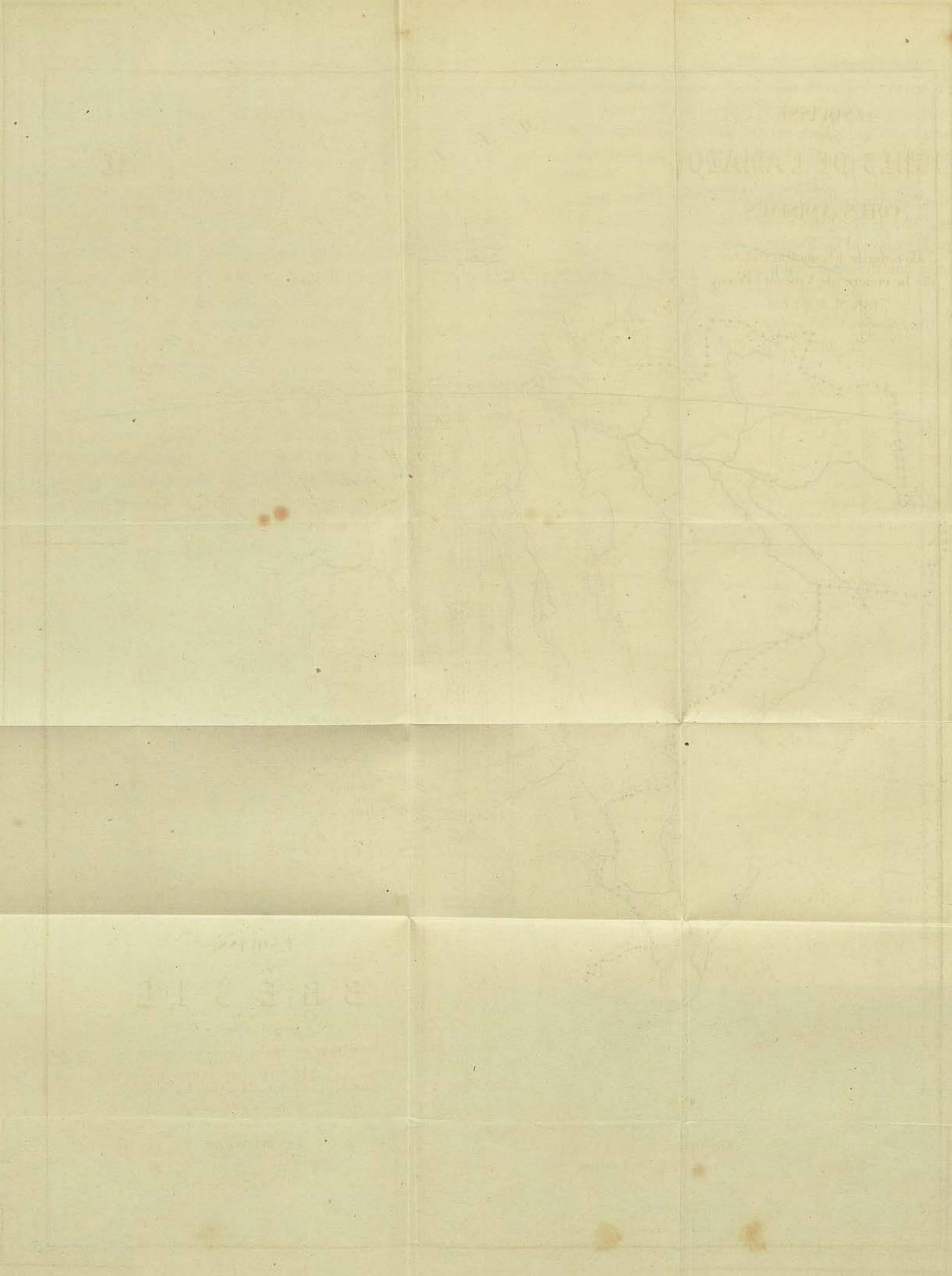




ESQUISSE
DU
BRÉSIL

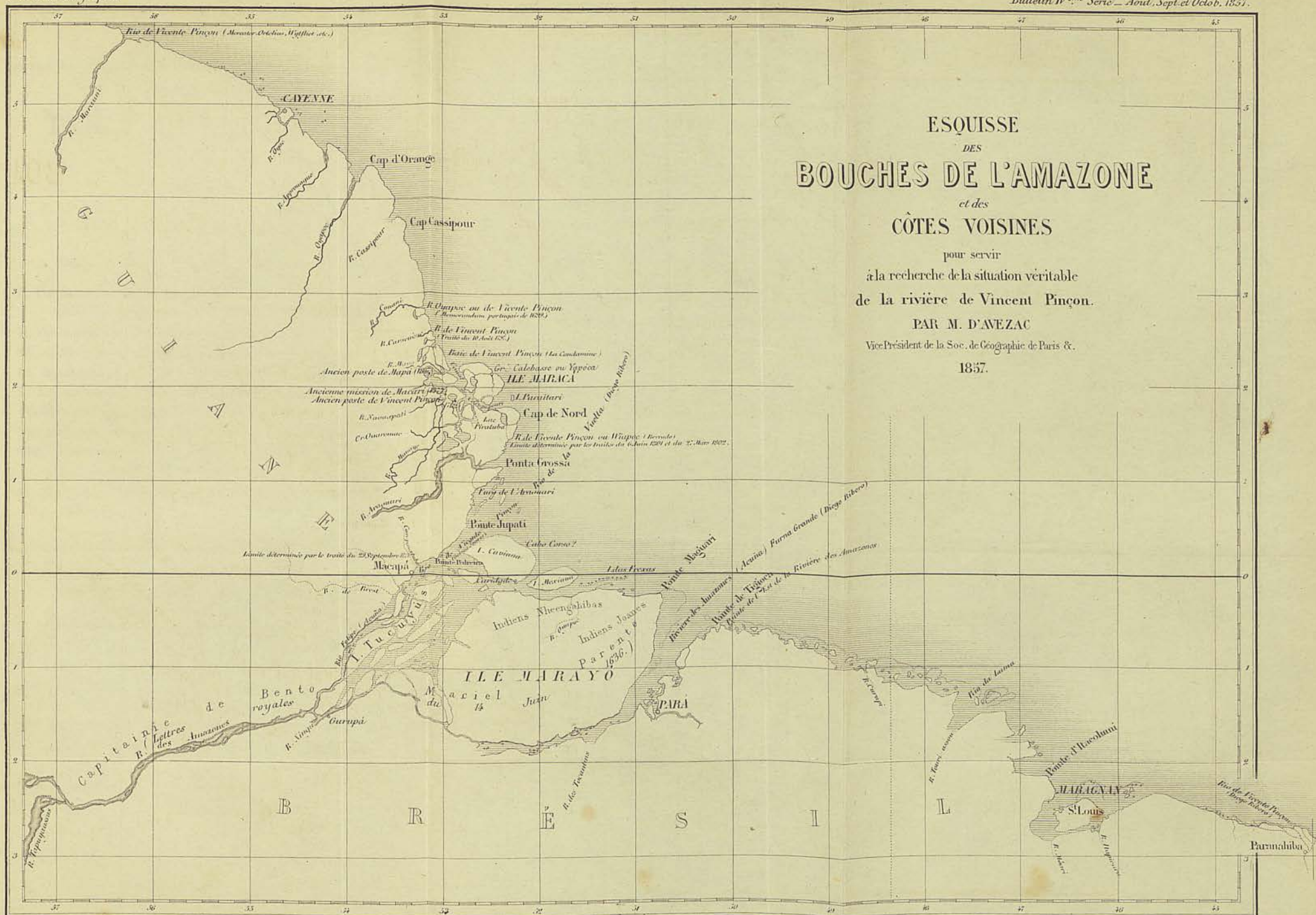
où sont indiquées
les limites successives de la première découverte
et les divers emplacements
attribués par les prétentions Espagnoles et Portugaises
à la ligne de démarcation
de leurs domaines d'outremer,
PAR M.D'AVEZAC

Vice Président de la Soc. de Géographie de Paris, 1857.



THE CITY OF LONDON
THE CORPORATION OF THE CITY OF LONDON
THE LONDON AND NORTH AVENUE RAILWAY
THE LONDON AND NORTH AVENUE RAILWAY
THE LONDON AND NORTH AVENUE RAILWAY

1851



ESQUISSE
DES
BOUCHES DE L'AMAZONE
et des
CÔTES VOISINES

pour servir
à la recherche de la situation véritable
de la rivière de Vincent Pinçon.

PAR M. D'AVEZAC
Vice-Président de la Soc. de Géographie de Paris &c.
1857.

Gravé chez Erhard, R. de Bonaparte.

Dessiné par le dessinateur sous M. de Princes.

Échelle: 1:100,000

TABIE DES MATIERES

1	Introduction
2	Les principes de la chimie
3	Les principes de la physique
4	Les principes de la géométrie
5	Les principes de l'arithmétique
6	Les principes de l'algèbre
7	Les principes de la géométrie transcendente
8	Les principes de la mécanique
9	Les principes de l'acoustique
10	Les principes de l'optique
11	Les principes de l'électricité
12	Les principes de la chimie appliquée
13	Les principes de la médecine
14	Les principes de la jurisprudence
15	Les principes de la philosophie
16	Les principes de la morale
17	Les principes de la politique
18	Les principes de la métaphysique
19	Les principes de la théologie
20	Les principes de la science

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE.

Analyse critique de la nouvelle Histoire du Brésil.

§ I. Une nouvelle Histoire générale du Brésil est présentée à la Société de Géographie.....	1
II. Devanciers, programme, matériaux.....	4
III. Aperçu général du nouvel ouvrage.....	9
IV. Découverte et prise de possession du pays.....	14
V. Répartition du littoral entre douze capitaines donataires.	26
VI. Description du sol, révolutions physiques.....	33
VII. Habitants indigènes et adventices.....	39
VIII. Établissement et organisation du gouvernement portugais au Brésil.....	50
IX. Tentatives d'établissement des Français, et occupation hollandaise.....	55

DEUXIÈME PARTIE.

Discussion spéciale de quelques points réservés.

§ X. Les expéditions des découvreurs espagnols.....	63
XI. Les anciennes navigations des Français.....	78
XII. Détermination exacte de la fameuse <i>ligne de démarcation</i> .	89
XIII. Variations dans les prétentions respectives de l'Espagne et du Portugal.....	102
XIV. La limite entre la France et le Portugal, à l'Amazone	114
XV. Équivoques et déplacements des dénominations géographiques.....	128
XVI. Épilogue.....	142

APPENDICE.

Notes et éclaircissements.

A. (§ I. 3). L'institut historique et géographique du Brésil, et ses travaux.....	145
B. (§ I. 5). Bibliographie des histoires générales du Brésil...	149
C. (§ III. 10). Désignation précise d'un livre mal connu de Raymond Lulle.....	156
D. (§ III. 11). Navigation de Pierre Alvares Cabral.....	158
E. (§ III. 11. § XII. 90). Fixation de la première démarcation papale.....	161
F. (§ III. 11. § XII. 90). Nouvelle démarcation fixée par le traité de Tordesillas.....	163
G. (§ III. 12). Protestation de François I ^{er} et de ses successeurs.	164
H. (§ IV. 13). Bibliographie des relations originales d'Amérique Vespuce.....	165
I. (§ IV. 16). Exploration de 1501.....	173
J. (§ IV. 19). Jean Dias de Solis était espagnol.....	175
K. (§ IV. 21). Sébastien Cabot, sa mappemonde et ses voyages.	178
L. (§ IV. 23). Le navire espagnol <i>Saint-Gabriel</i> secouru par des navires français.....	191
M. (§ IV. 23). Le navire français <i>la Pèlerine</i> capturé par les Portugais.....	192
N. (§ IV. 25). La capitulation de Fernambouc violée par les Portugais.....	193
O. (§ V. 27). Légende du Caramurú ; signification certaine de ce nom.....	194
P. (§ V. 29). Relevé chronologique des actes de concession des premières capitainies.....	197
Q. (§ VI. 34). Systèmes de description orographique du Brésil.	200
R. (§ VI. 34). Documents généraux sur la Géologie du Brésil..	206
S. (§ VII. 43). Étymologie de quelques noms de peuples indigènes.....	208
T. (§ VII. 46). Nations indigènes étrangères à la race Tupi...	210
U. (§ VII. 47). Les Caraïbes, civilisateurs des Toupinambás...	214

V. (§ VIII. 52). Les Français considérés comme des amis par les Brésiliens indigènes.	216
X. (§ X. 69). Les Décades de Pierre Martyr, et les Collections de Venise, de Vicence, de Milan et de Bâle.	218
Y. (§ X. 77). Correlation des voyages de Lepe, de Velez de Mendoza, et de Vespuce.	227
Z. (§ XI. 78). Jean Allefonsce de Xainctonge, pilote français.	229
AA. (§ XI. 80). Du nom de <i>gezyner</i> appliqué à d'anciens visiteurs français du Brésil.	236
BB. (§ XI. 83). Pierre Crignon est le grand capitaine de mer dieppois de Ramusio.	238
CC. (§ XIV. 122). Capitainie du Cap de Nord concédée à Maciel Parente.	241
DD. (§ XV. 128-132). Étymologie brésilienne des noms de Yapoc et Oyapoc.	243
EE. (§ XV. 141). Dispositions délimitatives des traités de 1700 et de 1701.	254
FF. (§ XV. 142). Stipulations de 1703, 1711 et 1712, et clauses du traité d'Utrecht de 1713.	256
GG. (§ XV. 142). Déterminations des traités de 1797, de 1801 et de 1802.	260
HH. (§ XV. 142). Traités de 1814, 1815 et 1817 : et dernières négociations de 1856.	263

CARTES.

1. Esquisse du Brésil, où sont indiquées les limites successives de la première découverte, et les divers emplacements attribués, par les prétentions espagnoles et portugaises, à la ligne de démarcation de leurs domaines d'outre-mer.
 2. Esquisse des Bouches de l'Amazone et des côtes voisines, pour servir à la recherche de la situation véritable de la rivière de Vincent Pinçon.
-

ERRATA.

Page 62, note 3 : *au lieu de 18 juin, lisez 3 juin, et au lieu de Frise, lisez Groningue.*

Page 107, avant-dernière ligne du texte, *au lieu de 28° 13' lisez 20° 13'.*
